



**COLLOQUE SUR LA
DÉMOCRATIE, LES DÉPUTÉS
ET LES MÉDIAS**

26 ET 27 OCTOBRE 2011

HÔTEL DU PARLEMENT
QUÉBEC

ACTES

**Cette publication est une réalisation
de la Direction des communications
de l'Assemblée nationale du Québec.**

Direction

Jean Dumas

Coordination et rédaction

Laurie Comtois

Transcription

Service du *Journal des débats*

Traduction

America Interprétation

Révision linguistique

Éliane de Nicolini

Conception graphique

Catherine Houle

Manon Paré

Impression

Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec

Dépôt légal – 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-64807-9



**COLLOQUE SUR LA
DÉMOCRATIE, LES DÉPUTÉS
ET LES MÉDIAS**

26 ET 27 OCTOBRE 2011

.....
HÔTEL DU PARLEMENT
QUÉBEC

ACTES



Table des matières

Mot du président	3
Ouverture du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias.....	5
Conférence de M. Jacques Attali.....	9
Atelier n°1 :	
Information vs opinion : où se trouve l'équilibre ?	31
Conférenciers : M. Jean Charron, M. Alex S. Jones et M. Jean-Paul L'Allier	
Modératrice : M ^{me} Josée Thibeault	
Atelier n°2 :	
Le contrôle de l'information : comment éviter la dérive ?	65
Conférenciers : M ^{me} Anne-Marie Gingras, M. Gilbert Lavoie et M ^{me} Suzanne Legault	
Modérateur : M. Robert Plouffe	
Table ronde :	
De journaliste à député	103
Participants : M. Gérard Deltell, M. Bernard Drainville et M ^{me} Christine St-Pierre	
Modératrice : M ^{me} Anne-Marie Dussault	
Atelier n°3 :	
Comment faire en sorte que l'utilisation des nouvelles technologies profite vraiment à la démocratie ?	143
Conférenciers : M. Bruno Guglielminetti, M ^{me} Josée Legault et M ^{me} Tamara A. Small	
Modérateur : M. Antoine Robitaille	
Clôture du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias	
Conférence de M. Vicente Fox	187



Mot du président



C'est avec enthousiasme que je vous présente les *Actes du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias*, qui s'est déroulé les 26 et 27 octobre 2011 à l'hôtel du Parlement de Québec. L'essor des nouvelles technologies, l'émergence des réseaux sociaux, l'amplification de la convergence médiatique et le manque de temps pour traiter l'actualité ne sont que quelques-uns des thèmes abordés durant ce colloque.

À l'occasion du 125^e anniversaire de l'hôtel du Parlement et du 140^e anniversaire de la Tribune de la presse, l'Assemblée nationale a réuni une dizaine de spécialistes en provenance du Canada et de l'étranger et a rassemblé plus de 400 participants. Étudiants, professionnels, parlementaires et citoyens ont débattu de trois grandes thématiques durant les ateliers :

l'équilibre entre l'information et l'opinion, le contrôle de l'information et l'utilisation des nouvelles technologies au bénéfice de la démocratie.

L'écrivain et professeur Jacques Attali, qui a été conseiller spécial auprès du président François Mitterrand, et l'ex-président du Mexique, Vicente Fox, ont respectivement prononcé les conférences d'ouverture et de clôture du colloque. Une table ronde a aussi réuni trois anciens journalistes devenus députés, qui ont partagé leur expérience et soulevé quelques-uns des problèmes liés aux contextes médiatique et politique actuels.

Le Colloque sur la démocratie, les députés et les médias nous a permis d'échanger sur ces enjeux et de réfléchir à des pistes d'amélioration. Nous souhaitons assurément que ces changements qui caractérisent nos pratiques médiatiques et politiques se fassent au profit de notre démocratie. J'espère que la publication de ces actes vous donnera l'occasion de poursuivre la réflexion et je vous en souhaite une bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials 'J.C.' followed by a horizontal line.

Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale



Ouverture du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias

Le mercredi 26 octobre 2011

M. Fortin (Frédéric), directeur général des affaires institutionnelles, du protocole et de l'accueil de l'Assemblée nationale : Mesdames et Messieurs, bonsoir et bienvenue à la conférence d'ouverture du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias. J'invite le président de l'Assemblée nationale du Québec et président du comité organisateur du colloque, M. Jacques Chagnon, à prendre la parole. Monsieur le président.

M. Chagnon (Jacques) : Alors, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames, Messieurs les députés, membres du Parlement, Madame la Vice-Présidente, Monsieur Attali, Monsieur Charbonneau, un de nos anciens présidents que je remercie de son passage à Québec. Il a profité du fait que nous soyons ici pour nous amener une émission que connaissent bien les Québécois, *Le club des Ex*, qui a eu lieu en direct du Parlementaire ce midi.



Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, lors de l'ouverture du colloque.

Photo : Collection Assemblée nationale (François Nadeau)

Donc, j'ai aujourd'hui le plaisir de vous accueillir à l'Assemblée nationale. C'est une double fête, une double fête puisque nous fêtons le 125^e anniversaire de notre Assemblée, c'est-à-dire de la bâtisse de l'Assemblée. L'an prochain, nous fêterons le 220^e anniversaire du parlementarisme au Québec. Depuis 1792, donc, nous avons des institutions parlementaires, et ce parlement est construit depuis maintenant 125 ans. Mais nous fêtons aussi, je le disais, une double fête, parce que nous fêtons aussi le 140^e anniversaire de la Tribune de la presse, et plusieurs des représentants de la Tribune sont avec nous ce soir. Nous en avons fêté ce matin, d'anciens journalistes qui étaient à la Tribune depuis le début de la période de la Révolution tranquille, puis parfois, même, avant la période de la Révolution tranquille, et qui ont eu la grande gentillesse de participer à cette période de retrouvailles que nous avons eue ce matin.

Dans le contexte où les pratiques politiques et médiatiques subissent de profonds changements, les questions et les défis sont nombreux, en particulier en ce qui concerne les répercussions de ces transformations sur la qualité de l'information, et cette dernière sur la démocratie. L'Assemblée nationale est naturellement interpellée par ces enjeux et il est nécessaire que nous prenions tout le temps pour nous arrêter, réfléchir et enfin en discuter. Il y a maintenant quelque temps, je dirais un an et demi, deux ans, où le député de Charlesbourg, Michel Pigeon, soumettait l'idée à mon prédécesseur Yvon Vallières de réfléchir sur ce thème. Yvon Vallières m'a passé un peu le dossier. Il m'a confié en fait l'organisation de cette idée.

Alors, avec les membres du comité organisateur, nous avons réfléchi à quelle forme pourrait prendre cet événement avec les thèmes, puis en même temps quels sont les thèmes qui pourraient y être abordés. Je voudrais ici remercier en particulier M. Florian Sauvageau, professeur émérite à l'Université Laval et président du Centre d'études sur les médias ; Frédérick Bastien, que j'ai vu un peu plus tôt, qui est professeur adjoint au Département d'information et de communication de l'Université Laval ; Rhéal Séguin, qui, à ce moment-là — parce qu'on savait qu'on préparait le 140^e anniversaire de la Tribune — Rhéal Séguin était président de la Tribune de la presse à ce moment-là, il a été un accompagnateur fidèle de toutes nos réunions de l'organisation ; François Gélinau, titulaire de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires encore de l'Université Laval ; André Harvey et Jacques Brassard, qui sont des anciens parlementaires et qui ont participé à nos travaux. Je les salue, puisque je vois Jacques qui est ici, avec nous, j'ai vu aussi André. Voilà, André est ici. Yves-François Blanchet, député de Drummond, qui a été actif avec nous durant toute la période d'organisation ; et Michel Pigeon évidemment, qui a été avec nous, n'a pas manqué une réunion ; et enfin Siegfried Peters et Christina Turcot, qui nous ont aidés à nous assurer que nous n'oublions pas trop grand-chose d'une réunion à l'autre. Je les remercie donc pour ce travail accompli et l'élaboration d'un programme original, captivant, riche et diversifié qui rassemble des intervenants branchés sur le sujet. Après deux ans de réflexion et d'organisation, nous concrétisons aujourd'hui, ensemble, ce rendez-vous.

Le colloque a donc pour objet de stimuler la réflexion et d'explorer les liens existant entre la démocratie, les députés et les médias et de proposer des moyens d'améliorer ces interrelations au bénéfice de la démocratie. Et ce qui me plaît beaucoup, c'est que je constate, dans cette assemblée, qu'il y a beaucoup de jeunes qui semblent s'y intéresser, et c'est quand même une bien bonne nouvelle pour non seulement le monde politique, mais pour l'ensemble de notre société.

Table ronde, conférences et ateliers figurent au programme et nous souhaitons qu'ils favoriseront les échanges entre spécialistes, praticiens et citoyens.

Enfin, permettez-moi de terminer en vous rappelant que ce colloque est organisé en collaboration avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, la Tribune de la presse du Parlement et le Centre d'études sur les médias de l'Université Laval. Je vous informe ainsi que tous les ateliers, conférences, tables rondes seront webdiffusés en direct sur le site de l'Assemblée nationale, à l'adresse assnat.qc.ca.

Je vous informe aussi que tous les animateurs de tous les ateliers ont été choisis à même la banque de reporters et de membres de la Tribune de la presse qui ont bien voulu jouer ce rôle avec nous pour fêter, entre autres, et participer à ce 140^e anniversaire.

J'espère évidemment que les échanges seront nombreux et fructueux durant ces deux journées, et que vous apprécierez les différentes activités du colloque. Et pour ouvrir ce colloque, bien, nous avons l'immense chance d'avoir une personnalité tout à fait extraordinaire, M. Jacques Attali, que j'ai appris à rencontrer à quelques reprises, mais dont j'ai lu la moitié des essais, seulement la moitié — je m'engage à prendre l'autre moitié, à lire l'autre moitié, mais c'est déjà un bon parcours d'avoir lu la moitié de ses essais — à un dictionnaire, à au moins deux ou trois biographies : Gandhi, Marx, puis Mitterrand. Pascal, je ne l'ai pas lu encore, mais ça viendra.

Et, en même temps, c'est un homme... Vous savez que c'est un homme qui ressemble à ce qu'on imaginait être ces intellectuels de la période de la Renaissance, des gens qui avaient une connaissance, une érudition presque universelle, qui touchait à peu près tous les domaines. M. Attali a aussi écrit un dictionnaire sur la relation entre les hommes et les femmes, l'histoire de la relation entre les hommes et les femmes, donc touche à peu près tous les sujets, économiques, historiques, et absolument un esprit extraordinaire, qui a eu la grande gentillesse, qui nous fait le grand honneur de venir ouvrir notre colloque, et je l'en remercie beaucoup.

Alors, encore une fois, bienvenue à l'Assemblée nationale, et je vous souhaite à tous un excellent colloque.

M. Fortin (Frédéric) : Alors, je vous remercie, Monsieur le Président. Professeur, écrivain, conseiller d'État honoraire, conseiller spécial auprès du président de la République, François Mitterrand, de 1981 à 1991, fondateur et premier président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, notre conférencier d'ouverture est maintenant président de A&A, Attali et associés, société internationale de conseils spécialisée dans les nouvelles technologies, basée à Paris.

Il est aussi président de PlaNet Finance, une organisation de solidarité internationale spécialisée dans le développement de la microfinance, qui prodigue conseils et financement dans plus de 80 pays.

Docteur d'État en sciences économiques, il est notamment diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale de l'Administration. Il a enseigné l'économie théorique à l'École polytechnique, à l'École des Ponts et Chaussées et à l'Université Paris-Dauphine. Docteur *honoris causa* de plusieurs universités étrangères, il est membre de l'Académie universelle des Cultures.

Il a présidé, de 2007 à 2010, la Commission pour la libération de la croissance française, mandatée par le président Sarkozy pour établir des recommandations et des propositions afin de relancer la croissance économique de la France.

Éditorialiste à *L'Express*, il est aussi l'auteur de plus de 50 livres, dont M. Chagnon nous a parlé, quelques-uns d'entre eux du moins, dont des essais, romans, biographies, pièces de théâtre et contes pour enfants, traduits dans de nombreuses langues.

Mesdames et Messieurs, je vous prie d'accueillir le conférencier d'ouverture du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias, M. Jacques Attali.

Conférence d'ouverture

Le mercredi 26 octobre 2011

Conférencier : M. Jacques Attali

Professeur, écrivain, conseiller d'État honoraire, conseiller spécial auprès du président de la République, François Mitterrand, de 1981 à 1991, fondateur et premier président de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement à Londres, il est maintenant président de A&A, société internationale de conseils spécialisée dans les nouvelles technologies, basée à Paris. Il est aussi président de PlaNet Finance, organisation de solidarité internationale spécialisée dans le développement de la microfinance, qui prodigue conseils et financements dans plus de 80 pays. Docteur *honoris causa* de plusieurs universités étrangères et membre de l'Académie Universelle des Cultures, Jacques Attali a présidé, de 2007 à 2010, la Commission pour la libération de la croissance française, mandatée par le président Sarkozy pour établir des recommandations et des propositions afin de relancer la croissance économique de la France. Éditorialiste à *L'Express*, il est aussi l'auteur de plus de 50 livres (essais, romans, biographies, pièces de théâtre et contes pour enfants).



M. Jacques Attali. Photo : Collection Assemblée nationale (François Nadeau)

M. Attali (Jacques) : Je vous remercie. C'est un grand plaisir d'être avec vous, un grand honneur aussi d'être là, et je suis très touché par les mots du président Chagnon et je suis très heureux de retrouver ici des amis et des gens pour qui j'ai beaucoup de respect et d'admiration et d'être dans cet endroit dont vous avez dit, Monsieur le Président, qu'il était historiquement si rattaché à l'histoire de la démocratie. En 1792, en France, nous étions encore dans les balbutiements de ce qu'allaient devenir des dictatures. Alors, on a fait une démocratie bien plus tard. Et ce que le Québec incarne dans ses relations avec la démocratie, avec la liberté est un exemple pour le monde entier. Et donc, quand j'ai été invité à venir vous parler, c'est avec un grand plaisir que j'ai accepté de le faire, d'autant plus que, pour moi, je n'accepte de parler que sur des sujets sur lesquels je ne connais rien parce que c'est une occasion de réfléchir et de créer des conditions d'avoir un peu d'idées sur des sujets neufs.

C'est vrai que la démocratie et les médias sont des sujets extraordinairement interdépendants. La démocratie avance à peu près au rythme où les médias avancent. Et la liberté de la presse est un signe de la démocratie comme la démocratie est la condition même de la liberté de la presse, même s'il ne faut pas idéaliser l'une et l'autre. On a vu des sociétés démocratiques libres, où la presse était entièrement libre, mettre au pouvoir démocratiquement un monstre qui s'est appuyé sur la presse. C'était le cas de l'Allemagne de 1933 qui, parfaitement démocratiquement, avec l'appui de la presse libre, a mis au pouvoir un monstre.

Mais enfin, toutes ces premières réflexions étant dites, il faut d'abord aussi rappeler que la liberté de la presse a toujours été un bon critère pour juger de la réalité de la démocratie. La démocratie suppose le respect des journalistes, leur protection face aux attaques de la police et des pouvoirs, la garantie de la protection de leurs sources, et donc de leur vie privée, et de l'absence de contrôle excessif sur leur propre travail. Ce n'est pas toujours le cas dans le monde entier, comme chacun sait. Les journalistes, quand ils sont autorisés, ils sont soumis à des pressions considérables, et, dans beaucoup de pays, les dictatures s'abattent sur eux et les mettent en prison aussi souvent et plus souvent qu'à leur tour. Et puis aussi, très souvent, dans les pays qui sont plus libres, où en tout cas ce genre de pratiques ne se fait pas, de grands groupes financiers détiennent l'essentiel des médias et les font travailler en fonction de leurs intérêts, ce qui fait qu'on en arrive parfois à, soit une censure, soit une autocensure, soit des formes d'intimidation qui se renforcent très souvent.

Je voudrais juste, pour commencer, rappeler, avant d'en venir à tout autre sujet qui va m'occuper pour l'essentiel de mes réflexions, un classement, un des rares classements qui existe et qui ne vaut que par son existence et parce qu'il fait réfléchir, sur l'indépendance de la presse et les pays qui respectent le mieux l'indépendance de la presse. C'est un classement qui est fait par un jury d'une organisation qui s'appelle Reporters sans frontières qui fait ce classement depuis de longues années. Et c'est intéressant de voir quel est ce classement. Sur 118 pays notés, les sept premiers sont toujours les mêmes depuis 10 an : c'est la Finlande, l'Islande, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et l'Autriche — excusez-moi, ce sont tous des pays européens. Le Canada n'est que 19^e en raison, selon les auteurs de cette étude, des difficultés de protéger les sources, malgré un arrêt récent de la Cour suprême du Canada qui va dans le bon sens.

Curieusement, on trouve juste après des pays qu'on ne s'attend pas à trouver et qui sont en effet aussi en train d'avancer vers la démocratie : la Namibie, le Cap-Vert, le Ghana, le Mali, l'Afrique du Sud. Rassurez-vous, la France n'est que 44^e à ce classement pour des raisons très nombreuses, et les États-Unis ne sont que 99^e en raison, en particulier, des atteintes à la garantie des secrets des sources. Ensuite, on trouve au 122^e rang, l'Inde ; la Russie au 140^e ; la Chine au 171^e sur 178.

Un peu partout, il faut se rappeler, nous allons parler de sujets qui concernent surtout les pays riches et les pays développés, mais il faudrait rappeler qu'un peu partout des journalistes sont massacrés. Aux Philippines, récemment, un gouverneur a fait massacrer 30 journalistes. En Indonésie, deux journalistes viennent de l'être. En Birmanie, en Afghanistan, c'est sans cesse le cas. Et, en Amérique latine, tous les pays progressent vers la liberté de la presse, sauf, semble-t-il, le Honduras, la Colombie, le Venezuela et même le Mexique.

Et puis, on l'a bien vu, la censure n'empêche pas certains pays d'avancer, en particulier grâce à la presse et, en particulier, grâce aux nouvelles technologies dont je vais longuement parler maintenant. C'est ce qui s'est passé de façon exemplaire dans le Printemps arabe — dont on peut espérer qu'il ne va pas être suivi d'un hiver arabe d'ailleurs — avec la chaîne Al-Jazira qui a assuré, avec You Tube, la liberté de circulation des informations que les médias nationaux censuraient. Et le rôle conjugué de You Tube, d'Al-Jazira et d'Internet a été un facteur très important.

J'ai regardé le programme de votre colloque, qui va être passionnant. Je sais que, de tout cela, vous allez parler très longuement. Aussi, je voudrais vous parler d'une façon assez approfondie d'un sujet plus vaste, plus théorique, qui essaie d'impliquer le sujet de la réflexion de la relation entre les médias et la démocratie dans un ensemble théorique plus complet.

En effet, il me semble qu'il est impossible de parler des relations entre la démocratie et les médias sans parler d'un troisième acteur tout à fait déterminant, qui forme avec les deux premiers un ensemble intrinsèquement lié, qui est le marché, l'économie en tant que telle. Marché, démocratie et médias, c'est un ensemble extrêmement cohérent qui avance... ou qui, en quelque sorte, joue notre histoire de façon de plus en plus profonde, à la fois parce que l'économie de marché est maintenant partout dans le monde. Il n'y a pratiquement plus de pays qui obéissent à autre chose que l'économie de marché. La démocratie est sous des formes, je viens de le dire, extrêmement balbutiantes, incertaines, hésitantes même dans les pays qui se disent les premiers. Vous voyez bien que je n'ai pas non plus cité la Grande-Bretagne dans les tout premiers, même si elle est un des berceaux de la démocratie. Mais, malgré tout, le monde entier évolue dans cette direction. Et les médias sont aussi une dynamique planétaire. Ce trio, marché, démocratie et médias, forme un ensemble. Et, si on est optimiste, on peut aussi constater que ces trois dimensions de la vie publique, de la vie sociale avancent en s'entraînant réciproquement. Et il y a une sorte de renforcement mutuel.

Le marché a besoin de la démocratie, parce que la démocratie, c'est la liberté de réfléchir, la liberté d'entreprendre, qui est une condition même de fonctionnement du marché. La démocratie elle-même a besoin du marché, parce que, s'il y a une économie planifiée, la démocratie peut immédiatement la mettre à bas en décidant de privatiser l'économie, ce qu'on a vu d'ailleurs dans

la société soviétique dans la période de la *perestroïka*. Et l'un et l'autre, marché et démocratie, sont évidemment en situation de renforcer et d'être renforcés par les médias. Les médias sont un acteur essentiel de la démocratie. C'est aussi un acteur essentiel de l'économie de marché, dans la mesure où ils lui fournissent des informations, et le marché est la condition même de vie des médias, qui sont des entreprises comme les autres et qui s'entretiennent de l'existence d'une économie prospère qui permet aux médias de fonctionner.

Donc, il y a en quelque sorte un ensemble : quand le marché va bien, la démocratie va bien et les médias vont bien, et l'ensemble inverse semble vrai. Si ceci était vrai, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes et nous serions dans un monde de progrès général. Ce qui fait d'ailleurs qu'on a pu écrire que nous allons vers une sorte de fin de l'histoire parce que non pas l'histoire s'arrête, mais parce qu'on sait où va l'histoire : l'histoire va vers une généralisation de l'économie de marché, une généralisation de la démocratie et, point de rassemblement de l'une et l'autre, une généralisation de la liberté de la presse et du fonctionnement des médias comme des acteurs de la relation entre la démocratie et le marché.

En réalité, il faut aller plus loin pour comprendre comment cet ensemble a une fonction extraordinairement profonde, philosophique dans nos sociétés et comment ils sont à la fois clairement liés vers le progrès, mais en même temps extraordinairement suicidaires dans leurs dimensions diverses. D'abord parce que ces trois acteurs fondateurs fondamentaux de nos sociétés sont en fait l'expression d'une valeur particulière. Au fond, quand on regarde l'histoire de l'humanité, l'humanité avait à son choix la possibilité de se donner comme projet, comme valeur dominante bien des valeurs. Elle a d'ailleurs pendant longtemps choisi l'immortalité comme la réflexion principale. Elle a, par d'autres moments, choisi la solidarité comme valeur principale. Et puis d'autres civilisations ont choisi, ont fini par choisir la liberté individuelle comme la valeur dominante. Et, sans qu'on puisse passer des heures là-dessus parce que ce n'est pas le sujet, c'est cette vertu-là, c'est cette valeur-là qui s'est imposée comme la valeur que toutes les sociétés recherchent. Nous voulons être libres individuellement.

Alors, on appelle ça liberté individuelle, on appelle ça droits de l'homme, on appelle ça comme on veut, cette liberté individuelle, c'est le fait que, chacun d'entre nous veut avoir le droit de vivre pleinement sa vie indépendamment de l'environnement qui le concerne. La seule contrainte qu'il peut se mettre, dans un certain nombre de civilisations, c'est de dire que sa liberté est limitée par la liberté des autres, mais on reste quand même dans le paradigme de la liberté individuelle.

Et, au fond, cette liberté individuelle est assez illusoire, parce que nous ne sommes pas libres d'être nés ailleurs que là où nous sommes nés, nous ne sommes pas libres d'être nés à un autre moment que là où nous sommes nés, nous ne sommes pas libres de vivre éternellement. Non, notre vie est libre à l'intérieur d'une prison qui est la prison de la rareté : la rareté du temps et la rareté des choses. Et au fond, toutes nos sociétés tentent de faire croire à l'illusion de la liberté dans un contexte de rareté. Comment faire croire à la liberté quand tout est rare ? On le fait en organisant cette liberté dans la rareté. Le marché est là pour ça, pour les biens privés. Il organise la liberté de choix sous contrainte des biens dont on peut disposer, des ressources qui nous permettent d'acheter

ce dont on peut avoir envie, mais la liberté est contrainte par les ressources dont on dispose. La démocratie organise la liberté dans le contexte de la rareté des biens publics. On peut acheter tel ou tel bien public, le vouloir. Le bien public, ça peut être l'indépendance, ça peut être l'identité nationale, ça peut être plus d'écoles, plus d'hôpitaux et ce qu'on voudra. C'est la liberté à l'intérieur de la rareté, la rareté étant évidemment celle des ressources des biens publics. Et les médias organisent cette liberté dans le contexte de la rareté, la rareté des informations disponibles, la rareté des connaissances, la rareté des compétences, la rareté de ce qu'on peut savoir sur le monde et sur le reste.

Donc, c'est une dynamique fondamentale de nos sociétés vers la liberté individuelle assez vertigineuse, puisque ce sont des sociétés, vous allez le voir, qui foncent vers l'individualisme, le chacun pour soi, l'identité de soi en tant que telle. Et on pourrait même regarder toute l'histoire de nos sociétés avec ce regard-là et constater qu'un grand nombre de choix ont été faits parce que c'est la valeur dominante. Un grand nombre de choix en matière technologique, en matière d'organisation politique, en matière d'organisation artistique, de valeurs esthétiques, de valeurs morales, de rapports entre les hommes et les femmes ont été faits autour de cette priorité donnée à la liberté individuelle. C'est à cause de cela qu'est apparue progressivement toute une série de technologies individualistes dans les transports, dans l'organisation de la vie familiale, dans l'organisation de la communication. Tout cela se fait en fonction d'une obsession de créer les conditions de la liberté. On remplace des choses collectives par des choses individuelles, on remplace le conteur par la radio, on remplace la diligence par l'automobile. Progressivement, tous les biens deviennent des biens individualistes et chacun s'enferme de plus en plus dans une dimension, d'abord de famille restreinte, puis narcissique et familiale.

Cette dynamique crée inévitablement un certain nombre de contradictions, et c'est là-dessus que je voudrais insister parce qu'elles sont au cœur de la réflexion sur les relations entre les médias et la politique. D'abord, parce que, quand on regarde dans ce trio, qui domine entre le marché, la démocratie et les médias ? C'est clairement le marché parce que, par nature, le marché est sans frontières, alors que la démocratie et les médias ont des frontières. Le marché est sans frontières de deux façons : il est sans frontières dans le domaine dans lequel il peut agir, et le marché peut décider qu'il veut agir parce qu'il y a — et c'est tout à fait légitime — des profits à faire, des entreprises à bâtir dans tous les secteurs, y compris les secteurs de souveraineté, l'éducation, la santé, la défense, et il est sans frontières, y compris géographiquement parce que le marchand voyage, il n'est pas contraint par des frontières, tandis que les médias sont contraints par les frontières des langues et des pays dans lesquels ils s'expriment et des cadres dans lesquels ils travaillent, et que la démocratie est contrainte par des frontières géographiques, le territoire sur lequel elle s'exerce, et par des frontières de compétences, elle ne peut travailler que sur des compétences qui sont limitées et que, pour changer les frontières d'une démocratie, il faut soit rassembler des pays ou en conquérir d'autres, soit modifier les frontières entre le privé et le public, ce qui suppose des changements institutionnels tout à fait considérables, beaucoup plus longs que les mutations du marché et également pour les médias, de la même façon, beaucoup plus longs.

Donc, tout naturellement, on a des mouvements qui entraînent une puissance de l'argent qui domine tout dans l'économie, dans le politique et dans les relations avec les médias, ce qui entraîne un certain nombre de conséquences sur les médias et sur la démocratie qui sont assez banales, mais qu'il faut répéter. D'abord, pourquoi la démocratie intéresse-t-elle de moins en moins dans un certain nombre de pays ? D'abord, parce qu'il y a cette logique de l'individu qui se referme sur soi-même et qui ne s'intéresse plus aux choses collectives. Ensuite, parce que la démocratie perd de plus en plus de son influence. Le pouvoir politique a de moins en moins d'influence sur la vie des gens parce que la « globalisation » lui fait perdre de l'influence, parce que l'État est de moins en moins influent sur la réalité de la vie concrète des gens. Alors, à quoi sert d'avoir une démocratie s'il n'y a plus de secteur public ? À quoi sert d'avoir un État, à quoi sert d'avoir un Parlement si le service public, le secteur dans lequel agit l'État, est de plus en plus restreint et, en particulier, affaibli par la « globalisation » ?

Et de même, plus concrètement, plus logiquement, plus localement, en matière de médias, les médias sont très dépendants de leurs actionnaires, et les actionnaires de presse sont des êtres bizarres des médias, en général parce que ce sont des gens qui ne recherchent pas... ne peuvent pas rechercher des rentabilités aussi élevées que celles de la finance. Jamais un journal ne rapportera, ou une télévision, autant que la finance. Donc, ce sont, soit des mécènes, ce qui est rare, soit des gens qui ont un « agenda » caché qui n'est pas forcément celui de la liberté de la presse en tant que telle. Et on assiste tout naturellement, pour maintenir une réalité de ces médias dans cette économie de marché, à une très forte concentration qu'on constate de façon tout à fait particulière et extrême en matière d'agences de presse. Il n'y a, aujourd'hui, plus que trois agences de presse de taille mondiale. La chance veut qu'une des trois soit francophone, et c'est tout à fait important. Mais il n'y a pratiquement plus d'agences de presse de taille mondiale en dehors de ces trois-là. Et la concentration des médias dans les mains de quelques pouvoirs financiers est considérable.

La deuxième conséquence, c'est que, pour se faire entendre dans ce monde-là, les médias doivent réduire au maximum leurs coûts, réduire les journalistes qu'ils emploient et ne plus travailler qu'avec des stagiaires ou des journalistes mal payés et avec des commentateurs qui font l'opinion. Et donc, pour se faire entendre, on a de plus en plus des médias qui sont divisés entre des médias de spectacle, de distraction pure, de scandales ou des médias qui sont polarisés sur des opinions politiques extrêmes de façon à garder, comme une entreprise sur un marché, une part de marché rassurante et rassurée sur leur créneau. Donc, on a de plus en plus une fragmentation qui renvoie à cette individualisation dont je parlais, qui fait que les médias entrent dans cette logique de la fragmentation et s'inscrivent de plus en plus sur des créneaux de plus en plus étroits, je dirais presque d'une façon de plus en plus autiste.

La deuxième chose très profonde qu'il faut comprendre, me semble-t-il, très, très loin en apparence de notre sujet, c'est que j'ai dit tout à l'heure que le thème dominant, la valeur dominante, c'était la valeur de la liberté individuelle. Mais, si on réfléchit bien à ce que signifie la

liberté individuelle dans ce qu'elle implique à la fois en politique, en économie, en philosophie et dans le comportement des médias, quand je dis que je suis libre, sous les contraintes de rareté, ça veut dire que j'ai le droit de changer d'avis. J'ai le droit de changer d'avis comme consommateur, je peux acheter un autre journal. J'ai le droit de changer d'avis comme producteur, je peux cesser de produire. J'ai le droit de changer d'avis comme journaliste, je peux aller travailler dans un autre journal. J'ai le droit de changer d'avis de toutes les façons possibles. J'ai le droit de changer d'avis dans le lieu où j'habite, le pays où j'habite, mon partenaire sentimental, toutes sortes d'expressions... L'apologie de la liberté, c'est l'apologie du droit de changer d'avis qui n'est d'ailleurs pas un droit à la réversibilité parce que changer d'avis — les hommes politiques le savent bien — c'est rarement revenir à l'autre, à l'ancien, c'est en général aller vers un nouveau. Donc, le droit de changer d'avis s'accompagne d'une tyrannie du nouveau, le désir de neuf en permanence qu'on voit bien dans les médias, enfin, de façon particulière.

Mais, si cette apologie permanente du droit de changer d'avis s'installe, ça veut dire que tout est précaire puisque que je peux changer d'avis. Et donc faire l'apologie de la liberté individuelle, c'est faire l'apologie de la réversibilité, c'est faire l'apologie du nouveau et c'est faire aussi l'apologie de la précarité. Tout est précaire. D'ailleurs, tout est précaire dans l'extrême : le contrat de travail est de plus en plus précaire, le contrat social est de plus en plus précaire, le contrat sentimental est de plus en plus précaire, le contrat avec les générations précédentes est de plus en plus précaire, le contrat avec les générations suivantes est de plus en plus précaire. On ne s'occupe que de soi.

Et, si je dis que le contrat est précaire, ça veut dire qu'en réalité l'apologie de la liberté individuelle, c'est l'apologie de la déloyauté. J'ai le devoir d'être déloyal, sauf à l'égard de moi-même. Souvent, je me suis dit que, d'ailleurs, la raison pour laquelle on avait inventé la psychanalyse, c'est pour savoir ce que veut dire être loyal à l'égard de soi-même, ce qui veut dire que nous sommes dans une société qui de plus en plus nie la fidélité à autre chose qu'à l'instant : moi, maintenant, tout de suite, rien d'autre, dans une déloyauté générale. Ce n'est donc pas étonnant que nous sommes dans une dictature permanente de l'instant qu'on retrouve, pour les hommes politiques, dans les sondages ; pour les entreprises, dans le cours de Bourses instantanées ; et pour les médias, dans l'audience, le tirage du lendemain ou de la veille, et l'audience d'une émission la veille, à la radio ou à la télévision. C'est l'instant qui décide de tout. Plus rien ne s'exprime dans le long terme. Nos sociétés soi-disant démocratiques, soi-disant installées dans une durée de valeurs stables de sociétés qui ont des principes de marché et de démocratie durables sont en fait des sociétés qui sont en train de créer leur propre mort par l'institutionnalisation de la précarité et de la déloyauté générale dont les médias ne sont qu'une forme d'expression parmi d'autres.

Qu'est-ce qui vient dans cet univers, et en particulier dans les médias ? On est en train de voir venir une évolution nouvelle qui, toujours, s'inscrit dans l'émergence de technologies qui vont constituer une forme nouvelle d'avancée dans cette évolution. Et curieusement, en apparence, les technologies qui sont en train d'apparaître semblent en contradiction avec cette liberté individuelle. Ce sont les technologies du réseau. Nous entrons dans le domaine, dans l'ère des réseaux. Ce n'est pas étonnant. Ce n'est pas étonnant parce que le marché qui domine tout, comme je viens de le dire,

est un réseau. Ce n'est qu'un réseau de mise en relation des uns avec les autres. Ceux qui achètent, ceux qui vendent, ceux qui produisent se mettent en relation les uns avec les autres. Le marché est un réseau et le marché sait que ce qui est le plus important, ce n'est pas ce qu'on vend, c'est le fait de pouvoir mettre en relation quelqu'un avec quelqu'un d'autre et que le profit ne se fait pas sur la valeur de ce qu'on vend, mais sur la rente de situation qu'on a quand on vend quelque chose que quelqu'un veut, à un moment précis, et qu'il ne peut pas avoir autrement que par vous.

C'est d'autant plus important que nous basculons, dans cet univers, dans un univers où l'apparence est à la rupture de la rareté. J'ai dit tout à l'heure que nous sommes dans un monde de rareté, mais en réalité il semblerait que nous soyons en train de sortir de la rareté, puisque les biens matériels sont rares, puisqu'ils sont faits de matière, mais les biens immatériels ne sont pas rares, puisqu'ils sont faits d'informations. Si j'ai cette feuille de papier et que je vous la donne, je ne l'ai plus, elle est rare. Si j'ai une idée et que je vous la donne, je l'ai encore. Elle n'est donc pas rare. Et mieux encore, si j'ai un moyen de communiquer, je parle une langue, si je suis le seul à la parler, elle ne me sert à rien. J'ai intérêt à ce que le maximum de gens la parlent. Donc, non seulement les biens de l'information ne sont pas rares, mais ils prennent d'autant plus de valeur qu'ils sont partagés par un maximum de gens. Le réseau en tant que tel, dans un univers d'une société d'information, est dans une situation radicalement inverse en apparence de la logique du marché, et on pourrait dire alors que nous sommes en train de sortir de la rareté et que, donc, l'économie de marché va s'effondrer, puisqu'elle est fondée sur la rareté et que la rareté n'existe plus. On le voit d'ailleurs de façon extrêmement concrète dans l'économie des médias où, en apparence, est apparu, avec Internet, quelque chose qui serait radicalement nouveau qui est la gratuité de l'information et qui remet en cause les modèles de la presse papier qui se vend parce que c'est un morceau de matière rare et qui donc a de la valeur en tant que telle, alors qu'Internet serait un modèle radicalement nouveau.

En réalité, d'abord, ces modèles ne sont pas radicalement nouveaux. Le modèle qui consiste à avoir de l'information gratuite est aussi vieux que la radio. Si vous y réfléchissez, la gratuité de l'information commence avec la radio, et la radio a inventé deux modèles pour être rentable : la redevance, l'État qui paie une contribution, et la publicité.

Sur Internet, nous sommes en train de vivre la même chose avec une tentative très intéressante de recréer artificiellement de la rareté pour remettre dans l'économie classique de marché les médias, qui est la tentative de fermer l'univers d'Internet, dont le modèle réussi est celui d'Apple qui marche, dont certains modèles commencent à surgir dans le domaine de la presse, c'est le cas du *Wall Street Journal* et de quelques journaux. Pour ma part, je pense que ça ne marchera pas. Je pense que la gratuité va être plus forte que les tentatives de censure et de fermeture et que les modèles de valorisation de la presse en ligne par l'achat sur Internet au numéro ne marcheront pas ; seuls marcheront des modèles qui assureront, soit un abonnement extrêmement large et souple, soit une gratuité, une rémunération, d'autres façons sur lesquelles je reviendrai. Parce qu'en fait, le marché a très bien compris que l'argent, le développement reste dans ce qui est rare et que ce qui est rare ne peut pas être l'information, c'est forcément des biens physiques et, les biens physiques,



M. Jacques Attali lors de la conférence d'ouverture. Photo : Collection Assemblée nationale (François Nadeau)

c'est les réseaux eux-mêmes. Et nous sommes en train d'assister aujourd'hui à un extraordinaire basculement où la source de développement de l'économie de marché va être dans le développement des réseaux.

On le voit de façon très, très balbutiante avec ce qui a commencé avec la musique. Moi, j'ai toujours pensé que la musique était annonciatrice. Quand vous voulez savoir comment une société évolue, regardez comment est sa musique, et la musique annonce toujours beaucoup de choses. Le « peer-to-peer » en musique est quelque chose qui est absolument révolutionnaire, fondamental et va avoir beaucoup de conséquences — je vais y revenir dans une seconde — sur les médias et sur la démocratie. C'est le fait de relier deux personnes et leur permettre de mettre en commun ce qu'elles ont pour le partager en fonction de leurs besoins. Le « peer-to-peer » en musique, qu'on tente sans beaucoup de succès d'éteindre en installant quelques contraintes, en fait est en train de se généraliser. Facebook, c'est du « peer-to-peer », et Facebook est maintenant hors de contrôle — pour ceux qui voudraient pouvoir l'éteindre. LinkedIn, qui est une sorte de Facebook beaucoup plus adapté aux besoins de l'économie, est aussi un pur réseau.

Plus généralement, de façon plus vaste, toutes les technologies du « cloud computing » aujourd'hui, qui vont avoir un impact absolument gigantesque sur la démocratie et sur les médias — j'en dirai un mot dans une seconde — sont aussi des technologies de réseau et qui sont en tant

que telles des sources de profit, en tant que telles des sources de développement de l'économie de marché. Elles sont essentiellement fondées sur l'idée qu'il faut démultiplier les moyens de chacun d'être en relation avec les autres en faisant le pari implicite et parfois explicite que la croissance viendra du réseau, la croissance viendra du fait de mettre les gens ensemble.

Ce qui renvoie à une chose assez simple, c'est que, même si c'est par moi, moi tout seul, que je veux développer, moi tout seul ça n'est rien si je ne suis pas en relation avec les autres, non pas dans une relation de solidarité d'aucune façon, mais dans une relation de création commune où chacun tire son épingle du jeu. Un peu comme il m'arrive souvent de dire que le seul endroit important dans une entreprise, je ne dirai pas au Parlement, c'est la machine à café parce qu'à la machine à café vous vous rencontrez, vous pouvez avoir des idées, vous bavardez, vous rencontrez des gens qui *a priori* n'étaient pas prévus d'être sur votre parcours, et quelque chose de neuf apparaît. C'est ça, le réseau, c'est vous mettre en relation avec des gens improbables et créer les conditions de se redévelopper.

Alors évidemment, tout ça, l'émergence du réseau a des conséquences absolument ravageuses sur la démocratie et sur les médias. Avec ces technologies, on n'a plus besoin de députés, puisqu'on peut décider tout seul pour soi-même, on peut voter en permanence sur tous les sujets, sans cesse remettre en cause les questions, tant sur les biens privés que pour les biens publics, et le faire à l'échelle internationale. Et, demain, après-demain, les représentants peuvent avoir perdu leur raison d'être qui date, comme on l'a dit tout à l'heure, de quelques siècles parce qu'en tant que représentants, dans la mesure où on passe en une économie de réseau, le réseau, c'est exactement le contraire de la pyramide — les représentants, c'est une structure de pyramide — le réseau, c'est la négation de la pyramide, c'est la négation de la représentation.

Plus besoin non plus de médiateurs, ni de prescripteurs, donc plus besoin de journalistes, plus besoin de professeurs, puisque chacun est journaliste, chacun produit son information et la transmet dans le réseau. Chacun, sur son téléphone, peut envoyer une information. Nous sommes tous des reporters potentiels, nous le faisons, et on le fait de plus en plus. Et de plus en plus chacun est en situation d'être à la fois producteur et consommateur. Il produit de l'information, il en consomme, la sienne, celle qu'il reçoit, celle qu'il échange avec les autres, sans avoir besoin de qui que ce soit d'autre qui soit spécialisé pour cela.

C'est d'ailleurs la même chose dans l'éducation, parce que les médias ne sont qu'une sorte d'avant-garde de ce qui va se passer dans le système éducatif, où l'éducation va devenir de la pure consommation et où la consommation pourrait n'être plus qu'une situation d'égal à égal. Il n'y a plus de prescripteur, donc il n'y a plus de hiérarchie, donc il n'y a plus quelqu'un qui sait et quelqu'un qui apprend. Il y a quelqu'un qui consomme et quelqu'un qui est un produit à consommer. Le journaliste est un produit à consommer, le professeur devient un produit à consommer. Et, si on n'est pas content du produit qu'on consomme, soit parce qu'il ne nous informe pas, soit parce qu'il exige de nous des efforts, comme le cas du professeur, bien, on en change. Donc, plus de représentant,

plus de médiateur. Une société du réseau, c'est une société dans laquelle le profit réapparaît dans l'ensemble technologique qui permet de faire des réseaux. On n'est qu'au tout début de cela, mais ce début va à une vitesse considérable.

Troisième conséquence de cela, c'est que tous ces réseaux font surgir aussi d'immenses moyens de surveillance et de contrôle. Toute personne qui croit être libre d'être informée, d'informer, de transmettre, de communiquer, est en même temps en situation de laisser sans cesse des traces d'être surveillée. Et comme, en même temps, nous sommes dans des sociétés qui, de plus en plus, dans la mesure où elles sont des sociétés de la précarité, de l'immédiateté, ne donnent pas de réponses aux problèmes des longs termes, créent donc une situation de manque, d'angoisse, de peur, ce sont des sociétés qui créent une demande d'être réassurées, et la demande de réassurance, elle passe par le désir d'être surveillées. Je veux être surveillé pour être en sécurité ; je veux être surveillé pour savoir quel est mon état de santé ; je veux être surveillé pour être sûr qu'on surveille aussi les autres et pour que les autres ne m'embêtent pas. Et donc, nous entrons dans une société d'autosurveillance volontaire, narcissique, comme réassurance dans un univers de précarité où l'État, d'ailleurs, disparaît en étant remplacé par des structures privées de réassurance.

Et enfin, dernière conséquence, les médias, dans ce cas-là, sont à la fois dans une situation de précarité, de fragmentation générale et de disparition assez profonde, sauf à se focaliser plus encore sur le scandale, sur la vie privée, sur la distraction et sur l'immédiateté. Parce qu'au fond, je le disais tout à l'heure, et je reprends l'exemple de la musique qui est très intéressant, en musique, plus personne ou moins de gens qu'avant ne sont prêts à acheter un CD de musique. On peut l'avoir gratuitement sur Internet. Pourquoi l'acheter ? Par contre, on est toujours prêt à payer assez cher pour aller au concert. Ce qui veut dire qu'en réalité, on constate que la seule chose véritablement rare, c'est le temps qu'on peut passer avec les autres, et donc toute activité qui est vécue en direct conserve une valeur, et donc donne aux médias une dimension qui va rester comme la raison de transmission de spectacles en direct, d'où l'importance extrême de ceux qui jouent sur le sport, d'où l'importance anecdotique, parce que c'est moins intéressant, pardonnez-moi, Monsieur le Président, de la retransmission en direct des débats parlementaires, d'où la retransmission de tout ce qui est un événement qui donne un spectacle, un véritable spectacle qui, à mon avis, va être, avec les scandales et la vie privée, un élément essentiel. Et on l'a vu, lorsqu'on mêle politique, scandale et distraction, on a le grand spectacle majeur qui est vécu en direct à l'échelle de la planète et qui, à mon avis, est une sorte de paroxysme annonciateur de ce qui va rester aux médias dans l'avenir, être des réseaux de spectacles en direct de l'ersatz de la politique, dont on ne sait plus très bien à quoi ils servent, sauf à donner le spectacle d'eux-mêmes.

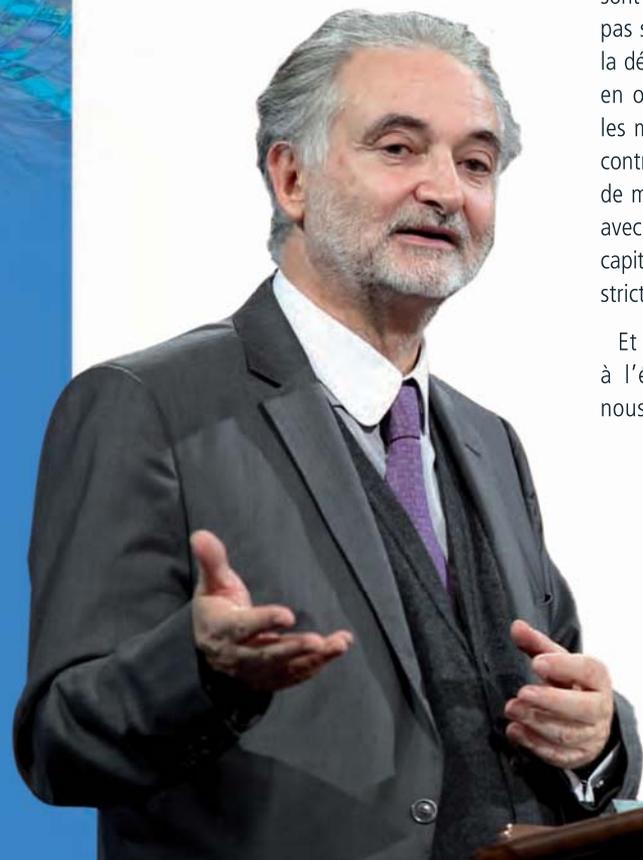
Comment repenser tout cela ? Je pense que ça sera très intéressant que vous débattiez de tout cela dans les deux jours qui viennent. Mais il me semble qu'il y a au moins trois sujets sur lesquels je pourrais, en conclusion, essayer d'apporter des idées constructives.

D'abord, qu'est-ce qui pourrait, dans ce contexte, assurer ou donner une certaine garantie à la démocratie ? D'abord, je pense que les Parlements, puisqu'il s'agit d'eux ici, doivent se saisir à tout prix des nouvelles technologies, très vite. Ils ne doivent pas les laisser aux autres. Ils doivent s'en servir et trouver les moyens de faire en sorte que ces nouvelles technologies soient au service des citoyens, leur permettent de mieux les comprendre, de mieux les connaître, de mieux savoir ce qui se passe dans leurs circonscriptions.

Je suis surpris que tous les parlementaires du monde n'aient pas aujourd'hui leur site Internet, leurs vidéos, la tenue en compte de leurs événements, la façon de répondre à leurs citoyens, leurs blogues, des façons de faire des débats qui soient autre chose qu'une conférence à 20 personnes dans un fond d'arrière-salle qu'on appelle, en France en tout cas, des *meetings*. Ces nouvelles technologies sont fantastiques pour permettre à chaque électeur, à chaque citoyen, à chaque parlementaire de créer les conditions d'un rapport nouveau. Si on ne veut pas que la démocratie soit dépassée, elle doit à tout prix utiliser les technologies nouvelles. Et Dieu sait qu'elles vont venir. On l'a vu, on le voit un peu dans les campagnes électorales, un tout petit peu, mais, évidemment, c'est toujours pareil, on se souvient que les électeurs existent au moment des élections.

Deuxième principe important, qui me paraît devoir être appliqué, c'est les lois sur la concurrence. Je crois qu'il est extrêmement important de créer les conditions de ce que les lois sur la concurrence soient respectées en matière de médias. Il y a des pays où les lois sur la concurrence sont très sérieuses. Il y a des pays où elles ne sont pas sérieuses. Et je pense que, si la politique, si la démocratie veut se défendre, elle doit mettre en oeuvre, définir des lois sur la lutte contre les monopoles en matière médiatique, la lutte contre les conflits d'intérêts entre la possession de médias par des groupes ayant des relations avec les marchés publics, la transparence dans le capital des médias, qui doivent être extrêmement stricts, extrêmement rigoureux et appliqués.

Et ce qui est très difficile, c'est de le faire à l'échelle mondiale, puisque j'ai dit que nous étions dans un univers mondial et que,



naturellement, tout groupe qui trouverait qu'on l'embête peut exprimer la même chose dans la même langue en s'installant ailleurs et être parfaitement reçu dans le pays qu'il vise. Donc, tout ça n'a de sens que dans un État de droit qui serait progressivement planétaire. Mais j'insiste beaucoup, je crois qu'il n'y aura pas de démocratie sans bataille forte contre la violation des règles de la concurrence équitable.

La troisième fonction du politique, je crois, c'est que le politique doit retrouver sa valeur en réinstallant la priorité du long terme. Il me semble qu'il n'y a pas de démocratie qui ne soit pas en charge du long terme et qui ne remette pas en permanence tous les débats autour de choix de long terme du pays. Pour moi, un pays doit d'abord avoir une vision claire d'où il doit être dans vingt ans. Je ne sais pas s'il existe un document qui s'appellerait *Québec 2030*, mais il devrait exister et il devrait être tenu à jour tous les cinq ans, et c'est autour de ce document que devrait s'organiser la lecture des lois de circonstance, la lecture des débats publics, de façon à inscrire toute histoire anecdotique qui peut se passer à tel ou tel moment, dans le contexte d'un projet de société. Je sais que le Québec a beaucoup de réflexions sur son avenir qu'il devrait pouvoir inscrire ainsi dans le long terme.

Si nous ne le faisons pas, si la démocratie ne le fait pas, nous allons nous retrouver avec des gens qui vont arriver avec l'idée de le faire. C'est le retour du religieux. C'est comme ça que s'explique le retour du religieux, quelles que soient les religions. Les hommes ne peuvent pas vivre sans long terme, pas vivre sans une réponse à la question de la mort. Et, pour avoir cette réponse, si le politique ne la donne pas, ils rechercheront une réponse dans la dictature. N'oubliez pas que le premier keynésien, ce n'était pas Roosevelt, c'était Mussolini ; que le deuxième, ce n'était pas Roosevelt, c'était Hitler, et que Roosevelt n'a été que le troisième. Il n'avait d'ailleurs jamais lu Keynes.

C'est-à-dire que souvent les solutions démocratiques apparaissent d'abord dans leur caricature totalitaire. Il y a l'émergence profonde, en ce moment, d'un désir d'altruisme et de long terme. Si les démocraties ne prennent pas cela à leur compte, les totalitarismes vont le prendre. Ils sont déjà en train de le prendre. Le beau mot de fraternité devient un mot repris par les totalitarismes, et le long terme s'inscrit aussi dans ce contexte. Je pense que la défense de la démocratie passe par la récupération, par la démocratie, de son seul champ de bataille qui est le long terme et dans lequel les médias devraient s'inscrire comme lecture de ce que l'action quotidienne est ou non conforme au projet explicite du long terme.

La deuxième remarque que je voudrais faire en termes de réponses aux questions que j'ai posées tout à l'heure, c'est comment les médias peuvent-ils être durablement financés dans un contexte de gratuité ? Je pense, pour ma part, que la conception qu'on peut avoir des médias qui fonctionneront en réinstallant une rareté artificielle autour du système de cryptage tel qu'on tente de le faire, mon intuition, ma conviction personnelle, qui n'est pas un choix idéologique, c'est une analyse, ma conviction, c'est que ça ne marchera pas. Je ne crois pas aux médias payants. Je pense que ça peut exister, mais je ne pense pas que ça peut être un modèle durable. Les nouvelles technologies sont fondées sur la gratuité et, encore une fois, ce n'est pas grave, la radio fonctionne comme ça depuis 1920 et elle ne s'en porte pas si mal.

Maintenant, comment ça peut fonctionner ? Sans doute par des techniques d'abonnement, sans doute en mettant à contribution les réseaux eux-mêmes. Il n'est pas normal que les fournisseurs d'accès à Internet gagnent tellement d'argent sur les contenus qu'ils ne paient pas en faisant payer à des gens des abonnements pour des bandes passantes considérables, qui n'ont de sens que, si ces gens qui les utilisent, les utilisent pour pirater des contenus qui ne sont pas en principe libres. Il vaudrait mieux que ça soit libre, gratuit, non piraté, mais que les fournisseurs d'accès paient une taxe qui soit reversée aux détenteurs de droits, qu'il s'agisse des journalistes, des journaux, des musiciens, des chanteurs, qu'il y ait une rémunération par les fournisseurs d'accès, c'est-à-dire par les réseaux, qui serait répartie parmi les différents acteurs.

Évidemment, ça pose de lourdes questions : Qui répartit ? En fonction de quels critères ? C'est une question difficile que les sociétés d'auteurs ont réglée. Les sociétés comme la SACEM ou leur équivalente québécoise ou américaine ont réglé cette question, ont inventé des processus de répartition. Et on sait très bien les suivre. Prenons l'exemple d'une chanson, il vaut mieux, en termes de démocratie, savoir combien de personnes ont téléchargé telle chanson que de savoir quelle chanson M. X a téléchargée parce que, si on sait quelle chanson M. X a téléchargée, alors on sait tout de sa vie, pas seulement les chansons, c'est tout le reste. Tandis que la seule chose qui compte pour l'artiste, ce n'est pas de savoir qui a téléchargé sa chanson, c'est combien de personnes l'ont téléchargée. C'est donc inverser radicalement le processus qui maintient les droits des artistes, mais aussi les droits des journalistes et des médias, sans remettre en cause la liberté individuelle.

Donc, je crois que la démocratie comme l'information doivent être considérées comme des biens publics. La démocratie comme l'information, c'est des biens publics et, les biens publics, c'est financé par l'impôt ou par un système d'abonnement ou de prime d'assurance qui est un autre nom donné à l'impôt. Je pense qu'à terme, les agences de presse ne seront plus rentables, même les très grandes, et que, dans la mesure où des agences de presse, c'est quelque chose d'absolument fondamental pour la démocratie, bien, ça devra être financé par l'impôt, avec tous les murs chinois pour protéger l'indépendance, et qu'on sait construire, mais ça doit trouver un financement public. L'information est un bien public, c'est un service public ; les services publics, c'est financé par l'impôt.

Enfin, je crois qu'il est très important d'inventer progressivement de nouveaux statuts pour les entreprises de presse qui ne soient pas tout à fait des agences appartenant à l'État, mais qui soient des entreprises qui existent... Il y a certains statuts qui commencent à exister, qui sont des entreprises qui reçoivent de l'argent de qui accepte de s'y investir, l'argent de fondations, qui ont l'obligation d'être économiquement viables, mais qui n'ont pas de profits à distribuer. Économiquement viables parce que ce n'est pas la peine qu'un contribuable ou une fondation finance à vie un journal que personne ne lit, mais s'il fait la preuve qu'il est économiquement viable, alors il devra pouvoir survivre sans avoir à payer des profits.

Enfin, un dernier principe qui me paraît très important, c'est qu'il n'y a pas de démocratie et il n'y a pas de médias sans éducation, et en particulier, une priorité majeure à l'éducation à l'égard de la vigilance, la vigilance contre toutes les déformations de l'information, contre toutes les caricatures de la démocratie, et la vigilance, ça peut conduire à la révolte et même à la révolution. Je vous remercie.

M. Fortin (Frédéric) : Alors, merci beaucoup, Monsieur Jacques Attali, pour cette excellente conférence d'ouverture qui met bien la table pour les discussions que nous aurons demain.

La période de discussions et de questions est maintenant ouverte. Alors, comme je le rappelais tout à l'heure, les personnes qui prendront la parole auront 90 secondes pour poser la question ou intervenir, pour permettre au plus grand nombre de poser des questions. Vous avez un chronomètre ici, juste devant. À vous la parole, Madame Houda-Pepin.

M^{me} Houda-Pepin (Fatima) : Merci beaucoup. Alors, merci, Monsieur Jacques Attali. C'est très inspirant, ce que vous nous avez dit.

Alors, puisque j'ai très peu de temps, je vais aller directement au vif du sujet. Comment expliquez-vous que les pays occidentaux, au nom d'une certaine idée de la démocratie, interviennent dans des pays du Sud, l'Afghanistan, la Libye, jusqu'à tout récemment, l'OTAN est là, au nom de la démocratie, pour changer les choses et, qu'en fin de compte, tout ce qu'on voit, c'est qu'en Afghanistan, on négocie avec les talibans, ceux-là même qui sont les acteurs principaux du terrorisme en Afghanistan et dans le monde, et en Libye, l'OTAN n'est même pas sortie de ce pays que déjà le président du comité de transition a annoncé que le pays appliquerait la charia ?

M. Attali (Jacques) : Oui. C'est le très difficile problème de ce qu'on appelle la transition vers la démocratie. Moi, j'ai eu à le vivre en direct en Europe de l'Est, et en Europe de l'Est, la transition vers la démocratie s'est très bien passée. Très vite, les institutions démocratiques se sont mises en place. Dans certains pays d'Amérique latine, on sort de la dictature très bien aussi. Dans certaines autres régions du monde, c'est beaucoup plus chaotique, mais ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas le faire. Alors, je distinguerais dans votre question deux dimensions : la première, pourquoi est-ce que l'Occident le fait et, la deuxième, pourquoi ça ne marche pas ?

Je pense que, progressivement, on est en train d'inventer le concept de communauté internationale, qui ne veut rien dire, mais qui en fait est une autre façon de parler de gouvernement mondial. Et en fait, l'OTAN n'est plus une institution de l'Occident ; l'OTAN, c'est la police mondiale de la démocratie, c'est la police de la démocratie. Seulement, c'est une police qui n'a pas de théorie et qui n'a pas d'instrument de la transition vers la démocratie. C'est une police qui fait partir les dictateurs et qui, après, laisse un terrain vague, qui même, dans le cas de l'Irak, a fait la folie de démanteler l'armée. Donc, tant qu'on n'a pas mis en place, en commun, en quelque sorte une alliance stratégique entre la Banque mondiale et l'OTAN pour penser ensemble une stratégie d'évolution progressive, on aura ces catastrophes : on crée le vide, le vide est immédiatement rempli.

Donc, parfois, ça réussit, et je pense que l'exemple tunisien ne va pas être un mauvais exemple. L'exemple égyptien est incertain. L'exemple libyen, je ne sais pas comment il faut le lire, mais évidemment, si on entend charia au pire sens du mot, ça peut être mauvais, mais enfin les Turcs

parlent aussi de charia et ça n'a pas le même sens. Donc, il faut attendre pour voir ce qu'ils appellent vraiment charia. Je pense qu'il y a eu de mauvaises interprétations, en tout cas j'espère, du texte.

Mais je pense qu'il y a tout un travail théorique, doctrinal d'organisation de la transition qui suppose la mise en place d'un État — il n'y a pas de transition sans mise en place de l'État — qui n'est pas fait, et qui est fait en toute naïveté. Alors, dans certains cas, évidemment, on ne va pas au bout du chemin, il est impossible... Et les médias jouent un rôle de voir à la télévision les gens massacrés dans les rues et de ne pas intervenir, et il y aura de plus en plus d'interventions à cause de ça. On ne peut plus ne pas intervenir. Mais en même temps, si on intervient, il faut aller au bout de la route et rester le plus longtemps possible, jusqu'à mettre en place les instruments de la transition.

L'ironie veut qu'une guerre moins justifiée se termine par un succès, c'est l'Irak qui semble conduire à une démocratie, et qu'une guerre justifiée, parce qu'il ne faut pas oublier que c'était en Afghanistan que se trouvaient les bases arrières d'Al-Qaïda, se termine par un échec, parce qu'on part trop tôt. Pour moi, on part trop tôt. Si on mène une guerre, on va au bout, on met en place les instruments du développement et on reste un siècle, s'il faut un siècle pour le faire ou alors on ne le fait pas.

Une voix : Oui. Je voudrais, Monsieur Attali, vous remercier de votre suggestion de s'inscrire dans le long terme. En 1976, j'ai fait une petite recherche sur les perspectives économiques et sociales du Québec. Et la moitié du travail, plus que la moitié du travail avait été fait par un groupe d'économistes, de sociologues et de statisticiens qui avaient reçu une commande du gouvernement du Québec, le Parti libéral à l'époque, en 1975. Et il y avait un rapport qui est sorti, qui s'appelait *Québec, horizon 2000*, et tout se trouvait là-dedans : l'inversion de la pyramide des âges, l'évolution de l'économie, le marché du travail, l'évolution des régimes de retraite, tout ça, et on ne trouvait pas les fantaisies, là, sur la société des loisirs, et tout ça. Alors, à part l'évolution technologique, à peu près tout se trouvait là-dedans. Mais, quand on a fait face à la réalité à la fin des années 90, tout le monde était surpris. Je ne sais pas où était passé ce rapport, mais pourtant, moi, je l'avais lu, puis j'en avais tenu compte dans mes travaux.

Alors, je pense que, oui, il faut s'inscrire dans le long terme, il faut commander une étude de Québec 2030 ou 2035 et peut-être retenir les leçons qu'on y trouvera. Merci.

Une voix : Bonjour, Monsieur Attali. J'aimerais prendre les derniers thèmes que vous avez repris. Qualité de l'information, vous parliez de l'importance de l'éducation, l'importance aussi de la désinformation qu'il peut y avoir. Bon, tantôt, vous faisiez référence, justement, aux nouvelles technologies. Bon, maintenant, il y a des blogues, des forums, beaucoup de lettres ouvertes dans les différents médias. J'aimerais savoir qu'est-ce que vous pensez de la création d'un titre professionnel d'un journaliste ou d'un ordre professionnel. Ça pourrait prendre la forme comme un ordre d'ingénieurs, d'architectes, de médecins, avec justement des comités pour revoir les fautes ou ce genre de choses là. Merci.

M. Attali (Jacques) : Bien, je crois, vous avez un comité de la presse au Québec qui, je crois, fonctionne de façon — Conseil de la presse — qui fonctionne de façon déontologique. En France, nous avons une carte de journaliste, ça existe. Mais ça ne tient pas face aux réseaux. N'importe qui peut s'installer comme tel, et personne ne peut interdire à qui que ce soit de faire un blogue. Ce n'est pas possible. On ne peut pas interdire à une femme de faire un enfant, même si elle ne va pas ensuite l'élever. Ça pose aussi une question philosophique. Et encore moins, peut-on interdire à quelqu'un de faire un blogue, et de s'exprimer en tant que tel, et, pour se faire entendre, de crier plus fort, parce que seul le scandale lui permet de se faire entendre. Donc, votre solution est raisonnable, mais elle n'a aucune chance de fonctionner.

Par contre, ce qui a du sens, c'est que, pour moi, il n'y a pas de civilisation sans prescripteur. Il n'y a pas de civilisation sans prescripteur, c'est-à-dire quelqu'un qui vous dit : « Ça, c'est mieux que ça. Ça, c'est bien ; ça, c'est sérieux ; ça, ce n'est pas sérieux. » C'est pour ça que les agences de notation en tant que telles, malgré leur turpitude, c'est un bon concept. Le classement des universités, c'est un bon concept. Les libraires sont des gens très importants, parce que, dans l'immensité des livres, ils sont des prescripteurs. Les journalistes, les professeurs sont des prescripteurs. Et une société doit valoriser les prescripteurs, valoriser ceux qui sont capables de distinguer. Puis, je pense qu'il doit y avoir... il y aura bientôt, ça a commencé à apparaître, ça apparaît même, des classements des prescripteurs de quels sont les meilleures blogues d'économie, quels sont les meilleurs blogues de gastronomie, quels sont les blogues les plus sérieux pour parler de la Libye. On voit commencer à apparaître des prescripteurs de ce genre.

Une voix : Bonsoir, Monsieur Attali. J'aimerais vous poser une question un peu de principe sur l'apport gouvernemental dans le financement des médias, entre parenthèses, traditionnels. Nous, ici, au Canada, on a créé quelque chose d'à peu près unique au monde, le CRTC, puisqu'il faut le nommer, le Conseil de la radio et de la télévision et des télécommunications canadiennes, a créé un fonds quand même à la hauteur de plus de 100 millions de dollars pour financer, dans les petits marchés de moins d'un million d'habitants, les stations de télévision locales. Évidemment, c'est à partir d'une perception d'une redevance. Chacun, ici, dans la salle, qui est abonné, soit à une entreprise satellitaire, soit à un câble distributeur, paie 1,5 % de sa facture mensuelle pour ce fonds qui est dédié à l'information locale, parce que les trois grandes agences de presse mondiales ne couvrent évidemment pas l'actualité locale et qu'il y a, selon les uns et les autres, un vrai déficit au niveau de l'information locale dans la mesure où plus de 50 % de la population compte sur la télévision locale pour s'informer de ces informations locales.

Alors, j'aimerais vous demander. Moi, j'ai un certain âge, et, à une certaine époque, il n'était pas question que l'État appuie de cette façon aussi précise le financement d'entreprises privées comme publiques pour l'information locale. On a évolué en quelque sorte et je pense que, jusqu'à un certain point, on a innové. Et j'aimerais vous demander si, pour vous, ça devrait être une question de principe ou si, suivant les objectifs qui étaient visés, ça devrait être quelque chose d'envisageable ?

M. Attali (Jacques) : Je ne connais pas le détail du cas et la façon dont ça s'est appliqué, mais tout à l'heure, j'ai dit que l'information était un service public et qu'un service public, ça se finance par l'impôt. Donc, je vous ai répondu sur le terrain du principe. Sur le terrain du principe, oui, bien sûr, il faut le faire. Nous avons, en France, un fonds de soutien de la presse qui est tout aussi important et sans lequel la presse écrite aurait, depuis longtemps, très largement disparu, et qui joue un rôle très important. Je crois que c'est fondamental, c'est une des dimensions majeures de la démocratie que de financer la presse et les médias.

C'est aussi une dimension très importante de créer des conditions ou de financer l'ensemble des dimensions culturelles. Si la France, pour parler de ce pays que je connais un peu mieux que d'autres, a une industrie du cinéma, c'est essentiellement parce qu'il y a un financement du cinéma par l'État considérable. Et tous les pays qui ont vu disparaître le financement de la culture, c'est le cas de la Grande-Bretagne, c'est le cas de l'Italie, c'est le cas de l'Allemagne, ont vu disparaître leur cinéma et leur culture. C'est quelque chose qu'il faut reconnaître. L'information est, par nature, gratuite. Seule une contribution publique peut maintenir sa présence et sa diversité.

Une voix : Donc, [pour] vous, il n'y a pas de question de principe.



Photo : Collection Assemblée nationale (François Nadeau)

M. Attali (Jacques) : Il n'y a pas de question de principe. Maintenant...

Une voix : Donc, malgré qu'il y ait une contrepartie...

M. Fortin (Frédéric) : Excusez-moi, Monsieur. Excusez-moi, on va devoir passer à une autre question.

M. Attali (Jacques) : Il n'y a pas de question de principe. Maintenant, il n'empêche que tout est humain et que de tels organismes peuvent être dévoyés, corrompus, tournés au profit de l'intérêt de quelques-uns. Ça, je ne sais pas ce qui est le cas canadien, mais il n'y a pas de problème de principe. Toute activité humaine peut être dévoyée. Mais sur le principe, non.

Une voix : Merci.

M. Fortin (Frédéric) : Nous allons prendre deux dernières questions.

M. Deslauriers (Vincent) : Bonjour, Monsieur Attali. Je me nomme Vincent Deslauriers. Je suis, entre autres, blogueur pour le Directeur général des élections. Moi, j'écris un blogue pour amener les jeunes à réfléchir sur la démocratie et la politique. Et je suis aussi vice-président d'un mouvement qui s'appelle le Mouvement Démocratie et Citoyenneté du Québec, un mouvement qui s'intéresse à la question constitutionnelle ici, dans la province de Québec.

Et ma question est un de vos thèmes que vous abordez dans le dernier ouvrage que vous avez écrit, c'est le thème du gouvernement mondial. Advenant l'avènement d'un gouvernement mondial, je voudrais savoir, selon vous, quelles sont les valeurs fondamentales que ce gouvernement mondial là devrait mettre dans sa future constitution. Merci.

M. Attali (Jacques) : Bon, puisque vous avez eu la gentillesse de citer ce livre, les 100 dernières pages sont consacrées à répondre à cette question, donc j'aurais du mal à résumer ces 100 pages en quelques minutes. Mais je dirais, pour moi, la question du gouvernement mondial ne doit pas être posée en termes de gouvernement, elle doit être posée en termes d'État de droit. Et après on constate qu'on ne voit pas très bien comment on peut mettre en place un État de droit sans

gouvernement, parce que ça ne peut pas sortir *ex nihilo*, mais ce qui compte, c'est un État de droit.

L'État de droit, ça veut dire des choses de base. Ça veut dire la sécurité des personnes, la sécurité des biens, la protection et l'égalité des gens, le fait que chaque être humain ait la même dignité, le fait que l'humanité soit considérée comme devant être protégée, toute une série de principes qui se trouvent dans la Déclaration des droits de l'homme. Je dirais très simplement la traduction en État de droit de la Charte des Nations unies, du préambule de la Charte des Nations unies. Si vous faites ça, vous avez tout. Tout est malheureusement déjà écrit.

M^{me} Beaudoin (Louise) : Monsieur Attali, bonsoir.

M. Attali (Jacques) : Bonsoir, Louise.

M^{me} Beaudoin (Louise) : Bonsoir. Je vous écoutais dans la première partie de votre conférence et, très franchement, je me disais : « Heureusement, je vais prendre ma retraite bientôt », parce que vivre dans la société du futur, enfin qui est déjà en marche, que vous nous décrivez, je trouvais ça un peu déprimant, très franchement. Heureusement, à la fin — et j'aimerais que vous élaboriez un peu là-dessus — vous avez dit : « Il y a quand même un grand besoin d'altruisme ». Vous avez employé ce mot en parlant justement du long terme nécessaire.

Et comment vous voyez justement cette... Est-ce que ça contrebalancerait cette espèce de valeur suprême dont vous parlez, la liberté individuelle qui nous amène à vivre comme on vivra peut-être dans vingt ans, et ce qui est franchement, en ce qui me concerne en tout cas, absolument déprimant parce que ce n'est pas un projet collectif, ça, ce n'est pas un projet de société, disons.

M. Attali (Jacques) : Je vous connais assez, chère Louise, pour savoir que vous n'êtes jamais déprimée.

Des voix : Ha ! ha !

M. Attali (Jacques) : Vous n'êtes jamais résignée, vous êtes toujours révoltée.

Des voix : Ha ! ha !

M. Attali (Jacques) : Et ce que j'ai essayé de faire ici ce soir, c'est de non pas vous donner des occasions de vous résigner, mais de vous révolter. En tout cas, c'est comme ça que je pense mon action, c'est dire le futur impossible pour créer les conditions pour qu'il n'ait pas lieu.

Alors, l'altruisme, il est en train d'apparaître justement de façon subreptice. Quand on crée des réseaux dont l'objectif est simplement d'aider chacun à être narcissique, donc les réseaux se pensent comme des juxtapositions d'autistes en réseau, en réalité il y a autre chose qui est en train d'apparaître : c'est la prise de conscience que je ne peux pas être heureux si les autres ne le sont pas. C'est donc la première forme de l'altruisme, c'est l'altruisme intéressé. J'ai intérêt au bonheur des autres. J'ai intérêt à ce que les autres ne soient pas malades parce que, sinon, ils vont être contagieux et je serai malade. J'ai intérêt à ce qu'ils n'aient pas faim parce que, sinon, ils vont venir me prendre ce que j'ai. J'ai intérêt à ce qu'ils ne soient pas pauvres parce que, sinon, c'est la révolution contre moi. L'interconnexion fait basculer de l'autisme à l'altruisme intéressé. Et, de l'altruisme intéressé à l'altruisme désintéressé, il y a un pas à franchir qui pourrait venir plus tard.

Moi, je le vois venir dans les ONG, je le vois venir dans beaucoup d'activités. J'ai dit tout à l'heure que je craignais qu'il vienne de façon caricaturale dans l'altruisme théologique. Mais je crois qu'il n'est pas en soi mauvais, parce que les religions contiennent des choses magnifiques, et je serais le dernier à les renier. Mais le totalitarisme dogmatique, qu'il soit religieux ou autre, est évidemment condamnable. Mais, ma réponse à votre question, c'est l'altruisme intéressé, l'altruisme rationnel comme transformation de l'individualisme en la prise de conscience de l'importance de l'autre.

Je vous remercie. Je vais avoir à retourner à Paris.

M. Fortin (Frédéric) : Monsieur Attali, merci beaucoup. Ceci met fin à la conférence d'ouverture. Nous vous demandons, aux députés, de vous avancer, s'il vous plaît, pour une photo de groupe avec Monsieur Attali.

Alors, ceci met fin à la conférence d'ouverture. Demain, je vous invite à revenir pour le premier atelier sur le thème *Information ou opinion : où se trouve l'équilibre ?* Sur ce, bonne soirée, merci beaucoup, merci de votre attention.

(Fin de la conférence)



Atelier n° 1 : Information vs opinion : où se trouve l'équilibre?

Le jeudi 27 octobre 2011

L'information et l'opinion se côtoient depuis toujours dans les médias. Elles jouent des rôles complémentaires dans l'espace public : la première alimente le débat par des faits, la seconde l'anime par des arguments.

Aujourd'hui, il semble que les impératifs commerciaux entraînent un retour en force du « journalisme d'opinion ». Celui-ci coûte moins cher à produire que l'information et facilite le recours à des stratégies communicationnelles susceptibles d'attirer l'attention du public. En outre, il confère aux journalistes qui le pratiquent un statut similaire à celui des personnalités artistiques auxquelles le public s'identifie et pour lesquelles il développe un attachement fidèle.

Cette recrudescence de l'opinion soulève diverses questions :

- Premièrement, dans un contexte où l'univers médiatique connaît une forte expansion et où l'opinion est un domaine partagé par plusieurs autres communicateurs, on peut se demander si l'opinion affaiblit le caractère distinctif du journalisme et, ultimement, sa légitimité sociale.
- Deuxièmement, les énergies consacrées à l'opinion par les journalistes et les ressources financières servant à rémunérer des chroniqueurs prestigieux ne sont pas, de toute évidence, destinées au journalisme d'enquête et à l'information.

Cet atelier pose la question des fonctions démocratiques de l'information et de l'opinion afin de déterminer si elles sont exercées de manière équilibrée.

Conférenciers :

M. Jean Charron, professeur titulaire au Département d'information et de communication de l'Université Laval

M. Alex S. Jones, professeur à la Harvard Kennedy School of Government et directeur du Joan Shorenstein Center on the Press, Politics and Public Policy

M. Jean-Paul L'Allier, avocat et conseiller stratégique, ancien politicien québécois

Modératrice :

M^{me} Josée Thibeault, journaliste à Radio-Canada



Atelier n°. 1. M^{me} Josée Thibeault, MM. Jean-Paul l'Allier, Alex S. Jones et Jean Charron. Photo : Collection Assemblée nationale

M^{me} Thibeault (Josée) : Mesdames et messieurs, bonjour. Bienvenue à l'Assemblée nationale. Et d'emblée je vais vous dire tout de suite que c'est très inhabituel pour moi d'être assise ici, à cet endroit, devant la salle. Habituellement, nous, on est derrière, les journalistes, à poser des questions et à surveiller ce que disent les gens. Habituellement aussi, c'est réservé aux élus, mais c'est toujours intéressant de voir les choses d'une autre perspective.

Alors, je vous remercie de votre présence matinale, qui est très appréciée, à ce premier atelier du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias. Je m'appelle Josée Thibeault. Je suis journaliste à la Société Radio-Canada, pour le téléjournal et pour RDI.

Le thème de ce colloque, vous le savez, c'est *Information vs opinion*, dans le cadre de cet atelier auquel vous participez ce matin. On va se demander où est l'équilibre entre l'information et l'opinion, avec mes invités. C'est un débat, je vous dirais, que les membres de ma profession trouvent en général fort intéressant, et visiblement le public aussi, parce qu'on a quand même pas mal de monde, ce matin, parce que, je vous dirais, bien souvent, ceux pour qui les médias d'information produisent du contenu, c'est-à-dire nos lecteurs, nos téléspectateurs, et ceux qui sont de plus en plus nombreux d'ailleurs à s'informer sur le Web, parce que c'est un défi que nous avons maintenant— eh bien ! — il y a des gens qui ne s'y retrouvent pas toujours, je vous dirais, dans ce qu'est une nouvelle

et de l'information versus ce qu'est une opinion, parce que parfois on dit : « La nouvelle, l'information est livrée par un journaliste, alors que l'opinion, ce sont plutôt, on va dire, les arguments ou les commentaires qui sont basés sur des idées et des opinions qui sont parfois politiques, puisque les gens qui émettent ces opinions ne sont pas nécessairement des journalistes, et ce sont parfois des personnes qui ont oeuvré en politique. »

Alors, des questions intéressantes : Est-ce que l'opinion affaiblit le caractère distinctif du journalisme ? Est-ce que, en consacrant des ressources financières importantes, en énergie aussi, à des opinions qui sont reflétées dans les médias, on prive les journalistes de revenu ou de temps pour faire de l'enquête ou faire une information plus complète ? On les prive peut-être de moyens aussi ? Alors, je vais en parler tout de suite avec mes trois invités que je vais vous présenter. Ils vont faire leur présentation par la suite.

D'abord, M. Jean Charron, professeur titulaire au Département de communication de l'Université Laval. Il dirige le groupe de travail sur les mutations du journalisme. Il est l'auteur de nombreux écrits sur les médias et la communication politique. Il a réalisé également de nombreux travaux portant sur le journalisme politique et sur les relations d'influence entre les journalistes et leurs sources d'information. M. Charron est ici, à ma gauche.

M. Alex S. Jones, que je présenterai en français, mais qui s'adressera à vous en anglais, vous pourrez toutefois utiliser la traduction simultanée vers le français au besoin. Donc, M. Jones est professeur à la Harvard Kennedy School of Government. Il est également le directeur du Joan Shorenstein Center on the Press, Politics and Public Policy. Il a été journaliste au *New York Times*. Il a été également récipiendaire d'un prix Pulitzer en 1987, et il est l'auteur ou le coauteur de plusieurs ouvrages sur de puissantes familles propriétaires de médias aux États-Unis. M. Jones est ici.

Et M. Jean-Paul L'Allier, que plusieurs évidemment connaissent ici, actuellement associé au cabinet d'avocats Langlois Kronström Desjardins. C'est également un ancien élu à l'Assemblée nationale où il a dirigé plusieurs ministères : Loisirs, Jeunesse, Sports, Communications, Affaires culturelles, entre autres. C'est l'ancien délégué du Québec en Belgique, ancien maire de Québec également pendant 16 ans et professeur invité à l'Université Laval, là aussi entre autres. Voilà, c'était donc la présentation pour les invités.

Place à l'atelier maintenant. Chaque conférencier va faire une présentation d'une quinzaine de minutes, suivie d'un échange de 10 minutes avec le public, et, si on respecte notre horaire, on aura ensuite, à la fin, probablement une bonne trentaine de minutes pour que vous puissiez poser des questions ou échanger avec les conférenciers.

Tout de suite, j'invite M. Charron à faire sa présentation.

M. Charron (Jean) : Merci, Madame Thibeault. Mesdames et messieurs, bon matin.

Si on pose aujourd'hui, dans ce cas-là, la question de l'équilibre entre l'information et l'opinion, c'est parce qu'on perçoit, dans le journalisme contemporain, une mise en valeur de l'opinion et on craint que cette mise en valeur de l'opinion se traduise par un appauvrissement de l'information. Mais opinion et information sont-ils des vases communicants ? Y a-t-il effectivement une mise en valeur de l'opinion ? Est-ce que ça implique un appauvrissement de l'information ? Qu'est-ce que tout cela peut signifier du point de vue du rôle des médias dans la démocratie ? Voilà le genre de questions sur lesquelles on nous invite à réfléchir ce matin. Pour ma part, je voudrais faire valoir trois idées que je résume.

La première idée, ça consiste à dire que le point d'équilibre entre l'information et l'opinion a varié dans l'histoire du journalisme suivant les conditions concrètes dans lesquelles le journalisme se réalise. Autrement dit, il n'y a pas de point d'équilibre qui définirait ou qui caractériserait le journalisme dans son essence. Et les attentes de la société à l'égard des médias, à l'égard du rôle des médias dans la démocratie, à propos de l'équilibre entre l'information et l'opinion, les attentes de la société ont varié dans le temps.

La deuxième idée, ça consiste à dire que cet équilibre entre l'information et l'opinion est un enjeu tellement fondamental pour le journalisme que les déplacements historiques, si vous voulez, dans le point d'équilibre entre l'information et l'opinion se réalisent à travers des mutations profondes qui sont pour le journalisme de véritables crises.

Et la troisième idée, ça consiste à dire que le journalisme aujourd'hui connaît depuis quelques décennies une crise de ce genre, qui est une crise, disons, d'identité, c'est-à-dire qu'aujourd'hui on est amenés à se demander : « Qu'est-ce que c'est que le journalisme ? À quoi ça sert, le journalisme ? Et où devrait se situer le point d'équilibre entre l'information et l'opinion ? » C'est une crise d'identité dont l'issue demeure pour le moment incertaine.

Alors, pour faire valoir ces trois idées, j'ai besoin d'un certain recul historique qui sied à un professeur d'université qui regarde les choses à une certaine distance, et je vous ramène au milieu du XIX^e siècle.

Le journal normal au milieu du XIX^e siècle, c'est un journal d'opinion, ce n'est pas un journal d'information. La fonction première du journalisme, c'est de véhiculer des opinions. Dans le journal de l'époque, on retrouve toutes sortes de textes, y inclus des textes d'information, des comptes rendus d'événements, des récits de voyages, des pièces littéraires, mais le cœur du journal, sa fonction essentielle qui légitimise son existence, c'est l'opinion. Et le journal est un organe, c'est la voix d'expression d'un groupe ou d'un propriétaire. Le journal n'a pas d'existence propre dans l'espace public, c'est le journal de quelqu'un, c'est le journal d'un mouvement et d'un groupe, et il exprime les idées, la vision du monde de ce groupe.

Mais, au cours du XIX^e siècle, l'industrialisation faisant son oeuvre, on arrive à la fin du siècle dans une conjoncture qui va révolutionner le journalisme, qui va transformer la fonction fondamentale du journal. Alors, l'industrialisation, c'est, bien sûr, la production industrielle des biens. Les biens, bien, il faut les vendre. Avec cette nécessité de mise en marché des biens produits en masse apparaît la marque de commerce, puis apparaît la publicité. Et le journal va devenir le vecteur de la publicité, un support publicitaire. Et le financement publicitaire du journal incite les éditeurs, qui autrefois étaient des acteurs politiques ou des idéologues... Ces éditeurs vont devenir des industriels de la presse, des entrepreneurs de presse. Et le financement publicitaire les incite à élargir le lectorat de manière à maximiser les revenus. Ce qui n'était pas possible auparavant, bien, maintenant, c'est rendu possible avec l'industrialisation, c'est-à-dire avec l'amélioration des moyens de production, des médias de distribution, etc.

Mais le discours idéologique qui était celui de la presse d'opinion n'est pas un discours propice à attirer un large lectorat populaire. Alors, il fallait intéresser des lecteurs populaires en grande quantité. Pour les intéresser, on a commencé à leur diffuser, à leur transmettre des nouvelles sur l'actualité. Et, en l'espace de quelques décennies, la fonction d'opinion s'est étendue au profit de la fonction d'information. La fonction d'opinion étant réduite à un espace très limité dans le journal, qui était la page éditoriale. Alors, en quelques décennies se met en place un nouveau journalisme.

J'évoque cette époque d'abord pour indiquer, pour faire comprendre le caractère contingent de l'équilibre entre l'information et l'opinion. J'évoque aussi cette époque pour la mettre en parallèle avec l'époque contemporaine. Je pense que la situation actuelle de la presse et du journalisme s'apparente à la situation de la presse et du journalisme à la fin du XIX^e siècle, c'est-à-dire que nous serions aujourd'hui dans une phase de mutation qui s'apparente à la phase de mutation qu'a connue la presse à la fin du XIX^e siècle. Et cette phase de mutation aujourd'hui concerne justement l'équilibre entre l'information et l'opinion. Elle concerne aussi le type de rapport qui s'instaure entre la presse et les institutions politiques. Pour faire court, je vais me limiter à n'évoquer que quelques facteurs qui contribuent à modifier l'équilibre de l'information et de l'opinion dans le journalisme contemporain.

Les journalistes qui ont commencé leur carrière dans les années 1960-1970 étaient mieux formés que les journalistes des générations précédentes et ils avaient goûté aux théories critiques qui étaient en vogue à cette époque dans les universités. Alors, ils se sentaient investis d'une mission qui était nouvelle, qui était une mission de surveillance des pouvoirs. Et ils étaient davantage enclins à adopter une perspective critique à l'égard des pouvoirs, particulièrement du pouvoir politique, même si, au Québec, en tout cas à l'époque, ils partageaient largement les objectifs de réforme des gouvernements. La fonction de surveillance des pouvoirs en elle-même n'est pas nouvelle ; les éditorialistes jouaient ce rôle-là, un certain nombre de chroniqueurs jouaient ce rôle-là. L'idée, c'est qu'à l'époque se répand à travers l'ensemble des pratiques journalistiques cette idée qu'il faut adopter une perspective critique par rapport au pouvoir.

Dans la décennie 80, cette fonction de surveillance ou critique des pouvoirs a été exacerbée par la montée en puissance des relations publiques, c'est-à-dire par l'apparition d'un grand nombre de communicateurs professionnels qui allaient prendre en charge la communication publique des organisations et qui allaient, pensait-on, réduire la communication publique à une question d'image. Les journalistes ont alors eu l'impression, à tort ou à raison, qu'ils avaient affaire à une armée de mercenaires dont la fonction était de manipuler les médias et l'opinion publique. Dans ces conditions, les journalistes ont acquis la conviction que leur travail d'information ne pouvait plus consister à rendre compte des discours officiels. Ils ne devaient plus se faire les courroies de transmission des pouvoirs, des discours officiels qui étaient considérés comme des discours de façade. Il fallait plutôt chercher à percer cette façade et rendre compte de ce qui se passait réellement dans l'arrière-boutique des pouvoirs.

Alors, les comptes rendus des événements et des discours officiels, particulièrement dans le domaine politique, sont devenus plus analytiques, plus interprétatifs, plus suspicieux ou plus critiques. Informer, c'était aller au-delà des apparences, chercher les motivations réelles derrière les justifications officielles, poser les vraies questions, comme on dit encore aujourd'hui, montrer le caractère stratégique et intéressé des décisions et des déclarations des personnalités publiques, bref, dévoiler ce qui était caché. Cette éthique du dévoilement a acquis un caractère de noblesse dans l'imaginaire des journalistes et les a éloignés de la rhétorique traditionnelle d'objectivité. C'est un changement important, parce qu'il a amené les journalistes à voir autrement la distinction traditionnelle qu'on faisait entre les faits et les commentaires, entre les « news » et les « views ». C'est un changement aussi important parce qu'il accentue la dimension conflictuelle dans les relations entre les journalistes et les acteurs politiques, les journalistes ayant la conviction que ce rapport conflictuel sert la démocratie.

Ensuite, plus récemment, dans le courant des années 90, l'offre médiatique va connaître une croissance exponentielle, notamment par la câblodistribution, par les satellites. Et, aujourd'hui, avec Internet, l'offre médiatique est à toutes fins utiles illimitée. Alors, le discours journalistique se trouve aujourd'hui noyé dans une surabondance d'autres discours médiatiques de tous genres. Et, dans notre contexte de surabondance, la concurrence devient de plus en plus vive dans la lutte pour l'appropriation de deux ressources qui sont essentielles au journalisme : l'argent et l'attention publique. La croissance de l'offre médiatique provoque actuellement un déplacement des investissements publicitaires des médias traditionnels producteurs d'information journalistique vers d'autres médias, de nouveaux médias qui ne soutiennent aucune activité journalistique. Ce qui est mis en péril, c'est le contrat social établi au XIX^e siècle, en vertu duquel la publicité devait assurer la viabilité des médias et financer en quelque sorte l'activité journalistique. C'est ce qui permettait de confier à des entreprises commerciales une fonction sociale jugée essentielle.

Or, ce modèle économique s'étiole alors qu'on ne sait pas très bien par quoi on pourrait le remplacer, et ça se produit dans un contexte où la concentration de la propriété et la financiarisation du capital investi dans les grands groupes médiatiques entraînent une hausse des exigences en matière de rentabilité à court terme. Le journalisme est en quelque sorte coincé dans un étau financier.

On exige de lui une plus grande rentabilité, alors que les revenus publicitaires diminuent. Et la solution ne peut pas consister à demander aux consommateurs de payer davantage pour l'information, alors qu'il y a une prolifération de messages en circulation dans l'espace médiatique et que la culture de la gratuité introduite par Internet mine la valeur marchande de l'information.

Les entrepreneurs de presse constatent qu'il faut diminuer le coût de production de l'information. Il faut produire de l'information à moindre coût et, pour le moment, ils semblent avoir imaginé trois solutions.

La première, c'est la convergence, qui consiste à décliner sur plusieurs supports les mêmes informations produites par les mêmes journalistes. On accroît la capacité de diffuser l'information sans nécessairement augmenter la capacité d'en produire. La deuxième solution, c'est la spécialisation, c'est-à-dire mettre sur pied des médias de niche qui sont viables économiquement parce que les supports publicitaires spécialisés intéressent les annonceurs spécialisés.

Et la troisième solution, ça consiste à remplacer l'information sur l'actualité, qui est un bien coûteux à produire, par l'opinion sur l'actualité, qui est une activité beaucoup moins onéreuse, mais qui ne peut se réaliser que sur la base des informations produites par d'autres. Les économistes appellent ça l'externalisation des coûts. Alors, on pourrait donner plusieurs exemples. La radio privée parlée commerciale fonctionne sous ce régime. On a des heures et des heures de diffusion d'information... enfin, de commentaires sur l'actualité, mais avec pas ou peu de journalistes. On pourrait donner l'exemple de certains quotidiens qui vident leur salle de rédaction et qui remplissent les pages du journal par des chroniques de tout genre signées par les chroniqueurs pigistes qui ne se réclament pas nécessairement du journalisme. On pourrait donner l'exemple d'un certain réseau de télévision qui remplace ses bulletins de nouvelles, jugés trop coûteux, par des émissions dites d'affaires publiques dans lesquelles conversent des commentateurs de l'actualité qui ne se sentent pas liés par l'éthique journalistique.

Mais il n'y a pas que l'argent qui se raréfie pour le journalisme. L'explosion de l'offre médiatique fait aussi de l'attention publique une ressource rare. Non seulement l'éventail des choix offerts aux consommateurs est pratiquement sans limites, mais la technologie leur donne la capacité de passer instantanément d'un choix à l'autre. La technologie crée en quelque sorte un public de zappeurs potentiels, un public qui souffre d'un déficit d'attention. L'attention du public est aujourd'hui sollicitée par une telle quantité et une telle diversité de contenus que les gens doivent forcément être sélectifs. Ils ne vont investir leur attention que dans des discours qui sont pour eux les plus seyants, les plus pertinents et les plus immédiatement gratifiants. Cela a pour conséquence que la concurrence qui, autrefois, mettait les entreprises de presse en compétition les unes avec les autres, se joue maintenant au niveau des messages eux-mêmes. Chaque message doit établir sa pertinence, il doit de lui-même susciter l'attention du public, et, à ce jeu-là, le discours journalistique entre en concurrence avec tous les discours en circulation dans l'espace médiatique, tous genres confondus.

Le journaliste doit travailler à capter et à retenir l'attention d'un public infidèle dont l'attention est volatile. Il peut y arriver en élaborant un discours qui, dans le fond et dans la forme, est immédiatement intelligible, seyant, attrayant, qui paraît immédiatement pertinent et gratifiant aux yeux du public auquel il s'adresse. Il peut tenter de fidéliser un certain public, établir avec lui un rapport privilégié en ancrant son discours dans une vision du monde que partage le public auquel il s'adresse, en mobilisant un sens commun particulier du public particulier auquel il s'adresse. Mais quelles que soient les stratégies qu'il adopte, il aura tendance à mettre en valeur une certaine subjectivité, au sens où son discours doit miser sur un certain regard, exprimer un point de vue dans un langage et dans des catégories d'entendement qui vont le rapprocher du public auquel il s'adresse. Dans cette hyperconcurrence, le maître mot, c'est « proximité ».

Pour conclure, l'observation de l'évolution du travail des médias suggère que le journalisme serait dans une phase de changement caractérisée par le passage d'un journalisme d'information dans lequel les faits sont mis en valeur et sont clairement distingués des commentaires vers un nouveau journalisme moins bien défini, parce qu'il est en construction, et qui mettrait plutôt en valeur le regard sur les faits.

Le journalisme contemporain fait l'objet de débats et de préoccupations parce qu'il est en crise. Or, ce journalisme en crise est le journalisme d'une société en crise. Le journalisme est une institution, et les institutions ne vivent pas en vase clos. Quand une institution se transforme, c'est que les autres institutions avec lesquelles elle réagit se transforment, elles aussi.

Personnellement, pour conclure sur une touche personnelle, en ce qui concerne l'évolution du journalisme, je ne suis ni optimiste ni pessimiste, mais je suis perplexe. Je ne pense pas que le journalisme aujourd'hui soit meilleur ou pire qu'hier, mais je constate qu'il est différent. Il est différent parce qu'il cherche à s'adapter aux conditions concrètes dans lequel il s'exerce. Or, pour le moment, on ne voit pas encore clairement à quelle issue va mener cette adaptation. Je vous remercie.

M^{me} Thibeault (Josée) : Merci, M. Charron. On aurait une période de dix minutes. S'il y a des gens qui veulent poser des questions à M. Charron sur le contenu de sa conférence, je les invite ardemment à le faire.

En attendant que quelqu'un se décide, parce que souvent vous êtes un petit peu gênés, je vais moi-même vous poser une question : est-ce que les gens, les journalistes, en fait, sont incités à être plus des commentateurs, maintenant, par les employeurs que ce qu'ils voudraient bien faire, croyez-vous, par la formation qu'ils reçoivent, par l'intention qu'ils ont et ce qu'ils veulent faire, en fait, c'est-à-dire informer le public, à la base ?

M. Charron (Jean) : Moi, pour le savoir, je dois poser la question aux journalistes. Je m'étonne qu'une journaliste me la pose.

M^{me} Thibeault (Josée) : Je la pose à vous parce que vous êtes un observateur.

M. Charron (Jean) : Ma prétention, c'est que... Ma théorie, si vous voulez, c'est que les conditions d'exercice du journalisme changent fondamentalement, et ces changements-là sont perçus par tous les acteurs, les journalistes comme les gestionnaires de presse. Mais ils sont perçus, jusqu'à un certain point, par le public lui-même, et ils sont perçus par les sources d'information, et ils sont perçus différemment, selon les points de vue, par tous les acteurs, y inclus les actionnaires. Et chacun contribue, d'une certaine manière, au changement.

Donc, pour répondre plus directement à votre question, sans doute que les gestionnaires des salles de rédaction, s'ils pensent que c'est ça, la bonne méthode, d'introduire davantage d'opinions... mais, en fait, moi, je dirais d'ancrer davantage le discours dans une vision du monde, parce que l'opinion, c'est exprimer une position clairement par rapport à un objet ou par rapport à un enjeu, ce que les journalistes, dans les textes de nouvelles ou dans les topos, ne font pas couramment. Ils laissent entendre un certain nombre de choses, mais ce qu'ils font surtout, c'est d'essayer d'expliquer une situation et essayer de montrer au public qu'il y a une intelligence en action. On ne fait pas simplement que rapporter des événements, on les explique parce qu'on les a compris, parce qu'on les a interprétés, parce qu'on est capables de leur donner une signification.

Alors, si c'est une tangente que prennent les médias actuellement, c'est parce que tout le monde y concourt, tout le monde y contribue dans une certaine mesure.

M^{me} Thibeault (Josée) : J'étais contente... Avant que vous disiez cette dernière phrase-là, j'étais contente d'entendre ce que vous disiez sur les faits et le contexte.

Monsieur, vous avez 90 secondes pour vos questions ou commentaires.

M. Lagacé (Francis) : Alors, bonjour, M. Charron. Je m'appelle Francis Lagacé. Alors, j'ai une question pour vous concernant l'opinion, puisqu'il y a présence importante de l'opinion dans les médias. Est-ce que vous croyez que cette opinion-là s'accompagne, en même temps, d'une sorte de mise à plat de l'opinion, c'est-à-dire que toutes les opinions sont considérées comme étant également valables ?

Et un exemple qui m'incite à poser cette question-là, c'est un exemple très récent. Hier, en descendant de Montréal vers Québec en voiture, j'écoutais la radio et j'entends sur une chaîne l'animateur qui interroge M. Jacques Rouillard, qui est un spécialiste de l'histoire du syndicalisme au Québec. Alors, il le questionne sur l'importance et la force des syndicats, et M. Rouillard lui répond que les syndicats ne sont pas aussi puissants aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a 30 ans.

Alors, l'animateur le laisse parler, à la fin lui dit au revoir, et là l'animateur repart : Bien, moi, je ne suis pas d'accord avec ce que M. Rouillard a dit, alors, mon opinion est différente, et tout le reste de l'émission va dans le sens de l'opinion de l'animateur qui, lui, visiblement n'est pas un spécialiste.

Alors, j'aimerais savoir, vous qui analysez un petit peu la situation, si vous avez cette perception-là ?

M. Charron (Jean) : En fait, vous me demandez : Est-ce que l'expression des opinions dans l'espace médiatique obéit à une éthique de la communication publique? Enfin, on peut avoir l'appréciation qu'on veut, mais ce n'est pas le fait qu'en soi... Le problème, ce n'est pas qu'il y ait plus d'opinions. Le problème que les gens perçoivent, c'est que le régime d'opinion qui semble s'instaurer, dans certains lieux en tout cas, ne respecte pas des principes élémentaires de l'éthique de la communication publique.

Alors, quand vous avez des émissions où on débat sur l'actualité, mais où on martèle systématiquement la même vision du monde, je pense que ça ne respecte pas une éthique de la communication publique. Donc, vous faites allusion à une entrevue, ou on peut faire allusion à certains canaux ou à certains... bon, qui effectivement ne respectent pas les principes élémentaires de la communication publique.



Période de questions de l'atelier n°1. Photo : Collection Assemblée nationale

Le problème, c'est qu'on peut faire le reproche à des journalistes de ne pas respecter l'éthique journalistique, mais, quand on se présente comme un animateur plus ou moins amuseur, à quelle éthique faut-il se référer? L'adhésion à l'éthique de la communication publique pour un animateur de « ligne ouverte » n'est pas de même nature que l'adhésion d'un journaliste professionnel à une éthique journalistique. Ça a un minimum d'encadrement, ça a un minimum de signification dans le cas du journaliste mais, dans le cas de l'animateur de télévision ou de « ligne ouverte », ça n'a pas du tout la même signification, et ça, c'est un problème.

M^{me} Houda-Pepin (Fatima) : Merci. Merci, Monsieur Charron, c'était extrêmement intéressant de vous voir en quelques minutes nous brosser un tableau assez intéressant de la dynamique entre l'opinion et le journalisme. Il y a, à mon avis, un troisième joueur. Je ne sais pas si votre réflexion vous a amené à voir un peu quel est l'impact de ce troisième joueur, qui sont les médias sociaux, parce qu'outre les journalistes qui ont une éthique professionnelle et les commentateurs, maintenant, c'est tout le monde qui produit du contenu, et ça va sur toutes les plateformes. Si je réfère, par exemple, à la révolution... à la révolte des jeunes Arabes qu'on a appelée le Printemps arabe, ce ne sont ni les journalistes ni les commentateurs qui ont informé le monde, ce sont les médias sociaux, de simples citoyens qui étaient dans l'arène et qui rapportaient directement ce qui se passait.

Donc, quelle est la place que vous faites, dans votre réflexion, aux médias sociaux ? Et quel est l'impact des médias sociaux qui nous ouvrent un marché de production de contenu sans limite et qui ne répond à aucun des critères qu'on connaît jusqu'à maintenant, qui n'a aucune éthique journalistique précise sur l'ensemble de l'information qu'on consomme ? Merci.

M. Charron (Jean) : Oui, les médias sociaux, c'est le genre de phénomène qui me fait dire que l'issue de l'évolution actuelle est inconnue, parce qu'on ne sait pas ce qu'il va advenir de l'usage des médias sociaux du point de vue de l'espace public.

Du point de vue de l'espace privé, ce que les gens peuvent faire en communiquant à partir des réseaux sociaux, c'est une chose, mais c'est la résultante dans l'espace public qui pose problème. Elle pose problème dans la mesure où... Enfin, on peut considérer que ces médias sociaux ont beaucoup de vertus dans la mesure où ça permet aux gens de dire ce qu'ils pensent, ça permet aux gens d'opiner dans un espace public, et c'est une des définitions de la démocratie : chacun peut énoncer son point de vue. Mais, si chacun peut énoncer son point de vue, chacun ne peut pas entendre le point de vue de tout le monde. Alors, ce n'est pas un lieu de communication public. Ça ne peut pas se substituer à la notion d'espace public. L'espace public, c'est un lieu de communication, mais qui est commun, c'est-à-dire qui assure la publicité des débats publics, alors que les réseaux sociaux n'assurent pas cette publicité, dans l'espace public, des débats. Ça mène à une espèce de morcellement à l'infini de l'espace public. Bon.

Maintenant, pour ce qui est de l'information et de la production de l'information, ça crée un phénomène... enfin, ça donne une ampleur nouvelle au phénomène qui est celui de la distinction entre une pratique professionnelle, puis une pratique d'amateur, ce qui n'a pas beaucoup existé dans l'histoire du journalisme. Enfin, dans l'histoire moderne du journalisme, il y a peut-être un journaliste amateur, parce que quelqu'un publie une petite feuille, etc. Mais là on est confrontés à une production de masse... enfin, de grande quantité d'information qui ne respecte pas les critères essentiels du journalisme professionnel. Bon, peut-être que ça constitue un problème, mais je me demande s'il n'y a pas, dans ce phénomène, une issue positive pour le journalisme, c'est-à-dire si cette prolifération d'information tous azimuts ne va pas nourrir une demande forte pour un journalisme professionnel. C'est-à-dire, par un retour, disons, du balancier, les gens vont vouloir obtenir une information qui, elle, a été contrôlée, a été validée, a été vérifiée et non pas une information dont on ne sait pas si elle relève de la rumeur, du point de vue, de l'opinion ou de l'information validée. Mais, en tout cas, sur cette question, c'est, à mon avis, une des grandes inconnues de l'évolution du système médiatique actuel.

M^{me} Thibeault (Josée) : Il reste un petit peu plus qu'une minute. Est-ce que vous diriez que les commentateurs ou ceux qui font de l'opinion sont des amateurs en information ?

M. Charron (Jean) : Quand vous entendez, par exemple... Alors, une des figures les plus classiques aujourd'hui, c'est l'acteur politique qui se recycle dans le commentaire politique. Il y en a quelques-uns. Ce sont peut-être des amateurs du point de vue de la production de l'information, mais ce n'est pas ce qu'on leur demande ; on leur demande de commenter. Et ils ont une qualité de commentaire qui correspond peut-être à la qualité des acteurs politiques. Il y en a des bons et des moins bons. Mais, en général, ils sont intéressants. Ils sont intéressants et ils sont pertinents parce qu'ils connaissent bien le jeu politique. Ils sont capables d'expliquer un certain nombre de choses.

Alors, je répète que, pour moi, l'opinion, en soi, ce n'est pas ça, le problème. C'est la qualité d'opinion qui fait problème. Et je n'ai pas de... Je ne vois pas de difficulté, au contraire, au fait que des acteurs politiques se recyclent dans le domaine des médias, dans le domaine du commentaire politique. Mais il y a certains commentateurs qui nous agacent.

M^{me} Thibeault (Josée) : On termine là-dessus avec M. Charron. On passe maintenant à notre deuxième participant à l'atelier, M. Jones. À vous.

M. Jones (Alex S.) : *[Traduction]* Merci, je suis très heureux d'être avec vous et je suis très heureux d'avoir cette possibilité de vous entretenir de ce sujet. M. Charron, le professeur Charron vient de nous donner une présentation, un aperçu très intéressant de sa perception. Ma présentation

offre une perspective légèrement différente, et je vous la soumetts comme étant un autre point de vue, une autre façon dont on peut aborder le problème. J'ai réfléchi sur ces sujets, ces problèmes, et voici comment ça se présente pour moi, et c'est dans sa forme un peu simple. Et je dis simple parce que je pense que, comme le professeur Charron l'a dit, il y a tellement d'éléments, tellement de sujets qui sont importants, que de regarder cela de façon assez claire, c'est la seule façon de le voir.

Je vous demande d'imaginer. Imaginez un gros boulet de canon, en fait, quelque chose qui est un peu rouillé, qui est rugueux, rêche, très lourd, un objet qui est vraiment d'un poids assez estimable. Je pense que ce boulet de canon résume en quelque sorte chacune des tâches de vérification des informations qui sont rapportées, au niveau professionnel, peut-être documentées, claires, auxquelles s'ajoutent des éléments du public, des citoyens, par exemple une photo d'un écrasement d'avion, un survivant, où aucun journaliste professionnel ne pourrait être sur le lieu.

En fait, le point, c'est que c'est factuel. Il s'agit d'une information factuelle, factuelle dans la mesure où le journaliste a vérifié cette information, ce n'est pas simplement quelqu'un qui a fourni une opinion. C'est fondé sur une invention, souvent, une création. Par exemple, la guerre civile américaine. Avant la guerre civile américaine, l'organisation de l'information ou des nouvelles avait des correspondants, qu'on disait, ils correspondaient, c'est des gens qui écrivaient des lettres, qui disaient ce qu'ils voyaient, par exemple.

Mais, après la guerre civile, à ce moment-là, quelqu'un a eu l'idée : pourquoi ne pas envoyer des reporters professionnels, par des grands journaux, qui pourraient aller poser des questions, pourraient aller valider cette information et la rédiger... rédiger cette information ? Cette information, qui était ensuite rapportée, a créé cette révolution dans l'attente, dans beaucoup de cas, une attente selon laquelle il existait quelque chose qui correspondait à un journalisme basé sur des faits qui étaient fiables et, en fait, qui étaient au cœur, vraiment, du processus qui consistait à informer les citoyens d'une démocratie et qui nous permettait de faire un jugement sur la réalité. C'était loin d'être parfait. Comme je le dis, ce boulet de canon n'est pas parfait, il est laid, il est rugueux, il est rouillé. Mais, en fait, c'était l'amalgame, la réunion de toute cette information factuelle sur laquelle nous fondions nos opinions, sur laquelle nous discutons de ces faits et de ce que ça comportait, ce que ça voulait signifier. Alors, toute l'atmosphère autour, l'environnement, un peu comme l'atmosphère qui entoure la Terre, tout ce contexte, c'étaient des discussions des opinions, des discussions des débats, c'était quelque chose qui est aussi vieux que la république, et c'est vital pour la république. On a besoin d'opinions, on a besoin de ces échanges, de ces discussions. Mais le point de départ, ce qui informe, au départ, qui informe ces opinions, cette conversation, cet échange et qui fait que les gens font plus que simplement produire une opinion, il s'agit de la qualité de ce cœur, ce boulet de canon bien dense d'informations, de faits.

Alors, je vais vous donner quelques exemples. Aux États-Unis, si vous vous rappelez, quand les États-Unis ont envahi l'Irak après septembre 2001, il y avait beaucoup de bons reportages, et il y avait évidemment des spéculations, il y avait de la mauvaise information qui circulait, mais les

journalistes n'étaient pas en mesure d'aller en Irak pour essayer de découvrir qu'est-ce qui se passait réellement là-bas. Les Américains et les citoyens, eux, croyaient vraiment qu'on devait y aller, parce que c'était une guerre populaire, et le président de l'époque, aux États-Unis, insistait beaucoup pour qu'on y aille. On est allés en Irak et on a eu beaucoup de succès dès le départ, au sens militaire, dans le sens que les troupes et les journalistes, les deux étaient populaires. Les journalistes étaient présents afin d'être des témoins, de poser des questions et de rapporter ce qu'ils voyaient, de trouver ce qu'ils pouvaient trouver et de raconter ça aux gens. Même si la guerre a été très populaire, au cours du temps, ce que les journalistes disaient, ça menaçait vraiment beaucoup leur vie. C'était une menace et ça a changé petit à petit. Ce que les gens ont cru comme étant la réalité en Irak.

La raison pour laquelle la guerre en Irak a changé dans l'opinion publique, ce n'est pas parce que des gens tout à coup ont cessé de croire les journalistes qui étaient là ou ceux qui soutenaient la guerre là-bas, non, non. C'est parce que, même si des gens disaient qu'ils n'aimaient pas, le *New York Times* ou d'autres organisations, d'autres médias qui avaient envoyé des journalistes là-bas, ils ont cru finalement que la vision qu'ils avaient de la réalité, qu'ils obtenaient de ces journalistes, pas des commentateurs, non, non, des journalistes, là, sur place, ils en sont venus à croire que c'était vrai, ou près de la réalité. Et, tout à coup, ils ont changé leur idée à cause de cela.

Des échanges, évidemment, la discussion visait à discréditer des journalistes, surtout aux États-Unis. Ceux qui ont beaucoup critiqué la presse, les médias, à l'époque, et la couverture de la guerre en Irak, disaient que les journalistes ne disaient pas la vérité, ne racontaient pas vraiment ce qui se passait, étaient trop pessimistes, etc. Comme je l'ai dit, avec le temps, la persistance de la vérification de la nouvelle, de ce boulet de canon, de faire, ça a changé l'opinion des gens. Et, selon moi, c'est ce boulet de canon bien dense, c'est ce qu'il faut garder bien vivant, cette base bien solide, si on veut que le journalisme soutienne, aide la démocratie.

Le problème, c'est que ce noeud bien dense, ce que M. Charron a dit et ce que d'autres ont dit, s'érode. C'est ça. Ce fond, c'est comme s'il y avait des fissures de rouille, que cette densité s'érode. Quand vous voyez tous les journaux... le *Los Angeles Times*, c'est un magnifique journal, mais avec la moitié moins de force, de pouvoir qu'il avait avant. La crise du journalisme, pour moi, en fait, à la base, c'est qu'il n'y a pas de modèle qui a été créé jusqu'à maintenant dans cet environnement. Vous avez parlé avec justesse de ce monde numérique, pas ce qu'on voit à la une d'un journal, mais comment le système de diffusion de cette information, qui est à la base, si cette base, ce boulet de fer, si cette base n'existe pas, alors là on ne peut pas fonder notre jugement sur la réalité... en fait, que sur des opinions qui ne sont pas validées.

Alors, qu'est-ce qui se passe avec cette industrie qui a généré cette base de nouvelles ? C'était des entreprises commerciales, mais qui offraient un service à la population, ce genre de service. Et, à mesure que l'Internet a évolué et a offert ce genre de journalisme... l'Internet a diminué les ressources nécessaires pour faire le travail et aussi ça a changé le contenu du travail de journalisme et ce qu'ils offraient au public. Alors, les médias ont offert des choses qui sont moins chères à produire et plus faciles à faire. Et c'est quoi ? C'est des opinions, des commentaires, et les commentaires, les

opinions, ça ne coûte pas cher. Ça coûte peu. On n'a pas besoin d'envoyer un journaliste en Irak pendant un an pour que quelqu'un produise une opinion à la télé ou offre son idée sur ce qui devrait arriver et ce que... Alors ça, ça attire beaucoup, c'est très attirant.

C'est vrai aussi que les opinions sont amusantes. C'est vrai, les gens aiment bien les commentateurs. Les gens ont toujours aimé ça, des commentaires. Ça divertit. C'est là où on voit les feux d'artifice. Les faits sont là. Mais évidemment, le plaisir, c'est d'avoir une opinion et aussi de choisir, parmi toute cette information, de voir ce qui est vraiment, véritablement important. Alors, voilà, ça, c'est aussi vieux que l'humanité.

Quand Ochs a acheté le *New York Times* en 1886, lui, il voulait abolir l'éditorial, mais il s'est dit : Ah! Mon Dieu, c'est une grave erreur ! Il a eu peur que ce soit perçu comme étant un véhicule pour influencer l'opinion des gens de façon disproportionnée. Alors, la réponse à cela, en fait, de façon efficace, c'est de faire ce qu'on fait maintenant en ligne. Il a créé une section, une grosse section sur les lettres au rédacteur, à l'éditeur. En fait, cette page, des pages et des pages de lettres du public, et c'était l'opinion, l'opinion de gens qui avaient beaucoup de connaissances ou qui n'avaient pas beaucoup de connaissances, et il les publiait de la même façon que ce qu'il faisait en ligne.

Il y a une situation assez célèbre où le *New York Times* s'est opposé au vote des femmes. Mais après, il y a eu tellement d'articles dans la page des lecteurs, tellement de lettres en faveur du vote des femmes que, quand ça a été adopté, la loi, les gens ont envoyé une lettre de félicitations au *New York Times*, qui s'opposait à l'éditorial, parce que la section des lettres et aussi les reportages dans les nouvelles, les factuelles, étaient vraiment très bonnes, ont réussi à changer le point de vue des gens, malgré le fait que leur propre opinion, leur propre éditorial était contre. En fait, ce que je veux dire, c'est ceci : maintenant, on vit dans un monde où ces ressources, les ressources traditionnelles sont réduites de plus en plus. Pendant la crise, on veut les maintenir dans un contexte assez dangereux, parce qu'on a besoin de cela. Mais la culture de l'Internet, c'est une culture tout à fait différente de celle où on a établi ce boulet de canon, cette base de nouvelles factuelles très forte.

Alors, pour moi, il y a trois façons qui ne sont pas les valeurs de cet autre monde. L'Internet, c'est la vitesse. Dans l'autre monde, c'était l'exactitude, la précision. On donnait plus de valeur à la précision, l'exactitude, qu'à la vitesse. On voulait s'assurer que ce qu'on disait, c'est quelque chose sur lequel on pouvait se fier. Maintenant, ce n'est pas tout à fait le cas. Certaines organisations, qui autrefois se limitaient à l'exactitude, comme le *New York Times* où j'ai travaillé longtemps, maintenant mettent des choses sur leur site Internet instantanément, parce que l'environnement compétitif dans lequel on vit, c'est ce que les gens veulent.

La culture de l'Internet accorde aussi de la valeur aux opinions, et aux commentaires, et cette qualité, cette vivacité qui ajoute un petit peu d'épices par rapport à l'équilibre et à la justice. L'équilibre et la justice, c'étaient des valeurs d'un autre monde, d'un autre monde de journalisme. Et, de plus en plus, on le met de côté par les valeurs des voies qui vont attirer, parce que les opinions attirent. C'est attirant et c'est pour ça qu'on voit tellement d'opinions, de commentaires dans les journaux où avant on aurait vu des nouvelles factuelles, sèches. Non.



M. Alex S. Jones. Photo : Collection Assemblée nationale

Mais par-dessus tout, l'élément qui va déterminer la culture des médias de l'avenir, c'est que le monde numérique, la demande, enfin tout ce qui est là, c'est le divertissement. Et ça veut dire que le journaliste doit être divertissant, et il peut être divertissant, mais ce n'est pas nécessairement divertissant. C'est de plus en plus difficile de gagner un lectorat si on n'est pas divertissant. Et être divertissant, bien, en fait, ça a beaucoup à faire avec... Il y a peu de ressources, par exemple, pour envoyer des gens en Irak, mais il y en a beaucoup pour lancer des rumeurs, faire du sport, et tout ça, et des choses que les gens trouvent encore plus intéressantes et beaucoup plus divertissantes.

Moi, je pense que la crise actuelle et la façon dont on devrait voir cette crise, c'est la suivante : comment, dans le monde actuel, comme je l'ai dit, ce monde compliqué, un peu dangereux, comment on conserve ce boulet de fer bien lourd d'information factuelle ? Quel modèle va faire en sorte qu'on va préserver cette information ? Et je suis heureux de voir qu'il y a beaucoup, beaucoup de jeunes qui sont impatients d'être véritablement des bons journalistes dans leur approche et de servir ça, parce que c'est une mission de service public. Pour beaucoup de gens, c'est un peu comme une vocation, mais il faut évidemment qu'ils se trouvent un boulot, un emploi, n'est-ce pas ? C'est ça, c'est un problème, ça laisse un brin d'incertitude.

Alors, je pense que la genèse de ce thème ici aujourd'hui, c'est davantage ancré dans l'ancien journalisme, dans ce sens que, comme Fox News chez nous, le mélange de journalisme et de nouvelles est tellement interrelié. C'est difficile de savoir où la ligne est tranchée, où commence l'un, où finit l'autre. Je sais que Michael Ignatieff, un collègue de Harvard, a goûté un peu aussi à ce traitement journalistique au Canada.

Et je pense que la façon... en fait, une des façons de faire face à ce problème ou de résoudre ce problème est... Moi, l'organisation où je travaille, la façon dont on voit, on cherche des solutions, c'est de trouver... de donner aux journalistes sérieux des ressources sur lesquelles ils peuvent se fier comme étant les meilleures connaissances possible sur un sujet donné, une situation politique, etc. On a créé un nouveau site Internet, depuis les 18 derniers mois, Journalist's Resource, où on filtre l'information dans le monde pour avoir l'information factuelle validée, c'est-à-dire l'information qui n'est peut-être pas parfaite, mais beaucoup plus fiable que ce que vous allez peut-être trouver par des groupes sur, par exemple, le réchauffement planétaire ou, enfin, des écoles, la politique ou toutes sortes de sujets.

L'objectif de ce site, c'est d'essayer de faire en sorte que les étudiants en journalisme et les journalistes... de ne pas simplement prendre le téléphone et faire l'entrevue classique — oui, c'est une façon facile de faire un journalisme superficiel — non, non, de regarder des sources profondes, la source où il y a vraiment de l'information de base et forte comme ce boulet de canon et utiliser ça pour faire leur journalisme.

Il y a autre chose aussi qui se passe, et peut-être vous êtes bien conscients de ça... *[Fin de la traduction]*

M^{me} Thibeault (Josée) : M. Jones.

M. Jones (Alex S.) : *[Traduction]* Ah ! on manque de temps ? Bon d'accord. Je vous remercie. Merci beaucoup de m'avoir donné cette possibilité de vous entretenir d'un sujet qui m'anime et que j'aime beaucoup. Je suis très heureux de vous avoir parlé. Merci. *[Fin de la traduction]*

M^{me} Thibeault (Josée) : Est-ce qu'il y a des gens qui aimeraient poser des questions à M. Jones, en lien avec le contenu de ce qu'il vient de présenter ? Je vois quelqu'un qui se présente, ce qui va m'éviter de poser la première question. Monsieur.

Une voix : Bon matin, Monsieur Jones. Je me demandais si vous pourriez faire un parallèle entre ce que vous appelez l'érosion des faits journalistiques, votre boulet de canon, et l'érosion du boulet scientifique. Y a-t-il aussi une érosion des faits scientifiques dans l'esprit du public ?

M. Jones (Alex S.) : *[Traduction]* C'est une question éminemment intéressante. Je pense que la science et le journalisme sont nés, l'un et l'autre, tout à fait par faits. Mais le journalisme scientifique et la science, faits selon les mêmes principes que le journalisme, je pense que ce sont les sources les plus fiables de vérité qu'on doit trouver. Il n'y a pas de vérité parfaite, mais je pense que la méthode scientifique et les méthodes journalistiques survivent. Quand vous avez une hypothèse, vous la vérifiez, validez par rapport aux preuves que vous avez de bonne foi, que vous êtes en mesure de trouver, et vous rapportez ce que vous avez trouvé, et vous faites en sorte que ce soit, bon, testé dans le monde par d'autres personnes qui veulent réutiliser vos histoires.

Je ne pense pas que la science soit parfaite, mais je pense qu'une des plus tristes... une chose triste qui se passe dans cet environnement journalistique et ces... et les opinions, c'est que les gens essaient de miner finalement la prémisse selon laquelle la science, c'est quelque chose sur lequel on doit se baser. Non ! Regardez les dommages énormes qui ont été faits aux gens qui ont cru qu'ils ne devaient pas vacciner leurs enfants à cause de campagnes de peur. Évidemment, vous pouvez effrayer les gens et vous pouvez leur faire faire des choses qui ne sont véritablement pas dans leur intérêt.

Je pense que la science est absolument essentielle et la science honnête peut apporter beaucoup de choses magnifiques, et le monde dans lequel on vit... Même les faits scientifiques, c'est quelque chose qui peut être miné. Voyez, même, ça peut être miné par des gens qui ont des opinions, des commentaires ou des gens qui veulent... bon, c'est ça, miner la question scientifique. *[Fin de la traduction]*

Une voix : Merci.

M^{me} Thibeault (Josée) : M. Jones, est-ce qu'il y a encore un modèle économique viable qui permettrait au journalisme de base d'exister et d'avoir une audience ?

M. Jones (Alex S.) : *[Traduction]* Oui, je pense qu'il y en a un en ce moment. En ce moment, la plupart des journaux aux États-Unis — moi, je parie que c'est la même chose au Canada — font un profit. Il n'est pas ce qu'il était, là, mais ils fonctionnent encore. Je pense que, durant le Printemps arabe, le rôle des médias sociaux, dans les médias sociaux, c'était simplement d'accélérer la volonté des gens d'agir rapidement, qui autrement auraient eu peur s'ils avaient pensé qu'ils avaient été seuls. C'était comme si, bon, 50 personnes dans cette salle trouvaient que c'était tellement plate, ma présentation, qu'ils auraient envoyé un texto pour dire : « Dans une minute, on va tous se lever et on va sortir. » Eh bien ! peut-être qu'une personne ne le ferait pas, mais, si, en faisant des textos ou d'une autre façon, les « tweets », s'ils étaient capables de coordonner leurs efforts, ils s'étaient aperçus qu'ils trouvaient tous ça plate et qu'ils voulaient sortir, qu'ils allaient tous le faire ensemble, — eh bien ! — ils porteraient, ils supporteraient les réactions des autres gens dans la salle et ils auraient

le courage de sortir. C'est ça, c'est ça qui s'est passé avec le Printemps arabe. Mais pourquoi, selon moi, le Printemps arabe a réussi ? C'est que les matériaux qui se sont rendus à CNN et Al Jazeera, c'est eux qui ont créé un énorme genre de version de cette même chose.

Les médias ordinaires, les « main stream media », sont très importants encore et ils ne vont probablement pas disparaître. Mais la question, c'est : on va s'en servir pour quoi ? Est-ce qu'on va s'en servir pour éclairer les gens sur le fondement de la vraie information et du journalisme fiable ou est-ce que ça va être simplement des endroits où les gens se chicanent ? Et ça, selon moi, c'est le vrai danger. Économiquement, selon moi, il n'y a pas... Bon. Rupert Murdoch ne serait pas dans l'entreprise qu'il a s'il pensait qu'il n'y avait pas d'argent...

M^{me} Thibeault (Josée) : Monsieur Sauvageau.

M. Sauvageau (Florian) : *[Traduction]* La question principale — en tout cas, selon moi, je pense que c'est ça que vous croyez — c'est : qui va payer pour l'information à l'avenir ? Parce que, comme vous l'avez clairement expliqué, s'il n'y a pas d'information, il n'y a même pas de commentaires qui sont possibles, parce que les commentaires sont basés sur l'information. Aux États-Unis, vous avez eu, bon, la philanthropie. Bon. Vous et certains philanthropes payez pour des nouvelles expériences. Certains de vos collègues dans d'autres universités suggèrent que le gouvernement devrait jouer un rôle plus important à l'avenir. Ici, au Canada, comme vous êtes bien au courant, nous avons Radio-Canada.

Ne pensez-vous pas que ça va être beaucoup plus important à l'avenir pour les gouvernements de trouver des façons comme Radio-Canada pour financer la production d'informations substantielles ?
[Fin de la traduction]

M. Jones (Alex S.) : *[Traduction]* Selon moi, les organismes à but non lucratif ont un rôle très important à jouer. Le Canada et les États-Unis sont différents de ce point de vue-ci. Comme vous savez, nous, notre système public d'information est anémique, comparé au Canada et à l'Angleterre. Je pense que la philanthropie a un rôle, le gouvernement peut aider en créant des occasions pour... bon, je ne sais pas, les crédits d'impôt, pour qu'il y ait des partis sans but lucratif qui fassent une partie du travail des organismes à but lucratif. Mais je pense qu'une façon durable d'avoir ce genre de service journalistique, si on peut dire, doit être enraciné dans le commerce. Il doit y avoir fondamentalement un modèle économique qui peut être autonome.

Selon moi, dans le domaine des non-lucratifs... bon, j'ai travaillé avec beaucoup de fondations au cours des derniers... comme vous, d'ailleurs, ils changent d'idée, bon, les organismes à but non lucratif, ils font quelque chose, mais ils ne se perçoivent souvent pas comme étant des gens dont les ressources vont être utilisées à perpétuité pour, bon, appuyer une telle institution. Bon, ils ont un nouveau président, ils ont un nouveau C. A., ils changent d'idée. Alors, efficacement,

ces organisations de nouvelles qui dépendent lourdement sur des fondations se retrouvent dans les mêmes situations qu'ils auraient eues s'ils avaient eu un immense publicitaire qui se fâchait et qui disait qu'il allait aller ailleurs.

Moi, je crois que le modèle supérieur, c'est un modèle où il y aura plusieurs morceaux. Je pense que les organismes de nouvelles devront se soutenir financièrement plus, avec des abonnements, par exemple. La publicité, ça va être une partie, mais ça ne sera pas la partie la plus importante comme c'était dans le passé. Ils vont faire d'autres choses : des publications subsidiaires, des produits qui, s'ils sont faits correctement, vont fournir des ressources qui pourront être utilisées pour des nouvelles sérieuses. Mais ce qui me fait peur, c'est que, si tout le revenu est généré par des choses qui n'ont rien à voir avec le journalisme sérieux, — eh bien ! — la queue va commencer à remuer le chien (traduction libre de l'expression anglaise *The tail wagging the dog*), si on peut dire.

Aux États-Unis, bon, sérieusement, parfois les gens rient de moi lorsque je dis ça, mais, moi, je crois vraiment que c'est vrai, je crois que la plupart des gens qui vont dans le domaine du journalisme, ne le font pas seulement pour faire de l'argent, non, mais parce qu'ils croient qu'ils rendent service au public. Ils ne s'imaginent pas qu'ils vont devenir riches, mais ils doivent avoir assez d'argent pour gagner leur vie. Moi, je crois que c'est ça, la grande ressource que nous avons. Ce groupe de jeunes encore qui se sentent comme ça. Mais, quand même, il faut qu'on trouve un modèle qui va permettre à ces jeunes ayant des idéaux de trouver un modèle durable. *[Fin de la traduction]*

M. Sauvageau (Florian) : Merci.

M^{me} Thibeault (Josée) : S'il n'y a pas d'autre question... Avez-vous une question, Monsieur ? On a encore un petit peu de temps.

Une voix : *[Traduction]* Ma question est reliée à la précédente. C'est mon mentor, alors... Alors que plus d'organismes à but non lucratif donnent du financement pour fournir l'information gouvernementale, « core information », comme vous l'avez appelé, ça semble bon, mais, en même temps, aux États-Unis, plusieurs organismes à but non lucratif ou des « think tanks », ils sont reliés ou colorés idéologiquement... Est-ce que c'est bon d'un côté, mais mauvais de l'autre côté ? Parce que l'information va être colorée par l'opinion politique ? *[Fin de la traduction]*

M. Jones (Alex S.) : Absolument.

Une voix : Ou, bon, même si c'est coloré par le politique, est-ce que ça va être mieux parce que c'est de l'information solide ?

M^{me} Thibeault (Josée) : Je vous donne trois minutes, M. Jones.

M. Jones (Alex S.) : *[Traduction]* Je pense que c'est certain que tout groupe de militantisme ou toute fondation a son propre programme. Et je pense que leur programme, leur but, dans plusieurs cas, c'est leur motivation pour faire toute activité de journalisme. Plusieurs commencent à produire ce qui semble être des nouvelles vérifiées, mais qui, en fait, sont des documents de relations publiques. Il n'y a rien de mal avec ça, là, les documents de militantisme, mais c'est du document de militantisme, ce n'est pas du journalisme, selon moi. Et je pense qu'il y a quelques OSBL qui ont mis de l'argent derrière des organisations de journalisme sans condition. Plusieurs autres, comme mettre l'accent sur les soins de santé, et ils étaient sincèrement préoccupés à propos de la mauvaise couverture médiatique sur les soins de santé, et du bon journalisme a été fait à partir de ça, mais, moi, je ne suis pas à l'aise, personnellement, de dépendre sur Kaiser Permanente pour me dire c'est quoi, notre meilleur intérêt et qu'est-ce qui est dans le meilleur intérêt, pour moi, pour ce qui est des soins de santé et des organismes de soins de santé. Et, moi, je ne crois pas que les grosses compagnies pharmaceutiques auraient tendance à publier quelque chose qui, bon, zigouille leur propre taureau, si on peut dire. C'est ça, le problème, lorsqu'il y a un très gros joueur, dans un sens, journalistique. Parce que, si vous faites votre travail correctement...

Bon, moi, je viens d'une famille de journalistes. Moi, mon père m'a dit, lorsque j'étais très jeune, il m'a dit : « Tu fais ton travail, tôt ou tard, tout le monde va être fâché contre toi, si tu fais bien ton travail. » Alors, il faut être capable d'endurer cela. Et le modèle économique qui peut résister le mieux à ça, c'est un modèle économique où il y a plusieurs sources de revenus, et pas seulement une source de revenus. *[Fin de la traduction]*

M^{me} Thibeault (Josée) : Une minute et cinquante secondes, parfait. Merci. C'est maintenant le tour de M. L'Allier pour ses quinze minutes de présentation.

M. L'Allier (Jean-Paul) : Merci beaucoup. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce qui a été dit et, au fur et à mesure que nos amis parlaient, je rayais des trucs sur ma feuille pour ne pas répéter la même chose. Et la question qui nous est posée est la suivante : l'information versus opinion, où se trouve l'équilibre ? C'est à ça que j'ai essayé de réfléchir pendant les jours de préparation.

J'en suis arrivé à la conclusion que l'équilibre, il est personnel. Chacun a son équilibre. Il y en a qui ont besoin de plus d'opinions, d'autres ont besoin de plus d'informations pour arriver à être bien dans leur tête avec ce qu'ils voient, constatent, cherchent, etc.

Dans les deux cas, ce qu'on veut partager, dans le fond, c'est l'intérêt, des intérêts financiers, culturels, scientifiques. Et ce qu'on veut partager, c'est le pouvoir. Le pouvoir est encore plus important. On parlait du pouvoir des journalistes, on parle du pouvoir politique, il y a le pouvoir économique aujourd'hui qui prend la place de tout le monde pour un certain temps. Et c'est dans ce contexte-là que l'on vit.

Le foisonnement de l'information par Internet, etc., fait que, multiplié par la diffusion qui en est faite, le temps dont on dispose pour analyser l'information, pour peser l'opinion devient de plus en plus court. On fonctionne en termes de minutes aujourd'hui pour se faire une idée, parce que, si on ne se fait pas une idée rapidement, tout de suite, l'information qui nous est passée sous le nez est remplacée par une autre.

L'impact de ce foisonnement d'information, c'est l'accélération de la circulation de l'information et c'est aussi la vie éphémère des nouvelles. À partir du moment où une situation ne fait plus la nouvelle, elle ne se trouve plus dans l'information. Arrive un événement important sur la planète, hop !, la guerre en Syrie disparaît. Il n'y a plus d'événement en Syrie. Si vous avez remarqué, depuis quelques jours, on n'en parle plus. Dans les médias, il y a autre chose qui a pris la place. Ça va revenir, mais, pour le moment, on est passés tous en même temps à autre chose, et les gens peuvent continuer de se faire tuer en Syrie, mais finalement, ça ne nous rejoint plus.

On a besoin, dans ce contexte-là, compte tenu du temps qui rapetisse, de se poser la question de ce qui est vrai, de ce qui est authentique, et, vous avez raison, Monsieur Jones, quand vous dites que l'important, c'est que quelqu'un quelque part vérifie la solidité des faits de base. Autrement, si on ne se fait d'opinion que sur ce que l'on entend, il se peut que notre opinion ne soit basée sur rien, attachée après un ballon, puis elle va se promener.

En ce sens-là, les sondages, qui sont le quotidien des gouvernements qui ont les moyens — ce qu'au municipal on n'a pas, heureusement, parce qu'on s'en servirait comme tout le monde, j'imagine — les sondages donnent une photographie instantanée de l'opinion publique, à un moment donné, dans sa volatilité, etc. Si les gouvernements ne voient pas loin devant eux, si la population ne veut pas voir loin et qu'elle se fie sur le résultat d'un sondage, à un moment donné, comme on dit en français, les idées vont se mettre à « spinner », parce que l'opinion publique, ça change de côté. Et le politicien qui se fie sur les sondages un jour pense comme ça, le lendemain pense autrement, change d'idée sur ci, change d'idée sur ça. Ce n'est pas le sondeur qui va passer pour un fou, c'est le politicien qui fait la girouette à cause des sondages attachés dans son dos, et lui ne les voit pas toujours, la population non plus, mais c'est ça qui les conduit finalement, au bout du compte, plus que les idées.

Je pense que, dans ce débat de l'information, opinion, l'équilibre, on en arrive au point où on a besoin d'identifier dans la société des gens à qui on fait confiance, des revendeurs d'information à qui on fait confiance, des analystes d'information à qui on fait confiance. Et c'est facile de faire confiance à des gens quand on partage une partie de leurs points de vue en tout cas. Si on pense exactement la même chose, on trouve qu'ils ont raison. Mais ce n'est pas évident non plus, il se peut qu'ils aient tort, il se peut qu'on n'ait pas raison ensemble.

Des gens à qui on fait confiance et qui ont de la crédibilité. On identifie, dans les médias, des « columnists », des commentateurs, des chroniqueurs à qui on fait confiance. Moi, par exemple, quelqu'un comme Michel David, dans le contexte du *Devoir*, c'est quelqu'un que je lis, et il y a en d'autres ailleurs. À Radio-Canada, quand on regarde l'émission *Enjeux*, on sait qu'il y a eu de la recherche factuelle en-dessous et que ce qui sort de là est à peu près ce qu'il y a de plus documenté auquel on peut avoir accès dans un média de télévision. Et, si l'État coupait les fonds à l'émission parce qu'elle a déplu à un moment donné aux autorités, on serait privés de cette source d'information qui ne se retrouve pas dans les télévisions privées. Ils n'ont pas les moyens, puis ils ne les mettent pas à cet endroit-là, les moyens.

Quand un homme politique se présente à la population, qu'est-ce qu'il demande aux gens ? La confiance. Faites-moi confiance, je vais faire telle, et telle, et telle chose. On sollicite la confiance, on obtient la confiance, et ensuite il faut mériter la confiance, et ça, les médias jouent un rôle dans tout ça. Ils peuvent, à cause de l'instantanéité de la circulation de l'information qui les met en compétition, à cause de leur manque de ressources pour aller eux-mêmes jusqu'au fond des choses, ils peuvent, à l'intérieur d'une très courte période de temps — c'est la tyrannie de l'instantanéité — ils peuvent accuser quelqu'un, juger quelqu'un, sanctionner quelqu'un, punir quelqu'un à l'intérieur d'une journée en termes d'opinion publique, et, une fois que ça s'est passé, on passe à autre chose. Mais la personne qui a été stigmatisée, marquée par ce jeu d'opinion, ce boomerang qui se promène, est traumatisée dans son milieu. Il y a des gens qui vont se souvenir de ça. Finalement, ce n'est pas de la vraie information, ce n'est pas vraiment de l'opinion.

Et, quand je dis qu'il faut se trouver des gens à qui on fait confiance, on les retrouvera surtout, je pense, dans la documentation écrite. Moi, j'ai tendance à faire plus confiance à un hebdo... un mensuel ou à un bimestriel de qualité qu'à une revue quotidienne qui est obligée d'aller rapidement. Une des revues que je lis, qui vient de France — et on n'en a pas chez nous, aux États-Unis il y en a — c'est *Manière de voir*, par exemple, qui est publiée par *Le Monde diplomatique* tous les deux mois, et qui, sur une centaine de pages, ramasse les meilleurs articles qui ont été écrits sur un sujet donné.

Le dernier numéro porte, par exemple, sur toute l'opération de la... ce qu'ils appellent la fraude financière, le rôle des banques, etc., sur le fait que cette crise se répète pour la troisième fois et que tous les indicateurs indiquent que, si elle devait se répéter une autre fois parce que les gens n'ont pas changé leurs habitudes alimentaires dans les banques, bien, à ce moment-là, ça pourrait être dramatique et grave. Ils expliquent pourquoi il y a de la révolte dans la rue, des gens qui disent : « Et, nous, pourquoi on paie pour ça ? » Parce que le seul vrai dollar qui est produit, c'est celui qui vient du travail, en gros. Le dollar spéculatif, celui que les banques perdent n'existe pas vraiment, il ne correspond pas à des sommes de travail.

Quand j'ai étudié mon droit, il y a déjà plusieurs années, on nous enseignait... le sénateur Gouin nous enseignait qu'une banque faisait son argent, et c'est à ce moment-là que je l'ai compris, non pas avec du travail, mais... À chaque fois que vous déposez, parce que vous avez confiance, un

dollar dans une banque ou une caisse populaire, à l'époque, cette banque ou cette caisse populaire pouvait à son tour prêter sur la confiance dix dollars qui n'existaient pas, parce que le dollar que vous déposiez à la banque était la garantie que c'était en gros le volume de retraits qui serait fait et la banque resterait debout.

Ce qui s'est passé aux États-Unis, c'est que ces dix dollars sont montés à cent, puis deux cents et trois cents dollars de faux argent. Et, quand les gens perdent confiance et que chacun vient chercher son dollar à la base, tout ça s'écroule, et la banque est en faillite. Et, si la banque est en faillite, puis qu'elle ne peut pas le devenir, le gouvernement doit l'aider. Et quel est l'argent du gouvernement ? De l'argent emprunté aussi aux banques et de l'argent qui vient de votre dollar que vous avez déposé à la banque. Donc, au bout du compte, celui qui paie vraiment pour tout ça, c'est celui qui est propriétaire du dollar de base, et celui-là le gagne, son dollar, comme plombier, comme menuisier, etc. Et c'est pour ça qu'il est en colère, en Grèce, ici et ailleurs.

La communication aujourd'hui, c'est une denrée qui a sa valeur. C'est une denrée pour laquelle cependant il faut être très, très prudent. À consommer avec prudence. Il ne faut pas soi-même s'asphyxier parce qu'on lit toujours les mêmes choses, on entend toujours les mêmes radios, on voit toujours les mêmes personnes et on en arrive à penser qu'on a raison parce qu'autour de nous les gens pensent comme nous. Ça peut être vrai et ça peut ne pas être vrai que c'est la bonne orientation. La confiance qu'on fait aux hommes politiques diminue parce que, dans l'enthousiasme des élections, par exemple, et avec conviction, ils vous expliquent qu'ils vont faire toute une série de choses, et vous leur faites confiance parce que ce sont des choses que vous voulez. Ensuite, ils vous expliquent qu'ils ne peuvent pas les faire. Ça fait diminuer le taux de confiance. Churchill disait toujours qu'un politicien d'expérience, c'est celui qui était capable de se faire élire en promettant toute une série de choses et ensuite de rester au pouvoir en expliquant pourquoi il ne pouvait pas les faire. Et puis Churchill avait de l'expérience un peu dans ces choses-là. Il pouvait en parler.

Alors, finalement, quand on cherche l'équilibre entre opinion et information, on a besoin de l'information, mais c'est long à collecter, de l'information. Donc, il faut identifier des sources crédibles, puis ça ne peut pas être très, très, très nombreux parce qu'on n'a pas le temps. La tyrannie du court terme, c'est effrayant. On n'a pas le temps de fouiller soi-même l'information. Il faut se trouver des sources de qualité. On ne boirait pas n'importe quelle eau, on boit de l'eau qui vient d'une source de qualité. La même chose pour l'information.

Pour l'opinion, c'est la même chose. Il faut regarder vers toutes les opinions qui sont devant nous, lesquelles sont régulièrement... nous apparaissent les plus crédibles, les plus solides, et c'est à celles-là qu'on doit... C'est là qu'on doit regarder, parce que la base de tout ça, c'est que, tous tant que nous sommes, nous prenons nos décisions, nous faisons nos choix sur la base de nos perceptions, pas sur la base de la vérité, pas sur la base de la réalité, c'est la perception qu'on en a.

Alors, on dit... il y a un proverbe anglais que j'avais appris, qui dit : *What people think is real is always real in its consequences*. Ce que les gens pensent vrai a toujours, pour eux, les conséquences de la vérité. Si les gens pensent que M^{me} Unetelle ou M. Untel est un bandit, tout de suite, dans la

tête, il est condamné, puis, s'il est pendu, ça ne fera pleurer personne de ceux qui pensent que c'est vrai. Puis, il n'y a jamais d'unanimité dans l'opinion publique. Il y a des corridors avec lesquels on est plus ou moins mal à l'aise, puis il y a des corridors qu'on pense... qui nous laissent indifférents.

Moi, durant toute ma vie politique, j'ai eu le privilège de supporter André Arthur à la radio. Et on s'était rencontrés, je pense, en seize ans, deux fois. J'étais allé deux fois à son émission : une fois, il ne m'avait pas invité, j'étais allé de moi-même pour défendre l'UMQ parce qu'il me traitait en ondes de prédateur de fonds publics, parce qu'on se réunissait une fois par année pour discuter des affaires municipales ; puis, une autre fois, parce qu'il m'avait invité à parler de la candidature de Québec aux Jeux olympiques, puis j'avais grimpé dans ses rideaux. Alors, quand ça a été fini, il a dit : « Wow ! » Le maire est de mauvaise humeur. Il est passé à autre chose.

Mais ces gens-là, si vous alliez au garage, si vous alliez dans un autobus scolaire, c'est lui qu'on entendait. Les chauffeurs d'autobus scolaire, ils mettaient ça à Arthur, puis ils avaient du plaisir à écouter cette polémique où il débattait sur les notables. Ça allait de l'archevêque en passant par le premier ministre, puis en passant par tous les bien-pensants de ce monde. Lui, ayant été élu député, se comportait comme le plus mauvais des députés qu'on a pu voir dans nos assemblées, n'assistait pas aux séances. Il disait : « Les gens m'ont élu comme ça, ils me connaissaient, ils doivent me prendre comme ça. » Il avait de la crédibilité. Il y avait de la crédulité aussi chez les gens. Puis, au bout du compte, bien, il s'est fait battre, puis c'est disparu. Mais le comportement demeure.

Il faut choisir ses sources pour trouver l'équilibre entre l'information et l'opinion. L'information, on ne peut pas la trier soi-même, il y en a trop. Trop, c'est comme pas assez. Alors, il y en a trop, et donc il faut se fier à des gens qui le font, qui font les analyses. Et, une fois que les analyses sont faites, on fait son opinion, et, si ça nous touche profondément, on milite, on défend cette opinion, on partage avec d'autres. On vit en démocratie, puis la démocratie, c'est essentiellement basé sur la tolérance, accepter que d'autres pensent autrement, même en même temps que nous, et faire en sorte que, finalement, la société se développe.

Je termine, juste pour finir ma minute, il y a Churchill, encore une fois, qui définissait la... il définissait le, comment ça s'appelle, il définissait le... pas l'obstination mais quelqu'un qui est entêté, là.

Une voix : Entêtement ?

M. L'Allier (Jean-Paul) : Ce n'était pas l'entêtement mais en tout cas, mettons que c'était l'entêtement, il dit que quelqu'un qui est entêté... non, un... Ah ! Seigneur ! Quelqu'un qui est... pas un hystérique mais un... En tout cas, je ne trouve pas le mot, mais disons que c'est quelqu'un qui... Il disait... La définition, c'était : c'est quelqu'un qui ne veut pas changer de sujet, puis qui ne veut pas changer d'idée. C'est un... Je ne sais pas, je ne me souviens plus. Aujourd'hui, on a tendance à mesurer la démocratie en nombre : tant de personnes qui vont voter, tant de personnes inscrites dans

un comté. La démocratie, c'est infiniment plus que ça. La démocratie, c'est d'abord une attitude de respect envers les autres, envers les gens qui sont autour de nous, leur donner le droit de s'exprimer. Et, dans la vie municipale, une des plus belles choses qu'on a faites, dans mon équipe, en seize ans, ça a été de tenter de rétablir une qualité de vie démocratique locale, la microdémocratie, qui faisait que les gens disposaient de moyens non pas uniquement pour se défendre contre l'État, mais pour construire leur quartier, pour construire leur ville telle qu'ils la souhaitaient et telle qu'ils voulaient la transmettre. C'est tout.

M^{me} Thibeault (Josée) : Encore une fois, j'invite les personnes qui sont intéressées à poser des questions à M. L'Allier à se lever et à venir au micro, et on pourra également, par la suite, pour ceux qui le désirent, poser des questions également à M. Charron et à M. Jones. On aura quand même une bonne vingtaine de minutes pour ça. Madame.

M^{me} Gaudreault (Martine) : Bonjour. Martine Gaudreault, consultante en communications et affaires publiques. Vous avez fait allusion aux indignés de Wall Street, et là, moi, j'aimerais qu'on en parle un peu plus. Je sais que... vraiment en filigrane, mais, bon, à quel... Ils ont une très belle vitrine pour s'opposer à un gros système, et je me pose la question : à quel point le journalisme peut coopérer ou de quelle façon le journalisme peut agir pour faire... pour aider le mouvement, qui est le reflet d'un grand pan de société, à atteindre ses objectifs dans les changements qui sont visés ?

M. L'Allier (Jean-Paul) : Je pense que les groupes qui s'opposent, les indignés, sont en train de passer date en termes de médias, en termes de communication, et il y a un commentaire qui était fait ce matin, à la radio, je ne sais pas par qui, qui disait que, s'ils continuent dans cette voie-là, ils vont détruire une partie de ce qu'ils ont gagné en sympathie. Bon.

Les journalistes, la nouvelle est finie pour eux. Ils ne doivent pas se mettre à militer, ils doivent retenir que ce sont des questions qui doivent être creusées, qui doivent être appuyées sur les faits, et on doit démontrer à la population que, pour les journalistes, le « spin-off » de ces événements-là, c'est que ça leur donne un sujet à traiter sérieusement, au bénéfice de la population, pour expliquer ce qu'il y a derrière ça. Ce n'est pas juste le goût d'aller faire du camping comme dans les années 70 des hippies, là, ce n'est pas ça. On sent qu'il y en a qui se font mordre. Quand il y a des 30 %, puis 40 % de chômage chez les jeunes dans nos pays à des moments donnés, ça fait mal, ça.

M. Doyle (Louis) : Mon nom, c'est Louis Doyle. Moi, j'ai une question pour vous, Monsieur L'Allier, c'est celle-ci : est-ce que, dans votre carrière, là, à la Ville de Québec, vous avez été grandement influencé par les éditoriaux des journaux traditionnels à Québec ?

M. L'Allier (Jean-Paul) : Influencé, mais pas toujours dans le bon sens, là, en ce sens qu'on n'est pas toujours d'accord avec un éditorial. Mais ce qui m'a sauvé, ce qui m'a vacciné contre ça, c'est en campagne électorale. Quand tu lis un éditorial... C'était du *Soleil* dans le temps, là, ma première campagne. Je les ai eus vraiment sur les épaules, à côté d'Arthur. Ils se tassaient tous les deux, là. Et je lisais des éditoriaux qui me faisaient grimper dans les rideaux, et le lendemain matin, quand... mon premier discours, je répondais, devant l'auditoire où j'étais, à ce que l'éditorialiste avait dit. Les gens dans la salle ne me comprenaient pas du tout parce qu'ils n'avaient pas lu l'éditorial. Donc, ils ne savaient pas de quoi je parlais, mais je me faisais plaisir. Bourassa m'a dit : « Arrête de faire ça, parce qu'il y a à peu près 0,5 % de gens qui lisent l'éditorial, et ce sont des gens qui ont besoin de le lire pour leur travail. » Donc, ça n'a pas tant de poids que ça, mais ça a un poids sur les décideurs.

Robert Bourassa, que je cite encore une fois, appelait souvent Claude Ryan pour lui dire : « On va faire telle chose ; qu'est-ce que vous pensez de ça ? » Et là, s'il obtenait la bénédiction, on passait avec un éditorial plutôt positif. Mais, si tu avais le malheur de passer à côté de Claude Ryan, tu en mangeais une la plupart du temps. Moi, je faisais ça, je ne passais pas par lui, à tel point que le premier ministre m'a dit : « Bien, tu devrais l'appeler, surtout dans les politiques de communication. » Puis j'ai dit : « Non, je ne le fais pas. » Ça fait que Bourassa m'était revenu une quinzaine de jours après, il dit : « Appelle Michel Roy, ça va faire pareil. »

Des voix : Ha ! ha !

M. L'Allier (Jean-Paul) : J'étais en bons termes avec Michel Roy, je l'appelais, puis ça ne teintait pas son éditorial. Ryan faisait payer son opinion d'une certaine façon. Il était dans le pouvoir des médias au point qu'il y a pris goût, puis il est allé dans le pouvoir politique après ça.

Autre exemple, je cite pour la troisième fois Robert Bourassa. Quand on lit le journal, des fois, tu dis : « Bien, ce n'est pas ça que j'ai dit. » Mais il faut comprendre que les gens écrivent tous les jours, puis ils n'ont pas toujours l'espace qu'il faut pour étaler l'opinion que tu trouves l'opinion de l'année, là, pour toi. Et là tu dis : « Bien, qu'est-ce que je dois faire pour rapetisser ça ? » Tu ne peux pas dire aux journalistes quoi faire, comment écrire. Et Bourassa nous disait : « Il n'y a rien de plus vieux que le journal de la veille. » C'est assez vrai, c'est oublié, il y en a une autre qui arrive. Aujourd'hui, là, le rouleau compresseur de la vitesse des nouvelles fait que, finalement, la nouvelle de la veille à la télévision n'est plus là le lendemain, puis on passe à autre chose. Et puis c'est la tyrannie de l'instantanéité.

M^{me} Thibeault (Josée) : Monsieur Rioux.



Atelier n°1. De gauche à droite : M^{me} Josée Thibeault, MM. Jean-Paul L'Allier, Alex S. Jones et Jean Charron.
Photo : Collection Assemblée nationale

M. Rioux (Mathias) : J'aurais bien aimé faire une remarque sur les commentaires de M. Jones s'agissant du journalisme scientifique et aussi du journalisme d'enquête, mais je vais m'adresser à M. L'Allier.

M. Rioux (Mathias) : Non, mais je ne veux pas... abuser. Tu parlais tout à l'heure que les sondages évidemment, c'est de l'instantané, une nouvelle brûle l'autre. Bon, ça marche comme ça. D'autre part, tu as épilogué aussi beaucoup sur l'idée de la confiance. Les gens qui dirigent une société s'en vont devant l'électorat pour demander la confiance. Alors, étant donné que tu as semblé dire qu'il y a des gouvernements qui gouvernent par sondages, à ce moment-là, est-ce qu'il est impossible, dans une démocratie moderne axée sur le libéralisme économique — et on sait que le marché décide tout, Jacques Attali le disait hier soir, il domine tout — ... Il est donc impensable, dans un contexte semblable, de penser un projet de société ?

M. L'Allier (Jean-Paul) : Du tout. Il y en a un qui est en marche actuellement à Ottawa. Je pense que M. Harper est un homme qui a des convictions, qui croit en ce qu'il fait, et ce n'est pas les sondages qui guident son action politique. Il est au cœur de ce qu'on pourrait appeler le « nation building », et il reprend la balle là où Trudeau et les autres l'avaient laissée, et il sent une faiblesse du côté du Québec à tout point de vue. Et puis quelqu'un — je pense que c'est au *Devoir* ou à *La*

Presse — a dit qu'Harper avait choisi de donner le grand coup en ramenant des institutions qu'on avait crues dépassées, en ramenant des... un modèle conservateur qu'on a connu, puis qu'on a défait. Et il fait l'illustration que ce pays n'est pas un pays intarissable, c'est-à-dire, là, on n'aime pas être gouvernés comme les gens de l'Ouest aiment être gouvernés, mais il faut se souvenir que, pendant les quinze ans avant, ils n'ont pas aimé être gouvernés comme, nous, on voulait être gouvernés et que c'est comme ça que ça fonctionne. Mais la vraie démocratie, c'est de se respecter, puis d'essayer d'avancer ensemble, pas de manger l'autre pour être plus gros.

M. Rioux (Matthias) : Merci.

M^{me} Thibeault (Josée) : Avant de passer à madame, juste un petit commentaire sur... On parle de l'instantanéité. Il y a beaucoup, beaucoup de commentaires qui sont faits actuellement sur le site Twitter du colloque où les gens reproduisent vos propos, mais ils sont chassés dans les secondes qui viennent par d'autres, c'est très, très... C'est intéressant de voir ça aller, c'est tellement éphémère, effectivement. Madame.

M^{me} Fahmy (Miriam) : Mon nom, c'est Miriam Fahmy. Ma question est pour M. Jones, mais, si les autres veulent répondre, évidemment je suis intéressée à entendre leurs commentaires.

[Traduction] Mr. Jones, vous avez dit à quel point il était important que ce boulet de canon existe, que les nouvelles vraies existent en démocratie, et vous avez dit qu'il y avait une possibilité qu'un modèle économique puisse exister également. Ma question est donc la suivante. Quant à ce modèle économique, c'est une équation, bien sûr, entre l'offre et la demande, et il semble que le consommateur, si j'ai bien suivi ce que M. Charron a dit et ce que vous avez dit également, que ce consommateur des faits purs et durs n'est pas aussi... ces consommateurs ne sont pas aussi nombreux, il n'y a pas autant de demandes pour les faits, car les gens sont davantage intéressés à consommer de l'opinion et exprimer leur propre opinion par les médias sociaux, par exemple. Avez-vous des commentaires à nous faire quant à la façon dont on pourrait stimuler cette demande de nouvelles ? Bon, je sais que... Bon, en termes d'éducation, par exemple.*[Fin de la traduction]*

M. Jones (Alex S.) : *[Traduction]* Merci pour votre question. Bien sûr, c'est un point très important. Votre génération et la génération de plus jeunes que vous ont tendance, de moins en moins, à avoir un intérêt pour les médias. Ils se disent : « Bon, si c'est suffisamment important, ils me trouveront. »

Je crois que la réalité est la suivante. S'il y a un moteur de créativité pour rapporter de vraies nouvelles, il peut y avoir des façons de les véhiculer dans un forum qui aura plus d'intérêt pour un

auditoire qui ne semble pas trop intéressé. Par exemple, le *Jon Stewart Show*. Jon Stewart informe probablement davantage de gens, fournit davantage d'informations journalistiques que quiconque. Son spectacle, son *show* est basé sur ce cœur solide d'informations. Et il fait de la satire et il fait de l'humour, mais il informe au même moment. Je peux imaginer, par exemple, des jeux vidéo qui seraient ancrés sur une réalité et qui exigeraient une certaine connaissance pour être en mesure de jouer ou de participer. Je pense qu'il devra définitivement y avoir une réflexion sérieuse pour étudier de quelle façon l'information doit être communiquée de façon très succincte, et qui pourra encourager les gens et attirer les gens. Et je pense que la vidéo sera très importante. Les gens font des vidéos, énormément de vidéos. YouTube déborde d'informations sous format vidéo, et beaucoup de gens de votre âge aiment faire cela, aiment créer. Et, s'ils le créent de la bonne façon, ils pourront apporter une vraie contribution à la diffusion d'informations.

Bon, moi, ce qui me concerne n'est pas le système de livraison. Mais je suis un puriste. Par contre, je veux que les nouvelles importantes soient basées sur des informations importantes, sur un vrai reportage, une vraie narration des informations. Mais il y a des façons de présenter tout cela non seulement d'une façon qu'ils seront intéressés à consommer, mais qui aidera les journalistes à faire leur travail. *[Fin de la traduction]*

M^{me} Fahmy (Miriam) : Merci.

M^{me} Lapointe (Esther) : Esther Lapointe, du Groupe Femmes, Politique et Démocratie. Ma question s'adresse à M. L'Allier. Monsieur L'Allier, vous parliez tout à l'heure de l'importance d'identifier des personnes de confiance, des personnes crédibles. Moi, je vous dirais qu'en fait, à la base, je pense qu'il faut apprendre à développer chacun notre esprit critique. Or, c'est quelque chose qui prend du temps, et, à l'heure actuelle, il y a deux facteurs qui influencent ce qui se passe, c'est l'argent, l'argent dont ont besoin les médias, et l'accélération du temps. Justement, on n'arrête pas de parler de l'instantanéité.

L'esprit critique se développe à partir de l'éducation. Je pense que l'éducation est vraiment à la base. D'ailleurs, M. Attali en parlait hier, comme, je pense, la chose la plus importante qui peut renverser peut-être la situation actuelle qu'on connaît. Mais l'éducation elle-même, il y a un risque de dériver à cause de l'argent, justement, parce qu'on cherche maintenant à l'orienter et à la rendre... en fait, à l'instrumenter. Donc, dans cette situation-là, comment faire pour développer l'esprit critique des citoyens et des personnes ?

L'Allier (Jean-Paul) : Je vais vous donner une réponse qui ne vous satisfera pas parce que, moi-même... elle n'est pas satisfaisante pour moi. Il ne faut pas viser à ce que tout le monde ait l'esprit critique dans une société, parce que c'est le dernier 15 %, là, qu'on ne pourra pas atteindre qui va être considéré comme un échec de l'ensemble. Si on est dans un milieu où on peut influencer

des jeunes, les former, partager avec eux c'est quoi, l'esprit critique, ça va aller avec le temps. Il y aura toujours, dans la société, un 2 %, ou 3 %, ou 4 % de gens qui l'auront, cet esprit critique, et qui feront avancer les choses.

En politique, quand on calcule le nombre d'appuis que l'on a, encore une fois, soit par les sondages, soit par les téléphones, c'est un nombre relativement important. Mais ceux qui s'intéressent vraiment à la politique en dehors d'un dossier de crise sont très peu nombreux. Ils sont très peu nombreux.

Dans une ville, par exemple, où on avait changé les heures du conseil municipal pour permettre aux gens de venir après le travail — et la ville avait 250 000 habitants à ce moment-là — en dehors de ceux qui avaient un problème à soumettre au conseil, là, il y avait toujours 15, 20 personnes, toujours les mêmes. Donc, ils sont peu nombreux, les gens qui s'intéressent à la politique en soi comme facteur structurant dans une société. C'est eux qui doivent avoir l'esprit critique. Et, dans les partis politiques, les grands, les petits, il faut qu'il y ait des îlots de gens qui pensent comme ça, puis qui se reconnaissent, et puis qui le développent, l'esprit critique.

M^{me} Lapointe (Esther) : Je vous remercie.

M^{me} Thibeault (Josée) : Je vais me permettre un petit commentaire sur Twitter. J'ai dit que c'était éphémère, Twitter. J'ai tout de suite eu un retour immédiat de quelqu'un qui m'a entendue. Je dis que c'est éphémère, c'est vrai, mais, en fait, ça fait partie de la discussion, la grande discussion sur l'information, et, en ce sens-là, c'est important. J'y participe moi-même régulièrement.

M. L'Allier (Jean-Paul) : Là, vous répondez à la personne qui vous a écrit, hein, c'est ça ?

M^{me} Thibeault (Josée) : Oui, tout à fait. C'est amusant quand même, non ? Enfin, Monsieur, c'est à vous.

M. Kanga (Sylvestre Kouassi) : Alors, mon nom est Kouassi Sylvestre Kanga. Bonjour, Monsieur L'Allier. Je suis toujours très heureux de vous revoir pour deux principales raisons : votre manière très, très colorée et imagée de nous faire partager parfois vos points de vue sur certains sujets importants, et ma question pertinente que j'aimerais vous poser est la suivante. Vous nous avez parlé, dans cette recherche d'équilibre, de pouvoir s'appuyer sur des leaders, des gens qui sont crédibles. Vous nous avez donné également des pistes pour analyser, donc, un contenu qui est véhiculé à travers, par exemple, le journal *Le Monde* dont vous avez fait part... vous avez fait mention. Mais

cette approche est un peu élitiste, parce que le commun des mortels pour l'opinion publique... J'ai fait le lien tout à l'heure avec ce que vous aviez dit par rapport à M. André Arthur, le chauffeur d'autobus, le mécanicien qui, dans son atelier, est branché sur cette radio, c'est sa seule source de crédibilité. Alors, l'éducation, donc, où elle est pour permettre à ces gens qui sont une plus grande majorité de la population, donc les citoyens normaux, de pouvoir donc mieux comprendre et faire un ajustement entre cet équilibre et cette opinion qui peut se répandre à partir d'une nouvelle ?

M. L'Allier (Jean-Paul) : J'ai mentionné M. Arthur, je ne voulais pas l'attaquer personnellement. J'aurais pu parler de M. Fillion aussi, et c'était interchangeable de ce côté-là.

M. Kanga (Sylvestre Kouassi) : J'ai juste repris votre exemple.

M. L'Allier (Jean-Paul) : Oui. Mais on ne peut pas... Encore une fois, je ne pense pas que c'est... Je crois que c'est utopique de penser inviter des gens qui n'ont pas le temps, qui n'ont pas eu la chance de se mêler à la science politique ou aux études qui permettent d'y accéder... de leur dire d'aller lire *Le Monde diplomatique* et des choses comme ça. C'est utopique. C'est presque insultant qu'on leur dise ça, on se place trop loin d'eux. Mais, en même temps, moi, je m'adresse surtout à des gens qui, eux, sont capables de lire *Le Monde*, qui sont capables de lire des documentations porteuses d'analyse et ensuite de les véhiculer dans leurs milieux. Moi, je ne voulais pas...

Pour vous parler franchement, quand je parlais de manière de voir, à l'université, ce n'est certainement pas une majorité de professeurs qui lit ça, c'est même une petite minorité. Et c'est là qu'on devrait s'attendre à ce que ces gens qui sont professeurs d'université considèrent que ce n'est pas un job qu'ils ont, c'est une vocation puis ça doit les habiter 24 heures par jour. Et, dans ce contexte-là, c'est difficile d'enseigner si on n'est pas capable de toujours mettre son enseignement dans l'environnement dans lequel il se passe, et ça, ça fait partie du défi qui est adressé aux professeurs d'université et de cégep, de collège, même au primaire dans leur contexte.

M^{me} Thibeault (Josée) : Monsieur.

M. Dumouchel (David) : Bonjour, je m'appelle David Dumouchel. Je suis étudiant à l'Université Laval en communication. Ma question s'adresse plus à M. Charron, M. Jones. Vous vous êtes prononcé, Monsieur Charron, tout à l'heure, en faveur d'une opinion informée. Je pense que c'est comme ça que vous l'avez phrasé. Or, cette opinion informée-là peut juste se baser sur le noyau dur factuel dont M. Jones parlait. Ayant moi-même étudié en journalisme et ayant constaté comment

ça fonctionne dans les salles d'information... Vous avez parlé de l'externalisation des sources d'information dure. Moi, j'imagine, ce dont je voulais parler, c'est du fait que la plupart des journalistes passent leurs journées assis au bureau à consulter d'autres sources d'information en ligne. Donc, je me demande si, poussée au bout de sa logique, l'externalisation ne va pas résulter en une agence unique qui s'occupe de trouver les informations pour tout le monde et tous les journalistes d'opinion qui vont piger dans cette source-là, et ce qui, poussé dans sa logique, poussé au bout de la logique, créerait un appauvrissement du noyau dur de l'information dont M. Jones parlait tout à l'heure.

M. Charron (Jean) : Bien, c'est un cas de figure que vous évoquez. À la fin, il ne resterait qu'une agence, une instance qui produirait l'information pour tout le monde. Est-ce que ce n'est pas plutôt le contraire qui est susceptible de se produire? C'est-à-dire une multiplication de petits lieux de production d'information, une espèce de morcellement du... enfin, de l'origine de l'information qui constitue ce noyau dur.

En fait, le problème du financement... En fait, la question que vous posez, c'est comment on peut rentabiliser la production de cette information « hard », cette information... ce noyau dur de l'information. C'est ça, le problème qui se pose maintenant.

Alors, le financement, on va le trouver dans la mesure où on va trouver... où on va être capables de produire de l'attention pour l'information qu'on produit. Vous savez, il y a deux ressources qui sont essentielles : l'information et l'attention. À partir du moment où on arrive à recruter, entre guillemets, une « masse critique d'attention », on va trouver les moyens de rentabiliser l'opération. La revue *Manière de voir*, par exemple, recrute une petite proportion de l'attention, mais suffisante ; elle s'adresse à un public de tel type, de telles caractéristiques qu'on arrive à financer, à rentabiliser ce genre d'opération. Et on pourrait donner d'autres exemples.

Maintenant, on finance comment ? D'où vient l'argent ? Bien, l'argent peut venir de différents acteurs, de différentes sources. Dans le cas de *Manière de voir*, par exemple, on va aller chercher davantage d'argent dans les fonds, dans les poches du lecteur que dans le (cas du) *Journal de Montréal*. On peut aller chercher l'argent dans les services publics, on l'évoquait tout à l'heure, les services publics en radiodiffusion. On a un lieu, là, de production, un lieu important, en tout cas au Canada, de production d'information. Va-t-il survivre ? On va l'espérer. Mais là on va chercher de l'argent dans les poches du gouvernement.

On peut aller chercher de l'argent dans les poches des annonceurs encore. Les annonceurs n'ont pas disparu. Ils ont tendance à migrer vers d'autres supports, mais ils sont toujours très intéressés par les médias de niche. Et les médias de niche, ça peut produire de l'information, ça peut contribuer au noyau dur. Les médias de niche, c'est, du point de vue des annonceurs, un produit haut de gamme, parce qu'on a un profil de public, d'attention qui est très spécialisé, dense. Et alors l'annonceur spécialisé qui cherche ce public-là, lui, il est prêt à payer cher pour l'obtenir, très cher même, pour l'obtenir.

M^{me} Thibeault (Josée) : M. Charron, malheureusement, on a dépassé légèrement notre temps. J'aurais voulu avoir le temps de laisser M. Jones parler aussi, mais la lumière rouge en bas me disait qu'on déborde. Je m'excuse pour la dernière personne qui était au micro. Ça met fin à cet atelier.

Je remercie beaucoup les conférenciers, qui étaient très intéressants. J'aurais eu moi-même des questions à poser pour combler tout le temps qui était imparti à chacun. Merci beaucoup, merci tout le monde. Un deuxième atelier suit dans quelques instants. Merci.

(Fin de l'atelier 1)

Atelier n° 2 : Le contrôle de l'information : comment éviter la dérive ?

Le jeudi 27 octobre 2011

L'information n'a jamais été aussi abondante et sa circulation, aussi facile qu'aujourd'hui. Bien que le contrôle de l'information soit depuis longtemps un enjeu social préoccupant, son étendue et les façons de l'appliquer présentent désormais des particularités qui méritent qu'on s'y attarde davantage.

Les pouvoirs politiques peuvent être à l'origine d'une réduction de l'accès à l'information, par souci de leur image et par la présence de plus en plus marquée de professionnels de la communication au sein des partis politiques. On peut se questionner sur les effets que de tels procédés peuvent avoir, à terme, sur l'authenticité de l'information qui est diffusée.

Par ailleurs, la recherche du profit ou les pressions économiques des médias crée des situations qui recèlent un potentiel de réduction de la circulation, de la diversité et de la qualité de l'information. La convergence des médias et des contenus font craindre qu'un intérêt idéologique ou corporatif entraîne une dérive de la légitimité sociale des médias. Ceci remet en question les valeurs démocratiques à la base de l'activité journalistique.

Au cours de cet atelier, on se demandera jusqu'où une société peut tolérer des limites à son droit à l'information et on envisagera les conditions qui permettraient de mieux informer le public.

Conférenciers :

M^{me} Anne-Marie Gingras, professeure titulaire au Département de science politique de l'Université Laval

M. Gilbert Lavoie, chroniqueur politique au quotidien *Le Soleil*

M^{me} Suzanne Legault, commissaire à l'information du Canada

Modérateur :

M. Robert Plouffe, journaliste à TVA



Atelier n°2. De gauche à droite : M. Robert Plouffe, M^{me} Suzanne Legault, M. Gilbert Lavoie et M^{me} Anne-Marie Gingras.
Photo : Collection Assemblée nationale

M. Plouffe (Robert) : Alors, bonjour, Mesdames et Messieurs. Nous en sommes à l'atelier 2, *Le contrôle de l'information : comment éviter la dérive ?* Je me présente, Robert Plouffe, correspondant parlementaire pour le réseau TVA depuis plus d'une dizaine d'années maintenant. Et, au cours de ces dix ans, je vous dirais que le monde de l'information a connu de profonds bouleversements : une accélération effrénée qui amène ses artisans, dont je suis, dans un tourbillon parfois étourdissant, laissant peu de place à la réflexion, et qui laisse parfois les acteurs qui sont sous les feux de la rampe. Parlez-en aujourd'hui à Pauline Marois.

Je suis un journaliste du secteur privé. Mon employeur est le Groupe Quebecor qui détient les chaînes TVA, LCN, Argent et qui vient de lancer la chaîne TVA Sports. Quebecor détient aussi deux quotidiens majeurs : *Le Journal de Québec* et *Le Journal de Montréal*. On parle de convergence. Il en est. Je suis bien conscient que mon employeur doit faire des profits, mais je suis aussi bien conscient de mon rôle de journaliste que j'exerce au sein de ce quatrième pouvoir et de l'importance de rapporter une information crédible, fiable, équilibrée, c'est-à-dire en regardant les deux côtés de la médaille.

Dans cet atelier, on va parler de pouvoirs politiques. Les pouvoirs politiques peuvent être à l'origine d'une réduction de l'accès à l'information, par souci de leur image, par la présence de plus en plus marquée de professionnels de la communication au sein même des partis politiques. On peut se questionner sur les effets que de tels procédés peuvent avoir à long terme sur l'authenticité de l'information qui est diffusée.

Je vais maintenant vous présenter les « panélistes ». D'abord, Anne-Marie Gingras. Professeure titulaire au Département de science politique de l'Université Laval depuis 2004, elle a été adjointe législative à la Chambre des communes, enquêtrice à la Commission canadienne des droits de la personne, professionnelle de recherche au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, coordonnatrice à la Fédération des femmes du Québec et journaliste au défunt *Le Matin*.

Elle est l'auteure de *Médias et démocratie. Le grand malentendu*. C'est un ouvrage qui en est à sa troisième édition et dans lequel M^{me} Gingras analyse le rôle politique des médias privés et publics et identifie les liens de dépendance entre les médias et les pouvoirs politiques et elle définit également la politique spectacle.

M^{me} Gingras termine une recherche sur la culture démocratique dans les médias. Elle vient d'entreprendre un chantier de recherche comparatif sur la transparence gouvernementale, les données ouvertes et l'accès à l'information à l'ère de WikiLeaks.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Merci. Alors, bonjour, Messieurs, Mesdames. On me demande de parler de l'accès à l'information. Le titre est assez révélateur : *Comment arrêter la dérive ?* Alors, je ne suis pas certaine d'apporter toutes les réponses, mais je vais tout simplement poser les balises d'une réflexion sur l'accès à l'information et la transparence.

L'accès à l'information et la transparence suscitent d'immenses espoirs à travers le monde. Devenue un symbole fort de la démocratie, la transparence permettrait, et j'utilise le conditionnel, permettrait d'accroître l'efficacité gouvernementale, de réduire la corruption, de responsabiliser les décideurs publics, d'accroître la reddition de comptes de la part des fonctionnaires, de mousser la confiance envers le gouvernement et d'augmenter la participation citoyenne.

Évidemment, je vais revenir sur ce conditionnel, parce qu'il faut vraiment distinguer le potentiel de la réalité passablement moins reluisante. La transparence est l'objet d'initiatives d'un nombre croissant de gouvernements à travers le monde. Il y a — probablement davantage — plus de 100 pays qui ont des lois sur l'accès à l'information. À la fin de 2009, des politiques d'« open government » ont été annoncées aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie, en Nouvelle-Zélande et, en mai dernier, en France. Des réseaux internationaux ont vu le jour pour promouvoir la transparence et l'accès à l'information, comme le Global Integrity Network et l'Open Government Partnership dans lequel il y a 8 gouvernements formellement engagés et 38 qui promettent de s'engager, dont le Canada. Des organisations existent dont l'unique objectif est de veiller à la promotion de la transparence, comme la Fondation Sunlight aux États-Unis, et l'Open Knowledge Foundation, et d'autres également.

Avant de faire ressortir certaines caractéristiques des initiatives étrangères desquelles on peut s'inspirer, je voudrais vous raconter une petite anecdote. Nous nous retrouvons en 1914, aux États-Unis. Louis Brandeis, un avocat d'affaires qui allait, deux ans plus tard, devenir juge à la

Cour suprême des États-Unis, publiait le livre *Other People's Money*, un livre qui décrit les sommes astronomiques recueillies par les banquiers grâce aux commissions liées à la vente d'actions, et qui se livraient donc à la collusion avec des entreprises, flouant ainsi en quelque sorte les investisseurs. Dans le contexte d'une possible réforme des institutions financières, Brandeis appelait à la transparence, croyant que la divulgation des revenus des banquiers provoquerait deux résultats : premièrement, ceux-ci seraient honteux et gênés qu'on connaisse leur salaire extraordinaire et ils diminueraient les commissions liées à la vente des actions ; deuxièmement, les investisseurs allaient modifier leurs décisions et choisir des banquiers moins gourmands, bref le marché allait guider les investisseurs vers des choix plus éclairés.

En fait, rien de tout cela ne s'est produit. La divulgation des salaires des banquiers s'est traduite par une hausse des commissions, les banquiers devenant jaloux les uns des autres et cherchant à rivaliser en augmentant leurs revenus. Alors, évidemment, cette anecdote fait ressortir un peu les différences entre les espoirs et les résultats concrets.

Pour que la divulgation soit utile, il faut qu'elle s'insère dans des processus organisationnels, qu'elle joue un rôle dans des prises de décisions individuelles et collectives. Pour que la transparence soit fonctionnelle, qu'elle mène à la reddition de comptes et qu'elle suscite la participation citoyenne, elle doit s'insérer dans une philosophie de gestion publique « impulsée » par le haut, qui tranche et qui casse, devrais-je dire, avec le modèle de la nouvelle gestion publique dont on entend parler depuis le début des années 80, et un rôle qui contraint les citoyens et les citoyennes au rôle de consommateur de services gouvernementaux.

Alors, évidemment, on entend beaucoup parler des Américains, de l'« open government » de Barack Obama. Évidemment, durant la toute première semaine de son mandat, il a demandé aux fonctionnaires de rendre publiques les informations. En fait, ce qui est intéressant, c'est de voir que, quand on parle de données ouvertes, d'« open government », on est en quelque sorte dans une philosophie assez particulière, et c'est une philosophie qui, je dois le dire, est un peu différente de celle qu'on vit ici, au Canada et au Québec, puisque, au Canada et au Québec, on a des listes de documents à divulguer. Alors, au fédéral, il y a quatre éléments qui doivent être divulgués. Chaque ministère, chaque organisme gouvernemental doit divulguer certains éléments. Ici, au Québec, on a une liste d'une quinzaine de documents qui doivent être divulgués, et c'est une philosophie contraire. Lorsqu'on parle de l'« open government », on parle de tout divulguer et ensuite de travailler sur des exceptions, comme la sécurité nationale, sur des exceptions qu'on peut bien comprendre, là, pour une bonne gestion gouvernementale.

Aux États-Unis, si on se fie au rapport qui a été rendu public au mois de septembre, il y a eu une augmentation des divulgations complètes en matière d'accès à l'égalité. Bon, c'est ce que le gouvernement dit. Dans certains ministères plus sensibles comme le State Department, on raconte qu'il y a une augmentation des divulgations de 200 %. Alors, ce matin, il y a une nouvelle qui est un peu différente dont M^{me} Legault va nous entretenir tout à l'heure. Alors, on voit bien que, les chiffres, quelquefois, on peut leur faire dire beaucoup.

Par ailleurs, ce qui peut être intéressant pour l'« open government » américain, c'est qu'il y a un site où on peut suivre à la trace les progrès dans les domaines de l'accès à l'information. C'est qu'il y a d'autres sites aussi qui sont consacrés à la divulgation des dépenses gouvernementales. Et, sur un autre site, data.gov, on trouve 389 000 jeux de données, autrement dit des données avec des fichiers où on peut avoir accès au matériel et on peut travailler les données en quelque sorte. On dit aussi qu'un décret a été émis pour modifier les critères de classification des documents secrets. On cherche donc à déclasser une partie de l'information qui est secrète.

Donc, ce qui marque un peu les initiatives, particulièrement celles de 2009 au tout début du mandat d'Obama, c'est la volonté politique et également l'idée que, finalement, il faut véritablement que les ministères préparent des plans de divulgation. C'est ce que M. Obama avait demandé aux ministères. Alors, vous me permettez d'inverser le dicton qui dit : quand on se regarde, on se désole et, quand on se compare, on se console, parce qu'en matière de transparence et d'information se comparer, c'est se désoler. Alors, il y a...

Tout à l'heure, je disais qu'il y a un esprit tout à fait différent qui doit présider à l'organisation des données lorsqu'on parle de données ouvertes, d'« open government », et non pas rendre publique une liste de documents, mais, au contraire, partir de l'idée qu'on divulgue tout et ensuite établir un certain nombre de critères, de balises de sécurité nationale pour les affaires policières, pour les affaires juridiques, pour la protection des renseignements personnels. Donc, c'est un peu la manière dont il faudrait travailler.

Alors, on peut réfléchir à la qualité des processus d'accès à l'information en fonction de quatre critères : premièrement, une volonté politique clairement affichée, liée à une philosophie de gestion publique ouverte, ce qui signifie la divulgation par défaut et non la divulgation pour certains types de documents ; deuxièmement, des ressources suffisantes en personnel et en outils techniques, comme des outils de gestion de documents ; troisièmement, l'évaluation systématique des performances en matière d'accès par le biais de certains sites ; et, quatrièmement, des hauts fonctionnaires chargés d'évaluer l'accès et la transparence et qui ont du pouvoir réel. Alors, en ce qui concerne le pouvoir réel, je laisserai M^{me} Legault expliquer les pouvoirs non réels qu'elle a et les pouvoirs réels qu'elle espérait peut-être obtenir.

Alors, dans évidemment l'évaluation de la transparence, la dimension administrative doit être évaluée de manière distincte de la dimension politique. Comme je l'ai dit, au Québec, il y a une quinzaine de documents qui sont rendus publics. Il y a une liste. Au fédéral, il y a également une liste de documents qui sont rendus publics sur chaque ministère, c'est ce qu'on appelle la divulgation proactive : les dépenses de déplacements, par exemple, et les frais de représentation pour les plus hauts fonctionnaires, les contrats d'une valeur de plus 100 000 \$ passés par le gouvernement du Canada, la reclassification des postes, les octrois de subventions et de contributions supérieures à 25 000 \$.

Pour la dimension politique, le portrait est un peu plus flou, je dirais. Au Québec, est-ce qu'on peut parler d'une volonté de rendre transparentes les données, les informations qui ont trait à la gestion des affaires publiques ? Bien, on peut certainement se poser la question. Je ne vais pas vous apporter de réponse aujourd'hui puisque, d'une certaine manière, on a vu, les dernières semaines ont laissé voir qu'il n'y avait pas uniquement un problème de transmission d'information ou d'accès à l'information, mais un problème de connaissance, hein ? Connaissance en matière d'infrastructures, connaissance en matière de développement durable, connaissance en matière de financement des partis politiques.

Au fédéral, la situation est encore un peu plus brumeuse sur le plan politique, puisqu'il faut bien dire qu'on sait bien que M. Harper a des tendances un peu au contrôle. Mais, avant même que M. Harper n'arrive au pouvoir, il existait un système de traçabilité des demandes d'accès à l'information politiquement sensibles, et c'est ce qu'ont démontré plusieurs enquêtes, dont la commission Gomery.

Depuis 2006, à Ottawa, un système centralisé de contrôle de l'information a été instauré pour un grand nombre de questions techniques auxquelles, auparavant, les ministères pouvaient répondre librement, c'est-à-dire conformément à la politique de communication du Conseil du trésor. Ce qui relève de la mission proprement administrative à l'intérieur des organismes gouvernementaux fédéraux est maintenant assez filtré, et la question a été largement documentée.

On peut aussi noter, à Ottawa, qu'en matière de transparence et d'accès à l'information, les conflits se sont multipliés entre l'exécutif et le Parlement depuis quelques années. On va noter là une série... il y a une liste non exhaustive, là, de problèmes, là, que vous avez sûrement... dont beaucoup ont beaucoup entendu parler, par exemple le refus de divulguer les coûts des F-35, le refus de divulguer les coûts des projets de loi sur la criminalité, la directive de M. Harper soustrayant le personnel politique à l'obligation de comparaître devant des comités parlementaires, le refus de discuter du comportement des Forces armées canadiennes face aux détenus afghans, l'interférence politique dans la gestion de l'accès à l'information, les omissions des fonctionnaires face aux demandes de Sheila Fraser, qui était alors vérificatrice générale du Canada, liées aux dépenses du G8 et du G20.

Et enfin, il faut ajouter aussi d'autres éléments, par exemple des éléments dont, je pense, la population est un peu moins consciente : le fait qu'il y a beaucoup de projets omnibus qui sont présentés à Ottawa, donc des projets qui empêchent finalement de discuter des questions de fond, puisque évidemment, lorsque les projets de loi ont 800 pages ou 700 pages, il est difficile d'aller dans les détails et de discuter des problèmes de fond.

Le dernier problème en date, qui est tout à fait récent, c'est l'imposition de huis clos dans les comités parlementaires, ce qui empêche les députés de l'opposition de faire valoir leurs arguments aux yeux du public. On peut donc dire qu'on va museler l'opposition, puisqu'elle peut se faire entendre à l'intérieur des comités parlementaires, mais que, le huis clos étant instauré, dès que les députés sortent de la salle et sont interrogés par les journalistes, bien, ils sont tenus de garder le silence.

En conclusion, je dirais qu'il y a plusieurs défis qui existent en matière de transparence et d'accès à l'information. Premièrement, promouvoir la divulgation proactive, la question de « l'open government », là. Il est clair qu'il y a... c'est un ensemble d'expérience qui sont vécues ailleurs, dont les États-Unis et le Royaume-Uni, et on peut certainement s'en inspirer. Il faut également essayer de porter une attention spéciale aux informations politiquement sensibles. Alors, il est clair que les gouvernements, certains gouvernements ne veulent pas rendre publiques des informations, parce que ça servirait de munitions politiques aux adversaires, mais il faut transcender cette rivalité partisane pour essayer de réfléchir à la manière dont les informations peuvent entrer dans le débat public et faire en sorte que les gens soient mieux informés.

On peut également essayer de réfléchir à une méthode qui permettrait d'ouvrir davantage le processus de fabrication des politiques publiques aux citoyens et aux groupes. À certains moments, il y aurait beaucoup d'information qui serait divulguée. À d'autres moments, le travail se ferait de manière plus « secrète », entre guillemets, mais entre les fonctionnaires et le ministre. Mais il y a des méthodes qui peuvent certainement être pensées à ce sujet-là.

Et, troisièmement, sensibiliser la population aux questions de circulation de l'information. Ce n'est pas un caprice de journaliste que de vouloir de l'information. C'est quelque chose de tout à fait important. Alors, sensibiliser la population, mais j'ai aussi presque envie de dire sensibiliser les journalistes au sens où on a besoin d'un système efficace et non pas d'une information sur tel



Atelier n°2. M. Gilbert Lavoie et M^{me} Anne-Marie Gingras. Photo : Collection Assemblée nationale

et tel dossier. Les journalistes sont très prompts à réclamer de l'information sur un dossier ou sur un autre. Mais, en ce qui concerne l'organisation du système d'accès en général, il y en a très, très peu qui s'y intéressent et qui peuvent nous tenir au courant de l'évolution de ce système. Voilà.

M. Plouffe (Robert) : Merci beaucoup, Madame Gingras. Les dix prochaines minutes sont justement ouvertes à des échanges, des discussions avec les participants à cet atelier. Alors, si vous voulez échanger avec M^{me} Gingras, vous pouvez vous avancer au micro.

M. Bélanger (Raymond) : Raymond Bélanger, de l'Institut québécois d'affaires publiques. J'aimerais que vous nous précisiez ce que vous entendez par « absence de connaissance ». Vous avez dit qu'au Québec on a une absence de... c'est-à-dire que vous n'avez pas souligné ou mis en valeur une absence de volonté d'information ou de transparence, mais vous avez parlé d'une absence de connaissance dans le dossier, là, de la construction ou des choses comme ça, dans les dossiers qu'on a entendus récemment.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Ah ! je voulais dire une absence de savoir, probablement. Ce que je voulais dire, c'est qu'il y a un problème qui s'ajoute au problème d'accès à l'information et de transparence dans certains dossiers, comme le dossier, soit des infrastructures ou le dossier du financement du parti politique, c'est qu'il y a une certaine... ou j'ai aussi utilisé l'exemple du ministère du Développement durable avec les gaz de schiste. Là, il y a des connaissances que le gouvernement n'a pas et qu'il devrait avoir. Alors, il n'y a pas uniquement un problème de transparence, il y a un problème de connaissance. Si on prend le dossier des gaz de schiste, par exemple, si le ministère ne dispose pas des données lui permettant d'évaluer les projets, en fait ce n'est même pas d'un problème de transparence qu'il faut parler, c'est d'un problème de connaissance, un problème de savoir, un problème d'information interne au ministère.

M. Plouffe (Robert) : Madame Gingras, diriez-vous que la Loi d'accès à l'information au Québec, ce n'est pas tout à fait comme vous l'avez avancé, là, promouvoir la divulgation ouverte ? Mais est-ce que notre loi d'accès à l'information compense un peu selon vous ?

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Bien, votre question est intéressante. Ce qu'on a au Québec, en fait, on a un règlement qui permet aux organismes gouvernementaux de rendre publics des documents, de rendre publiques des données si c'est d'intérêt public. Alors là, on se repose, et heureusement qu'il y a des fonctionnaires qui veulent le faire et qui le font, et il y a des sites de certains organismes, il y a un site dans certains ministères où on va mettre en ligne des documents. Donc, je ne dis pas que ça compense parce que finalement, quand on parle de données ouvertes,

il faut bien réaliser que normalement, pour que ce genre d'initiative fonctionne, ça doit venir d'en haut. Les initiatives qui sont très, très importantes de ce type-là dans l'administration publique doivent être « impulsées » par le haut véritablement, et c'est la raison pour laquelle les personnes qui sont favorables à la transparence, qui font de la promotion de l'accès à l'information étaient si heureuses lorsque M. Obama a fait sa première déclaration.

M. Lavoie (Gilbert) : J'aurais une question, Robert. Tu permets ?

M. Plouffe (Robert) : Oui.

M. Lavoie (Gilbert) : L'ouverture du processus d'élaboration des politiques publiques, en théorie, on est tous favorables à ça, on aimerait voir ça se produire. Parfois, on le voit se produire dans les commissions parlementaires qui ne sont jamais couvertes par les journalistes, qui n'ont pas le temps. S'il y a un endroit où ça se fait, c'est là. Mais, dès qu'on pénètre dans le forum partisan, ça devient carrément impossible.

Est-ce qu'il y a autre chose que les commissions parlementaires où ça peut se faire ? Comment est-ce que vous voyez ça ? J'ai de la misère à imaginer le véhicule où ça pourrait se faire.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Ça pourrait se faire avec des fonctionnaires. Il pourrait y avoir, à l'intérieur des ministères, des fonctionnaires assignés à une sorte de consultation, consultation publique par des fonctionnaires, et ça pourrait se faire de cette manière-là. Parce que, vous avez raison, quand on met le pied dans une commission parlementaire, on est happé par une espèce de rivalité, et finalement les points de vue qui sont exprimés vont souvent être instrumentalisés au profit d'une partie ou d'une autre. Mais je pense qu'il pourrait y avoir d'autres méthodes d'organisation, d'autres méthodes de consultation.

M. Plouffe (Robert) : Au micro.

M^{me} Vermette (Cécile) : Oui. Cécile Vermette. En fait, j'ai déjà participé à une commission parlementaire qui s'appelle administration publique et, s'il y a une place où il y a de la transparence et de la non-partisanerie... C'est sûr que c'est une commission politique, mais non partisane. En tout cas, on essaie de ne pas être partisans à cette commission parlementaire-là. Et, à mon avis, ce qui intéressait généralement les journalistes, c'est quand il y avait scandale, matière à scandale. En d'autres temps, on ne voyait jamais les journalistes se pointer à cette commission parlementaire où nous travaillions avec des fonctionnaires et quelquefois avec le Vérificateur général aussi du Québec.

Alors, moi, tout ce dont on parle à l'heure actuelle, c'était très prévisible. Quand on analysait dans le fond l'octroi des contrats et tout ça, on s'apercevait qu'il se passait des choses, mais finalement personne n'en parlait. Mais on venait quand il y avait matière à scandale.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Je ne sais pas si c'est moi qui dois répondre ou si c'est vous ?

M. Plouffe (Robert) : Le fameux problème, « good news, no news », effectivement il y a plusieurs commissions parlementaires qui se déroulent et, Gilbert et moi pouvons en témoigner, où nos patrons... Bien, hier, il y avait, entre autres, commission parlementaire avec Michel Arsenault, c'est sûr que c'était une commission parlementaire suivie. Mais, pour ce qui est de la présence des journalistes, oui, effectivement, compte tenu entre autres, chez nous, du nombre restreint de journalistes, on doit « prioriser » et...

M. Lavoie (Gilbert) : Et pas uniquement ça, regardez la longueur d'un bulletin de nouvelles ou regardez les pages d'un journal qui rétrécissent continuellement. Où est-ce qu'on va faire état de ces informations-là ? Et je n'ai pas la réponse à cette question-là.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Bien, moi, je pense que vous avez tout à fait raison, il y a beaucoup, beaucoup de collaboration à l'intérieur des comités parlementaires et, à Ottawa, des commissions parlementaires, il y en a déjà eu, à une certaine époque en tout cas, à l'époque où, moi, j'y étais, quand j'étais adjointe législative, et il est vrai que les journalistes s'y intéressent assez peu. Et j'oserais émettre un commentaire qui va déplaire ici, mais bon, allons-y, alors il y a des journalistes qui n'ont peut-être pas l'intérêt ou la formation pour expliquer les dossiers en profondeur et qui vont préférer s'en tenir tout simplement au jeu politique parce que c'est, semble-t-il, plus facile à comprendre, et c'est vrai qu'on n'a pas besoin d'une formation extraordinaire pour couvrir simplement le jeu politique et les rivalités.

Or, les politiques publiques et le travail qui se fait en commission parlementaire est d'une autre nature, je dirais, et cette nature-là effectivement, elle est peut-être moins épicée, elle est peut-être moins « jazzée », mais elle est peut-être plus importante politiquement. Donc, je suis d'accord avec vous, là.

M. Plouffe (Robert) : Au micro.

M^{me} Chacon (Geneviève) : Geneviève Chacon, en fait anciennement journaliste à Radio-Canada, ici même, à l'Assemblée nationale. Je suis présentement candidate au doctorat à l'Université Laval en science politique.

Peut-être pour apporter un point sur cette question-là, je soulèverais peut-être aussi la question de la difficulté, quand on est dans une entreprise de presse, de penser à l'extérieur du cadre. Il y a une structure bien établie. Il y a peut-être un manque de connaissances de la part des journalistes, mais je pense aussi qu'on donne peu d'espace pour penser et agir, finalement, à l'extérieur du cadre.

Hier, ceux qui étaient là à la présentation d'ouverture de Jacques Attali ont entendu sa volonté de penser en termes de long terme, et cette pensée-là, elle est à l'extérieur du cadre normalement accepté dans une entreprise de presse, et les joueurs ou les acteurs médiatiques, les journalistes, c'est très difficile, pour un journaliste, de sortir de ce cadre-là, de franchir cette ligne-là. Je pense qu'il y a lieu à la réflexion. Peut-être certains d'entre vous avez des pistes pour transformer cette structure-là — j'appellerais ça une structure — qui est très contraignante pour les journalistes aussi, et c'est très difficile de se débarrasser de ce cadre-là. Voilà. J'espère que peut-être avez-vous des pistes.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : C'est embêtant, on est en train de devenir « hors d'ordre », là, hein ?

M. Plouffe (Robert) : Un petit peu, oui, effectivement il faudrait...

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Enfin, j'y ai participé, donc...

M. Plouffe (Robert) : ...se rapprocher du thème. Mais on peut se demander : la dérive vient d'où ? Est-ce qu'elle vient des entreprises de presse qui ne donnent pas assez, donc, de journalistes sur place pour couvrir ? Vous disiez qu'il manquait peut-être, aussi, de formation pour certains journalistes.

M^{me} Chacon (Geneviève) : Et d'intérêt, et d'intérêt.

M. Plouffe (Robert) : Elle vient aussi des politiciens eux-mêmes, peut-être.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Il est clair que Geneviève Chacon a raison, les journalistes sont tenus de faire ce que leur supérieur leur demande, ce que leur patron leur demande, et donc ils sont un peu coincés effectivement là-dedans. Et, non, je n'ai pas de... Si j'avais une solution miracle, je pense que je l'aurais brevetée. Mais là, on est un petit peu « hors d'ordre » par rapport à la transparence, cela dit.

M. Plouffe (Robert) : Au micro.

Une voix : Dans vos pistes de solutions, dans celles que vous identifiez vers une plus grande ouverture ou une plus grande transparence, ou vers l'« open government », vous faites reposer ces pistes-là sur les hauts fonctionnaires, ce qui suppose en tout cas qu'il y a une certaine culture de l'indépendance des hauts fonctionnaires. Or, dans les dernières années, on voit que de plus en plus de fonctionnaires vont assister les ministres devant les médias, faire des conférences de presse avec eux, vont les soutenir. Est-ce qu'il n'y a pas justement là un potentiel de dérive ? Et comment faire pour, après ça, cultiver l'indépendance de ces hauts fonctionnaires-là ?

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Bien, il y a plusieurs types de hauts fonctionnaires, je dirais. Il est clair que les hauts fonctionnaires qui travaillent à l'intérieur des cabinets ministériels sont tenus à la loyauté, hein, et ça, c'est vraiment très, très évident. Par ailleurs, il y a d'autres types de fonctionnaires, on peut les appeler des contre-pouvoirs institutionnels, qui ne sont pas tenus de travailler avec des ministères ou sur des sujets. Il y a tous les commissaires, commissaire au lobbying, commissaire à l'information comme M^{me} Legault, et ça existe, et le développement de ces contre-pouvoirs institutionnels est devenu très, très important depuis 10 ou 15 ans. Alors, il y en a vraiment beaucoup, et je pense qu'il faut essayer de faire reposer l'action publique, non seulement sur les fonctionnaires qui sont à l'intérieur des ministères qui, eux, sont soumis et limités, là, par leur ministre, par la dimension politique, mais également les autres types de fonctionnaires, les contre-pouvoirs institutionnels.

M. Plouffe (Robert) : Peut-être vous dire que j'ai un collègue, Antoine Robitaille, grâce à Twitter, qui dit qu'on peut couvrir aussi les commissions parlementaires de notre bureau à partir de maintenant, l'informatisation étant ce qu'elle est.

Mais j'aimerais vous entendre, M^{me} Gingras, sur WikiLeaks. L'arrivée de WikiLeaks a-t-elle bouleversé, changé justement les choses quant à l'accès à l'information ?

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Bien, elle a certainement réveillé beaucoup, beaucoup de gens parce qu'il y a effectivement un problème majeur. D'une part, il faut dire que les informations qui ont été rendues publiques par WikiLeaks ont intéressé beaucoup de gens, et c'est en partie parce que les gouvernements mentent. Le gouvernement américain a menti sur un certain nombre de sujets, et, évidemment, les gens le savent. Et donc, lorsqu'il y a des divulgations d'informations très, très croustillantes, effectivement les gens s'y intéressent.

Par ailleurs, il y a des problèmes. Alors, évidemment, tout rendre public sans filtrer l'information peut causer des problèmes à des gens qui sont des militants des droits de la personne dans les pays autoritaires.



Atelier n°2. Photo : Collection Assemblée nationale

M. Plouffe (Robert) : Merci, M^{me} Gingras. Je regarde le chronomètre, je suis un peu tenu au temps. On va passer à notre deuxième « panéliste » et on va vous revenir, promis.

Gilbert Lavoie, donc, journaliste émérite que j'ai le plaisir de côtoyer presque quotidiennement, chroniqueur et coordonnateur politique au quotidien *Le Soleil* depuis plus de cinq ans maintenant. M. Lavoie a auparavant été chef de nouvelles, directeur des pages politiques et éditorialiste ainsi que rédacteur en chef au *Quotidien*, c'est-à-dire à Chicoutimi. Il a commencé sa carrière comme journaliste à CKAC Montréal et au réseau TVA, c'est...

M. Lavoie (Gilbert) : *Le Droit*, d'Ottawa.

M. Plouffe (Robert) : *Le Droit*. Il s'en vient *Le Droit*, oui. Puis, il a été successivement reporter, chef de bureau sur la Rive-Sud de Montréal, correspondant parlementaire, chef de bureau à Ottawa, adjoint au directeur de l'information et chroniqueur aux affaires nationales et internationales au journal *La Presse*. Mais fait à noter surtout, il a commis une incartade, il a été secrétaire de presse du premier ministre Brian Mulroney, de 1989 à 1992. Mais il est revenu à la raison, je vous dirais. Il a été rédacteur en chef du journal *Le Droit* de 1992 à 1994. Gilbert.

M. Lavoie (Gilbert) : Alors, écoutez, j'ai un gros programme, là. Robert, tu vas m'aider à respecter l'horaire. On discute beaucoup, ces temps-ci, de la nécessité de faire de la politique autrement, pour des raisons que vous connaissez. Et je pense que ce serait impossible de faire de la politique autrement et ce sera impossible de faire de la politique autrement si on ne fait pas de l'information autrement. Et je pense que ce serait impossible de faire de l'information autrement si on ne fait pas de la politique autrement. Les deux sont très étroitement liés.

On ne peut pas tout couvrir ici, là, mais s'il y a un point sur lequel je veux vous amener, c'est, à mon avis, ce travers qu'ont aujourd'hui les politiciens de réagir trop rapidement. On en a parlé hier, Jacques Attali en a parlé hier, et l'excellent document de travail que vous nous avez soumis, là, pour la préparation de ce colloque, justement, fait état de cette information instantanée, là, qui circule à un rythme que celui qui l'a produit ne peut pas suivre, ce qui est très vrai. Bon.

Alors, comment sortir de ce cul-de-sac ? Je vous dirais d'abord qu'Internet n'est pas le seul coupable, hein ? Il y a plus de 20 ans que le phénomène est amorcé, avec l'arrivée des réseaux d'information continue, que ce soit CNN, Newsworld, RDI, LCN. Je me rappelle d'une anecdote. J'ai vu Brian Mulroney, dans les tractations visant à sauver l'accord du lac Meech, j'ai vu Brian Mulroney, premier ministre du Canada, sortir d'une réunion avec les premiers ministres des provinces, ouvrir RDI ou Newsworld — je ne me souviens pas si c'était Newsworld — et voir un premier ministre d'une province en ondes, en train de parler aux journalistes et « dispatcher », dépêcher immédiatement Joe Clark pour lui répondre.

Alors, tout ça a commencé il y a une vingtaine d'années et ça s'est accéléré pour des raisons que vous connaissez. On était encore très loin d'Internet à cette époque-là. Et, à cette époque-là, le rôle d'un attaché de presse ou d'un secrétaire de presse, c'était de prévenir son patron, à l'approche d'une rencontre avec les médias, quelles questions on était susceptibles de lui poser. Aujourd'hui, le patron est en point de presse et les journalistes qui se préparent à lui poser les questions reçoivent sur leur BlackBerry des messages de l'actualité toute fraîche et lui posent des questions sur des sujets qu'il ne connaît pas, sur des développements qu'il ne connaît pas, ce qui fait que les politiciens sont très souvent questionnés sur des événements dont ils n'ont même pas pris connaissance. Et, parfois, ils se sentent obligés de répondre quand même.

L'instantanéité de ces nouveaux médias a considérablement accru les pressions sur les journalistes pour aller chercher des réactions et, bien sûr, sur les politiciens pour donner des réactions. Si on continue à ce rythme-là, là, le travail qu'on demande — je vais vous parler des journalistes — le travail qu'on demande aux journalistes va les mener droit au *burnout*, là. Quand on demande à un journaliste de faire en même temps des textes, de prendre des photos, de prendre du vidéo, des manchettes sur le site Internet, on le condamne à surfer sur l'actualité, sans jamais avoir le temps de réfléchir. Et c'est encore pire avec Twitter.

D'ailleurs, moi, je me pose vraiment des questions. Les journalistes qui se plaignent déjà, là, qu'ils ont trop de travail, qui prennent maintenant plaisir à être les premiers à dévoiler de l'information sur Twitter. Entre vous et moi, là, vous venez de changer quoi dans le sort de l'humanité parce que vous avez scoopé votre collègue d'une fraction de seconde sur Twitter ? Alors, nous-mêmes, là, je pense qu'on va devoir se poser des questions sur ces nouvelles technologies. On sait que c'est impossible de revenir en arrière sur les nouvelles technologies. Je pense que c'est possible, par ailleurs, de revenir en arrière ou de se questionner sur ces pratiques-là, certainement chez les journalistes, mais aussi chez les politiciens.

Les politiciens se sentent obligés de nourrir la bête, là, de plus en plus. Dans le temps de Brian Mulroney, lorsqu'il partait en voyage, il nous disait... on devait avoir un Gaines-Burger par jour à donner aux minous, aux journalistes. Les minous, c'était des journalistes. En d'autres mots, les journalistes sur la route qui avaient une nouvelle à rapporter à leur journal ou à leur station de radio, puis de télévision, c'était des journalistes heureux. Et, s'ils n'avaient pas leur Gaines-Burger, ils étaient malheureux et ils cherchaient des bibittes partout. Bon. Maintenant, ce n'est plus un Gaines-Burger par jour, là, c'est à la minute près, hein ?

M. Plouffe (Robert) : ...oui.

M. Lavoie (Gilbert) : Oui. Alors, c'est au moment où on demande justement aux journalistes de mettre plus d'efforts sur les débats de fond, on a tendance à oublier que ce phénomène-là leur rend la tâche absolument impossible, en même temps que leur nombre diminue. Alors, le fait, le simple fait que les politiciens eux-mêmes multiplient les points de presse pour nourrir la bête fait que ça prend de plus en plus d'énergie et de temps de la part de ces mêmes journalistes. Je me demande des fois pourquoi les politiciens donnent des points de presse ou réagissent souvent. Il y en a qui se sentent obligés de le faire, mais il y en a qui aiment ça faire ça.

Je me souviens d'une anecdote, ça va vous faire sourire, où le cabinet Mulroney était en réunion au lac Meech. Le premier ministre sort à la fin de l'après-midi et il monte dans un petit bureau avec Paul Tellier, et tout à coup il a un flash, et il me demande... et il me dit : « J'espère que Benoît Bouchard n'est pas en train de donner un point de presse. » Je regarde par la fenêtre, il y avait une

meute de journalistes autour de Benoît Bouchard, il était en train de donner un point de presse. Bon. M. Bouchard aimait bien les contacts avec les journalistes. Le premier ministre m'a demandé d'aller le sortir de là. J'ai dit : « Non, tu ne vas pas sortir un ministre d'un point de presse. »

Alors, je pense que cette obligation qu'ont les politiciens de réagir immédiatement, là, aussi rapidement, je pense qu'on devrait y réfléchir. Je pense qu'il vaut mieux réfléchir un peu avant de donner des points de presse.

Et l'autre point sur lequel les politiciens peuvent intervenir et doivent intervenir, c'est la qualité de leurs points de presse. Moi, là, je suis toujours sidéré quand je vois un ministre ou un critique de l'opposition arriver sur un point de presse important sans documentation. On dit que les écrits restent, hein ? Bien, mettez-vous à notre place justement, là, dans cette multiplication de points de presse, je prends des collègues comme Robert qui est obligé de suivre ça à une vitesse inouïe. J'ai beaucoup d'admiration pour eux. En chronique, c'est encore le Sénat, hein ? Parce qu'il t'arrive un point de presse, M. X va dire telle chose, M^{me} Y va dire telle chose. Tu fais un montage, tu diffuses ça, mais tu ne sais pas vraiment qui a raison, qui a tort parce que tu n'as aucune donnée, puis que tu n'as pas le temps d'aller fouiller. Il me semble que la première obligation que devraient se donner les politiciens, c'est justement de préparer leurs points de presse.

Même la conférence de presse de Jean Charest de la semaine dernière sur la commission d'enquête, là, était mal préparée, et là on parle du premier ministre du Québec avec deux ministres. Il y avait trois fonctionnaires là, qui étaient chargés de nous donner, à huis clos, un *briefing* sur les raisons de cette supposée commission d'enquête et ils n'avaient même pas de jurisprudence à nous offrir pour justifier le véhicule autorisé. Moi, je trouve ça incroyable. Et on sait comment ça a tourné, leur affaire, hein ? Arrive le premier ministre, après ça Rhéal Séguin lui demande : « Donnez-moi un cas où une commission d'enquête a nui aux enquêtes policières ». Et il n'y avait pas de réponse.

C'est inconcevable aujourd'hui, dans un monde qui fonctionne aussi rapidement avec si peu de journalistes, avec si peu d'espace — et je ne vous parlerai pas des médias sociaux qui roulent à un train d'enfer — c'est inconcevable qu'on arrive devant les journalistes sans avoir de la documentation, des faits à leur donner. Et, si vous avez des faits à leur donner, il faut leur donner par écrit, parce que l'obligation du journaliste d'aller chercher un clip puis de mettre ça en ondes le plus rapidement possible fait que, si vous ne lui donnez pas matière à documenter son reportage, lui, il n'a pas le temps de le faire. Lui ou elle n'a pas le temps de le faire.

Alors, ça, les politiciens, à mon avis, premièrement, n'ont pas l'obligation de réagir aussi rapidement à ce qui se passe. Ils doivent se donner le temps de réfléchir et ils doivent arriver avec des dossiers mieux préparés. Voilà.

Maintenant, je vais essayer de répondre, il me reste quand même, oui, quelques minutes. Je vais essayer de répondre à quelques-unes des questions qui nous ont été posées dans ce document de travail. Est-ce que l'accès à l'information pour le public et les journalistes, est-ce que c'est un problème important ? Pour le public, de façon générale, je ne pense pas. Il me semble que l'information gouvernementale, là, est encore plus présente justement sur tous les supports

informatiques. Quelqu'un qui veut vraiment s'informer, il y a beaucoup d'information. Je ne parle pas de l'information, ici, que les gouvernements veulent cacher ou cherchent à cacher, là, mais je parle, de façon générale, que quelqu'un qui veut se tenir informé sur les grands dossiers peut le faire pour le public.

Par contre, pour les journalistes, les obstacles se sont multipliés au cours des dernières années. Un de ces obstacles, par exemple, je le donne à titre d'exemple, je ne sais pas comment ça se passe à Ottawa, mais à Québec, ici, à la Commission d'accès à l'information, si vous êtes un journaliste, si vous représentez une entreprise de presse, si vous voulez porter appel, il faut maintenant faire appel à un avocat, être représenté par un avocat. Ce n'était pas comme ça. On m'a dit que c'est les avocats ou le Barreau du Québec qui avaient demandé ça. Je ne sais pas si c'est vrai. J'ai demandé de la documentation là-dessus, on n'a toujours pas été en mesure de documenter cette information-là.

Il me semble que c'est là un obstacle majeur pour beaucoup de médias, parce que faire appel, embaucher un avocat pour faire appel sur une décision qui a pour effet de vous priver de documentation ou de documents qui sont importants, mais ce n'est pas la fin du monde, mettons, là, bien, vous n'allez pas payer 700 \$, 800 \$, 2 000 \$, 3 000 \$ pour pouvoir embaucher un avocat. Vous laissez tomber. Alors ça, c'est un obstacle. C'est un exemple de plus.

Du côté politique, c'est évident que les politiciens cherchent à bloquer l'information. Moi, ça ne me scandalise pas. Pour avoir travaillé chez Mulroney, je peux vous dire qu'à mon avis, c'est extrêmement difficile pour un politicien de cacher de l'information. Il y a toujours quelqu'un qui parle. Et je me souviens d'une occasion où Stanley Hartt, le chef de cabinet du premier ministre, était scandalisé de voir qu'une information avait sorti à CBC et pour nous apprendre le lendemain que c'est le premier ministre qui avait sorti l'information. Alors, tout le monde parle, tout le monde a ses intérêts, puis c'est relativement facile.

Ce qui m'achale, par ailleurs, depuis quelques années, c'est cette habitude qu'ont les partis politiques de nous forcer à passer par un attaché politique pour parler au député. Ça, je trouve ça vraiment déplorable, et, assez étrangement, ça vient du Bloc québécois à Ottawa, ça. Ça a été mis en place sous le Bloc québécois, ça a été copié par le Parti québécois. Et je déteste... C'est assez étrange de voir que chez les libéraux, qui sont au pouvoir, on peut actuellement rejoindre un député sans passer par une personne en particulier, tandis qu'au PQ il faut passer par un attaché politique qui, soi-disant, est vraiment bien. Au PQ, c'est vraiment quelqu'un de très bien, mais il reste que, moi, quand j'appelle un député, parfois, je préfère, pour lui aussi, que ça reste confidentiel. Alors, si je dois passer par le bureau de M^{me} Marois, bien, ça ne reste pas confidentiel. Alors, voilà pour la première question.

La deuxième question, les entreprises de presse contribuent-elles à réduire la quantité et la diversité de l'information en poursuivant des objectifs de nature commerciale ou idéologique ? Là, on embarque sur un terrain glissant. Il me reste deux minutes. Les objectifs de nature idéologique, là, c'est relativement nouveau, ça. Nos vieux débats, bien, c'était fédéraliste ou souverainiste. Ton

journal était fédéraliste ou était souverainiste, enfin on t'accusait d'être d'un bord ou de l'autre, là. On est habitués à ça. On vient d'embarquer, d'entrer dans un nouveau débat entre la gauche, puis la droite, et ça, ça m'effraie un peu. Quand un média décide, commence à incarner la droite ou... Bien, je ne veux pas, moi, qu'on revienne à la période où les journaux, où les médias appartenaient à des partis politiques. Alors, je pense qu'on doit être prudents là-dessus.

Les objectifs commerciaux aussi, ça m'effraie beaucoup. Là, je vais être prudent par rapport à mon collègue. Moi, je suis de Gesca, puis toi, tu es de Quebecor, mais on peut se parler poliment. Mais on avait l'habitude, entre journalistes, d'avoir le problème des vendeurs de publicité qui rentraient dans la salle des nouvelles, puis essayaient de passer leur message. On a pris l'habitude de bloquer ça de façon générale, dans les grands médias. Mais ce qui est nouveau maintenant, c'est de voir nos entreprises de presse respectives devenir de véritables empires qui ont des intérêts commerciaux.

Au Nouveau-Brunswick, Irving, hein, on connaît le problème qu'Irving a créé dans ses journaux, bien, je ne veux pas faire un cas d'espèce, là, mais l'histoire de l'amphithéâtre ici, à Québec, ça nous a tous mis dans une situation vraiment embarrassante. Si je faisais un courriel qui semblait dénoncer le projet d'amphithéâtre ou Régis Labeaume, je me sentais coupable de représenter les intérêts de Power parce que c'était Quebecor qui voulait l'amphithéâtre, et puis j' imagine que, si Robert faisait quelque chose qui semblait favorable au projet d'amphithéâtre, on pouvait le soupçonner de répondre aux commandes de son patron. Ça nous pose, nous, journalistes, un problème réel quand nos médias respectifs deviennent de grandes entreprises qui ont des intérêts commerciaux ailleurs, et ça, ça, j'ai...

Vous allez me dire, là, que, les journalistes, bien, on a des syndicats, on est protégés par des syndicats, on est totalement libres de faire ce qu'on... C'est vrai qu'on a des syndicats, mais, vous savez, les syndicats puissants, là, qui allaient en grève sur des questions de principe dans les années 70, là, ce n'est plus vrai, ça, ce n'est plus vrai. On a vu ce que c'est que des syndicats puissants, là, dans les dernières négociations chez Quebecor, chez Gesca et même à Radio-Canada. On réduit la taille des services de nouvelles partout, même dans la société d'État, et le fractionnement de l'assiette publicitaire, les coupes budgétaires, ça a provoqué un grand sentiment d'insécurité dans les milieux journalistiques les plus syndiqués, avec comme résultat qu'il y a un risque qui est bien réel, bien réel, de voir ces journalistes prendre la défense, sans le dire, prendre la défense des intérêts économiques de leurs entreprises dans leurs écrits, dans l'espoir de protéger leurs emplois et leurs acquis. Ça, il faut y réfléchir.

Dernière question, ça va être plus rapide, par quel mécanisme est-il possible de créer les meilleures conditions qui soient à la diffusion de l'information ? Ça va être plus rapide, parce qu'il n'y a pas beaucoup de solutions. Je l'ai dit, il faut des points de presse documentés, il faut améliorer la qualité du personnel politique. Moi, un attaché de presse compétent, là, ce n'est pas une nuisance. Au contraire, c'est très utile. Alors, il faut améliorer, il faut les payer davantage. Et il faut s'attaquer au cynisme. Je vais arrêter là, parce que je suis rendu à quinze minutes, j'ai dépassé. Le cynisme, là, c'est souvent le fait de politiciens, mais c'est amplifié par les médias. Quand les politiciens s'accusent

mutuellement d'être des bandits ou lorsqu'ils violent carrément leurs promesses électorales, ils discréditent leur message et, nous, bien, on n'est pas fous, hein, quand on n'y croit plus, on devient cynique. Alors, il y a du travail à faire de ce côté-là.

Je m'arrête là, puis...

M. Plouffe (Robert) : Oui, s'il vous plaît, Gilbert. Merci beaucoup, M. Lavoie. Alors, les dix prochaines minutes vous appartiennent. Si vous voulez vous présenter au micro.

Peut-être juste renchéris sur un point que M. Lavoie a avancé, c'est sûr qu'il y a des terrains glissants sur lesquels on n'embarquera pas, mais je me rappelle, la conférence de presse de M. Charest avait été annoncée justement pour 17 heures parce que le premier ministre savait très bien qu'à 17 heures toutes les chaînes de télévision continues et même les grandes chaînes seraient en direct, et donc le filtre, il n'y a plus de filtre, à ce moment-là, et le message passe directement chez les Québécois. Micro.

Une voix : Oui, bonjour, Robert. Ma question s'adresse évidemment à M. Lavoie. Ça fait drôle d'entendre ce que vous venez de dire, parce que le plus bel exemple — puis, je pense que vous me voyez venir à grands pas — hier, j'accompagnais le chef du Parti vert du Québec qui avait une documentation... très documentée. C'est typique des verts, on a plus de scientifiques dans notre parti que de politiciens ou d'anciens fonctionnaires, là. Bien, je suis un ancien fonctionnaire, porte-parole d'un ministère. Et d'ailleurs là-dessus, ce n'est pas vrai, ça, c'est de la bouillie pour les chats, l'indépendance des fonctionnaires. J'ai été porte-parole du ministère des Affaires municipales pendant les fusions et, du jour au lendemain, quand les libéraux sont rentrés au pouvoir, on parlait de défusion évidemment, ils ont aboli tout simplement mon poste de porte-parole administratif et c'était l'attaché politique ou attaché de presse qui répondait aux questions, mais mon... ce que je voulais dire... Vous savez, hier, à 14 heures, à la Tribune de la presse, on avait convoqué tous les journalistes, et je comprends bien, Robert nous l'a dit, hier soir, jusqu'à 23 heures, vous étiez encore ici à attendre la réponse de M^{me} Marois.

Moi, ce que j'ai à critiquer de votre travail, c'est qu'on fait de la dramaturgie du quotidien. C'est toujours plus important le commentaire de Marois qu'on devine et la réaction de l'autre. Donc, vous êtes des dramaturges du quotidien qu'on peut suivre à la minute près sur Internet, alors que, nous, on avait un cas de contenu. Vous n'avez jamais rencontré le chef du Parti vert. Il avait un texte très documenté, très bien, et c'était la première fois... Il y a seulement des journalistes anglophones qui se sont déplacés la dernière fois qu'on est venus. Et là, aucun média. On est même allés voir Occupons Québec en face du siège social. On a demandé la table éditoriale du *Soleil*. Vous aviez d'autres choses de plus important à couvrir que ceux qui font 5 % dans les sondages. On ne fait pas 5 % dans les médias non plus.

Alors, quand est-ce que vous allez faire votre travail de courriériste parlementaire quand un chef de parti politique international, en fait, il y a des partis verts partout dans le monde, il y a des députés, des sénateurs verts partout dans le monde, alors qu'ici on ignore le discours des verts qui veulent sauver la planète... Peut-être que c'est utopique pour certains, mais on a quelque chose à dire, et vous ne nous couvrez pas. Vous préférez parler à Steven Guilbeault, à d'autres qui, eux, ne sont pas dans la *game* politique, ne sont pas dans le jeu politique. Ils sont dans des ONG qui veulent avoir des subventions du ministère de l'Environnement, alors que, nous, on veut être ici, être au Parlement, prendre notre place. Mais on ne pourra jamais prendre notre place, un, si le système électoral n'est pas changé, mais surtout si les médias ne parlent pas de nous.

M. Lavoie (Gilbert) : Admettez que la journée d'hier n'était pas le meilleur moment pour essayer d'aller chercher la presse parlementaire. Bon. Cela dit, moi, je pense que les gens qui représentent, soit des partis comme ça, plus marginaux, qui ne sont pas représentés à l'Assemblée nationale ou parfois des lobbys qui sont très importants aussi, je pense qu'ils doivent trouver d'autres créneaux que la conférence de presse traditionnelle pour nous rejoindre. Parce que ce n'est pas vrai que, quand ça brasse comme ça à l'Assemblée nationale, avec une commission parlementaire de la FTQ, avec Pauline Marois qui est en difficulté, avec un événement aussi important que celui-là, ce n'est pas vrai qu'on va aller chercher la presse parlementaire.

Il y a d'autres créneaux, il y a d'autres façons de rejoindre les journalistes, et je pense que c'est d'y aller individuellement, à ce moment-là. Ne rêvons pas en couleurs, là, les conférences de presse, ça a ses limites.

M. Plouffe (Robert) : J'avais le goût aussi peut-être d'ajouter qu'effectivement des spécialistes en communication auraient choisi tout autre jour qu'hier pour promener son chef du Parti vert. Oui.

M. Morin (Gilles) : Ma question s'inscrit un peu dans la foulée de la question qui vient d'être posée. Si un premier ministre procède de cette façon-là, après huit ans de pouvoir, avec une telle improvisation et pas muni d'un dossier, en termes juridiques, pour une commission d'enquête sur l'industrie de la construction, est-ce que ce n'est pas révélateur quelque part qu'il a l'habitude de faire face à des journalistes qui, sans être complaisants, n'ont peut-être pas le goût ou le temps d'aller au fond des choses quand ils se présentent devant des politiciens ? Ils ne sont pas droits dans leurs bottes, avec des dossiers en mains, pour leur poser les questions.

Alors, je pense que vous avez plusieurs années derrière vous. J'aimerais avoir peut-être une réponse de vous ou si est-ce que c'est... la situation est pire aujourd'hui qu'elle l'était il y a vingt ans.

M. Lavoie (Gilbert) : Difficile à dire si c'est pire aujourd'hui qu'elle était il y a vingt ans. On a parfois tendance à idéaliser le passé, à s'imaginer que c'était meilleur dans le bon vieux temps, là. Dans le cas précis de la semaine dernière, les journalistes ignorant ce qui allait être annoncé, ça aurait été difficile d'arriver bien préparés, avec de la jurisprudence, avec les documents nécessaires pour justement confronter le premier ministre ou ses ministres.

Rhéal Séguin, du *Globe and Mail*, a posé une question très sérieuse : donnez-moi un cas. Il n'y a pas eu de réponse. Je pense que, dans un premier temps, le rôle des journalistes, bon... Robert, tu étais là, tu étais au huis clos, hein ? On a interrogé les fonctionnaires du mieux qu'on pouvait. Mais, quand on arrive à un événement où on ne sait pas trop ce qu'on va nous présenter, c'est difficile d'arriver documenté, surtout qu'on tombait dans un domaine, là, relativement complexe, hein ? Commission d'enquête, est-ce que, oui ou non, la Cour supérieure devrait... un juge de la Cour supérieure, est-ce que, oui ou non, ils ont l'obligation d'accepter de participer à ça, dans quelles circonstances, de quelle manière. C'est Yves Boisvert, je pense, de *La Presse* qui, après ça, a sorti une espèce de guide, là, préparé pour aider les juges de la Cour supérieure, avant d'accepter un tel mandat... C'est vraiment un guide et c'est assez extraordinaire. Il y a des questions, telle, telle, telle chose, telle question qu'on doit se poser avant d'accepter.

La semaine dernière, on était vraiment devant une situation qu'on ne vit pas souvent, là.

M. Plouffe (Robert) : Monsieur Morin, je ne pense pas qu'on puisse accuser ni Gilbert ni moi-même de complaisance. Par contre, je vous trouve chanceux d'avoir pu participer à un module d'enquête, je pense, à Radio-Canada, lorsque vous étiez, vous exerciez la profession. Mais je peux vous avouer que sincèrement, avec l'impératif du quotidien, oui, on manque de temps des fois pour fouiller nos dossiers. Ça, on peut l'avouer, on peut l'admettre.

M. Lavoie (Gilbert) : Et c'est le rôle des organismes justement, comme le Barreau qui est intervenu. C'est leur rôle. Après ça...

Il ne faut pas s'imaginer que les journalistes sont là aussi pour avoir les réponses à toutes les questions. Notre premier mandat, c'est de dire : voilà ce qui se passe, et puis, après ça, c'est le rôle justement des organismes de se faire entendre. Le Barreau l'a fait. Il l'a très bien fait, avec les résultats qu'on connaît aussi. On vit quand même dans une société, là, qui est capable de se défendre aussi contre ses politiciens.

Une voix : Si vous le permettez, Gilbert, moi, je vais répondre peut-être un petit peu, en complément à ce que tu viens de dire. Pour avoir pratiqué le rôle d'attaché de presse dans les années 70, je peux affirmer que les médias aujourd'hui, membres de la Tribune de la presse parlementaire,

en l'occurrence vous, vous êtes beaucoup plus « soft », si je pouvais utiliser cette expression, avec les politiciens, beaucoup plus peut-être « politically correct » que ne l'étaient les gars à l'époque et les filles, hein ?, parce qu'on y a goûté, mais pas à peu près. Il y avait la petite pièce entre cette salle et le salon bleu qui s'appelait le « hot room », et souvent les ministres que je « coachais » préféraient sortir derrière là-bas, derrière le trône du président, plutôt que de traverser par ici, parce que là ils savaient qu'ils allaient se faire accrocher, et c'était vraiment difficile.

Bon, on a vu le résultat en 1976. Et est-ce que c'était mieux à l'époque qu'aujourd'hui ? C'était différent. Alors, aujourd'hui, vous devez composer avec des entreprises de presse qui n'ont pas que des intérêts dans l'information et qui ont, comme disait Attali hier soir, souvent des « agendas » cachés. Alors, vous êtes dans la chaîne alimentaire, si je peux utiliser l'expression, de ces outils majeurs de conditionnement de l'opinion publique au Québec, tu sais. Alors, vous n'avez pas le choix de faire la job que vous devez faire, et vous avez des paramètres qui sont très difficiles, peut-être des « firewalls ».

M. Lavoie (Gilbert) : C'est amusant d'entendre ça. Je ne veux pas m'engager dans un long débat, mais lorsque John Turner s'est présenté à la direction du Parti libéral, à la succession de Pierre Trudeau, la première grande plainte de John Turner, c'était que, dans le bon vieux temps, lorsqu'il était ministre des Finances, il pouvait, le soir, s'asseoir avec les correspondants parlementaires à Ottawa, prendre un scotch avec eux-autres, puis parler librement sans risquer de se retrouver dans le journal le lendemain.

Alors, est-ce qu'on est vraiment plus « soft » aujourd'hui qu'avant ? Je ne suis pas sûr, je ne suis pas sûr. On ne va pas prendre un scotch avec les politiciens à 5 heures le soir.

M. Plouffe (Robert) : Si votre intervention est très brève, on va vous laisser...

Une voix : Je vais essayer, un dinosaure, vous salue. Je veux juste dire qu'un des éléments qu'il ne faut pas oublier là-dedans, c'est au fond la formation du journaliste. Je pense qu'on a eu le loisir, la merveilleuse chance de vivre une époque où on courait moins, on pensait plus et on développait entre nous, et souvent même avec des personnes qui travaillaient pour d'autres réseaux ou d'autres médias, on développait une pensée politique, un réflexe, une profondeur, comme on dit « profondeur » dans le cas d'une équipe de hockey, je ne sais pas.

Là, vous remarquerez, et vous le savez très bien, les journalistes ne font plus du 100 mètres, ils font du 1 000 mètres par jour. Ils sont obligés de courir, courir, courir, et manquent la possibilité d'avoir développé entre-temps, sur une histoire donnée qui se développe, une pensée, une façon... Le meilleur exemple, quand, à un moment donné, on s'est référé à la commission Gomery pour dire :

bien oui, la commission Gomery finalement, une couple d'accusés, 30 millions, on n'a presque pas entendu de journalistes dire à quel point c'était important d'avoir une commission d'enquête qui nous révèle un système par lequel un parti politique au pouvoir se finance en argent comptant ses propres élections à même nos fonds, et c'est ça que ça a révélé, Gomery, et, quant à moi, ça valait 100 millions. Même s'il n'y avait pas eu un seul accusé en prison, ça valait le coup.

M. Plouffe (Robert) : On vous remercie. As-tu un mot à ajouter à ça, Gilbert ? Non ?

M. Lavoie (Gilbert) : Pas vraiment.

M. Plouffe (Robert) : Alors, nous allons passer à notre troisième « panéliste », Suzanne Legault. Elle a été nommée, le 30 juin 2010, commissaire à l'information du Canada, fonction qu'elle occupait par intérim depuis juin 2009. De 2007 à 2009, elle a été commissaire adjointe au Commissariat à l'information où elle a dirigé la Direction Politiques, communications et opérations. En 2006, elle a participé à l'Initiative visant les fonctionnaires fédéraux en résidence et a travaillé avec David Zussman, titulaire de la Chaire Jarislowsky sur la gestion dans le secteur public à l'Université d'Ottawa. M^{me} Legault a entrepris sa carrière dans la fonction publique en 1996, au Bureau de la concurrence, où elle a occupé des postes de responsabilité croissante. Par la suite, elle a été conseillère juridique au ministère de la Justice avant de retourner au Bureau de la concurrence à titre de sous-commissaire adjointe, Affaires législatives, puis sous-commissaire, Affaires législatives et parlementaires. Elle a été avocate en droit criminel de 1991 à 1996 et procureure de la Couronne de 1994 à 1996. Donc vous avez connu le privé et le public, Madame Legault.

M^{me} Legault (Suzanne) : Je vous remercie. Bon matin, tout le monde. Ça me fait très, très plaisir d'être à Québec. C'est très rare, puisque je travaille la plupart du temps à Ottawa, que j'aie le plaisir de faire des présentations uniquement en français, et je dois vous dire qu'en tant que francophone, c'est vraiment un grand privilège. Alors, bonjour et merci, merci beaucoup de l'invitation.

Je vais reprendre peut-être un peu certains des propos de M^{me} Gingras, mais je vais essayer peut-être d'y apporter mon point de vue, puis peut-être de faire quelques distinctions. Alors, ma présentation va se faire vraiment en trois volets. Je vais parler un peu du rôle du commissaire à l'information, et de ses pouvoirs, et comment ça fonctionne un petit peu, de certaines enquêtes, justement, où on a trouvé de l'ingérence politique et de ce que ça signifie vraiment au niveau de la démocratie et de la transparence. Je vais parler, deuxièmement, de l'approche que je préconise,

qui est une approche systémique qui est très différente de ce qui se faisait par le passé mais qui, à mon avis, a un impact très, très différent sur le niveau de transparence qui en résulte. Et, pour finir, je vais peut-être regarder certaines pistes de solution, à l'instar de M^{me} Gingras, et peut-être un peu d'une manière différente.

Mais, pour commencer, j'aimerais parler un petit peu du contexte dans lequel le droit à l'information s'inscrit, parce que je pense qu'au Canada en général, on oublie le fait qu'au niveau international, le droit à l'information est considéré comme un droit de la personne. C'est un droit humain fondamental. C'est comme ça que c'est reconnu aux Nations unies et c'est ce qui inspire les nouvelles juridictions qui développent leurs lois en matière d'accès à l'information. Et c'est vraiment un contexte très différent de ce qu'on vit en Amérique du Nord.

Et la raison pour laquelle c'est considéré vraiment comme un droit de la personne, un droit fondamental, c'est qu'on reconnaît le droit à la liberté d'expression comme un droit fondamental de la personne, et on ne peut pas exercer ce droit à la liberté d'expression si on n'a pas le droit premier à l'information. Et, dans les pays, par exemple, comme l'Inde, la raison pour laquelle le droit à l'information est un droit humain, c'est parce que, si on a accès à l'information du gouvernement, on peut savoir s'il y a de la corruption au niveau de la distribution des rations alimentaires, et ça devient une question de vie ou de mort. Et on oublie, au Canada, l'importance de ce droit-là et on ne doit pas oublier de le voir dans ce contexte-là, et c'est pour ça que c'est important. Alors, premier point.

Deuxièmement, on pense toujours au droit à l'information comme nécessaire au développement de la démocratie, à l'élaboration de la démocratie et aussi comme un outil qui nous permet de tenir nos gouvernements imputables. Mais ce que je vous dirais, c'est que le droit à l'information en 2011 revêt un caractère aussi qui est un peu différent, et ça a un caractère qui est relié au fait que nous avons une économie mondiale de marché qui est en crise, et donc les « payeurs » de taxes veulent avoir droit à l'information du secteur public, parce qu'ils veulent savoir si leur gouvernement dépense leur argent d'une manière efficace et efficiente. Alors, ça a maintenant une autre dimension qu'on n'avait pas vraiment avant, et je pense que maintenant, à cause de ça, le public se sent beaucoup plus concerné parce qu'ils veulent savoir... c'est que, s'il y a un projet gouvernemental qui va créer des emplois, ils veulent vraiment savoir si effectivement ça va en créer, des emplois, et ils veulent savoir comment les deniers publics ont été dépensés. Alors, je pense qu'il y a une demande, là, qui vient de la population qui est différente.

L'autre changement, je crois, aussi, en 2011 au niveau du droit à l'information, c'est qu'on est devenu une société du savoir. La dissémination de l'information devient un outil de performance économique. Et les initiatives d'« open government » dont on entend parler, c'est relié à cette concurrence économique dont les juridictions veulent se prévaloir. C'est-à-dire qu'ils veulent partager l'information du gouvernement, pourquoi ? Parce qu'ils veulent permettre aux entreprises privées, aux académiciens, de faire des recherches et de développer des nouvelles applications avec ces données gouvernementales que le gouvernement ne peut plus se permettre de développer lui-même. M. Attali

disait hier soir... En fait, c'est M. Chagnon qui faisait référence au fait que M. Attali était comme un grand penseur du XVIII^e siècle, du Siècle des lumières. Et c'est vrai qu'il y a eu à un moment donné dans notre histoire où c'était possible pour les gens et pour les gouvernants d'être très connaisseurs, d'avoir une connaissance très, très large, et donc on faisait confiance aux décisions qu'ils prenaient, parce qu'ils avaient une grande connaissance. Le savoir, en 2011, n'appartient plus aux institutions publiques. En fait, le savoir est trop disséminé, il est trop vaste, et ce dont les gouvernements se rendent compte avec le gouvernement ouvert, c'est que c'est nécessaire pour les gouvernements de partager l'information, parce qu'ils ne peuvent plus eux-mêmes développer toutes les applications qu'ils peuvent développer avec les données qu'ils ont.

Un exemple parfait au niveau fédéral : Statistique Canada, c'est une institution qui collige des données que les chercheurs, les universitaires veulent toujours utiliser, et c'est un, vraiment, des points chauds en matière de transparence gouvernementale, les chercheurs, les universitaires doivent payer pour ces données, alors que les citoyens paient déjà pour avoir une institution qui s'appelle Statistique Canada. Alors, on se trouve à payer deux fois pour des données qui peuvent vraiment être réutilisées d'une manière très efficace.

Et l'autre chose, je pense, qui est très différente maintenant aussi à cause des médias sociaux, des réseaux qu'on a maintenant en place, l'expectative de la population a changé aussi envers leurs élus, et on se trouve dans un changement de la relation de pouvoir entre les citoyens et le gouvernement. Pourquoi ? Parce qu'ils peuvent obtenir l'information, ils peuvent divulguer de l'information et ils peuvent vraiment disséminer cette information-là d'une manière vraiment exceptionnelle.

WikiLeaks, c'est un peu un exemple comme ça, ça a changé la donne. Pourquoi ? Parce que cette information-là a été disséminée d'une manière très, très large, et les gens se sont rendu compte que, quand le gouvernement américain disait qu'il y avait des choses qui étaient des secrets qui devaient rester secrets à cause de la sécurité nationale, alors qu'il y avait des commentaires sur, bon, M. Kadhafi, ou il y avait un peu de corruption au niveau du gouvernement afghan... Il n'y avait pas de grandes surprises ; ce n'étaient pas des renseignements qui méritaient d'être classifiés « Top Secret ». Et c'est ça que le gouvernement a perdu avec WikiLeaks aux États-Unis, il a perdu de la crédibilité lorsqu'il allègue que quelque chose doit rester secret. Alors, pour moi, WikiLeaks, ça a été ça. Et, à cause de ça, les citoyens sont maintenant dans une relation différente avec leurs élus et ils demandent une information qui va être transmise d'une manière très, très rapide.

David Eaves, c'est un type qui développe des politiques publiques en matière de transparence. C'est un Canadien, il est en Colombie-Britannique. Il est très, très éloquent. Une des choses qu'il nous rappelle toujours, il dit : « Quand on regarde, on attend quelque chose sur notre ordinateur, on ne veut pas avoir haute vitesse, on veut avoir mégavitesse, ça ne va jamais assez vite, à un point tel que les programmes d'ordinateur doivent nous dire si ça fait une seconde ou deux qu'on attend et nous envoient un petit message pour dire : « Attendez encore, ça s'en vient, on est en train de vous répondre », parce que l'expectative est qu'on a une réponse instantanée.

Quand on regarde ça dans un contexte d'accès à l'information au niveau fédéral, on a des délais de deux cents, trois cents, quatre cents, cinq cents jours avant d'avoir une réponse. C'est évident que les journalistes sont frustrés dans ce contexte-là, mais les Canadiens aussi. Alors, au niveau fédéral, on a quand même reconnu... pas que c'était un droit de la personne, mais on reconnaît que c'est un droit quasi constitutionnel, c'est reconnu par la Cour suprême du Canada. Ça lui donne quand même un statut plus élevé que nos autres lois fédérales. Également, l'année dernière, la Cour suprême du Canada a dit, dans la décision *Criminal Lawyers' Association*, que, oui, c'était possible de retrouver le droit à l'accès à l'information dans l'article 2b de la Charte sous l'égide de la liberté d'expression. C'est un pas nouveau au Canada en matière de jurisprudence. On va voir quel effet ça va avoir lorsque les gens vont revendiquer leur droit à l'information.

L'article 2 de la loi fédérale en matière d'accès à l'information, je vous le lis, parce que ça rejoint un peu le point de M^{me} Gingras. Ça dit : « l'objet de la présente loi est d'élargir l'accès aux documents de l'administration fédérale — élargir l'accès, c'est le but de cette loi — en consacrant le principe du droit du public à leur communication, les exceptions indispensables à ce droit étant précises et limitées et les décisions quant à la communication étant susceptibles de recours indépendants du pouvoir... ».

Ça, c'est la loi. Alors, en principe, la loi consacre le principe du gouvernement ouvert. Bon. Et le gouvernement canadien, juste avant les dernières élections, je pense une semaine ou deux avant de lancer les élections, a adopté le modèle du gouvernement ouvert et ils se sont dits engagés à développer le gouvernement ouvert au niveau fédéral, comme l'a fait M. Obama, mais je pense qu'il faut faire un petit peu attention, et là je pense que les journalistes ont beaucoup de travail à faire pour justement vérifier que cet engagement-là est livré, parce que c'est une chose le dire, c'est une chose de le mettre en place.

Par exemple, aux États-Unis, je soutiens énormément ce qui se fait aux États-Unis, j'étais très enchantée de voir le leadership du président Obama, sauf que, l'année dernière, par exemple, M^{me} Napolitano, qui était, je pense, l'équivalent d'un ministre au niveau de la sécurité nationale, il y a eu des allégations comme quoi elle avait une interférence politique au niveau de la divulgation des documents dans son ministère. Il y a eu des audiences au Congrès, au Sénat aux États-Unis. Quand on dit qu'il y a une augmentation de 200 % de la divulgation, attention, au gouvernement fédéral aussi on rapporte souvent nos données comme ça, parce que ce qu'on dit, ce que ça veut dire quand on a des statistiques comme celles-là, ça ne veut pas dire que toute l'information est divulguée. Si on divulgue un document avec une page et que, sur la page, je n'ai que « Suzanne Legault » et qu'en dessous, c'est caviardé, c'est considéré comme une divulgation dans les statistiques du gouvernement, alors ça compte. Il faut faire attention à qu'est-ce que ça veut dire « augmentation de la divulgation » dans les statistiques.

Puis je vous dis ça parce que la prétention du gouvernement ouvert, c'est excellent, mais il faut voir comment on performe au niveau de l'accès à l'information. Et, au niveau fédéral, je pense que les statistiques sont criantes, et je le dis et je le crie sur tous les toits depuis que je suis

commissaire à l'information : vers les années 2000, dans 69 % des cas des demandes d'accès au fédéral, la divulgation était faite dans les 30 jours. L'année dernière, 56 %. Et c'est en déclin total toujours d'une manière constante depuis 2000, 2002. Au niveau de la divulgation de l'information, alors les dossiers de demande d'accès au niveau fédéral où la divulgation est complète, dans les années 2000, 2002, c'était 41 %. Alors, 41 % des demandes d'accès résultaient en une divulgation totale de l'information. L'année dernière, 16 %. Déclin de 25 % depuis ces années-là. La quantité des occasions où on allègue la sécurité nationale en matière d'accès au niveau fédéral, c'était 5 % en 2001, 2002, maintenant c'est dans 20 % des dossiers. Alors, on peut voir exactement l'impact du 11 septembre.

Alors, quand les journalistes disent qu'ils obtiennent moins d'information et que ça leur prend plus de temps pour obtenir l'information au niveau fédéral, c'est vrai. Est-ce que c'est dû au gouvernement qui est en place maintenant, au gouvernement conservateur ? C'est un déclin qui existe depuis avant ce gouvernement-là, alors ce n'est pas vrai que c'est seulement avec ce gouvernement-là, ça date d'avant, mais on a constaté un déclin constant.

Il me reste juste ce temps-là ?

M. Plouffe (Robert) : Il vous reste juste ce temps-là.

M^{me} Legault (Suzanne) : Aïe ! aïe ! aïe ! Je fais juste commencer.

M. Plouffe (Robert) : C'est intéressant, hein ? Bien oui, mais avec l'échange avec le public, probablement que vous aurez l'occasion...

M^{me} Legault (Suzanne) : Je fais juste commencer ce que j'ai à dire. Bon, enfin. Alors, je vais... Alors, très rapidement, au niveau du rôle du Commissaire à l'information au fédéral, ce n'est pas la même chose qu'au Québec. Au Québec, vous avez une commission, c'est un tribunal quasi judiciaire. Au fédéral, je suis ce qu'on appelle un ombudsman, un protecteur du citoyen, et je n'ai qu'un pouvoir de recommandation, sauf que si on n'est pas d'accord avec ma décision, je peux amener les dossiers à la Cour, et monsieur sera très au courant de mes procédures avec Radio-Canada qui sont maintenant devant la Cour fédérale d'appel. C'est quelque chose qu'on fait. Mais je voulais vous parler de l'enquête qu'on a faite l'année dernière au niveau de l'ingérence politique, et là j'ai une minute?

M. Plouffe (Robert) : Non, ce que je vais faire immédiatement, c'est qu'après votre intervention, on a 35 minutes d'échange. Alors, si vous me permettez, je suis le maître ici, si vous voulez, on pourrait lui accorder un cinq minutes de plus, si vous êtes d'accord avec ça. Alors, vous avez au moins cinq minutes de plus.

M^{me} Legault (Suzanne) : Merci. Alors, ce qui s'est passé dans ce dossier-là, puis je pense que c'est très intéressant de regarder un petit peu les faits, c'est un journaliste qui a fait une demande d'accès à Travaux publics... Et, je vous rappelle, l'affaire Gomery a commencé avec une demande d'accès au même ministère. Ça ne fait pas très longtemps, l'affaire Gomery. La demande d'accès est faite par le journaliste. La boîte d'accès au ministère répond dans les 30 jours, pas de problème. Ils mettent le document au complet dans une enveloppe, le document est à la salle du courrier. L'attaché du conseiller politique du ministre à l'époque envoie un courriel et dit : « Unrelease », ne relâchez pas l'information. Il y a quelqu'un qui va dans la salle de courrier retirer le document, qui n'est pas divulgué au journaliste. Ledit journaliste, à ce moment-là, doit faire plusieurs demandes d'accès avant, finalement, d'obtenir le document plusieurs mois plus tard. Et ce que le journaliste a fait qui était particulièrement intelligent, c'est qu'il a fait subséquemment une demande d'accès pour savoir comment avait été traité son dossier. Et c'est quand il a obtenu ce dossier-là au niveau de l'accès à l'information qu'il a retrouvé les courriels.

Évidemment, il y a eu des audiences au comité parlementaire à Ottawa. Les témoins ont été appelés à témoigner devant ce comité parlementaire-là. En même temps, nous faisons notre enquête. C'est une enquête où on a utilisé beaucoup de nos pouvoirs. On a des pouvoirs très coercitifs. Les entrevues se sont faites sous serment avec sténographe judiciaire, c'était très particulier. Mais ça a été un des dossiers qui, effectivement, a été utilisé pour les procédures d'outrage au Parlement, qui a finalement fait tomber l'ancien gouvernement canadien. Alors, le pouvoir démocratique, je pense, de l'accès à l'information peut vraiment être extraordinaire.

Alors, peut-être, je vais finir. Je vais sauter l'approche systémique, je vais parler des pistes de solution pour renverser cette érosion de l'accès et de la transparence gouvernementale au niveau fédéral.

L'éducation, pour moi, est absolument fondamentale. Le groupe de travail que vous avez sur le journalisme recommande des cours sur les médias, et je dirais que ça doit aller beaucoup plus loin. Je pense qu'on devrait retrouver, dans nos écoles, des cours non seulement sur les médias, mais sur les droits démocratiques, sur l'activité civile pour que les jeunes commencent à comprendre quels sont leurs droits démocratiques. Je pense qu'on a oublié ça. Moi, j'ai trois enfants, et ce n'est pas à l'école que ça se fait, et j'aimerais bien le voir. Chantal Hébert disait d'ailleurs la semaine dernière, dans un article du *Hill Times*, que le groupe démographique qui était dans Occupy Wall Street, c'est le même groupe démographique qui ne se pointe pas aux urnes pour voter. Alors, je pense que peut-être il y a matière à faire un peu d'éducation là-dessus.

Deuxièmement, un activisme civil continu et soutenu. Les journalistes, ce n'est pas suffisant de faire une histoire dans un journal. Il faut que ça soit une activité continue. Bill Kovach et Tom Rosentiel, dans *The Elements of Journalism*, disaient que un des neuf principes fondamentaux de la profession journalistique est la recherche de la vérité. Et, moi, je dirais : « Il faut, encore là, aller plus loin. » Ce n'est pas juste la recherche de la vérité qui est le travail des journalistes, mais vous devez vous défendre, et les parlementaires aussi, et j'y crois profondément, les journalistes et les parlementaires doivent défendre le cadre administratif et législatif qui facilite et habilite cette recherche de la vérité parce que, l'érosion qu'on voit en matière de transparence, elle ne peut pas être défendue uniquement par les commissaires ou par les commissions d'accès à l'information. C'est un partenariat fondamental qui doit exister entre les intervenants qui agissent dans le milieu du droit à l'information. Et il y a des associations de journalistes qui travaillent beaucoup là-dessus.

Et dernièrement, mon dernier point : le leadership. M^{me} Gingras parlait du leadership du président Obama, et, oui, j'ai passé la première année de mon mandat à dire que c'était important d'avoir le leadership qui venait du premier ministre, le leadership qui vient des leaders, mais j'en viens à la conclusion... exactement ce que je disais tantôt au niveau du partenariat : le leadership, c'est le leadership de tout le monde. Parce que, dans le dossier d'ingérence politique, une fois que le personnel politique a dit aux fonctionnaires qu'ils ne devaient pas relâcher l'information, il y a plusieurs fonctionnaires qui ont accepté cette décision-là, et ça, pour moi, c'est un bris de l'éthique et de l'intégrité de la fonction publique fédérale, particulièrement dans un ministère qui avait vécu l'affaire Gomery. Et qu'on vive ça encore, j'étais outrée littéralement que ce se soit passé, et c'était tout à fait inacceptable. Alors, le leadership, ça vient de tout le monde qui oeuvre dans le domaine du droit à l'information.

M. Attali disait que nous vivons dans la dictature de l'instant. Et la transparence gouvernementale est toujours plus populaire quand on est dans l'opposition que quand on est au pouvoir. Je pense que, ça, tout le monde va accepter cette affaire-là. D'ailleurs, si vous avez l'occasion de lire la biographie de Tony Blair, il mentionne, là-dedans, à quel point il était complètement inconscient d'avoir mis en place la Loi sur l'accès à l'information en Grande-Bretagne durant son « terme ». Il dit que c'est une des plus grandes erreurs qu'il a faites, dans sa biographie, et c'est assez criant en fait comme mémoires.

Mais le leadership dont on a besoin au niveau des élus, des parlementaires, à mon avis, en matière de droit à l'information justement, parce qu'on vit dans l'instant, parce qu'on vit dans la nouvelle immédiate, parce que ce n'est pas une nouvelle de fond, est qu'on doit, comme M. Attali le dit, s'enligner vers un projet de société à long terme. À mon avis, le leadership dont on a besoin, ça prend du courage. Ça prend du courage parce que, quand on est au pouvoir, c'est évident, il va y en avoir des erreurs, il va y en avoir des gens dans toute la fonction publique — donc tous les ministres sont imputables — il va y en avoir des gens qui vont frauder. Ça existe. Mais, si on a le courage de dire : « Oui, on accepte la transparence, pourquoi ? » Parce que, quand il y a des choses comme ça qui se passent, si on a un État transparent, ces choses-là sont découvertes, sont mises

à jour, et on peut les régler. Et, quand on a un système comme celui-là, à mon avis, ce que ça fait, c'est que ça rétablit la confiance du public envers les élus, et c'est pour ça qu'il faut regarder ça à long terme avec courage parce que c'est ça, le résultat, c'est la confiance du public envers leurs élus.

M. Plouffe (Robert) : Merci, M^{me} Legault.

M. Plouffe (Robert) : C'était fort intéressant et c'est pour ça que je ne l'ai pas interrompue. Alors, au micro.

M. Saucier (Nicolas) : Nicolas Saucier, chargé de cours au Département d'information et de communication de l'Université Laval. J'aurais une question pour M^{me} Legault et une suggestion, et une question pour M^{me} Gingras aussi.

D'abord, je vous félicite, l'organisme Journalistes canadiens pour la liberté d'expression vous a donné une excellente note de première de classe, alors que le gouvernement Harper — on sait maintenant qu'il y a eu des directives secrètes pour dire qu'il fallait dire « gouvernement Harper » et non gouvernement du Canada — a eu F moins comme note. Et dans les classements et de Reporters sans frontières et de Freedom House, deux organismes qui classent la liberté d'expression, le Canada a reculé de plusieurs rangs et est maintenant derrière les États-Unis pour une première fois depuis vraiment longtemps au niveau de la liberté d'expression. C'est sûr qu'on est encore dans les démocraties, mais on a baissé de plusieurs rangs.

Ma question, ça concerne le fait que vous avez mentionné que vous avez un pouvoir moral d'une certaine manière, un peu comme le Conseil de presse au Québec a un pouvoir de blâmer des médias, ou des journalistes, tout ça. Mais, moi, c'est un peu... et, dans les lectures que j'ai faites, c'est ça qu'ils disent, ils disent : « Vous faites très bien votre rôle de sonner la sonnette d'alarme, mais vous n'avez pas de pouvoir de contrainte. »

Et, moi, ce que j'ai souvent vu... Je veux dire, j'ai travaillé à la Chambre des communes auparavant, et, dans les dernières années, ce qu'on a vu, c'est que, quand vous faisiez des blâmes, ils faisaient sauter le fusible, et le fusible, c'était l'attaché ou l'adjoint politique, ou l'adjoint parlementaire en bas qui était blâmé. Mais, les ministres... Parce que c'est un système qu'ils ont mis en place. Normalement, il est supposé y avoir un fonctionnaire — c'est sûr que c'est un rôle politique mais supposé être un rôle non partisan — qui traite les demandes d'accès à l'information, mais systématiquement elles sont envoyées au bureau du ministre. Et, quand je dis « systématiquement » ce n'est même pas juste les choses sensibles, ils font passer toute, toute, toute l'information. Et, moi, c'est ce que j'ai vécu quand j'étais à Ottawa, entre autres — je vais faire un lien avec ma

suggestion — c'était que, des fois, on demandait des documents qui n'étaient pas du tout sensibles, qui n'étaient pas du tout secrets et il fallait aller à plusieurs demandes jusqu'à la limite, ils dépassaient les limites, et finalement on avait le document.

Et ma suggestion, c'est ça, c'est que peut-être que certains documents qui ne sont pas sensibles, et ça va dans le sens que M^{me} Gingras mentionnait, que finalement tout devrait être publié sauf ce qui n'est pas publié, donc de limiter ce qu'on ne publie pas, que tous les documents soient déposés, par exemple, à la Bibliothèque nationale du Canada ou un organisme comme ça. Parce que, nous, des fois, c'était des rapports qui avaient été faits il y a cinq ans ou dix ans, qui avaient été distribués à l'époque aux journalistes par caisses entières, mais on n'en retrouvait plus la trace. Alors, c'est un document qui avait été payé, qui avait été fabriqué pour le grand public, pour les médias, pour les parlementaires, et on n'avait pas accès même à ces documents-là qui n'étaient pas des scandales ou tout ça, c'était juste des documents d'information...

M. Plouffe (Robert) : Est-ce que je pourrais vous demander d'en venir à votre question, s'il vous plaît ?

M. Saucier (Nicolas) : Oui. Et ma dernière question pour M^{me} Gingras. À l'époque, donc fin des années 90, début des années 2000, l'ambassade de Grande-Bretagne au commissariat était venue rencontrer les députés au Parlement canadien pour s'inspirer de notre système. Et vous avez dit maintenant que, finalement, le système britannique a l'air mieux que le nôtre maintenant. Alors, qu'est-ce qu'il s'est passé entre cette époque où ils venaient ici pour s'inspirer de notre système... Et donc est-ce que finalement ils se sont inspirés de notre système, mais ils ont aussi appliqué la lettre de notre système, et qu'ici on a un bel esprit, une loi qui est belle, mais qui, dans son application, est boiteuse ?

M. Plouffe (Robert) : Alors, Mesdames.

M^{me} Legault (Suzanne) : Premièrement, je vais dire, concernant la note de A, la même chose que je dis à mes enfants. C'est : « Bien, tu devrais essayer d'avoir A+ ». Alors, autant mes employés que mes enfants se roulent les yeux quand je dis ça, mais enfin...

Deuxièmement, au niveau des pouvoirs, je pense qu'il y a une mauvaise perception au niveau des pouvoirs du commissaire à l'information au niveau fédéral. Comme je le disais tantôt, je considère que j'ai des pouvoirs qui sont quand même très intrusifs. J'ai le pouvoir de perquisitionner, j'ai le pouvoir d'entrer et de prendre les documents, j'ai le pouvoir d'envoyer des *subpoenas* pour

la production des documents, de faire venir des gens, les faire témoigner sous serment. Et, si les recommandations que nous faisons ne sont pas acceptées, j'ai le pouvoir aussi d'aller en Cour fédérale.

C'est certain que je pense qu'en tant que juriste, j'ai apporté peut-être une dimension un peu plus formaliste au poste. C'est évident que, dans la dernière année, on a fait beaucoup d'entrevues sous serment. On a utilisé les pouvoirs formels. Le dossier de Radio-Canada, je suis à la Cour parce que j'ai envoyé une *subpoena* à Radio-Canada. Et on a plus de dossiers à la Cour fédérale qu'on en avait par le passé. Et j'interviens aussi dans les dossiers où ce sont des tiers qui sont là. J'ai un dossier avec Hibernia à Terre-Neuve, un dossier, en Colombie-Britannique, sur les pêcheries, qui ne sont pas des dossiers qui ont commencé chez moi, mais on intervient aussi dans ces dossiers-là. Alors, on est beaucoup plus actifs.

Est-ce que c'est mieux d'avoir un pouvoir d'ordonnance ? Je suis en train de faire une étude là-dessus. J'essaie de faire des comparatifs, justement, avec la commission comme au Québec, en Ontario, tout ça. La différence fondamentale au niveau fédéral, c'est vraiment les dossiers comme les dossiers de sécurité nationale, qui sont extrêmement délicats au niveau de l'information, mais je préférerais probablement avoir le droit de regard sur les confidences du cabinet au fédéral, dossiers que je n'ai pas le droit de regarder, comme les dossiers de Radio-Canada en attendant de voir ce que la Cour fédérale d'appel va décider.

Mais, juste pour vous donner un exemple, ces dossiers-là, je n'ai pas le droit de voir les documents. Puis, l'année passée, sans voir les documents, j'ai trouvé les plaintes fondées dans 20 % des dossiers qu'on avait, sans voir les documents. J'ai trouvé que ce n'était pas des confidences du cabinet. C'est inquiétant. Puis d'ailleurs, c'est contraire à l'objet de la loi que je vous ai lue qu'ils doivent avoir un droit de regard indépendant. On ne l'a pas dans ce contexte-là.

La Grande-Bretagne, il y a une chose que les gens ne savent pas. Ils ont un pouvoir d'ordonnance et, oui, ils peuvent ordonner la divulgation des documents, puis, si l'organisme ne veut pas divulguer l'information, il y a le tribunal à l'information. Il y a des choses que les gens ne savent pas. C'est que le gouvernement, en Grande-Bretagne, a un pouvoir de veto. Il y a un des dossiers qui est allé à la Cour où, relativement à des dossiers pour la guerre en Irak, le commissaire à l'information ordonne la divulgation. Le gouvernement va au tribunal d'information, ça va à la Cour d'appel en Grande-Bretagne. Toutes les instances disent que l'information doit être divulguée. Le même ministre qui avait refusé de divulguer l'information au départ a fait un veto sur la divulgation à la fin, à la fin de tout ce processus-là. Ça fait que, si c'est ça, le prix à payer pour le pouvoir d'ordonnance, j'aime mieux mon pouvoir d'aller en cour fédérale. Mais...

M. Plouffe (Robert) : Madame Gingras.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : La loi en Grande-Bretagne a été votée en 2000, je pense, a pris effet en 2005. La loi canadienne a été discutée à la Chambre des communes à partir de 1965 et elle a été adoptée en décembre 1982, promulguée en 1983. On voit bien, là, qui est au pouvoir durant les années 70 jusqu'au début des années 80. Et je pense que M. Trudeau avait bel et bien vu que ce serait une loi qui lui rendrait la vie un peu compliquée. Il est évident que, lorsque les lois sont... ce genre de loi est adopté, c'est que les gouvernements sont dans une recherche de légitimité, hein, veulent attirer sur eux... avoir un certain appui, et je pense que c'est la raison pour laquelle on l'a fait aussi en Grande-Bretagne. Ceci dit, bon, c'est intéressant de voir que M. Blair regrette. On peut comprendre qu'il regrette. Mais, d'un point de vue démocratique, il faut juste se réjouir que ça ait été fait. Et, bon, c'est dommage que ça ne fonctionne pas si bien que ça, finalement.

M^{me} Legault (Suzanne) : C'est une bonne loi en Grande-Bretagne.

M. Plouffe (Robert) : Il nous reste environ 10 minutes.

M. Soucisse (Ludovic) : Bonjour. Ludovic Soucisse, je suis boursier stagiaire ici, à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, mais aussi étudiant de Mme Gingras à la maîtrise en science politique à l'Université Laval.

J'ai une question, en fait, pour tous les « panélistes ». Depuis tout à l'heure, on parle beaucoup d'accès à l'information, le contrôle de l'information en Grande-Bretagne, au Canada, aux États-Unis. Mais j'aimerais savoir ici, au Québec, au gouvernement et à l'Assemblée nationale, où vous voyez l'état de l'accès et du contrôle de l'information, vous, en tant que journalistes, vous, en tant que, bon, spécialistes, personnes désignées et que chercheurs. On n'a pas de commissaire à l'information ici, au Québec, qui est nommé par l'Assemblée nationale. Donc, quel est l'état, finalement, de l'accès et le contrôle à l'information.

M. Plouffe (Robert) : Je ne suis que modérateur, alors...

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Il y a une Commission d'accès à l'information au Québec. Il y en a une, et puis elle porte deux chapeaux. Elle porte le chapeau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.

Une des différences que, moi, je déplore, c'est que, contrairement au fédéral, on n'a pas de bilan très systématique sur les performances des ministères et des organismes gouvernementaux. Donc, lorsque vous accordez des A ou des F, au moins, on peut savoir qu'il y a des organismes où les

choses se passent mieux et les organismes où ça pose problème. Pour le Québec, on ne l'a pas, et ça, je pense que c'est une difficulté, parce que, lorsque l'accès à l'information pose problème, s'il y a un ou des organismes ou des ministères qui sont particulièrement problématiques, bien, on ne le sait pas.

M^{me} Legault (Suzanne) : Moi, une chose que j'ai vue dans le cas de la Commission d'accès à l'information ici, au Québec, c'est malheureusement, très souvent, il y a beaucoup de responsables de l'accès à l'information dans les ministères pour qui c'est un boulot à temps partiel. Ce n'est pas leur priorité. Ça, ça m'est arrivé, dans certaines circonstances, de poser des problèmes. Et un fonctionnaire trop zélé pour l'accès à l'information risque, s'il est trop zélé, justement, d'avoir une promotion ailleurs de la part de ses patrons.

Puis je reviens à cette histoire, là, que, lorsqu'on veut porter appel, il faut être représenté par un avocat. Ça, c'est un obstacle. Et, troisièmement, malgré, parfois, le beau travail de la Commission d'accès à l'information, parfois, et ça, tous les journalistes au Québec l'ont déploré, à partir du moment où le gouvernement va devant les tribunaux, tu es fait, tu en as pour des années. Par exemple, Hydro Québec refusait que ses filiales soient soumises à la Commission d'accès à l'information. Il y a quelqu'un chez nous, qui s'appelle François Pouliot, qui a gagné sa cause devant la Commission d'accès à l'information. Il a fallu aller plaider ça devant deux autres instances avant de gagner. Alors, imaginez les coûts pour un journal sur une cause comme ça.

M^{me} Gingras (Anne-Marie) : Moi, je ne vais pas commenter en profondeur, là, sur le système québécois, mais je pense qu'il y a une chose qui est fondamentalement différente et je crois que c'est une des raisons pour laquelle la loi québécoise est beaucoup plus à jour que la loi fédérale en matière d'accès, et c'est la révision quinquennale. Je lisais justement, avant de venir, le dernier rapport quinquennal de la Commission d'accès, et ce que je disais tantôt, le fait qu'en matière d'accès à l'information c'est souvent très peu probable que les gouvernements au pouvoir vont vouloir modifier ces lois-là, le fait d'avoir une révision automatique oblige les dirigeants à se pencher sur la question. Et je crois profondément qu'au niveau fédéral, la raison principale pour laquelle la loi est si désuète — d'ailleurs, sur le dernier index, elle se place 40^e sur 89 pays qui ont cette loi, alors qu'on était un des premiers au monde — c'est justement à cause de ce manque de révision périodique.

M. Plouffe (Robert) : Au micro.

M. Tessier (Claude) : Merci. Je me présente, Claude Tessier, journaliste de carrière consacrée uniquement, exclusivement au reportage. J'ai refusé d'occuper d'autres fonctions, laissant ça à des plus compétents que moi.

J'exprime un point de vue d'une personne âgée, d'un aîné retraité, âgé de 80 ans. Je me suis dépêché d'être vieux pour être vieux longtemps. La Révolution tranquille au Québec est déjà vieille d'un demi-siècle. Celle que nous vivons ne semble pas aussi tranquille que l'autre. Il n'est pas sûr qu'elle soit le prolongement de l'autre. Dix ans après avoir changé de millénaire et de siècle, les pratiques actuelles de l'information font appel trop souvent au passé, à des répétitions inutiles. Par exemple, les journalistes conduisent par le rétroviseur parfois fendillé. Ils devraient se mettre à l'heure des regards vers l'avant, se mettre dans l'affichage électronique dans le pare brise de leur véhicule médiatique. Ils doivent mettre plus de perspective, plus de prospective — le mot est bien choisi, là, et j'insiste — de prospective pour mieux appréhender notre siècle déjà vieux de dix ans. La prospective est une science risquée qui a ses mérites.

M. Plouffe (Robert) : Est-ce que je peux vous inviter à poser votre question à un des « panélistes », s'il vous plaît ? On a 90 secondes.

M. Tessier (Claude) : Oui, j'y vais, je vais aller vite. Il nous faut d'autres Jules Verne au moment où l'homme fait face à de nouveaux défis. La Terre a une mémoire, elle se souvient, et les grandes répercussions atteignent rapidement les correspondants politiques, les chefs d'État et les correspondants parlementaires évidemment.

M. Plouffe (Robert) : Votre question, Monsieur Tessier, s'il vous plaît.

M. Tessier (Claude) : D'accord. Les jeunes Québécois sont bien éduqués et bien formés, articulés, un peu individualistes, mais il faut leur faire confiance. Les personnes les mieux placées dans le moment sont les artistes, parce qu'ils sont les parafoudres de la société. Merci.

M. Plouffe (Robert) : Donc, ce n'était pas une question, Monsieur Tessier. Aviez-vous une question, Monsieur Tessier ? Au micro.

Une voix : Moi non plus, ce n'est pas une question.

M. Plouffe (Robert) : Non.

Une voix : Puis, d'ailleurs, je trouve ça intéressant qu'il ait parlé juste avant moi, je crois que je suis la plus jeune à parler, à prendre la parole, puis je voulais...

M. Plouffe (Robert) : On a deux générations.

Une voix : Deux générations, deux combats, deux situations différentes. Je suis de la génération plus instruite. Ma mère, au même âge, elle n'avait pas les mêmes connaissances non plus que moi. On vit dans un monde caractérisé par la mondialisation, par les changements climatiques, par différentes nécessités qui n'ont jamais émergé avant maintenant parce que le monde est interrelié maintenant.

Je suis étudiante en économie politique, puis j'apprends pour la première fois, là, le fonctionnement du système parlementaire canadien, le fonctionnement du système économique international, le fonctionnement de l'économie, et je pense que c'est quelque chose qui devrait être appris beaucoup plus tôt au secondaire.

Donc, j'ai noté très précisément ce que madame disait tout à l'heure, parce que je fais partie du mouvement des indignés dont vous parliez. Je suis à Occupy Québec, je sens d'ailleurs la fumée de camp encore. On n'est pas un mouvement à craindre du tout, on est un mouvement pacifique, et ce qu'on essaie de faire, c'est de se réapproprier notre démocratie et l'espace public pour discuter. Ce n'est pas un mouvement qui a de chef non plus encore. Donc...

M. Plouffe (Robert) : Je m'excuse, Mademoiselle, je trouve ça très intéressant, mais je ne suis pas sûr que ce soit la place pour... Bien, on a 90 secondes, et c'est un échange. On aimerait avoir un échange.

Une voix : Bien, s'il y a d'autres personnes qui ont des questions à poser...

M. Plouffe (Robert) : Est-ce que vous avez une question à poser à nos « panélistes » ? Parce qu'il y en a d'autres qui doivent poser des questions. Je trouve ça intéressant vos propos, mais on n'est pas...

Une voix : Non.

M. Plouffe (Robert) : On voudrait avoir un échange avec les « panélistes », ils sont ici pour ça.

Une voix : Oui. Je comprends très bien. Bien, d'abord, je vais me retirer.

M. Plouffe (Robert) : Je vous remercie beaucoup.

M. Deslauriers (Vincent) : Je m'appelle Vincent Deslauriers. Petite intervention rapide qui vous fera peut-être réagir. Le huis clos, je me questionne beaucoup sur d'où ça vient le huis clos. Pourquoi on a des huis clos dans la politique québécoise ou ailleurs ? Peut-être que vous pourrez répondre à cette question-là ? Mais rapidement j'attire votre attention sur la toile du Conseil souverain qui décore les murs du salon rouge, et veuillez noter que la porte est ouverte. Alors, je vous remercie.

M. Plouffe (Robert) : Est-ce que l'un d'entre vous veut répondre ? Non.

M. Lavoie (Gilbert) : Ça serait aux politiciens de répondre à cette question-là.

M. Plouffe (Robert) : Oui.

M. Lévesque (Michel) : Mon nom est Michel Lévesque, j'aurais deux commentaires puis une question ou une proposition. Comment se fait-il que, sur la loi d'accès à l'information, on n'insiste jamais assez pour que ce ne soit pas uniquement les journalistes qui aient le droit de s'en servir, mais tous les citoyens qui aient le droit de faire appel à cette loi-là ? Et je trouve qu'on n'insiste pas assez sur ça. Les citoyens peuvent demander les documents publics de leurs municipalités, de leurs commissions scolaires, de l'administration publique. Ils peuvent faire des séries de demandes auxquelles ils ont tout autant les droits, les mêmes droits que les journalistes, et ça, c'est important de le souligner, il me semble.

Deuxième élément, quand M. Lavoie a parlé d'un dossier étoffé pour les journalistes ou les attachés de presse, moi, je l'ai vécu de près avec Jean-Pierre Charbonneau à la présidence de l'Assemblée nationale, à deux reprises au moins, au Sommet des Amériques, lorsqu'il avait déclaré que les textes de la Zone de libre-échange des Amériques devaient être rendus publics. C'était ma première journée de travail, c'était la première fois qu'un président, à ma connaissance, entrait sur le terrain politique pour exiger d'une ministre de rendre publics des documents.

Alors, pas besoin de vous dire que ce n'est pas évident comment on se sort d'une situation comme celle-là. Alors, je lui ai demandé sur quoi il s'appuyait et...

M. Plouffe (Robert) : Une minute, trente secondes.

M. Lévesque (Michel) : Oui, je vais très vite, pour dire qu'à partir des documents sur lesquels il s'appuyait, j'ai pondu un communiqué de 15, 20 pages, avec des annexes et tout ce que vous voulez, qui, justement, confirme ce que vous disiez : avec des documents à l'appui, ça a tué la controverse.

Même chose dans le cas d'un monarque élu où j'avais retrouvé une conférence de presse où les journalistes assistaient, où les politiciens assistaient, où il avait déclaré la même chose, mais ça n'avait pas eu de résonance. En donnant la conférence de presse, le libellé de la conférence de presse, ça a tué dans l'oeuf tous les... alors, d'où...

M. Lavoie (Gilbert) : Les paroles s'envolent, les écrits restent, hein ?

M. Lévesque (Michel) : Voilà. Dernière question. Pourquoi, à la Tribune de la presse, on n'intervient pas pour exiger, de la part des ministres ou de tous ceux qui ont des conférences de presse à donner, d'avoir les documents 24 heures ou 48 heures à l'avance, sous embargo ? Ça existe encore les embargos, et ça permettrait aux journalistes, quand ils arrivent en poste, d'avoir pris connaissance, en tout cas à tout le moins d'avoir pu scruter et peut-être faire quelques téléphones avant pour pouvoir poser des questions. C'est ma suggestion.

M. Lavoie (Gilbert) : C'est sûr que, dans un monde idéal, le respect de l'embargo permettrait ça. Mais, malheureusement, on n'est pas dans un monde idéal. Il va toujours se trouver quelqu'un pour violer l'embargo.

M. Plouffe (Robert) : Alors, voilà, ça termine donc cet atelier. Mme Suzanne Legault, Anne-Marie Gingras, Gilbert Lavoie, je vous remercie tous. Et on reviendra pour une table ronde à 13 h 30. Merci à tous.

(Fin de l'atelier 2)

Table ronde : De journaliste à député

Le jeudi 27 octobre 2011

Trois députés de l'Assemblée nationale, qui ont quitté leurs fonctions de journaliste pour se lancer en politique, donneront leur point de vue sur différentes questions, telles que :

- le traitement médiatique des activités parlementaires ;
- les répercussions de l'innovation technologique dans le domaine des médias sur le travail des parlementaires ;
- la façon dont la démocratie pourrait être mieux servie par les médias.

Participants :

M. Gérard Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition¹ et député de Chauveau

M. Bernard Drainville, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes, de développement et d'indépendance énergétique et député de Marie-Victorin

M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et députée de l'Acadie

Modératrice :

M^{me} Anne-Marie Dussault, journaliste et animatrice à la télévision de Radio Canada

¹ Au moment de publier ces actes, il n'y avait plus de 2^e groupe d'opposition à l'Assemblée nationale. M. Deltell siège à titre de député indépendant et est membre de la Coalition avenir Québec depuis le 14 février 2012.



Table ronde. De gauche à droite : M^{mes} Anne-Marie Dussault et Christine St-Pierre, MM. Gérard Deltell et Bernard Drinville.
Photo : Collection Assemblée nationale

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Mesdames, Messieurs les ministres, les députés, les ex également qui ont siégé dans cette Assemblée nationale au fil des années, bienvenue à cette assemblée dans le cadre du colloque La démocratie, les députés et les médias. Nous allons vous interroger, cet après-midi, sur l'équilibre fragile, s'il y en a un, équilibre, entre le pouvoir médiatique et le pouvoir politique, avec trois personnalités qui ont oeuvré dans le domaine journalistique pendant plus de vingt ans, qui ont fait le choix de l'action politique, de l'action citoyenne, de faire le saut en politique pour changer notre société dans laquelle on vit, au meilleur de leurs convictions et au meilleur de leur talent également. Je vous les présente tout de suite : M^{me} Christine St-Pierre, ministre de la Culture et de la Condition féminine. Bonjour, M^{me} St-Pierre.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Et des Communications.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Et des Communications. Permettez-moi de rappeler que vous avez été journaliste pendant trente ans à Radio-Canada. Vous avez assidûment couvert les collines Parlementaires de Québec et d'Ottawa et également vous avez été correspondante à Washington de 2001 à 2005. Bienvenue.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Merci.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : M. Gérard Deltell, depuis 2008, est chef du deuxième groupe d'opposition² à l'Assemblée nationale. Il a oeuvré lui aussi pendant plus de vingt ans dans le domaine des médias. Il a travaillé à Québec, à la fois pour les réseaux Radio-Canada, TVA et TQS, chroniqueur dans différentes stations de radio. Bienvenue, Monsieur Deltell.

M. Deltell (Gérard) : Bonjour.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Et Bernard Drainville, donc, député depuis 2007 à l'Assemblée nationale. Il a oeuvré comme correspondant parlementaire à Ottawa de 1998 à 2001, en Amérique latine entre 2001 et 2003. Il a aussi agi comme chef du bureau et correspondant parlementaire à Québec de 2006 à 2007. Et donc, bienvenue, Monsieur Drainville.

M. Drainville (Bernard) : Merci, Madame Dussault.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Alors, à tous les trois, j'aimerais poser la question si, d'entrée de jeu, vous croyez qu'il y a un pouvoir médiatique qui a une lourde influence sur le pouvoir politique ou l'inverse, puisque maintenant vous vivez dans des rôles tellement différents de ce que vous avez connus pendant vingt, trente ans. M^{me} St-Pierre, je plonge avec vous.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Ah ! mon Dieu ! C'est assez difficile de parler de cette manière-là. Je pense que les pouvoirs sont importants. On parle du pouvoir de la presse comme étant le quatrième pouvoir. Il y a le pouvoir politique. Évidemment, on est là, nous, pour faire ce que nous avons à faire. Bien sûr, dans une société libre et démocratique, bien, la beauté de la chose, c'est qu'il y a la presse, il y a la liberté d'expression, la liberté d'information. J'ai un peu de difficulté à faire la part des choses, si vous voulez, aujourd'hui.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Mais vous assumez pleinement votre nouveau rôle d'acteur politique...

² Au moment de publier ces actes, il n'y avait plus de 2^e groupe d'opposition à l'Assemblée nationale. M. Deltell siège à titre de député indépendant et est membre de la Coalition avenir Québec depuis le 14 février 2012.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Oui.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : ...avec un regard différent sur le métier que vous avez exercé pendant trente ans maintenant que vous êtes, comme on dit familièrement, de l'autre côté de la clôture.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Bien, c'est-à-dire, aujourd'hui, si j'ai fait le saut en politique, c'est parce qu'évidemment la chose politique me passionnait énormément. Je l'ai fait évidemment par conviction. Mais, en même temps, il y avait un côté de moi qui comportait une dimension de curiosité. J'avais besoin, j'avais cette soif d'aller voir de plus près comment les décisions se prennent, quel est le processus, comment ça discute. Et j'ai, depuis des années et des années, été derrière... en fait devant des portes qui sont fermées, puis que tu ne peux pas entrer. Puis, là, un jour, bien, tu décides que tu y vas puis que tu vas aller voir comment ça se passe. Et, en même temps, je me disais : Bien, il me semble que j'aurais des choses à faire. Alors, c'est un peu comme ça que ça s'est passé. Mais je dirais que, si aujourd'hui je redevais journaliste, ce qui m'est absolument impossible, là, je serais une meilleure journaliste.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Mais c'est intéressant d'entendre ça. On va essayer de savoir pourquoi et comment, surtout tout à l'heure. Gérard Deltell, vous, vous avez l'air étonné. Gérard Deltell, est-ce que vous seriez, vous aussi, meilleur journaliste?

M. Deltell (Gérard) : Ça sûrement, c'est sûr. On ne fait que s'améliorer dans la vie.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Oui.

Des voix : Ha ! ha !

M. Deltell (Gérard) : Mais, en fait, c'est normal aussi parce que c'est l'expérience. C'est la somme des expériences qui fait qu'on est capables d'acquérir ou enfin d'être capables de livrer une information lorsqu'on est journaliste.

À la question précise, à savoir : est-ce que le pouvoir journalistique est puissant ? Oui, absolument. Absolument, le pouvoir journalistique fait partie de la joute politique, intégrante, et c'est un pouvoir qui est connu, identifié et respecté, parfois craint, mais il faut absolument composer avec ça.

Est-ce que c'est ça qui définit l'action politique ? Pas du tout, mais ça fait partie de la réflexion politique. Lorsqu'on décide de prendre telle position, on l'assume, on l'a fait sur les idées, sur les principes qui nous animent chacun de notre côté, et tout ça. On prend position. Mais c'est clair que, dans notre réflexion, il y a la question de la presse, là-dedans. Comment on va le sortir ? Comment ça va être perçu ? Quels sont les éléments qui doivent être mis en lumière ? Et ceux qui vous disent le contraire sont de fieffés menteurs parce que ça fait partie, c'est la courroie de transmission entre l'action politique et les citoyens.

Si on est en politique, c'est pour les citoyens, et, entre les deux, vous avez les médias. Or, c'est clair que ça fait partie de la réflexion et de l'action. Ce n'est pas ça qui dicte l'action, mais c'est ça qui conduit dans une action, et ça fait partie de la réflexion.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Alors, comment vous voyez ça, Bernard Drainville ? Est-ce que le pouvoir médiatique, aujourd'hui, est un pouvoir trop fort, trop puissant auquel vous êtes confrontés tous les jours ? Tous les trois, vous vous levez le matin, vous écoutez la radio, la télé, vous lisez vos journaux puis vous vous dites : « Bien, oh ! aujourd'hui, dure journée en perspective. »

M. Deltell : Dure journée, Bernard, aujourd'hui ?

M. Drainville (Bernard) : Je ne sais pas pourquoi ce préambule s'adresse à moi.



Table ronde. MM Gérard Deltell et Bernard Drainville. Photo : Collection Assemblée nationale

Des voix : Ha ! ha !

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Moi, je parle juste des principes.

M. Drainville (Bernard) : Bien, moi, je vais vous dire...

M^{me} St-Pierre (Christine) : À chacun son tour.

M. Drainville (Bernard) : ...je ne pensais pas qu'on avait autant pouvoir...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Comme journaliste ?

M. Drainville (Bernard) : ...comme journaliste. Je l'ai réalisé une fois que je me suis retrouvé de l'autre côté de la barrière. On a... Enfin, les journalistes ont beaucoup, beaucoup d'influence, beaucoup plus qu'ils ne le croient. Si vous saviez la réaction que suscite le moindre petit commentaire et la moindre petite ligne qui peut s'écrire dans une chronique ou dans un reportage ! On est très, effectivement très sensibles au regard que les journalistes portent sur nous.

Maintenant, il ne faut pas perdre de vue qu'on est effectivement dans une relation de pouvoir. Si les élus sont le premier pouvoir, si le législatif est le premier pouvoir, la presse est le quatrième, et je pense qu'il ne faut jamais perdre de vue qu'effectivement, on ne joue pas pour la même équipe, comme je le disais, hier, dans un autre contexte. Et ça, c'est difficile quand tu as été journaliste parce que tu côtoies des personnes avec lesquelles tu as tissé des liens d'amitié, des liens de complicité, et c'est parfois... Il faut résister à la tentation de la complicité, il faut résister à la tentation de le voir comme un ami ou de la voir comme une ex-collègue parce que, quand tu es en présence d'un journaliste, tu ne dois jamais perdre de vue que tu es en présence d'un journaliste. Et, entre autres, la règle du « off the record », il faut y faire très attention parce que la définition du « off the record » n'est pas la même pour tout le monde. Et, je vais vous dire, les occasions où justement tu es confronté à cette tentation de la complicité ou même de l'amitié, elles sont omniprésentes. On partage les mêmes espaces, on se croise dans les mêmes corridors. Alors, de s'arrêter et de jaser, tu dois toujours être sur tes gardes et faire attention à l'information que tu pourrais leur communiquer, parce que tu ne sais pas ce qu'ils vont faire avec.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Mais, tous les trois, vous étiez des journalistes qui n'allaient pas s'en tenir à vous cogner le nez sur des portes closes, hein ? Vous faisiez votre métier très certainement avec assiduité, acharnement, avoir des réponses, puis ça presse, etc.

Cela dit, maintenant que vous êtes de l'autre côté, comment votre métier de journaliste vous a-t-il préparé à faire face à ce pouvoir-là ? Vous voulez interagir, Gérard Deltell.

M. Deltell (Gérard) : J'ai énormément de respect pour ceux qui s'engagent en politique, quelque parti que ce soit, mais encore plus pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir été journaliste, parce que le baptême du feu est terrible. C'est assez impressionnant quand il y a 25 personnes autour de vous, là, qui vous bombardent les uns derrière les autres.

Dans un congrès l'année passée, ma fille assistait à un point de presse — ma fille a 17 ans, 18 ans — elle assistait à un point de presse, puis elle a dit : « Comment tu fais ? Ça n'a pas de bon sens. » C'était la première fois qu'elle voyait ça, 25 personnes autour de moi, puis là ça y allait bing, bang, boum derrière l'autre. Oui, mais c'est ça, la *game*, là. On la comprend, on la connaît.

Mais, quand on est journaliste, l'avantage qu'on a, puis qu'on s'en va en politique, c'est qu'on connaît la joute, on sait à quoi s'attendre et on sait qu'il n'y a strictement rien de personnel et d'attaque personnelle à ça, mais c'est bien plutôt qu'on veut aller chercher ce qui anime, dans le ventre, le politicien. Et quiconque n'est pas habitué à ça, il y a un baptême de feu terrible à faire. Moi, j'ai beaucoup de respect pour ceux qui rentrent.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Et on pense aussi, en même temps, dès le départ, qu'on n'a pas vraiment besoin d'attaché de presse, puis que, tu sais, ça va bien aller notre affaire, puis on va être copain-copain avec les journalistes.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Il y a une candeur, là.

M^{me} St-Pierre (Christine) : C'est sûr qu'à un moment donné, on frappe un mur, là, et tu dis : « Wo ! » Oui, j'ai besoin d'une attachée de presse, puis j'ai besoin de quelqu'un qui va faire le trafic. Puis, quand j'étais journaliste, moi, je le dis souvent, des fois, aux attachés de presse, quand j'étais journaliste, je me moquais des attachés de presse. Je disais : C'est la personne qui nous dit où sont les toilettes, tu sais. C'était comment ça que je le voyais quand j'étais journaliste. Mais, quand tu es de l'autre côté, tu le vois vraiment autrement. Et c'est vrai ce que Bernard a dit, c'est qu'il faut vraiment être très prudent sur les confidences, parce que c'est vrai que, le « off the record », il n'est pas traité de la même manière. Vous pouvez dire quelque chose, puis tu dis : « Bien, là, je te dis ça, ne va pas répéter ça, *off the record* ». Puis, après ça, tabarnouche, tu l'entends six mois plus tard. Alors, le « off the record », dans la tête de certaines personnes, peut être très immédiat, ou la personne a oublié que la chose s'est dite « off the record ».

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Mais est-ce que ça vous a aidé, donc, une fois cette étape passée du premier choc, là, de réaliser que finalement vous n'étiez plus, comme dit Bernard Drainville, dans la même équipe, est-ce que votre expérience journalistique vous a aidée dans la construction du discours, du message, du contrôle du message ? Enfin, je vous laisse la réponse, là. Mais est-ce que ça a favorisé votre intégration dans la classe politique ou pas ?

M^{me} St-Pierre (Christine) : Non. Moi, je pense que c'est complémentaire, mais c'est deux métiers très, très différents. Et la façon aussi... C'est arrivé pour moi quand même assez rapidement. Puis, assez rapidement, j'ai eu des responsabilités qui étaient vraiment énormes. Puis, moi, je n'avais jamais été habituée à gérer autant de centaines de personnes en même temps. Puis, là il faut que tu apprennes tout ça, puis il faut que tu apprennes ton métier, puis il faut que tu apprennes à gérer aussi tes émotions, puis que tu apprennes à gérer avec les autres, à travailler... Le sentiment de travailler en équipe, là, c'est très, très fort, et il faut le développer plus, parce qu'un journaliste, c'est une personne qui est seule, en fait, en recherche — puis je pense qu'ils vont pouvoir le dire — recherche de scoops, recherche de la gloire, recherche... Je me souviens, Bernard, comment on a fait des petites chicanes, là, pour qui allait faire la première nouvelle du *Téléjournal*. Une fois.

Alors, en fait, quand tu es journaliste, tu n'es pas un joueur d'équipe. Tu veux ton histoire, puis tu ne veux pas que les autres aient cette histoire-là dans la salle des nouvelles, puis tu veux être la première nouvelle le soir, puis que tu veux que Bernard Derome dise : « Et voici l'exclusivité, et tout ça. »

Mais, quand tu arrives en politique, c'est autre chose. Il faut que tu apprennes à travailler avec les autres, il faut que tu apprennes à faire des compromis, puis c'est une autre façon de travailler.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Qu'est-ce que vous diriez à ça, Bernard Drainville, là ? Est-ce que le travail de journaliste vous a appris quelque chose ? Non ?

M. Drainville (Bernard) : Bien, à court terme, non. Non, moi, je ne suis pas un spécialiste du système neurologique, mais je suis convaincu que ce n'est pas la même partie du cerveau qui sert à poser les questions que celle qui sert à y répondre, parce que je me suis...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Qu'est-ce qui est le plus difficile ?

M. Drainville (Bernard) : Sincèrement, mal équipé pour répondre aux questions... D'abord, j'avais...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Donc, c'est plus difficile.

M. Drainville (Bernard) : Oui, je pense que c'est plus difficile de répondre à une question que de la poser. Je pense que oui.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Qui manipule qui ?

M. Drainville (Bernard) : Mais, par ailleurs, c'est... Tu ne peux pas... Christine a raison, c'est assez effrayant d'avoir 25 personnes devant toi qui... Dans le fond, qu'est-ce qu'elles guettent ? Bon, elles cherchent la nouvelle, bien sûr, mais si elles pouvaient provoquer l'erreur, ce serait encore mieux, tu sais. Et, pour avoir fait ça, je sais très bien dans quel état d'esprit elles se trouvent — ces personnes-là, je veux dire — mais, moi, j'avais sous-estimé le niveau de difficulté de se retrouver dans un *scrum*, puis d'être capable de livrer ton message sans trébucher, sans commettre d'erreur. Ça, j'ai sous-estimé ça, ce qui fait que ça m'a pris beaucoup, beaucoup de temps avant d'aimer me retrouver dans un *scrum*. Encore aujourd'hui, le plaisir est très relatif, tu sais.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Surtout aujourd'hui. Il faut savoir sortir du *scrum*.

M. Drainville (Bernard) : Oui, effectivement. Alors, d'avoir du fun de se retrouver, tu sais... Alors, le niveau de préparation, à ce moment-là, est très, très important. C'est vraiment la clé. Quand tu rentres dans un *scrum*, quand tu rentres dans un point de presse, il faut que tu arrives préparé, il faut que tu saches ce que tu veux dire. Il faut que tu essaies d'anticiper évidemment les questions qui te seront posées, et ce n'est pas toujours évident.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Mais en même temps, quand...

M. Drainville (Bernard) : À part ça, tu n'as pas le goût de répondre à certaines questions, mais tu es « pogné » pour y répondre pareil, tu sais. Alors là, il faut que tu aies quelque chose à dire.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Mais, en même temps, quand vous étiez journaliste, vous pouviez ou pas, selon le cas, vous me le direz, vous méfier de certains hommes ou femmes politiques en disant : « Ah ! ça va être la cassette, ça va être le message, on va me contrôler, puis vous vouliez

aller au-delà de ça. ».

M. Drainville (Bernard) : Exact.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Aujourd'hui, est-ce que votre façon d'aborder le métier, c'est de dire : « Bien, il faut que je trouve ma ligne, mon message, ma cassette, ou pas ? » Comment vous abordez maintenant cette confrontation-là ou cet échange-là avec la presse ? M^{me} Christine St-Pierre ou...

M. Deltell (Gérard) : Curieusement, il y a bien des éléments qui se ressemblent beaucoup, entre la pratique du journalisme et la pratique en politique. D'abord, il faut avoir un esprit de concision, un esprit de synthèse très développé, quand vous êtes journaliste, même chose en politique. Vous ne pouvez pas parler pendant quinze minutes de temps, il faut aller directement aux faits, comme en journalisme. Ça vous prend de la curiosité, il faut que vous trouviez quelque chose, il faut penser à quelque chose quand vous êtes journaliste, même chose en politique. Ça vous prend une facilité de communiquer. Si vous n'êtes pas capable de communiquer en journalisme, puis si vous n'êtes pas capable de communiquer en politique, oubliez ça. Et vous êtes obligé aussi de travailler sous pression. Quand vous êtes journaliste, surtout maintenant où, là, vous devez produire des articles trois fois par jour grâce à Internet, vous avez beaucoup de pression. Même chose en politique. Alors, moi, je pense que les deux ont quand même des éléments communs.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Christine St-Pierre.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Mais, ici, sur une colline parlementaire — puis on le vivait quand on était là — ce qui est frustrant, c'est qu'à un moment donné, tu vois les journalistes converger tous vers la même histoire, tous vers la même chose, puis comme vous disiez, ils sont 25 après, puis il y a d'autres choses qui se passent, le gouvernement continue de fonctionner, il y a des lois qui sont adoptées, il y a des choses qui se passent et il n'y a personne qui couvre ça. Et ça, c'est un peu frustrant. Puis, on se le disait tout à l'heure, même si un journaliste essayait de faire une histoire qui n'est pas celle du jour sur laquelle tout le monde est agglutiné, bien, il va essayer de la rentrer dans le tube à Montréal puis ils vont dire : « Bien, voyons donc ! Qu'est-ce que tu fais là ? Nous autres, on est sur l'autre histoire, aujourd'hui. » Alors, ça, c'est un peu frustrant.

Alors, ici, il se fait du « pack journalism », là, comme on le voit évidemment un peu partout, puis c'est très fort ici, et c'est très fort sur les collines parlementaires. Puis, un journaliste qui est un peu... quand un journaliste est un petit peu plus jeune ou qu'il vient d'arriver, bien, il va vouloir aussi dire : « Bien, je ne veux pas me tromper, les autres vont m'aider ». Puis là, tu essaies de...

Alors, c'est comme ça qu'à un moment donné, on a l'impression que, la colline Parlementaire, c'est une seule histoire dans la journée, ce qui n'est pas le cas, là.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : En même temps, est-ce que l'information continue où les nouveaux médias ont permis une couverture plus large des activités parlementaires ? Vous semblez soulever la question qu'on n'en couvre pas assez large ou assez profondément, on ne s'en tient qu'à l'histoire du jour. Parce qu'aujourd'hui, les périodes de questions sont très souvent diffusées, même, parfois, des commissions parlementaires, on retrouve ça... Qu'est-ce que vous pensez de la couverture des travaux parlementaires, en général ?

M. Drainville (Bernard) : Bien, ce qui motive le journaliste, puis c'était le cas quand j'en faisais, c'est d'abord et avant tout la recherche de la nouvelle. Alors, la définition de la nouvelle, c'est très simple, ce qui est nouveau est nouvelle, bon.

Moi, quand j'étais journaliste, je le faisais pour gagner ma vie, mais je le faisais aussi sincèrement par vocation. Je voulais servir l'intérêt public. L'idée de participer, je dirais, à l'information de mes concitoyens pour qu'ils puissent, par la suite, faire de meilleurs choix, prendre de meilleures décisions, pour moi, c'était important. Je jugeais que mon rôle, comme journaliste, était important dans une démocratie comme la nôtre, et j'étais convaincu que ce que je faisais, rechercher la nouvelle, chercher le *scoop*, tout ça, ça participait de ma recherche de l'intérêt public.

Aujourd'hui, je vous dirais, ma conception de l'intérêt public a changé. Je dirais que l'intérêt public tel que je le conçois maintenant est beaucoup plus large que la seule recherche de la nouvelle. La nouvelle, c'est un élément de l'intérêt public, mais la définition de ce qu'est l'intérêt public est beaucoup plus vaste que ça, et je pense que le travail...

Moi, j'ai l'impression, aujourd'hui, même si ça passe largement inaperçu, j'ai l'impression qu'au fond, je travaille davantage pour l'intérêt public que je le faisais auparavant. J'ai l'impression, par le travail que je fais auprès des gens de mon comté, quand je participe à une commission parlementaire, quand je me lève en Chambre pour poser une question, j'ai l'impression de couvrir plus large, de faire davantage pour faire avancer l'intérêt public. Le problème, c'est que ça passe largement inaperçu, et, donc, la reconnaissance que j'avais auparavant, après un bon topo, quand les gens disent : « Bravo ! c'était bon hier », cette reconnaissance-là, aujourd'hui, tu ne l'as pas parce qu'il n'y a pas un chat ou, très souvent, il n'y a pas un chat qui voit ce que tu as fait. Alors là, c'est là que tu dois te rabattre sur ton sens de l'engagement et ta conviction dans le fond de faire la chose correcte.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Est-ce que vous avez, tous les deux, le même sentiment que Bernard Drainville ? Christine St-Pierre.



Table ronde. M^{mes} Anne-Marie Dussault et Christine St-Pierre. Photo : Collection Assemblée nationale

M^{me} St-Pierre (Christine) : Bien, moi, récemment on a adopté une loi à l'unanimité qui est une loi qui revoit complètement la Loi sur les biens culturels, c'est la Loi sur patrimoine culturel, 265 articles. On a travaillé là-dessus... Moi, j'ai travaillé pendant quatre ans et demi, ma prédécesseure avait travaillé sur cette loi-là avec le livre vert, puis, avant ça, il y avait eu aussi des rapports, et, zéro, pas une ligne, rien. Loi adoptée à l'unanimité, là, tout le monde s'est entendu. Je vois mon collègue Maka Kotto qui est là puis... Alors, ça devient assez... C'est comme il dit, il faut qu'on trouve notre satisfaction nous-mêmes.

En quatre ans et demi, j'ai adopté... j'ai fait adopter six projets de loi, deux de gouvernance, j'ai ouvert la Loi sur le statut de l'artiste, j'ai ouvert la Charte des droits et libertés, j'ai ouvert la Charte de la langue française et je viens d'adopter la Loi sur le patrimoine culturel. Est-ce qu'il y a un journaliste, ici, qui couvre la colline Parlementaire, qui est au courant de ça ? La réponse est non, parce que ça... Et ça, ça devient un peu comme il dit : « Tu travailles pour l'intérêt public, mais d'une autre manière, et tu essaies de te bâtir... Tu as l'impression que tu travailles plus fort, que tu construis des choses, mais différemment. »

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : C'est pour ça que vous disiez tantôt : « Si j'étais à nouveau journaliste, je ferais les choses différemment, mais à condition que le système d'information qui prévaut dans la société soit... » Gérard Deltell.

M. Deltell (Gérard) : Puis, l'autre élément, c'est que — ça revient un peu à ce que je disais tantôt — j'ai énormément de respect pour ceux qui arrivent en politique sans connaître l'univers médiatique et qui, là, sont confrontés à ça, puis qui se disent : « Mon Dieu ! C'est-tu toujours de même ? » Oui, c'est comme ça que ça fonctionne.

L'autre danger qui nous guette tous — quand je dis « nous », c'est la classe politique, mais également les journalistes — c'est cet espèce de danger de concentration de la presse. Et, quand je parle de « concentration de la presse », je ne parle pas des propriétaires, je parle du travail journalistique. Quand il y a 25 personnes qui travaillent sur un même sujet alors qu'on ne fouille pas les autres, bien, c'est une concentration qui peut être malheureuse, et on peut manquer des éléments.

Moi, je salue le fait qu'il peut y avoir trois, quatre journalistes qui travaillent sur la même antenne ou sur le même média ici au Parlement, parce que, s'il y en a un qui couvre justement le *scrum* du jour, on va dire ça de même, les trois autres vont faire autre chose, puis vont débusquer d'autres éléments. Ça, c'est justement dissiper la concentration de la presse.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Est-ce que...

M. Deltell (Gérard) : Mais, si tout le monde travaille sur le même sujet, puis court après le même os, puis court après les mêmes clips, les mêmes déclarations, puis le soir à la télé, puis le lendemain dans le journal, c'est toujours trois fois la même chose.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Ça s'est accentué, d'après vous, ou vous étiez partie de ce système-là avant ? Est-ce que c'est quelque chose qui est encore plus vrai, selon vous, maintenant du fait des médias sociaux, des « tweets » ? Et il y a des députés et des ministres qui « tweetent », il y en a dans les journalistes aussi, là. Mais, ça va tellement vite...

M. Deltell (Gérard) : Oui.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : ...c'est tellement accéléré, maintenant.

M^{me} St-Pierre (Christine) : La compétition est féroce. Moi, je pense que la compétition est encore plus féroce qu'elle ne l'était dans notre temps. Si on regarde Radio-Canada et TVA, il s'est développé une compétition, mais là il me semble qu'elle m'apparaît encore plus féroce entre les journaux, et c'est vraiment... Avec les nouveaux médias aussi, c'est très, très, très fort, très puissant. Et ça aussi... Tu regardes aussi les journalistes, les journalistes travailler, on les comprend parce qu'en même temps, ils sont pressés comme des citrons. Ils sont de moins en moins nombreux sur la colline Parlementaire, ils sont obligés de faire plusieurs interventions en ondes, être à moitié préparés, puis on leur dit : « Tu t'en vas en ondes maintenant, puis vas-y, puis écris ton papier, puis tu t'en vas sur le Web. » C'est rendu complètement, complètement fou, là.

M. Drainville (Bernard) : Le cycle de la nouvelle s'est beaucoup raccourci.

Une voix : Oui.

M. Drainville (Bernard) : C'est-à-dire que tu peux faire un point de presse, disons, à 10 heures, tu fais les sites Cyberpresse, Canoë et Radio-Canada à 11 heures, 11 heures 30, tu restes là jusqu'à 2 heures, 3 heures, l'après-midi, puis, à 4 heures, tu es *flushé*, tu n'es plus là...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : La nouvelle est...

M. Drainville (Bernard) : ...la nouvelle est passée ailleurs. Et donc tu espérais faire les bulletins de nouvelles, puis là, si tu ne fais pas les bulletins de nouvelles, tu dis : « Je vais peut-être avoir une Presse canadienne, bon, il y a peut-être un journal ou deux qui vont récupérer l'article de la PC. » Tu te réveilles le lendemain, tu lis tes journaux, il ne reste plus une trace. Or, pendant quelques heures, tu étais la nouvelle. En fait, tu avais réussi à faire la nouvelle. Il fut un temps, si tu faisais la nouvelle à 10 heures, tu pouvais... tu allais jusqu'au lendemain. Aujourd'hui, le cycle s'est beaucoup, beaucoup rétréci, le cycle a beaucoup perdu en...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Est-ce que c'est menaçant pour la santé de la démocratie, ce cycle-là de nouvelles, cette façon dont, à la fois, peut-être les journalistes sont appelés à fonctionner et la classe politique doit répondre à ça ? J'imagine qu'il y a énormément de pression, donc...

M. Drainville (Bernard) : Oui. Puis là, tu rajoutes les réseaux sociaux à ça, parce que si tu décides d'aller sur les réseaux sociaux... Puis, moi, j'ai décidé de le faire comme la plupart. Pourquoi ? Entre autres, parce que, comme député d'opposition, justement, c'est très difficile d'avoir le relais médiatique. Les journalistes s'intéressent finalement assez peu au travail qu'on peut faire. Alors, tu décides de te servir de Twitter, de Facebook pour passer ton message sans le filtre médiatique. Donc, tu te dis : « Au moins, mes abonnés, ils vont savoir ce que je fais. » Mais les abonnés, parmi tes abonnés, il y a des journalistes. Alors, eux, ils récupèrent ce que tu as fait, puis à un moment donné, ils se mettent à « tweeter » et à « retweeter » de leur côté, et là tu te rends compte que tu es en train de faire la nouvelle sans vouloir la faire, bien sûr. Et là, donc, tu es en réaction, il faut que tu rajustes ton tir. Mais l'alternative, c'est de ne pas aller sur les réseaux, puis à mon sens à moi, actuellement, on ne peut pas se passer des réseaux sociaux parce que, si tu n'y vas pas, de toute façon tes adversaires y seront et les journalistes également, eux, y seront.

Alors, la pression, oui, puis la qualité de l'information, moi, je pense qu'elle est en... effectivement il faut y faire très, très attention, parce que le journaliste reste un être humain. À un moment donné, si tu le pousses à bout, tu l'obliges à faire deux, trois nouvelles dans la même journée, à aller en ondes le matin, le midi, au souper, et retaper le topo à 18 heures, tu lui demandes de faire radio, télé, tu lui demandes de rajouter, ensuite de ça, un article sur Internet, tu lui demandes d'aller sur les réseaux également, bien, à un moment donné, il va finir par en échapper une.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Oui. Et vous, individuellement, avec vos convictions, vos engagements politiques, chacun vos partis, vous avez aussi, à travers les médias, une joute à jouer, vous jouez un match, parce que vous savez, j'imagine, que l'avenir de vos partis, votre avenir personnel dépend aussi de la perception du public face à vous. Donc, comment interviennent les médias dans tout ça ?

M. Deltell (Gérard) : Ça a toujours été ça et ce le sera toujours. La grande différence qu'il y a depuis maintenant deux ans et demi, trois ans, c'est la question des médias sociaux où, là, comme Bernard le disait tantôt, on peut, en politique, passer directement pour aller parler directement à nos citoyens, à notre population, à nos militants, à nos sympathisants.

Des fois, on peut se faire dire par nos sympathisants : « Il me semble que je ne t'ai pas vu sur telle chose. » Oui, mais, regarde, j'ai émis tel commentaire, j'ai fait tel communiqué, j'ai fait tel point de presse. Ça n'a pas été repris pour x, y raisons, et ce n'est pas de la faute des journalistes, c'est souvent le fait qu'il peut y avoir un événement qui arrive, puis qui va bousculer l'événement, puis tout ça. Puis, moi, je dis toujours à mes gens, des fois, qui peuvent être déçus de la couverture qui peut être faite, puis c'est vrai dans tous les partis, c'est que, dans tous les partis, c'est la même réaction, les militants ne sont pas des amis des journalistes, puis les journalistes ne sont pas des amis des militants. Et ça, c'est la réalité dans tous les partis.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Madame St-Pierre.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Mais il y a aussi tout un mélange des genres qui s'installe, et c'est encore plus puissant avec les nouveaux médias. C'est-à-dire, la nouvelle, elle part d'ici, puis, après ça, elle s'en va à Montréal, elle s'en va dans des radios qu'on qualifie de radios-poubelles, et les gens font... Je ne dis pas que les gens sont des imbéciles, mais les gens ne font pas nécessairement la part des choses. Tu peux avoir un ancien politicien qui devient un chroniqueur ou un commentateur, mais les gens sont convaincus que c'est un journaliste, puis tu as un animateur radio qui dit toutes sortes de choses en ondes, puis les gens pensent que c'est un journaliste. Alors, la nouvelle, elle flotte comme ça, puis elle s'en va, puis elle est traitée de toutes sortes de manières, et ça, on ne pourra jamais contrôler ça. Et le pouvoir des médias est très, très puissant, est très fort. Parce qu'une fois que c'est parti...

Et aussi, nous, puis ils vont probablement dire la même chose, on a un devoir aussi de... on peut faire une gaffe, mettons, une petite phrase, un petit clip de cinq secondes, là, peut complètement défaire notre affaire à nous, mais en même temps on a la responsabilité de notre formation politique, de notre parti, puis ce qu'on peut dire peut éclabousser tout le monde. Alors, ça, c'est assez frappant. Quand ça nous arrive la première fois, là, tu te rends compte : Ce n'est pas juste moi qui... j'ai fait une gaffe, puis en plus de ça, là, là, j'ai beurré toute ma formation politique.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Donc, beaucoup de stress, beaucoup de pression reliée aux médias. On entend souvent cette phrase : « Ah ! c'est la faute aux médias ! » ou : « Les médias font et défont des carrières politiques. » Qu'est-ce que vous dites de ça ? Gérard Deltell.

M. Deltell (Gérard) : Bien, je trouve ça un peu gros, un peu facile. Je vous dirais que ça fait partie de la réflexion. On a une action politique, puis on pense toujours, bon, comment les médias vont voir ça. On peut des fois même identifier : Ah ! bien, tiens, telle personne va dire telle chose, telle autre va dire telle affaire, ci, ça, tu sais. Ça fait partie de la réflexion, mais ce n'est pas ça qui guide l'action. Et souvent, la personne va être victime d'elle-même aussi, là. Je veux dire, on se met les pieds dans les plats, on l'assume puis... L'autre chose aussi, c'est quand on parlait tout à l'heure du cycle de vie d'une nouvelle. C'est vrai qu'une nouvelle va durer parfois peut-être six heures, dans le meilleur des cas va durer vingt-quatre heures. Mais justement, quand on fait une bêtise, bien, ça passe plus vite aussi et...

M. Drainville (Bernard) : Mais ça dure plus longtemps.

M. Deltell (Gérard) : Bien, moi, ça ne m'est jamais arrivé, bien entendu, là, mais je pense à des amis à qui ça arrive. Et c'est clair qu'il faut... Le corollaire de ça, c'est que ça ne dure pas longtemps. Le meilleur exemple que je dis, je dis : « Prenez un journal d'il y a trois semaines et regardez les nouvelles qu'on voyait à la une, n'importe quel journal, regardez les nouvelles qu'on voyait à la une ». Ah ! oui, c'est vrai ! Ça passe tellement vite, trois semaines.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Il y en a qui diraient : « Plus ça change, plus c'est pareil aussi. »

M. Deltell (Gérard) : Il y a ça aussi.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Sur certains dossiers. Oui.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Les journalistes sont pressés, puis c'est un peu ça qu'on a compris d'ailleurs. Quand on entre en politique et que, là, on voit le processus de décision, comment les décisions se prennent, comment les décisions sont analysées, puis là, si tu es sur un dossier, les journalistes sont là : « Bon, bien, c'est quoi votre réponse, puis c'est pour quand les réponses, puis avez-vous pris une décision ? » Là, toi, tu attends l'avis juridique, un deuxième avis juridique. Après ça, tu attends d'avoir attaché ton caucus, tu attends d'avoir attaché ton comité ministériel, puis là il faut que tu ailles au Conseil des ministres, puis il faut que tu aies attaché tout ça. Alors, tu ne peux pas te peindre dans le coin si ton avis juridique n'est pas sorti, mais, eux autres, ils ne comprennent pas ça.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Non.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Puis, je les comprends de ne pas comprendre ça, parce qu'ils ont de la pression, il faut que la nouvelle sorte le plus rapidement possible. Mais le processus de décision, il est beaucoup plus lent que ça, parce qu'il faut que les choses soient réfléchies.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Vous n'avez pas quand même l'impression que, suite à la question que je vous posais, si les médias font et défont les politiciens, qu'on vous amène à rendre des comptes donc de manière plus accélérée, plus constante, plus quotidienne, plus souvent et que ça passe par là ? Dans votre vie politique, dans votre carrière politique, il y a une place plus grande, très grande de relations avec les médias pour parler au public ? Est-ce que ça joue ? Bernard Drainville.

M. Drainville (Bernard) : Oui, ça joue énormément. Tu sais, c'est... Bon. D'abord, si tu veux assurer ta réélection, il faut que les gens sachent ce que tu fais pour eux. Puis, tu sais, moi, par exemple, dans le comté — mon comté est dans le coin de Longueuil — c'est très important que je rende compte de ce que je fais pour les gens de Longueuil, pour que les gens sachent ce que je fais pour eux, puis pour qu'ils aient le goût de me garder la prochaine fois, tu sais. Alors, il va falloir... C'est sûr que la communication, puis la capacité de transmettre le résultat du travail que tu fais, c'est extrêmement important.

Puis, bon, de façon globale, je te dirais aussi, compte tenu du paysage politique québécois ces temps-ci, je te dirais que la capacité d'un parti et d'un élu, d'un député, de bien transmettre le message de sa formation politique, d'être capable d'être persuasif, d'être capable de convaincre de sa pertinence notamment, elle est extrêmement importante. Et donc les relations avec les journalistes, avec les médias, ces relations-là, elles ont toujours été importantes, mais je te dirais qu'il y a des moments où on...

Par exemple, actuellement, il y a beaucoup de gens qui se disent : « Est-ce qu'on est en train d'assister à un changement de paradigme sur la scène politique québécoise ? » Alors, il est évident, à ce moment-là, je dirais, que la capacité d'essayer de bien comprendre, de saisir ce que l'opinion publique te dit et de répondre à ça, de trouver la solution qui va te permettre de convaincre, puis de redevenir pertinent pour certaines des personnes qui ont un peu décroché de toi, ça devient existentiel, là, tu sais.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Voulez-vous répondre à ça ? Rapidement, Gérard Deltell.

M. Deltell (Gérard) : Bien, moi, je pense que, de toute façon, en politique on est toujours sur un fil, sur un fil de fer. Une bêtise, puis, ça y est, les carottes sont cuites, puis on n'en parle plus. Tu sais, ça peut être très, très douloureux, là. Des carrières peuvent se briser pour une réflexion maladroite, puis on en porte la cicatrice tout le temps, là, puis elle revient, puis revient, puis revient. Évidemment, les gens qui ne sont pas de notre côté vont se faire un plaisir de le rappeler. Mais, en même temps, c'est le fil de fer qui a toujours existé. Mais, avec la multiplication des médias, c'est clair que la multiplication de bifurquer risque d'arriver.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Et aussi c'est qu'il faut faire des gaffes pour apprendre. C'est ça qui est... Alors, parce que c'est ça qui fait que tu apprends à travailler, puis à faire ton travail. Et c'est dur et c'est cruel parce que, quand tu fais une bêtise ou une gaffe, bien, c'est tout le monde qui la voit. Quand tu es journaliste, le lendemain, tu fais une autre histoire, puis il n'y a pas de conséquence. Par contre, les médias ont une grande responsabilité, mais on dirait qu'ils ne sentent pas cette responsabilité-là, en se disant : « Bon, bien, on passe à autre chose. » Puis, de toute façon,

le public ne vote pas pour eux, puis, tu sais, ils ne sentent pas cette responsabilité-là. Tandis que, comme Bernard disait, tu veux que les gens sachent ce que tu fais, puis ça ne passe pas toujours par le filtre...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Est-ce qu'il y a quelque chose...

Une voix : ...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Oui, allez-y. Avant d'aller aux questions. Dans deux minutes, je vais à la salle.

M. Drainville (Bernard) : Mais, ceci dit, là, moi, je vais vous dire, j'ai beaucoup appris dans mes premières années comme journaliste et, plus ça allait, moins j'apprenais. J'avais l'impression un peu, à un moment donné, de plafonner, puis c'est pour ça que j'ai senti le besoin de passer à autre chose.

J'apprends énormément. Ça, c'est une des très grandes satisfactions, je vous dirais, de faire ce que je fais présentement, c'est que j'apprends énormément, et ça, c'est une des très grandes satisfactions que l'on ressent quand on a quitté le journalisme et qu'on recommence quelque chose de neuf. C'est que la courbe d'apprentissage, elle est extrêmement, extrêmement abrupte, c'est vrai, et de là la possibilité d'erreur, puis on en commet tous, c'est bien sûr, mais il vient avec ça... Moi, peu importe ce qui arrivera, je peux vous dire une chose, j'aurai certainement fait un meilleur journaliste après avoir vécu ce que j'aurai vécu, mais je vais être un bien meilleur être humain également. Je vais être une bien meilleure personne après avoir vécu ce que j'ai vécu comme député. Ça, c'est clair, ça.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Est-ce que vous avez des regrets, un brin de nostalgie de votre ancien métier en vous disant : « Bien, il me semble que c'était moins exigeant, c'était bien plus facile. Je faisais mon topo, mon entrevue tous les jours, puis, ah !, pas besoin de rendre de compte à personne sauf à mon patron qui... »

M. Drainville (Bernard) : Ma femme a des regrets, mais pas moi. Non, mais sincèrement, moi, je n'ai aucun regret. Non, absolument aucun regret, et ça ne m'est pas arrivé encore une seule fois où j'ai écouté un bulletin de nouvelles et j'ai envié le journaliste qui faisait le topo. Jamais.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Gérard Deltell.

M. Deltell (Gérard) : Non. Quand on a adoré son emploi de journaliste, et qu'on l'a savouré à fond, puis qu'on adore le métier qu'on fait actuellement, que ce soit politique ou autre, on ne peut pas avoir de regrets sur ce qu'on a fait vingt ans, Christine, la même chose, Bernard, bref, vingt, trente ans de métier qu'on a savourés à fond. Si on décide de faire autre chose, puis qu'on aime ce qu'on fait, on n'a pas de regrets, puis c'est le cas actuellement.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Et vous, Christine St-Pierre ?

M^{me} St-Pierre (Christine) : Aucun. Aucun regret. C'est quelque chose, comme Bernard dit, on apprend tellement. Un jour, Lise Payette m'avait dit : « Tu vas voir, c'est comme si tu allais faire un doctorat. » Puis, c'est exactement ça. C'est vraiment un apprentissage incroyable et un enrichissement intellectuel unique.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Alors, ce n'est pas fini. Merci de votre franchise, votre ouverture. Peut-être que vous pourriez nous donner... Oui, on peut les applaudir. Moi, je vais peut-être leur demander, pendant que les gens viennent au micro, vous n'êtes pas obligés de répondre tout de suite, mais puisqu'ils ont évoqué la difficulté, puis qu'on apprend en faisant des erreurs, mais de donner, à un moment donné, au cours de cette assemblée, leurs très bons coups et peut-être leurs petites gaffes médiatiques. Ça serait bien de savoir comment...

Alors, il y a des micros dans la salle. Je vais vous demander de vous y présenter et de vous identifier, si possible. On a jusqu'à... On a encore trente minutes devant nous, quarante minutes devant nous. Est-ce que je vois des gens qui marchent vers les micros ? Il faut casser la glace...

M. Drainville (Bernard) : Dépêchez-vous, sinon...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Oui. Bien oui.

M. Drainville (Bernard) : Sinon, il y a un journaliste qui va le prendre, le micro.

Une voix : Bonjour. En fait, ma question, je ne veux pas que ça semble comme une attaque, mais tout à l'heure, dans un atelier, il y a un journaliste qui nous disait qu'il trouvait souvent que les politiciens n'étaient pas préparés en conférence de presse et en point de presse, qu'ils manquaient de documents, de données, et c'est ce qui résultait de peut-être le manque d'information dans les médias et tout ça. Et je voulais savoir ce que vous en pensiez.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Je pense que, pour compléter votre question, vous citez Gilbert Lavoie...

Une voix : Tout à fait.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : ...chroniqueur politique au quotidien *Le Soleil*. Puis, je vais compléter, pour les bénéficiaires des gens qui nous écoutent maintenant et qui n'ont pas assisté à l'autre « panel ». Le thème de son allocution était, entre autres, « On veut faire de la politique autrement, mais il faut peut-être faire aussi du journalisme autrement, puis l'un ne va pas sans l'autre ». Et il citait des exemples de points de presse précipités, trop précipités, trop fréquents. Gérard Deltell.



Table ronde. De gauche à droite : M^{mes} Anne-Marie Dussault et Christine St-Pierre, MM. Gérard Deltell et Bernard Drainville.
Photo : Collection Assemblée nationale

M. Deltell (Gérard) : Il y a deux points de presse, là. Départageons les points de presse en deux : action et réaction. Action, c'est-à-dire quand on annonce une prise de position. Dans le cas d'un ministre, quand on annonce une politique ; dans notre cas à nous, quand on prend une position sur un sujet qui n'est pas dans l'actualité, mais qu'on veut prendre position, et on l'annonce. Là, c'est clair que, si, par malheur, on est mal préparés, là, on est coupables, puis tout ça. Mais généralement, ça se passe bien, on est quand même bien outillés, détaillés, puis on s'est nous-mêmes fait des conférences de presse dans notre tête en disant : « Quelles questions vont venir ? » Puis, je pense, tout le monde travaille comme ça.

L'autre point, par exemple, c'est la réaction. Le ministre annonce quelque chose ; comme parti d'opposition, il faut qu'on réagisse, et, comme Christine le disait tantôt, vite, il faut réagir rapidement. Quand est-ce que vous réagissez ? Est-ce que vous réagissez dans dix minutes ? Écoutez, j'ai mon heure de tombée à telle heure. Si tu n'es pas là, bien, demain, oublie ça, tu ne seras pas là dans le paysage. Il faut agir vite. Et souvent, bien, on n'a pas le temps de passer au peigne complètement toutes les informations.

La semaine dernière, sans vouloir révéler de secret, mais la semaine dernière, sur l'annonce du gouvernement concernant la commission Charbonneau, nous, on avait décidé d'attendre au lendemain, parce que, justement, on voulait faire nos devoirs, puis parler à plein de gens. C'est ce qu'on a fait. On n'a pas été dans les bulletins de nouvelles le soir, mais c'est le prix qu'on a accepté de payer pour se dire : « Bien, on va essayer d'avoir une réaction un peu plus étoffée le lendemain. » Puis, je pense que c'est ce qu'on a fait.

Donc, l'action, c'est une chose, il faut être préparés. La réaction, quand on doit réagir à brûle-pourpoint à une nouvelle qui vient de sortir puis vite, ça presse, bien, là, faites-vous-en pas si on s'enfarge de temps en temps, là. C'est parce qu'on n'a pas eu... Vous ne nous avez pas donné le temps, justement, de bien creuser l'affaire.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Puis, M. Lavoie disait également que les journalistes étaient confrontés à des... étaient invités à des points de presse devant des journalistes qui, eux non plus, n'étaient pas nécessairement bien préparés, pour être équitable avec tout le monde. Bernard ou Christine.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Mais quelques fois aussi, tu sens que les journalistes ne veulent pas entendre ton point de vue, ne veulent pas entendre ton explication, parce que ça peut être des dossiers excessivement complexes. Et tu as des choses à dire, tu as des choses à expliquer et tu as vraiment l'impression — je ne dis pas que c'est la réalité — mais tu as l'impression qu'ils ont décidé que ce n'était pas ça qu'ils voulaient entendre puis que, quoi que ce soit que tu dises ou quelles que soient tes explications, ils ne le comprendront pas.

L'autre chose qui est très difficile, c'est quand tu as à répondre à une question en Chambre. Les premières questions auxquelles on répond en Chambre, là, tu te lèves, tu as 124 personnes qui te regardent, plus ceux qui sont dans les tribunes, puis là il faut que tu répondes. C'est un... les genoux nous claquent. C'est vraiment, vraiment difficile. Il y en a qui sont des experts là-dedans, ça va bien, mais je vous jure que la première fois, même si tu as déjà été en ondes, puis tu as été aux nouvelles, et tout ça, puis que tu as su comment parler, c'est très, très dur. Alors, ça peut donner aux journalistes ou au public qui nous écoutent l'impression qu'on ne comprend pas, puis qu'on ne connaît pas notre dossier parce que, les premières fois, c'est très, très difficile, ça.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Bernard Drainville, là-dessus.

M. Drainville (Bernard) : Bien, celui ou celle qui ne se prépare pas le fait à ses risques et périls, là, parce que...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Des deux côtés, là, journaliste comme au pouvoir.

M. Drainville (Bernard) : Bien oui, bien oui, puis ils ont beau avoir été tes anciens collègues, je veux dire, s'ils ont une chance de te planter, ils vont y aller allègrement, tu sais. Alors, à partir du moment où tu sais ça, tu as intérêt à bien te préparer.

Moi, j'aimerais ça que Gilbert répète ça devant nous, on pourrait avoir un échange. Mais sincèrement, moi, ce que j'observe de mon côté en tout cas, c'est qu'en général... Je veux dire, Gérard a raison, quand tu es pris pour sortir rapidement après une annonce, tu pars avec deux, trois lignes, puis tu espères que les journalistes ne vont pas vouloir t'amener ailleurs, et là c'est sûr qu'il faut que tu fasses un peu de patinage de fantaisie par moments, parce que tu ne peux pas aller là où ils veulent t'amener, tu n'es pas prêt à aller là où ils veulent t'amener. Le prix à payer, c'est de ne pas y aller, puis là, à ce moment-là, tu fais chou blanc. Tu n'es pas dans la nouvelle, tu n'es pas dans les topos, tu n'es nulle part. Alors, tu es toujours à la recherche de cet espèce d'équilibre-là entre être visible, t'assurer que ton message passe tout en minimisant le plus possible le risque d'erreur, et, nous, on joue avec cet équilibre-là constamment, et, d'une certaine façon, les journalistes peuvent s'en plaindre, mais on subit un peu la loi journalistique quand on fait ça aussi, là.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Très bien, ça répond. Merci. Une autre question ? Puis, je vais vous demander, cette fois-ci, de vous identifier, si possible.

M. Tremblay (Jocelyn) : Oui. Bonjour. Jocelyn Tremblay. En fait...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Vous oeuvrez dans quel milieu, Monsieur Tremblay?

M. Tremblay (Jocelyn) : Moi, je suis au ministère des Relations internationales du Québec, mais actuellement je suis en congé de paternité.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Bon, la société évolue.

M. Tremblay (Jocelyn) : Donc, en fait, M^{me} St-Pierre a dit quelque chose que j'ai trouvé assez intéressant tout à l'heure, c'est qu'elle a dit que, bon, quand vous lui avez demandé si elle reviendrait au monde du journalisme, elle a dit non. Elle a dit qu'elle serait une meilleure journaliste si elle y retournait, mais qu'elle n'y retournerait pas. Mais on le sait, il y en a qui retournent et il y a des gens qui sont... bon, on a le *Club des ex*, on a... et ce n'est pas toujours clair, est-ce que ce sont des journalistes professionnels, des chroniqueurs. Pour le public, il ne fait pas nécessairement la différence. Ce sont les médias, et les gens ne font pas nécessairement la différence.

Ce qui m'amène à vous poser ma question. C'est que, moi, je trouve... il y a peut-être un peu un glissement qu'on observe depuis quelques années. La place du journaliste professionnelle n'est plus la même que ce qu'elle a déjà été. Par exemple, bon, vous avez le phénomène *Tout le monde en parle*, il y a la commission... rapport Duchesneau. Duchesneau s'en va à Guy A. Lepage, vous avez le ministre Moreau qui y est deux semaines ensuite. On a vu la campagne électorale fédérale, ils ont tous défilé devant Guy A. Lepage, qui n'est pas un journaliste. Et, lors de la dernière émission de *Tout le monde en parle*, bien, il y avait Patrick Lagacé, puis Richard Martineau qui étaient là.

Donc, moi, la question que je vous pose au fond, c'est est-ce que vous ne trouvez pas que la démocratie y perd un peu, le débat démocratique, du fait que le journalisme professionnel a perdu un petit peu la place qu'il avait autrefois ?

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Alors, qui veut répondre d'abord ? Bernard Drainville ?

M. Drainville (Bernard) : Vous avez raison de dire que le journalisme tel que je l'ai connu est définitivement en recul. Le journalisme, pour moi, par définition, ou le journaliste, par définition, c'est quelqu'un d'impartial. C'est quelqu'un, donc, qui doit s'assurer de rapporter avec le plus de justesse possible les différents points de vue sur un enjeu, et il doit s'assurer, dans son histoire, dans

son reportage, qu'il y ait un équilibre, que les différents points de vue soient rapportés, pour laisser au citoyen le soin de juger. Ce n'est pas à moi de porter un jugement sur l'enjeu en question. Moi, je rapporte l'information et c'est au citoyen de prendre sa décision.

C'est Christine qui en parlait tout à l'heure, de la confusion des genres. Actuellement, cette conception du journalisme, elle est très nettement en recul, et c'est pour ça que, bon, on peut le déplorer, on peut... Vous savez, moi, je le déplore, mais les gens qui travaillent dans les milieux médiatiques vous diront que les citoyens, ces temps-ci, ce qu'ils veulent, c'est de l'opinion, ils veulent de la chronique, ils veulent de l'humeur. Donc, le marché le demande. C'est qu'on nous raconte.

Moi, je suis tout à fait du même avis que Christine. Moi, je ne pourrais pas retourner au journalisme tel que je l'ai connu et tel que je le définis, parce que maintenant je suis peinturé et je ne pourrais prétendre à l'impartialité, je n'ai plus cette crédibilité dans le fond que j'avais auparavant.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Mais est-ce que...

M. Drainville (Bernard) : Maintenant, est-ce que je pourrais retourner autrement ?

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Oui.

M. Drainville (Bernard) : Peut-être. Mais ce ne serait pas du journalisme, ce serait de l'opinion, ce serait de l'analyse.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Est-ce que je peux poser une sous-question suite à M. Tremblay, puisqu'il citait *Tout le monde en parle* ? Il y a plusieurs hommes et femmes politiques qui font le choix d'aller à *Tout le monde en parle* parce qu'ils savent que l'audience va être très élevée. On impute à *Tout le monde en parle*... on dit que *Tout le monde en parle* a aidé à l'élection de Jack Layton, parce qu'il y est passé et qu'il est apparu sympathique. Et on dit, quand on fait l'analyse de cette campagne électorale, qu'il y a eu un effet *Tout le monde en parle* sur l'élection du 2 mai dernier. Donc, vous, alors vous avez un choix à prendre, votre entourage, de faire des passages à telle, ou telle, ou telle émission qui pourrait favoriser ou pas votre image, là aussi.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Il faut être conscient du danger lorsqu'on le fait, parce qu'on n'a pas affaire à une émission d'affaires publiques. J'ai fait récemment une émission de télévision. Je ne nommerai pas la chaîne. C'était une émission genre *Tout le monde en parle* et ce n'était pas *Tout le monde en parle*, et, à la fin de l'émission... J'étais en confrontation, dans l'émission, avec

Gérald Larose. À la fin de l'émission, dans la voiture, j'ai pensé tout haut puis j'ai dit : « Bon... » Et je n'étais pas tout à fait contente de mon entrevue. Puis mon garde du corps, qui est un homme hyper réservé, me dit : « Bien, ce n'était pas si mal que ça. » Et je réponds : « Mais c'est quand même Gérald Larose qui a eu les applaudissements. » Bien, il dit : « C'était le meneur de claque qui faisait applaudir les gens. Alors... » Et là, vraiment, là, j'ai compris que je... Je le savais que je n'allais pas dans une émission d'affaires publiques, mais j'avais comme naïvement l'impression qu'on me traiterait ou qu'on traiterait le sujet comme émission d'affaires publiques. Et, quand tu as des gens qui se font commander les applaudissements dans la salle, c'est... Et le public, lui, à la maison, il ne le sait pas qu'il y a un meneur de claque qui fait applaudir le monsieur. Ça fait que...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Gérard Deltell.

M. Deltell (Gérard) : Oui. Bien, moi, je laisse le bon jugement à la personne. Je pense que les gens qui écoutent *Tout le monde en parle* savent très bien que ce n'est pas *Le téléjournal*, puis ce n'est pas *Le TVA 17 heures*, là. Les gens le savent donc ils sont capables de faire la part des choses, c'est là-dessus que je suis — et ça va rappeler une belle émission que vous avez animée en d'autres temps, Bernard — et la part des choses peut se faire.

Mais je vous dirais aussi que les bulletins de nouvelles sont toujours aussi présents et consistants. *Le téléjournal* est encore là, *Le TVA* est encore là. TQS n'est plus là, par exemple, mais, bon, j'en suis la preuve vivante. Mais vous avez aussi les informations qui sont diffusées dans les journaux qui sont toujours là. Oui, c'est vrai que le journalisme d'opinion où la prise de position est beaucoup plus vaste qu'elle pouvait l'être il y a vingt ans, c'est clair. Elle a toujours été présente, les pages éditoriales ont été là, c'est juste que, là, c'est les humeurs de tel individu plutôt que la réflexion.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Puis, vous acceptez ces nouvelles règles du jeu là ?

M. Deltell (Gérard) : Bien, on n'a pas à les accepter ou les refuser, on a à vivre avec.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Mais ça a toujours existé, les émissions grand public. Mais ce dont il faut être très conscients quand on se présente sur ces plateaux-là, c'est qu'il y a des *games* qui se jouent...

Une voix : Oui.

M^{me} St-Pierre (Christine) : ...avec lesquelles on n'est pas nécessairement habiles. Et, moi, je suis convaincue qu'à certaines émissions, il y a des gens qui sont là, ils ont la commande de faire la job à la place de l'animateur dans certaines émissions.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Vous voulez ajouter quelque chose, Bernard ?

M^{me} St-Pierre (Christine) : Et ça, si on va à une émission d'affaires... si on va à votre émission, vous, vos règles sont claires, puis on les connaît, puis il n'y a pas de personnel qui est là à votre place pour faire le travail.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Et je n'ai pas de meneur de claque, non plus.

M. Drainville (Bernard) : Tu n'as pas le choix... tu n'a pas le choix de l'accepter. Tu n'as pas le choix. Tu n'a pas le choix. Tu n'as pas le choix.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : ...très bien.

M. Drainville (Bernard) : Bien, écoute, je veux dire, de refuser la possibilité d'une cote d'écoute d'un million, bien là, moi, j'aimerais bien le voir, là, celui ou celle qui refuserait ça, là. Il faudrait qu'il ait une sacrée bonne raison, là. Moi, de demander à un homme ou à une femme politique de se priver d'une tribune qui lui permet de transmettre son message à un million de personnes, vous en connaissez beaucoup d'hommes ou de femmes politiques qui refuseraient une telle tribune ? Moi, je n'en connais pas beaucoup, en tout cas.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Et même l'entreprise de presse embarque là-dedans, parce que l'entreprise de presse peut donner une exclusivité à ces émissions-là avant de passer au service de l'information.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : ...

M^{me} St-Pierre (Christine) : Et ça, je pense que vous le savez très bien.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Je le sais très bien. Mais je ne suis pas invitée comme « panéliste » aujourd’hui. Je me retranche dans ma neutralité journalistique.

M. Drainville (Bernard) : On va faire de la politique pour ça, Madame Dussault.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Monsieur.

M. Trottier (Denis) : Oui. Bonjour. Denis Trottier, député du comté de Roberval. D’abord, je vous remercie de la sincérité de vos propos. Je pense que ça fait du bien d’entendre des gens qui parlent... qui n’ont pas la langue de bois. On reproche souvent aux politiciens d’avoir la langue de bois, je pense ça n’a pas été le cas ce midi.

Puis, j’aurais deux questions à poser. Je me demande, après vous avoir écoutés, si on ne devrait pas obliger les journalistes à être d’abord politiciens avant d’être journalistes. Puis deuxième des choses, c’est que, présentement, on entend beaucoup le terme « faire de la politique autrement ». Mais, quand je regarde votre témoignage, puis ce que je vis comme politicien, puis ce qu’on entend, quand on a quelque chose de positif, ça n’intéresse personne. Ce que je me demande, c’est : « Est-ce que c’est possible de pouvoir faire de la politique autrement si on ne fait pas du journalisme autrement ? »

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Bonne question, Monsieur Trottier. Alors, qui... Oui, puis ça suit les propos de Gilbert Lavoie ce matin, là. Alors, qui veut répondre ?

M. Deltell (Gérard) : Une question... Je sais que, Denis, vous êtes spécialiste en matière forestière, mais ce n’est pas une question de langue de bois que vous venez de nous poser là. On l’apprécie grandement.

Journalisme autrement, mon Dieu, qui sommes-nous pour donner des leçons aux journalistes ? Moi, j’ai bien de la misère avec ça. Vous savez, les journalistes, ils ne sont pas tout seuls, hein ? Ici, sur la tribune parlementaire, on en a 63 qui sont accrédités. Enlevez-les... Bon, prenons ceux uniquement qui écrivent et qui parlent et puis, bon, qui font les reportages. Il y en a peut-être, quoi, 25, 30. C’est 25, 30 individus, et chaque journaliste de plus est une preuve de plus de la liberté d’expression, puis de la liberté de presse. Il n’y a pas de concentration dans ce domaine-là. Puis, plus il y en a, mieux c’est.

On n’est pas là pour leur dire quoi faire, mais bien que les journalistes agissent en leur âme et conscience de ce qui leur apparaît comme étant meilleur. Moi, je me vois très mal faire la leçon... Pour avoir exercé le métier, je sais que c’est assez dur comme ça, qu’on a des impératifs à

rendre — là, je parle comme journaliste, là — des impératifs à rendre à nos pupitres, à nos auditeurs, puis ultimement, c'est l'auditeur ou le lecteur qui juge. Puis, si tu es pourri comme journaliste, à un moment donné, là, il n'y a plus personne qui va t'écouter, là.

Donc, non, je ne me sens pas prêt à dire faire du journalisme autrement.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Quelque chose à ajouter ?

M^{me} St-Pierre (Christine) : Je pense que ce serait... Je pense que ça serait très, très difficile. On peut avoir ces idéaux-là, mais ça serait très utopique de penser qu'un jour, ça pourrait se faire autrement. Et, moi, je ne suis pas une grande consommatrice de sport, mais il y a quelqu'un chez nous, quand je suis allée à la maison, qui contrôle le piton de la télé, et il écoute beaucoup le football, puis... Et je regarde après ça les analyses — football, hockey — les analyses, tu as l'impression que la façon dont c'est fait, c'est comme si c'était une analyse de la partie politique, et ça devient très mâle.

Et je trouve que, dans la couverture politique journalistique, surtout ici, à l'Assemblée nationale, ça manque beaucoup de femmes pour couvrir la politique. Et, s'il y avait un souci des médias de mettre plus de femmes comme chroniqueurs parlementaires, peut-être qu'on verrait une différence. Je pense qu'on verrait une différence.

Et vous regardez le langage, la semaine dernière, qui évoluait, c'était très mâle, là. On parlait « émasculé », puis on parlait « pas de couilles », puis on parlait... C'était ça, là. C'était du vocabulaire de gars, là, qu'on entendait, là. On n'entendait pas de... Puis les femmes embarquaient là-dedans.

Et, moi, je pense qu'à un moment donné, il faut aussi être conscient que c'est comme si c'était un « boys club » qui se développait, puis que, s'il y avait plus de femmes, je suis convaincue qu'il y aurait une différence. Je ne dis pas que ça serait une grande différence, mais il y aurait certainement une différence.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Et, vous-même, vous étiez différente, à l'époque, quand vous...

M^{me} St-Pierre (Christine) : Bien, j'essayais de ne pas être trop gars.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Est-ce qu'on passe à une autre question ? Quelque chose à ajouter, Bernard Drainville, là-dessus ? Non ? Oui ?

M. Drainville (Bernard) : Je suis assez d'accord avec Gérard. Moi, je pense que c'est un peu angélique, là, de penser à court terme que ça va changer. Moi, par contre, je pense que, si on changeait certaines de nos institutions politiques, ça pourrait obliger le journalisme à s'ajuster, puis à couvrir des choses et à dire des choses différentes de ce qu'ils disent présentement.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Mais quelles institutions politiques?

M. Drainville (Bernard) : Bien, par exemple, je pense que... Je vous donne l'exemple sur la ligne de parti. Bon. Si tu décides que tu assouplis la ligne de parti, la première fois que tu le fais, le journaliste va dire : « Ah ! mon Dieu ! Le parti est divisé », etc. Au bout de la deuxième, troisième, quatrième fois, ça devient beaucoup moins la nouvelle. Et donc, à ce moment-là, l'espoir que tu as comme élu et comme membre d'un parti, c'est que ce qui va être véhiculé comme message, c'est qu'on permet, au sein de ce parti-là, l'expression de différents courants d'idées. Déjà, c'est beaucoup plus positif.

Mais il faut que tu passes par... il faut que tu brises, tu casses la ligne de parti, dans certains cas, et tu amènes comme ça un changement dans la façon dont le message est rapporté. Je pourrais parler d'avoir, par exemple, plus de référendums éventuellement au lieu que le mot « référendum » devienne quelque chose d'épouvantable, mais peut-être que ça finit par devenir... ça finit par devenir partie de ta culture politique, et, à un moment donné, il s'installe, chez les journalistes, dans le monde médiatique, cette idée que c'est normal de donner aux citoyens plus de pouvoir entre les élections.

Alors, je pense qu'il y a une partie de la couverture médiatique, du changement dans la couverture médiatique, qui procède ou qui doit passer par des changements dans nos institutions et dans notre façon de faire de la politique, et ça, c'est peut-être la façon d'amener un nouveau type de journalisme.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : À votre tour.

M^{me} Carbonneau (Marie-Joëlle) : Bonjour. Marie-Joëlle Carbonneau. Je suis boursière stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Je vous remercie tous les trois, c'est très intéressant. En fait, ça fait bien, la dernière question fait un lien avec la mienne. En fait, depuis ce matin, on parle beaucoup du manque de temps, du manque de temps autant pour le journaliste pour fouiller ses dossiers, faire des recherches, etc., et aussi le manque de temps pour le député pour approfondir ses dossiers. Donc, j'en viens à la conclusion qu'on manque de temps pour réfléchir. Et, si on manque de temps pour réfléchir, bien, pour moi en tout cas, personnellement, c'est une perte pour la démocratie aussi. La démocratie, souvent on le dit, là, c'est lent, c'est des longs processus, et tout.

Et donc, je me dis, face à ce manque de temps qui a l'air si criant et dans un système où la réflexion ne vaut pas nécessairement des dollars, qu'est-ce qu'on peut faire et qu'est-ce qu'on peut faire autant pour changer finalement le système médiatique et le système aussi politique, pour peut-être essayer de se dégager un peu de temps de réflexion et peut-être faire émerger davantage de contenu. Et je me dis : « Peut-être qu'à ce moment-là on toucherait à une des sources du cynisme actuellement dans la population qui justement, au niveau des contenus et de la réflexion, on ne sent pas cette réflexion-là. Je pense qu'elle se fait, mais qu'elle n'est pas traduite nécessairement. » Donc, voilà ma question.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Madame St-Pierre.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Moi, je ne crois pas que ça peut changer énormément, parce que ça va tellement rapidement aujourd'hui. Il y a quinze ans, un clip de vingt secondes, c'était un bon clip puis c'était normal dans un topo. Après ça, c'est devenu un clip de quinze secondes, c'était un bon clip. On trouvait ça un peu court, mais... Ensuite, c'est devenu un clip de dix secondes, et aujourd'hui, c'est des clips de cinq secondes. Alors, c'est comme... Je pense que la vitesse n'ira pas en diminuant, ça va aller encore de façon plus rapide.

Maintenant, être obligé de réfléchir rapidement, quand on commence à avoir un dossier, bien sûr, le dossier, on ne le maîtrise pas tout de suite, mais, à un moment donné, après plusieurs mois, puis plusieurs années, bien, votre dossier, vous le comprenez très bien, vous n'avez pas besoin de toujours revenir au début et vous êtes capable de vous faire une opinion sur le dossier.

Alors, le journaliste, il doit prendre le temps de lire bien sûr, il doit prendre le temps de se documenter, il doit prendre le temps aussi d'aller voir ailleurs ce qui se passe, et je pense que ça fait partie de sa profession. S'il veut faire du journalisme de façon professionnelle et sérieuse, il doit aller se documenter et s'alimenter, ça fait partie de sa tâche. Et même chose pour nous. Il faut que nous allions chercher des idées ailleurs, qu'on se documente, qu'on lise, qu'on comprenne les enjeux, la géopolitique et tout ce qui se passe aussi dans le monde.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Est-ce que vous voulez commenter ou je passe à un autre... Bernard ? Allez-y.

M. Drainville (Bernard) : Bien, moi, je pense que le temps de réflexion est important, de se garder du temps de réflexion. Dans nos journées de fous, là, une fois de temps en temps, là, il faut vraiment prendre le temps de s'arrêter, lire un peu, se placer les... On fait beaucoup de voiture dans le travail qu'on fait. Moi, cinq heures par semaine, j'ai mon collègue Trottier avec qui j'étais récemment, il me disait qu'il faisait, je pense, que c'est quarante heures par semaine en voiture.

M. Drainville (Bernard) : Vingt et une semaines de quarante heures de voiture. Alors, ça, c'est... Alors, il faut que tu prennes une partie de ce temps-là pour réfléchir justement, pour essayer de mettre de l'ordre dans tes idées. Mais je te dirais, ultimement, le journaliste — là, je parle comme élu — le journaliste, c'est un immense privilège, tu sais, hein, de pouvoir aller sur les ondes et de pouvoir porter quelque chose dans la sphère publique. C'est un pouvoir considérable également, on l'a dit tout à l'heure, et, moi, je pense que le journaliste aura toujours la responsabilité justement de s'outiller intellectuellement pour rapporter le plus fidèlement possible, avec les nuances voulues, la matière qu'il traite. Ça, c'est sa responsabilité. Si, à un moment donné, tu n'es plus capable de faire la job correctement parce qu'on t'en demande trop, parce que tu as atteint tes limites, c'est à toi de te débrouiller pour trouver le temps justement de te recentrer sur ce que tu as à faire, ou sinon tu dois faire autre chose.

Mais je me rappelle, je ne sais pas si vous vous rappelez, Bernard Derome, il y a plusieurs années de ça, il finit son émission, puis il y avait des jeunes étudiants qui étaient venus assister à son émission, et à la toute fin du téléjournal, ils s'étaient jetés sur son plateau, parce que c'était un coup, là, un coup médiatique, là, et Derome avait lancé spontanément : « Ayez le respect des ondes ! Ayez le respect des ondes ! » Et ça, ça m'est resté pour toujours. Parce que ce qu'il disait, Derome, à ce moment-là, c'est : « Les ondes, ça appartient à tout le monde. » Les ondes, ça relève de la sphère publique, c'est de propriété publique, et on a une responsabilité de respecter ça et de faire notre travail correctement.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Alors, dans le temps qui nous reste, parce que c'est une matière première importante, le temps, même ici, ce midi, il reste trois questions, peut-être. Alors, je m'engage à vous donner la parole à tous les trois successivement. Allez-y, Monsieur.

M. Bélanger (Raymond) : Raymond Bélanger... On m'entend ?

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Oui.

M. Bélanger (Raymond) : ...de l'Institut québécois d'affaires publiques. Madame la Ministre, vos propos sur le climat qui a régné récemment, lorsque vous faisiez allusion à certains vocabulaires utilisés, m'ont fait faire un bond magnifique vers le passé, alors que j'étais l'adjoint de Claire Kirkland-Casgrain. Et M^{me} Casgrain nous tenait, en sortant de la Chambre, le même type de propos. Les choses s'améliorent, je dois dire, mais elles n'ont pas changé encore.

J'aimerais avoir votre point de vue sur l'institution comme telle qui est la fonction de député et de parlementaire, parce qu'elle est en elle-même une institution. Est-ce que vous estimez que la télédiffusion des débats aide le niveau de discussion sur la scène publique ou est-ce qu'elle lui nuit ?

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Et j'ajouterais à votre question qu'il n'y a pas que le Canal parlementaire. Les chaînes d'information continue, je le mentionnais tout à l'heure, les périodes de questions, en moment critique, sont très souvent diffusées maintenant. Alors...

M. Deltell (Gérard) : Oui, là, à nouveau, je distinguerais deux éléments : la période de questions et le reste. Période de questions, c'est très minuté, à la seconde près, hein, soit dit en passant. C'est quarante-cinq secondes, ce n'est pas quarante-six. C'est une minute, trente secondes, ce n'est pas une minute, trente et une secondes. C'est vraiment *clean*, précis. Jacques (Chagnon) a quitté, mais le président est assez rigoureux là-dessus. Donc, la période de questions, c'est là où tu peux marquer des points politiques, d'instinct très mercantiles, je dirais, où là il faut aller attaquer, répliquer de l'autre côté, et tout ça. C'est une chose.

Mais le travail parlementaire, l'étude des projets de loi, les commissions parlementaires, la télévision des débats, là-dessus, aide énormément. Moi, je suis tout à fait en faveur avec la télévision des débats. Et, oui, ça a augmenté. Il faut départager la période de questions et...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Vous partagez le même avis. Je passe à la prochaine question.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Oui, tout à fait. Ça aide la démocratie, je pense.

M. Drainville (Bernard) : Il faut voir l'alternative. Ça serait de ne pas diffuser. Imaginez-vous. Non. Il faut que ce soit diffusé, puis, sur le ton, il appartient d'abord et avant tout aux élus de changer le ton si le ton n'est pas acceptable. Ce n'est pas parce que les débats sont télédiffusés.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Mais, parce que c'est télédiffusé, on peut peut-être être tenté d'y mettre du piquant aussi.

M. Drainville (Bernard) : Oui, mais quand tu en mets trop... Trop, c'est comme pas assez. À un moment donné, on verse justement dans le trop, et moi-même, parfois, je suis coupable de ça, et les gens décrochent. Les gens en ont marre du trop, justement. Ils veulent qu'on revienne à un niveau plus civilisé, alors c'est à nous de s'ajuster.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Oui, allez-y. Bonjour.

M^{me} Houda-Pepin (Fatima) : Oui. Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale. Je voudrais vous remercier tous et chacun pour avoir partagé avec nous votre expérience et aussi vos réflexions.

Je voudrais revenir, Madame Dussault, à votre question première : Est-ce que les médias influencent la politique et les politiciens ? Je vous dirais sans hésitation que oui, et de beaucoup, et pas nécessairement de la bonne façon.

Moi, quand j'ai été élue la première fois et je suis rentrée dans mon caucus, le premier outil de travail qu'on m'a donné, c'est une revue de presse. Et, encore aujourd'hui, c'est le cas. Les députés, ils ont un Argus qu'ils reçoivent dans leur bureau et qui contient un peu tous les articles de l'actualité. Et c'est très souvent à partir de ces articles d'actualité qu'on prépare la période de questions et que, finalement, on suit la cadence.

Ceci dit, on n'a pas le temps de toucher à des sujets de fond qui nécessitent une réflexion approfondie, à moins qu'un député ou une députée sorte des rangs et s'attaque à un dossier, ce qui a été mon cas, à un moment donné, quand j'ai été dans l'opposition, ou que les journalistes, un journaliste d'enquête ou un journaliste qui travaille les dossiers de fond puisse décider, s'il a le temps, de s'y consacrer.

Donc, il y a quelque part un ensemble de préoccupations de la société qui sont réelles, qui sont fondamentales, que la politique ne touche pas, et que les médias ne touchent pas, à cause de cette proximité instantanée, je dirais, parce qu'on suit la cadence de la nouvelle qui est instantanée. Et ça, personnellement, je trouve ça dommage parce qu'il y a beaucoup de choses. Et j'ai compris qu'une réalité dont on ne parle pas, en politique, ça n'existe pas.

Donc, il faut que vous soyez dans les médias pour que ça remonte à la surface et qu'on puisse s'y attaquer, excepté si on veut vraiment faire le choix de le faire. Alors, ça, c'est la première chose.

La deuxième chose, c'est les sondages. Les sondages ont un impact instantané, parfois dévastateur, sur les politiciens qui n'ont pas une vision à long terme et, donc, qui jugent l'instantané, le sondage comme étant une réalité. Or, c'est une réalité du moment, pas la réalité de toute la suite des choses.

Et j'ai réfléchi, par exemple, à un personnage qui m'a personnellement marquée, qui s'appelle Adélar Godbout. Cet homme, pendant vingt ans, les femmes du Québec ont convergé pour demander le droit de vote et elles se le font refuser. Un jour, quelqu'un se lève et il décide de s'engager pour donner le droit de vote aux femmes. Il avait en face de lui nul autre que Maurice Duplessis. Il avait en face de lui tout le clergé du Québec. Il avait en face de lui toutes les anti-suffragettes qui signaient des pétitions par milliers sur les perrons des églises tous les dimanches. Il s'est tenu debout, il a tenu promesse et il a livré le droit de vote et d'éligibilité des femmes. Il n'y avait pas de sondage.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Donc, de ne pas gouverner par sondage. Très bien.

M^{me} Houda-Pepin (Fatima) : Voilà, exactement.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Alors, je vais demander à chacun peut-être un commentaire rapide sur chacun des deux points soulevés par M^{me} Houda-Pepin pour permettre à la dernière personne de poser sa question.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Bien, de soulever la question des sondages, c'est vrai que c'est très pertinent, puis ça a toujours été des discussions... Moi, je me souviens, quand j'étais dans mon ancienne vie, à chaque fois, on en parlait des sondages. Est-ce qu'on doit avoir des sondages pendant la période (électorale) ? Est-ce qu'on doit en parler ? Est-ce qu'on doit les diffuser ? Est-ce qu'on doit avoir des sondages ? Et c'est sûr que les sondages, là, on a beau se dire : « Bon, bien, ce n'est qu'un sondage, ce n'est que le portrait du jour, c'est clair que ça a un effet. » Et les médias reprennent ça, les radios reprennent ça, les médias reprennent, les journaux reprennent ça, et ça a un effet évidemment sur... ça peut avoir un effet sur le moral. Mais il faut, nous, se convaincre qu'il ne faut pas regarder les choses dans l'immédiat, il faut regarder les choses à plus long terme. Mais, les sondages, effectivement, mènent le monde, puis je pense qu'ils sont là aussi malheureusement pour rester.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Alors, très rapidement aussi sur les sondages, Bernard Drainville et Gérard Deltell.

M. Drainville (Bernard) : Bien, moi, je pense qu'il faut...

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Ça perturbe, les sondages qu'ils font ?

M. Drainville (Bernard) : Moi, je pense qu'il faut l'évaluer comme société. Il y en a d'autres qui ont décidé de réduire l'influence des sondages en interdisant, par exemple, la publication de sondages dans les semaines qui précèdent le vote. Moi, je pense qu'il faut l'évaluer très, très sérieusement. Et je retiens la phrase de M^{me} Houda-Pepin : « Si ça n'existe pas dans les médias, ça n'existe pas. » Il y a un très gros fond de vérité à ça, effectivement.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Mais on a peut-être observé, très rapidement ces derniers temps que, des deux côtés de la Chambre, on utilise les revues de presse. On cite, de part et d'autre, les journalistes qui vont dans le sens de ce qu'on veut démontrer. Donc, c'est utile aussi, vous y voyez là un atout, certains d'entre vous.



Table ronde. De gauche à droite : M^{mes} Anne-Marie Dussault et Christine St-Pierre, MM. Gérard Deltell et Bernard Drainville.
Photo : Collection Assemblée nationale

M. Deltell (Gérard) : Bien, un atout dans le sens où ça fait partie de la joute politique, c'est un élément important.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Ah ! bon !

M. Deltell (Gérard) : Essentiel, non, je veux dire, ce n'est pas l'élément qui définit tout. Quand je dis « essentiel », c'est-à-dire, ce n'est pas l'élément qui définit tout, mais c'est une partie prenante dans la réflexion politique qu'on fait, positive ou négative.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Très bien. Dernière question.

M^{me} Plante (Raphaëlle) : Oui. Donc, bonjour. Mon nom est Raphaëlle Plante, chef de pupitre au *Journal de Québec*. En fait, ma dernière question va un peu dans le sens de l'intervention de M^{me} Houda-Pepin, là, la citation que M. Bernard Drainville a retenue sur le fait que, si on n'en parle pas dans les médias, ça n'existe pas...

Une voix : En politique.

M^{me} Plante (Raphaëlle) : ...en politique. Mais je vous remercie. Donc, en fait, ma question portait principalement sur le fait que, bon, vous avez, en tant qu'élus, des responsabilités qui sont multiples, que ce soit en tant que représentant de votre comté, en tant que ministre, en tant que membre d'un parti, et également donc le temps que vous devez siéger en Chambre, et je me demandais : ans cet agenda qui est déjà extrêmement chargé, dans quelle mesure les médias, les interventions des journalistes dictent votre agenda ? Parce que, bon, on en discutait, ce matin, dans un des ateliers justement avec M. Lavoie qui disait, entre autres, là, qu'il y a une multiplication des points de presse, donc pas seulement les conférences de presse pour mettre de l'avant vos politiques, mettre de l'avant ce dont vous voulez parler, mais les réactions à chaud donc qui se multiplient, et les clips que ça prend pour la télé, pour le Web, pour Twitter, et compagnie. Donc, je me demandais justement, pour vous, dans quelle mesure est-ce que ça dicte un peu votre agenda ?

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : En termes de temps et de contenu, dans les deux cas ?

M^{me} Plante (Raphaëlle) : Oui. Bien, au quotidien, oui, effectivement.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Bien, à tous les matins, tout le monde, on lit... on a notre revue de presse selon les secteurs, selon nos responsabilités, et on regarde quels sont les sujets qui sont abordés dans la revue de presse, et c'est sûr que ça dicte un peu la journée. Si un journaliste, des journalistes posent des questions sur un sujet, bien il faut être prêt parce que c'est dans la revue de presse. Ça dicte un peu... ça dicte l'agenda de la journée, c'est-à-dire comment la journée va démarrer, mais en même temps il y a des dossiers à court, à moyen et à long terme. Alors, ça ne dicte pas tout, mais c'est un élément important et essentiel. On ne peut pas commencer notre journée si on n'a pas vu notre revue de presse, c'est la première chose à faire. Moi, je lis ma revue de presse vers 4 h 30 du matin, parce que je fais beaucoup d'insomnie, puis j'arrive, mes journaux sont lus. Alors, c'est important. On ne pourrait pas commencer notre journée sans ça.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : M. Deltell.

M. Deltell (Gérard) : Vient un moment aussi où on fait le partage, et des fois on se dit : « Bon, O.K., on va s'informer sur l'actualité, bien entendu. » Mais, d'autres fois aussi, il ne faut pas être otage de l'actualité qui va contaminer le reste de notre journée, et à ce moment-là, ça va nous attaquer personnellement.

Un homme politique, que je ne nommerai pas parce que je suis actuellement actif en politique, mais m'a déjà dit, dans une entrevue — en fait c'est « off record » qu'il m'avait dit ça — il dit : « Moi, pendant un an de temps, je n'ai pas lu un seul journal et je n'ai pas écouté un seul bulletin de nouvelles » — parce que ça n'allait pas bien dans sa vie politique — pour vraiment être aseptisé, puis se dire : « Bien là, je veux me concentrer sur les vraies affaires et arrêter d'être contaminé par l'opinion de l'un et de l'autre. » Parce que, si, à un moment donné, tu finis par lire tout ce qui s'écrit sur toi sur Facebook, là, tabarouette, ça ne va pas bien, là, et c'est vrai pour tout le monde, c'est vrai pour tout le monde.

Il faut que tu aies une action, que tu aies une vision. Tu t'es engagé, tu veux servir ton monde, je le répète encore ça, mais le média, l'information, le journalisme a une partie importante dans l'action du politicien, mais il ne faut pas que ça devienne l'action du politicien. C'est un élément, mais si, à un moment donné, ça vient à contaminer le reste de la chose, bien là tu ne peux plus agir pour ce pour quoi tu as été élu, pour quoi tu as le mandat, puis pour quoi tu représentes le monde. Il faut faire un équilibre dans tout ça.

M. Drainville (Bernard) : Jean Chrétien, que j'ai couvert comme correspondant parlementaire pendant trois ans, à Ottawa, m'avait dit, à un moment donné : « Moi, je n'écoute plus les nouvelles le soir. » Je trouvais ça un peu étonnant, tu sais, le premier ministre qui te dit : « Je n'écoute pas le bulletin de nouvelles. » Mais, visiblement, ça le mettait tellement en maudit d'écouter les nouvelles qu'il avait décidé de ne plus s'en occuper, parce que ça l'empêchait de dormir ou, en tout cas, ça nuisait à son sommeil.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Alors, est-ce que vous les écoutez, les nouvelles, le soir ?

M. Drainville (Bernard) : Oui, oui.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Et vous, Christine ?

M^{me} St-Pierre (Christine) : Je ne regarde à peu près plus les nouvelles le soir, moi aussi, parce que je trouve que ce n'est pas une belle façon de terminer ma journée, et je préfère lire les choses de bonne heure le matin parce que... Et d'ailleurs M. Chrétien m'avait dit la même chose, puis j'ai retenu ça de M. Chrétien, parce que M. Chrétien disait : « Moi, je n'ai pas le goût de finir ma journée démolie. » Il se faisait beaucoup démolir, on s'en souvient, et le lendemain matin, bon, il y avait des gens pour lui dire : « Voici ce qui vous attend. »

M. Drainville (Bernard) : Mais, ceci dit, quand on lit la revue de presse le lendemain, puis on voit juste une citation, une toute petite citation d'une des questions qu'on a posées, c'est une immense victoire, tu sais. Alors, on est très sensible, je le disais tout à l'heure, au départ, on est très sensible à la couverture médiatique, et c'est souvent à l'aune de la couverture médiatique qu'on juge de notre propre réussite ou qu'on évalue la réussite de la journée d'avant. Donc, c'est d'une influence considérable.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Bernard Drainville, je vous citerais peut-être une phrase, malheureusement j'ai oublié de noter le nom de l'auteur de cette phrase, mais les professeurs dans la salle doivent connaître l'auteur : « Il ne suffit pas de savoir-faire, en politique, mais il faut faire savoir. » Donc, c'est un peu le défi qui vous attend, la relation avec les médias, à tous les jours, non ?

M. Deltell (Gérard) : Je pense que la réflexion la plus cruelle qu'on a pu entendre, mais qui est réelle, « si tu n'es pas dans les médias, tu n'existes pas, en politique », et on a beau travailler dans le comté, aller voir nos gens, tout ça, on le fait tous parce que sinon, on ne vivrait pas en politique, et c'est agréable parce que tu as le vrai sentiment aussi. L'autre chose aussi, c'est que des fois, tu vas te dire : « Aïe !, j'ai fait un bon coup, j'ai fait telle question. » Tu rencontres les gens, ils ne t'en parlent pas du tout. Tu te dis ! : « Ah ! bon ! Coudon... », ou tu as été victime d'une attaque, mais les gens ne t'en parlent pas du tout. On passe à autre chose.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Alors, je vais vous demander peut-être le mot de la fin. Est-ce qu'il y a quelque chose à faire, de part et d'autre, tant dans le monde journalistique que dans le monde politique, peut-être pour changer les perceptions, pour changer les choses, très rapidement, chacun.

M^{me} St-Pierre (Christine) : Moi, si j'avais un message à donner aux journalistes, c'est : soyez prudents. Des fois, vous pouvez être très, très cruels et blesser énormément. J'ai une petite anecdote à vous raconter, qui est quelque chose de très triste. C'est un collègue député qui, à un moment donné, dans une commission parlementaire, fait un lapsus qui était... un mauvais lapsus, puis bon, et il y a un journaliste qui l'a ridiculisé sur son Twitter, et ce gars-là, ça l'a tellement blessé ! Vous n'avez pas idée à quel point, des fois, vous pouvez blesser quelqu'un profondément. Et, moi, je me dis, il faut aussi avoir un certain... Je ne dis pas qu'il ne faut pas sourire, rire, mais il faut, des fois, vraiment mesurer ce qu'on écrit. Vous avez une responsabilité qui est énorme. Et parfois, vous pensez que vous vous trouvez drôle, mais ce n'est pas drôle du tout pour la personne qui ne prend jamais la parole ou qui n'est jamais dans les médias puis qui, une fois, ose, en commission parlementaire dire quelque chose, puis qui se fait vraiment ridiculiser. Ça peut être très, très dévastateur et dommageable.

M. Deltell (Gérard) : Je pense que les journalistes et les politiciens sont condamnés à travailler ensemble, peu importe ce qui se passe, avec les hauts et les bas, les aléas, que ce soit dans le monde d'il y a vingt ans, quand Twitter et Facebook n'existaient pas comme aujourd'hui, où là une nouvelle... un journaliste peut écrire 20 fois... réécrire 20 fois le même papier qui est diffusé.

Mais, fondamentalement, il y a un élément qui rejoint et le journaliste et le politicien, c'est qu'on est là pour les citoyens. En politique, on s'engage pour défendre nos idées face aux citoyens, puis de vouloir améliorer la vie des citoyens. Le journaliste est là pour informer les citoyens. Tant qu'on garde ça dans la tête que les journalistes sont là pour informer les citoyens et que le politicien est là pour défendre les citoyens et voir à l'amélioration de la vie des citoyens, on est capables de garder un bon équilibre.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Bernard Drainville.

M. Drainville (Bernard) : C'est très bien, ce que Gérard vient de dire. Effectivement, moi, je faisais du journalisme pour l'intérêt public, je fais de la politique pour l'intérêt public, mais je sers l'intérêt public autrement maintenant. Et je pense que de ne pas perdre de vue que nous sommes des êtres humains, au-delà de l'espèce de carapace qu'on doit porter à chaque jour, je pense que derrière notre message, derrière le « ra ra ra », il y a un homme, il y a une femme qui se débrouille pour essayer de faire son travail le mieux possible. Là-dedans, on n'est pas différents des autres, des autres métiers, des autres professions, et tout ça. C'est juste que la critique est beaucoup plus vive à notre égard qu'elle ne peut l'être à l'égard de la majorité des autres métiers ou autres professions.

Donc, moi, je ne me plains pas, soit dit en passant, je ne me plains pas. Je trouve que, de façon générale, le traitement médiatique, il est correct. Et je trouve que les anciens collègues sont plutôt respectueux pour ce qu'on fait. Mais, effectivement, je dirais une petite touche d'humanité, parfois, entre nous, politiciens, sans doute, mais aussi entre nous et les journalistes, ça ne nuirait pas, je pense.

M^{me} Dussault (Anne-Marie) : Alors, là-dessus, Madame Christine St-Pierre, Gérard Deltell, Bernard Drainville, merci beaucoup de votre ouverture, votre franchise. On doit comprendre que vous avez probablement vécu le meilleur des deux mondes, à des étapes différentes de votre vie. Alors, bonne suite des choses. Merci à vous.

(Fin de la table ronde)

Atelier n° 3 : Comment faire en sorte que l'utilisation des nouvelles technologies profite vraiment à la démocratie?

Le jeudi 27 octobre 2011

Au fur et à mesure que les citoyens se sont branchés à Internet, les parlements, les partis et les médias y ont développé des vitrines qui ne cessent de s'enrichir. Par exemple, l'Assemblée nationale du Québec dispose d'un site Internet depuis 1995. Elle met en ligne plusieurs documents relatifs à ses activités, les rendant ainsi beaucoup plus accessibles aux citoyens et aux journalistes qui sont alors plus à même de surveiller le travail des élus.

Nombreux sont les outils de communication qui transforment la communication politique : sites Web, forums, blogues, réseaux sociaux, fils de diffusion, etc. L'essor spectaculaire d'Internet marque un paradoxe que les sociétés démocratiques doivent surmonter : alors que les citoyens n'ont vraisemblablement jamais été aussi bien outillés pour communiquer, il semble plus difficile que jamais de les rassembler et de leur transmettre le discours politique qui anime la communauté politique nationale.

Cet atelier a pour but de stimuler les réflexions sur la manière dont les technologies de l'information peuvent renforcer le fonctionnement de la démocratie et, en particulier, favoriser le dialogue avec les citoyens dans des sociétés qui paraissent de plus en plus fragmentées.

Conférenciers :

M. Bruno Guglielminetti, directeur de la communication numérique au cabinet de relations publiques NATIONAL

M^{me} Josée Legault, politologue et chroniqueuse politique québécoise

M^{me} Tamara A. Small, professeure adjointe au Département de science politique de l'Université Guelph

Modérateur :

M. Robert Plouffe, journaliste à TVA

M. Robitaille (Antoine) : Alors, bon après-midi. Je m'appelle Antoine Robitaille, je suis journaliste au *Devoir*. Je vais animer aujourd'hui... j'ai donc le bonheur d'animer cet atelier sur le sujet — un énorme sujet qu'on va aborder avec M^{me} Small, hein, c'est quand même quelque chose — *Comment faire en sorte que l'utilisation des nouvelles technologies profite vraiment à la démocratie ?* Alors, c'est un débat qui revient constamment, depuis, je dirais, 1995 et qui a pris toutes sortes de formes. Au départ, on parlait de démocratie électronique, de démocratie en ligne. Aujourd'hui, on parle énormément de Twitter, Facebook. Leurs effets sont multiples, et donc la problématique, là, comment faire en sorte que l'utilisation des nouvelles technologies profite vraiment à la démocratie, je pense, comporte plusieurs dimensions.

D'abord, il est indéniable qu'il y a une meilleure accessibilité, donc, des documents, des données que produit l'État avec les nouvelles technologies. Deuxièmement, il y a une délibération démocratique qui est assurément stimulée par les nouvelles technologies dans le bon et dans le mauvais sens, parfois. Je me souviens d'une intervention de Lise Bissonnette, mon ancienne directrice du *Devoir*, qui avait dit qu'il y avait beaucoup de gazouillis insignifiants dans les nouvelles technologies, notamment dans Twitter et Facebook.

Certains disent qu'on doit — les nouvelles technologies — donc, les révolutions arabes exclusivement aux nouvelles technologies. Ça a été nié par Mark Zuckerberg lui-même, le fondateur de Facebook. D'autres soulignent — et c'est déjà dans la problématique qui est inscrite au programme — qu'il y a une possibilité de fragmentation, il y a un effet de fragmentation des nouvelles technologies, puisqu'on est passé des mass médias, des médias de masse, aux... je dirais du *broadcast* au *pointcast* Alors, j'imagine que ça sera des éléments qu'on va soulever avec d'abord et avant tout, en ordre de — comment dire ? — d'apparition, si vous voulez, Bruno Guglielminetti. Qui est Bruno ? On le connaît beaucoup parce qu'il a travaillé longtemps à Radio-Canada, de 1987 à 2010. Aujourd'hui, il est directeur au cabinet de relations publiques National. Il dirige l'équipe numérique à Montréal.

Ensuite, il y aura Josée Legault, qui est une chroniqueuse nationale à l'hebdomadaire *Voir* où elle anime aussi un blogue d'analyse fort suivi et respecté — c'est écrit, mais je suis totalement d'accord avec cet intitulé. On connaît Josée aussi pour des livres. Elle a publié *L'invention d'une minorité : les Anglo-Québécois* et *Les nouveaux démons*, notamment.

Puis, ensuite, on a avec nous une universitaire, Tamara Small, qui a obtenu son doctorat de l'Université Queen's et qui est professeure adjointe actuellement au Département des sciences politiques de l'Université de Guelph. Et ses recherches se concentrent justement sur la politique numérique, notamment l'utilisation des nouvelles technologies par les acteurs politiques canadiens.

Alors, d'abord et avant tout, on va écouter, pendant donc une quinzaine de minutes M. Bruno Guglielminetti.

M. Guglielminetti (Bruno) : Merci beaucoup. D'abord, je voudrais lever mon chapeau, avant d'entrer dans le vif du sujet, aux gens qui « opèrent » le site Web de l'Assemblée nationale. On aura au moins l'occasion de le mentionner, mais les ressources... d'ailleurs, les gens qui présentement nous regardent à partir du site Web de l'Assemblée nationale et toute l'information, les ressources qui sont là justement pour aider ceux qui s'intéressent à la démocratie, particulièrement la démocratie québécoise, y trouvent une source immense d'information tant aujourd'hui en matière d'information, des documents qui sont écrits, il y a aussi des documents vidéo, des documents photo et il commence à y avoir une partie intéressante du patrimoine québécois qui se retrouve là-dessus. Et donc pour ceux qui sont présentement en train de nous regarder là, lorsque vous aurez terminé, si vous êtes curieux d'aller vous promener sur le site, et j'invite les gens qui sont dans la salle avec nous aussi à le faire lorsque vous serez de retour chez vous ou à partir d'une tablette, si c'est ce que vous avez sur vos genoux présentement. Et je voulais le faire, voilà, le message est passé.

Cela étant dit, on en parle aujourd'hui, et j'étais content d'entendre Antoine mentionner le fait qu'on en parle depuis 1995 parce que, 1995, c'était le début de ce qu'on peut appeler l'ère de l'Internet, entre guillemets, « commercial ». Ce qu'on utilise, la genèse part en 1969, là, avec un réseau qui avait été monté pour les militaires américains. Mais, bon, on a fait du chemin, heureusement, depuis, ça sert à d'autres types d'initiatives maintenant.

Mais, depuis 1995, pour la vie démocratique, on a vu plusieurs initiatives intéressantes qui ont été faites. Ça a pris du temps avant que les grands partis politiques de la planète commencent à voir un outil de communication qu'ils pouvaient utiliser, et c'était peut-être une bonne chose, parce que ça a permis à bien d'autres gens de les adopter comme plateformes de communication avant que les grands partis, par la suite, et les institutions publiques y arrivent. Mais aujourd'hui, on est dans un contexte où, d'une part, qu'on soit un parti qui soit au pouvoir, un gouvernement, ou qu'on soit des gens dans l'opposition, l'opposition citoyenne ou l'opposition politique maintenant, tous ont, malgré ce qu'on dira, voix au chapitre en utilisant un ou l'autre des outils, une ou l'autre des plateformes qui permettent maintenant l'expression.

Et, moi, je vous dirais que, depuis 1995, dans mon ancienne vie et encore dans ma nouvelle, je m'intéresse énormément à l'utilisation des réseaux sociaux, et aussi de l'Internet auparavant, dans un contexte politique, dans un contexte même de campagne électorale, parce que ce qu'on y trouve marque aussi un peu l'évolution de notre société par rapport, évidemment, au domaine des communications, mais aussi des tentatives d'aller chercher une nouvelle clientèle. Les prochaines élections ici, au Québec, comme on l'a vu dans les autres provinces canadiennes récemment, même aux dernières élections fédérales, vont être riches en utilisation des différentes plateformes sur Internet parce que, justement, on se rend compte qu'il y a un marché, particulièrement au Québec, si on pense aux dernières élections, il y a tout un pan, un marché dans le public québécois qui ne va plus voter, parce qu'il se sent un peu désabusé. Et là, ce sera le défi des différents partis politiques d'aller les convaincre que leur vote à chacun d'entre eux est important, et ces gens-là, à partir d'aujourd'hui jusqu'au jour du vote, ont justement ces plateformes-là pour aller les chercher.

Et le plus bel exemple, je pense, c'était mentionné ce matin, mais c'est de voir tous ces gens qui, aujourd'hui, font partie des différents mouvements de protestation à travers la planète, mais particulièrement à Montréal et à Québec, de Occupy Montréal et Occupy Québec, de voir que ça fait partie justement de cette génération de gens qui ne vont plus voter, mais qui utilisent ces plateformes-là, qui sont là pour discuter. Mais, si on ne va pas là pour leur parler, on est en train de perdre une belle occasion de le faire.

Donc, l'évolution des campagnes. Et je vous donnerais un exemple, parce qu'on a toujours l'impression que l'innovation vient du sud de notre frontière, et, moi, j'aime rappeler que... je me souviens que, lors de la dernière campagne électorale de Bernard Landry, alors qu'il était au gouvernement — c'était sa dernière campagne électorale — la veille des élections, il avait envoyé, avec Pauline Marois, un fichier MP3 attaché à un courrier électronique pour inciter ses militants à aller voter le lendemain, mais surtout à aller voter avec quelqu'un pour faire sortir le vote. Imaginez, on commence à reculer longtemps, là, mais on avait utilisé un fichier MP3. Et je suis certain que, dans certains cas, justement parce qu'il y avait eu une communication très directe — et ça, c'était avant Obama, là, qui faisait ses vidéos sur Internet pour aller chercher le vote, là — on faisait une utilisation simple, mais une utilisation adéquate des technologies. Et ça, c'est un exemple qui, malheureusement...

Une voix : ...

M. Guglielminetti (Bruno) : Pardon ?

Une voix : Il a perdu quand même.

M. Guglielminetti (Bruno) : Oui, il a perdu, mais imaginez, s'il ne l'avait pas fait, qu'est-ce que ça aurait donné. Mais il y a un excellent film qu'on peut regarder pour revoir toute cette étape-là. Donc, c'est ça. Alors ça, c'est le type d'exemple d'initiative qui peut être intéressante à suivre.

Puis évidemment, bon, je serai toujours avec un sourire en coin — vous l'avez vu, vous aussi, puisque vous vous êtes intéressés à la politique, à la démocratie — c'est de voir, dans toutes ses campagnes, le moment YouTube, le moment Twitter et le moment Facebook. La dernière élection fédérale nous a vraiment ravis, parce qu'on en avait de tous bords, tous côtés. Et ça surviendra aussi aux prochaines élections provinciales, ça, c'est une garantie. Évidemment, plus on avance et plus il y a des gens qui s'intéressent à la chose. Avant, heureusement, la campagne électorale, les milieux, ces gens-là, ces organisations-là vont maîtriser l'art de « tweeter », de « facebooker » et de « youtuber ». Permettez-moi de conjuguer ces outils-là.

Mais quand même, de l'autre côté, je vous dirai que l'attente de la part des citoyens aussi va en grandissant, parce que, quand on parle de plus de 3 700 000 Québécois qui se retrouvent sur Facebook, à un moment donné ces gens-là aimeraient bien probablement avoir accès à leurs députés présentement ou avoir accès à leurs candidats potentiels de certains partis, de pouvoir les contacter. Et c'est ce que permettent les réseaux sociaux, c'est ce que permet l'Internet, c'est cette accessibilité qui est beaucoup plus grande. Il y a très peu de Québécois qui ne se sont jamais rendus à l'Assemblée nationale en espérant rencontrer leur député. Il y a un plus grand nombre qui ont essayé de se rendre au bureau de comté. Malheureusement, ils sont souvent tombés sur la journée où il était à Québec. Mais on est dans un contexte comme ça, et les réseaux sociaux... et l'Internet dans son ensemble permet cette connexion-là, permet ce rapprochement-là. Mais, si l'élu ne le prend pas, bien, évidemment c'est un vide à combler. Et ce sera peut-être les gens d'autres partis qui viendront le combler. Alors, c'est un message à envoyer dans les airs.

Et il y a un exemple que je veux souligner par rapport au... De l'autre côté, vous avez... parce que, vous savez, la beauté avec l'Internet, c'est que l'espace, contrairement à une page de journal où vous avez tant de lignes à écrire, l'Internet, et c'est la beauté pour les journalistes aussi, c'est que, tant que vous voulez écrire, il y a de la place. Évidemment, ce n'est pas tout le monde qui se rendra jusqu'à la fin de vos écrits, mais il y a de la place. Et, quand on dit qu'il y a de la place, ça veut dire qu'autant pour les politiques on peut s'installer là-dessus, mais de l'autre côté il y a bien des journalistes, dont madame à côté, mon ex-collègue, qui a bien compris la chose.

Et c'est fascinant de voir — et ça, ça fait partie de la démocratie — de voir les journalistes qui sont embarqués aujourd'hui à pieds joints dans les réseaux sociaux. Et, pour quelqu'un qui aime la politique, pour quelqu'un qui s'y intéresse, c'est de voir l'évolution grandissante qui a été faite. Je me souviens, là, je pense qu'on remonte à il y a deux ans, la première fois que j'ai... Antoine a commencé à « tweeter » les débats de l'Assemblée nationale, ça a révolutionné même la façon que les députés ont commencé à se contenir de l'autre côté de l'Assemblée nationale, parce qu'ils se sont dit : « Oups ! là, on est en train de voir... » Et il a été précurseur, Antoine, à ce moment-là. Peut-être qu'il n'en parlera pas, il est trop humble. Mais c'était de nous montrer — de nous montrer, pardon, comment c'était visuel, ses « tweets » — de nous dire, de nous décrire ce qui se passait dans l'Assemblée nationale et comment les gens dans la Chambre réagissaient à telle présentation, à tel point de vue, presque de nous dire qu'il y en a un qui est en train de taper du pied parce que le président de l'Assemblée ne lui donnait pas assez rapidement la parole.

Et donc, ça nous a permis d'aller plus loin, de lever un petit peu, si vous voulez, le voile sur ce qui se passait. Puis tranquillement pas vite, bien, il y a des journalistes qui l'ont suivi, et là on a vraiment l'impression... il y a trois, sinon quatre journalistes qui suivent, de par leur travail, mais qui suivent les travaux ici et qui sont fidèles au poste. Lorsque l'Assemblée nationale, lorsque les députés siègent, on sait que, si on n'a pas un téléviseur près de nous, on peut se retourner vers Twitter, et ces gens-là vont nous faire un compte rendu de ce qui se passe. Ils ne sont pas obligés. Ce n'est pas dans leur contrat de travail, mais il le font.

Et, de l'autre côté, j'ai l'impression que nous, qui sommes abonnés à eux et qui les suivons et qui leur donnons, entre guillemets, du « feedback », de la rétroaction, bien, ça doit les nourrir à quelque part de savoir qu'ils sont en train de nourrir, justement, la curiosité de la population par rapport à ce qui se fait vraiment dans la salle. Et je reviens avec un exemple. C'est ce que nous avons vécu... Ça, c'est vraiment les plus accros de la politique, mais, en fin de semaine, il y avait le congrès du Parti libéral, qui se passait quelque part au Québec. Même l'endroit n'a pas besoin d'être mentionné. Mais, sur Twitter, sur Internet, si vous suiviez le congrès, si vous étiez intéressé par le congrès, vous pouviez le suivre. Et d'ailleurs ça a été trop à un moment donné, il a fallu que je « tweete » sur le sujet. Mais on a eu droit, vraiment pour les plus malades d'entre nous, là, qui suivons la politique sur les réseaux sociaux, on a eu droit à une couverture telle qu'elle ne pourrait jamais être faite dans un monde réel, parce qu' imaginez vous, vous aviez quelque chose comme sept chroniqueurs analystes politiques qui « tweetaient » en même temps tout ce qui se passait sur le terrain, amenaient les propos, réagissaient, mettaient ça en contexte puis, de l'autre côté — alors, tout ça, là, vous aviez ça sur Twitter — vous aviez des gens qui étaient dans les partis de l'opposition, vous aviez des gens qui étaient dans des groupes de pression, puis vous aviez des gens qui étaient du parti eux-mêmes qui essayaient d'ajuster le message sur Twitter. Mais vous aviez, là... Imaginez une table... Même le plateau des élections de Radio-Canada n'est pas assez grand pour avoir tous ces gens-là qui « tweetaient ». Et, si vous étiez vraiment intéressé par la chose, bien, vous aviez une couverture, là, qui coûterait, permettez-moi l'expression, la peau des fesses à un média. Ils n'auraient pas les moyens de se payer ça. Et la divergence, aussi, d'opinion. Parce que, pour une même citation, pour un même extrait, on avait mais tous les pans, là, du point de vue et tous les angles sur la question.

Et c'est pour ça que c'est important. Ce sont les outils aujourd'hui qui nous servent, oui, d'une part, à pousser des idées, mais, de l'autre côté, à s'informer. Et cette information, elle est là. Alors, vous, comme citoyens, nous, comme citoyens, qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on décide de laisser de côté cette information-là ? Oui, on peut le faire. À la fin de la journée, ça ne vous empêchera pas de dormir puis, le lendemain, de vous réveiller. Mais, si vous voulez vraiment être engagé, d'une part, c'est d'écouter ce qui se dit et, de l'autre côté, de vous engager vous-même dans la discussion.

Trop de citoyens ont l'impression que leur vote n'est pas assez important, alors ils ne se déplacent pas, et puis ils se disent : « Je n'ai pas d'impact, je n'ai pas de parole. » Mais ce n'est pas vrai. Si vous interpellez un des élus qui est présent sur Internet, particulièrement dans les réseaux sociaux, normalement, si ce n'est pas lui, c'est quelqu'un de son entourage qui va répondre, et c'est la même chose pour les journalistes. Vous n'avez jamais eu un accès aussi grand — j'aime ça dire ça maintenant que je ne suis plus dans la profession — vous n'avez jamais eu un accès aussi près des journalistes, des gens qui font cette couverture. Et la fameuse question qui vous vient en tête parce que vous avez lu un des articles d'Antoine ou de Josée, ou parce que vous avez vu un topo à la télé, vous pouvez leur poser cette question-là le lendemain, et ça, pour la démocratie, et ça, pour le citoyen qui veut s'informer, je pense que c'est important.

Évidemment, ça n'empêchera pas que, sur le côté, il y aura toujours des gens qui utiliseront ces outils-là pour faire de la propagande. Il faut faire la part des choses. Mais je pense que, quand on sait l'utiliser convenablement, quand on sait choisir ses sources — c'est ça aussi, une autre histoire de sources, ce n'est pas seulement bon pour les journalistes, c'est aussi bon pour les citoyens qui veulent s'informer en ligne — je pense qu'on a beaucoup plus à gagner qu'on a à perdre. Alors, sur ce, je vous cède les deux minutes, trente secondes qu'il me reste.

M. Robitaille (Antoine) : Très bien. Alors, ça va nous permettre de prendre peut-être plus de questions. Et qui serait prêt à casser la glace ? S'il n'y en a pas, moi, je vais peut-être la casser.

Bruno, je vous écoutais puis je me disais : « Oui, il y a beaucoup plus d'information, il y a beaucoup plus de canaux, mais est-ce que ça n'accentue pas un aspect assez particulier de notre société, question qui est le trouble de déficit d'attention avec hyperactivité ? »

C'est-à-dire qu'actuellement, par exemple, là, je suis devant vous, puis j'ai deux écrans, puis là le fil Twitter qui saute, et quelqu'un comme moi qui a un problème, je veux... Je crois que, si j'étais un enfant aujourd'hui je serais diagnostiqué TDAH. Mais ça fait en sorte quand même que, trop d'information, est-ce que ce n'est pas comme pas assez ? Je veux dire : est-ce qu'on... Et je me souviens de cette belle phrase de René Lévesque : « L'information, c'est la liberté. » Mais, quand il y a une telle masse d'information, est-ce qu'on ne s'y perd pas et est-ce qu'on ne se réfugie pas aussi dans certaines petites niches qui font notre affaire et qui peuvent nous faire complètement sortir de la démocratie et de la nation ?

M. Guglielminetti (Bruno) : Alors, bien, d'une part, en ce qui concerne votre diagnostic, je laisserais ça aux seuls professionnels. Mais j'ai probablement les mêmes symptômes que vous.

M. Robitaille (Antoine) : O.K.

M. Guglielminetti (Bruno) : Puis, la bonne nouvelle, c'est qu'il y a de la médication qui existe à ce sujet-là.

Cela étant dit, c'est vrai, mais je reviendrai à un concept qui a été mentionné il y a longtemps et dont j'ai l'impression qu'on a arrêté de parler en se disant « Bon, les gens ont dû faire leur exercice, et maintenant ils ont passé, ils sont capables, c'est la gestion de l'information. » Il y a plusieurs années, puis ça, c'est à l'époque presque au début de l'Internet, on voyait les sites Web — on n'était pas à l'époque des blogues — mais il y avait des sites Web qui sortaient d'un côté et de l'autre, et là, on voyait, là, la gestion de l'information. Il y a même des firmes de cabinets

d'informatique qui ont fait leurs belles années avec ça, en disant : « On va vous apprendre, on va monter des systèmes de gestion de l'information pour vous faciliter (la vie), parce que, vous savez, on génère beaucoup d'information. » Ça, c'est une chose. Apprendre à gérer l'information et apprendre à trouver ses sources, déjà là, quand vous apprenez ça, il va y avoir moins d'information.

Mais, vous avez raison, il y a énormément de gens qui vont se conforter en suivant tel type de point de vue qui va carrément les amener... Puis, vous le savez, en nourrissant la bête de son propre point de vue, on arrive carrément à créer un monde virtuel. La personne qui s'informe uniquement à partir de l'information qui circule sur Internet, à partir de gens qui pensent comme elle ou comme elle aimerait penser un jour, parce qu'elle trouve que, ça, c'est intéressant, c'est sûr que ça peut amener à des dérapages, c'est sûr que ça peut amener à quelque chose qui ne ressemble en rien à la, entre guillemets, « vraie communauté » dans laquelle on vit.

Sauf que, de l'autre côté, moi, je fais confiance aux gens et je dis toujours, hein, toutes les technologies qui sont là, on les utilise un jour quand on en a besoin. Et je ne suis pas pêcheur, je ne verrais pas pourquoi j'irais m'acheter une canne à pêche. Mais le jour où je veux avoir de l'information sur telle ou telle chose, bien, pour moi, c'est naturel de me tourner vers Internet parce que c'est plus près que d'aller à tel endroit et se chercher une petite brochure, là, et donc d'aller chercher dans ce type d'information là.

Or, si on travaille, je ne sais pas, moi, dans un mouvement communautaire, que c'est tel domaine qui nous intéresse, bien, d'inviter les gens à aller chercher de l'information dans ce domaine-là, c'est déjà un bon départ, à partir de ce qui existe, de suivre le ministre ou la ministre qui est en charge de ça, les journalistes qui couvrent cette chose-là, les gens de l'opposition qui couvrent ce domaine-là, ça sera déjà un type de gestion de l'information.

Et c'est sûr que, pour des gens qui, comme vous ou comme moi, sont malades d'information, ça peut être à l'occasion un peu cacophonique...

Une voix : ...étourdissant ?

M. Guglielminetti (Bruno) : ...oui, de s'y retrouver, mais je pense que c'est prix à payer pour avoir, entre guillemets, « l'impression de suivre tout ce qui se dit ».

M. Robitaille (Antoine) : Merci. Alors, on va prendre une première question. Madame.

Une voix : Oui, bonjour. J'ai suivi... j'ai écouté, avec beaucoup d'intérêt, ce que vous avez dit, mais j'ai de la misère à comprendre lorsque vous parlez de Twitter comme une plateforme nous permettant d'avoir une divergence d'opinion, parce que ce sont des gazouillis, là, les opinions et

de... Vous avez parlé aussi d'outils qui permettent de s'engager. On en connaît, des outils qui nous permettent de nous engager et d'avoir des échanges d'opinion, mais Twitter ne m'apparaît pas la bonne plateforme pour ça, et j'aimerais vous entendre là-dessus.

M. Guglielminetti (Bruno) : Bien, j'entends ce que vous dites, mais, moi, je le vois comme outil d'engagement et outil de divergence, parce que cet outil-là permet la prise de parole. Évidemment, c'est sûr, on s'entend, si vous avez trois personnes qui vous suivent, vous n'avez pas le même impact que s'il y a 5 000 personnes qui vous suivent. Sauf que, de l'autre côté — puis là ce n'est pas un cours d'utilisation de Twitter, là — il y a différentes façons de s'assurer que, par exemple, on peut faire partie d'une discussion. Je ne ferai pas de... Bien, je vais faire de la publicité pour une émission de télévision. Le dimanche soir, par exemple, *Tout le monde en parle*, il y a un petit code qu'on peut utiliser pour s'assurer que les gens qui s'intéressent à cette émission-là, ou le congrès libéral en fin de semaine, les gens qui voulaient suivre cette discussion-là n'avaient qu'à suivre un mot-clic, un « hashtag », un petit code, là, qui identifiait que tous les propos qui se terminent avec cette identification-là portent sur cet événement-là. Bon. À un tel point même qu'il y a des gens qui, je pense que ça fait deux dimanches de ça, ont, entre guillemets, « hijacké » le petit code de *Tout le monde en parle* pour aller manifester leur opposition aux frais scolaires. Pour vous montrer comment c'est une source pour aller porter sa divergence. Ce n'est peut-être pas la bonne façon d'aller, entre guillemets, « hijacker » une conversation, mais de participer à une discussion qui porte sur un sujet et d'utiliser ça, bien là ça fait entendre notre voix, même s'il n'y a pas beaucoup de gens qui nous suivent, sur tel ou tel sujet. Alors, c'est dans ce sens-là que je vous disais que ça permet...

Puis évidemment, bien, plus vous êtes loquace et mieux vous montez votre argumentaire et que vous en faites part, peu importe la plateforme que c'est, que ce soit un blogue, Facebook, votre compte à un site Web, bien, les gens qui sont intéressés au sujet, à un moment donné, vont vous accrocher lorsqu'ils font des recherches sur Google à partir de mots-clés que vous évoquez, et c'est là où votre propos pourra aussi prendre de l'ampleur.

Une voix : Merci.

M. Robitaille (Antoine) : Oui, Madame.

Une voix : Oui. Bonjour. Une petite question. En fait, j'aimerais vous entendre... parce qu'on sait qu'aujourd'hui, les ministères et organismes se questionnent beaucoup sur leur présence, leur participation sur les réseaux sociaux, et puis on réclame beaucoup... bien, les citoyens, en fait, réclament beaucoup des ministères et organismes la transparence, la collaboration, tout ça. On

veut... En fait, on s'attend à ce que le ministère ou l'organisme soit actif sur les réseaux sociaux et permette de s'exprimer librement dans une forme d'instantanéité, parce que c'est un peu le principe de base, si je puis dire, de Facebook et Twitter, il y a une forme de rapidité et de réaction rapide. Mais, en fait, c'est un peu... je conçois mal comment un fonctionnaire, appelons-le comme ça, assis dans son bureau, puisse se mettre à converser comme ça avec le citoyen sur des programmes, sur des... Il y a comme une forme de nécessité d'avoir un discours qui soit cohérent et qui soit au-delà du fonctionnaire lui-même. Ça doit cadrer dans l'organisation.

M. Robitaille (Antoine) : Si les fonctionnaires veulent le faire, là, il n'y a pas de problème, nous, on va les suivre, hein ?

Des voix : Ha ! ha !

M. Guglielminetti (Bruno) : Avec le citoyen, non, mais, avec le journaliste...



Atelier n°3. De gauche à droite : M. Antoine Robitaille, M^{mes} Tamara A. Small, Josée Legault et M. Bruno Guglielminetti.
Photo : Collection Assemblée nationale

M. Robitaille (Antoine) : On ne leur reprochera pas, hein, pas nous.

Une voix : Mais vous comprenez mon point de vue. En fait, on exige une forme de discussion directe, mais la personne assise dans son bureau ne dispose pas de cette imputabilité-là pour s'exprimer à tout vent sur le sujet du jour. Je voudrais vous entendre à ce sujet-là.

M. Guglielminetti (Bruno) : Bien, c'est... Merci pour votre question. La plateforme de communication est peut-être nouvelle, mais le contexte, le problème qui est soulevé n'est pas nouveau. La même raison que tous ne sont pas habilités dans un ministère à s'adresser à des gens comme, je vais dire, mes ex-collègues. C'est le cas aussi sur les nouvelles plateformes. Moi, je vous dirai, là — ça a l'air d'être parti pour une parenthèse, une plogue pour National, mon employeur — mais c'est ce qu'on fait. Moi, je passe une grande partie de mon temps à conseiller les entreprises, les clients de National, je devrais dire. Alors, ça peut être des organisations, des fondations, des grandes entreprises, des petites entreprises, mais tous ces gens-là ont tous des employés, et là tout le monde se dit : « Oui, mais là on ne va pas laisser tout le monde parler en notre nom. » Et, effectivement, comme vous ne le faisiez pas auparavant, alors c'est sûr qu'à l'intérieur de grandes organisations comme de petites, il faut s'assurer d'avoir une politique par rapport à qui a le droit de parole pour représenter l'organisation, et ça, on ne réinvente rien, c'est juste que, là, évidemment, le micro est virtuel, tout le monde a un micro. Mais je pense que, si c'est clair à l'intérieur d'organisation qu'il y a telle et telle personne qui peuvent se prononcer au nom de l'organisation, je pense que, ça, c'est clair. Puis, de l'autre côté, peut-être aussi encadrer l'utilisation des fonctionnaires par exemple, mais aussi des membres d'une association, d'une organisation quant à l'utilisation donc, et surtout que les gens soient conscients de ne pas parler au nom d'une organisation. Il y a une différence entre oeuvrer pour une organisation et parler en son nom. Je pense que c'est un peu ça.

M. Robitaille (Antoine) : Ah ! M. Cloutier a une question.

M. Robitaille (Antoine) : Oui ?

Une voix : ...que les boîtes vocales, en tout cas.

M. Guglielminetti (Bruno) : Oui, oui, ou les enveloppes brunes.

Une voix : Antoine, juste un point d'information avant que ça dérape trop...

M. Robitaille (Antoine) : Oui. Je vous écoute.

Une voix : ...parce que je ne veux pas les gens aient l'impression que les fonctionnaires ont le droit d'utiliser les réseaux sociaux. J'ai été responsable des communications à la vice-présidence des technologies de l'information du Centre des services partagés du Québec. En tout cas, dans le jargon, on a 1 200 employés qui sont pour la plupart des informaticiens qui s'occupent des ordinateurs de partout, y compris ceux de l'Assemblée nationale, et autant de consultants, et c'est interdit. Il y a l'éthique, il y a... et ne vous ferai pas le récit des normes d'éthique. C'est interdit. Puis, effectivement chez nous, à l'époque où j'y étais, on essayait de justifier l'utilisation, et le seul, dans le cadre d'un congrès de ceux qui s'occupent de faire des congrès pour les gens qui s'intéressent à l'informatique, on nous avait donné la permission peut-être d'aller sur LinkedIn qui était le plus professionnel parce qu'habituellement on n'y va pas pour des raisons sociales, mais plutôt professionnelles. Mais, encore là, on avait fait des tests, et je le faisais avec l'accord de mes patrons, et c'était carrément interdit, là, même si je voyais qu'il y avait beaucoup de mes collègues qui y étaient et qui avaient effectivement leur nom au nom d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental. Mais c'est interdit. Il y a des mouvements. C'est Michelle Courchesne qui pourrait répondre à votre question : Quand est-ce que l'éthique changera ? Mais, ne regardez pas... même si je ne suis plus fonctionnaire, là, ni professionnelle au gouvernement, je ne voudrais pas que les gens aient l'impression que les fonctionnaires et les professionnels ont le droit. Oui, les politiciens, oui, les attachés politiques, mais, non, les fonctionnaires ne jouent pas sur les réseaux sociaux à la journée longue.

M. Guglielminetti (Bruno) : Le point qui est intéressant que vous soulevez, et ça, je le vois même dans le secteur privé, mais des plus petites associations que le gouvernement, c'est de voir que c'est une chose d'interdire et de couper l'accès à ces plateformes-là, sauf qu'il y en a — on ne fera pas un sondage ou une publicité — mais il y en a combien qui ont des téléphones intelligents et qui vont prendre, plutôt qu'une pause cigarette, maintenant vont prendre une pause téléphone pour aller à l'extérieur puis regarder qu'est-ce qu'ils ont fait sur Facebook, prendre des nouvelles de leurs amis, ou aller « tweeter », ou aller faire quelque chose, ou regarder le dernier vidéo auquel ils ne peuvent pas accéder à partir de leur bureau, mais ils le font à partir de leur téléphone ? Donc, il y a, entre guillemets, des « guides » et des...

Une voix : Paramètres.

M. Guglielminetti (Bruno) : ...des — merci — des paramètres à établir avec les employés, plutôt que des interdictions. Et je pense que c'est dans ce sens-là qu'il faut aller dans la société en général, là. Puis, il y a aussi l'éducation, hein ? Gardons en tête que les gens de 28 ans et moins ont toujours vécu dans un contexte où il y avait de l'Internet, alors là, c'est aussi quelque chose de générationnel.

M. Robitaille (Antoine) : Donc, le chronomètre devient rouge à l'instant, mais j'ai une demande. Est-ce que vous pouvez attendre ou vous voulez la poser absolument tout de suite ?

Une voix : Je peux la poser à la fin, si vous préférez.

M. Robitaille (Antoine) : O.K. Parfait.

M. Guglielminetti (Bruno) : Je vais rester.

M. Robitaille (Antoine) : On y reviendra, parce que c'est la première fois que je fais ça avec un chronomètre aussi coloré. Je vais donner la parole maintenant à Josée Legault.

M^{me} Legault (Josée) : Oui. Bon. Est-ce qu'on m'entend bien ?

M. Robitaille (Antoine) : Oui.

M^{me} Legault (Josée) : Je ne suis pas habituée, dans le milieu, d'avoir des micros si éloignés que ça, hein, bon. Alors, premièrement, j'aimerais remercier, moi aussi, le comité d'organisation du colloque, là, pour l'invitation. Je pense qu'on se sent très, très honorés d'être ici dans cette enceinte qui marque aussi les 140 ans de la Tribune de la presse.

J'aimerais juste, au début, pour ceux qui ne me connaissent pas nécessairement ou qui me connaissent moins bien, en fait, puisqu'on parle des nouvelles technologies et leur impact, et leur lien avec la démocratie, simplement rappeler, moi, j'ai commencé ma carrière de chroniqueur politique en 1993, chroniqueur invité à *The Gazette* un été, huit semaines, n'est-ce pas ? Et pour vous dire à quel point ça a changé au niveau des nouvelles technologies — puis là je ne parle pas de 1935, là, je parle de 1993 — alors j'étais pigiste donc et j'écrivais ma petite chronique chez moi. Et, non, il n'y avait pas de courriels, hein ? Alors, il fallait que j'amène ma petite disquette, que je prenne l'autobus, puis que j'amène ça à la *Gazette*, là, tu sais, bon, juste avant mon heure de tombée. Alors, on mesure vraiment les changements assez révolutionnaires seulement depuis 1993. Et ensuite, en 1995, évidemment, bon, j'ai eu une chronique hebdomadaire au *Devoir*, qui demeure d'ailleurs toujours le premier journal que je lis le matin, six jours par semaine parce que, le septième jour, *Le Devoir*, c'est comme Dieu, il se repose.

M. Robitaille (Antoine) : Comme Henri Bourassa.



Atelier n°3. De gauche à droite : M. Antoine Robitaille, M^{mes} Tamara A. Small, Josée Legault et M. Bruno Guglielminetti.
Photo : Collection Assemblée nationale

Des voix : Ha ! ha !

M^{me} Legault (Josée) : Et, ensuite, je passe à tous les autres. Bon.

Alors, ce qu'on appelle aujourd'hui les nouvelles technologies, bien, évidemment, lorsque, moi, j'ai commencé, on n'avait aucune idée de ce qui nous attendait et avec quelle rapidité ça allait nous happer littéralement dans notre métier. Et, encore une fois, même si on ne remonte pas à Mathusalem, puis on ne remonte même pas à la dactylo — ça, c'était pendant les études universitaires, là — mais on ne remonte même pas... on ne remonte même pas à ça.

Alors, aujourd'hui, moi, j'aimerais regarder un petit peu cette question-là sur trois plans, et non pas trois niveaux, Antoine...

Des voix : Ha ! ha !

M^{me} Legault (Josée) :parce qu'Antoine n'aime pas le mot « niveau »...

M. Robitaille (Antoine) : C'est mieux comme ça.

M^{me} Legault (Josée) : ...sur trois plans, c'est-à-dire, parce que, moi, je regarde la question : Est-ce que les nouvelles technologies profitent à la démocratie et non pas... Moi, je ne répondrai pas à la question : Comment les nouvelles technologies pourraient profiter ? Ce n'est pas mon métier. Mon métier, c'est d'analyser, ce n'est pas de conseiller. Donc, je vais le regarder sur le plan de la participation citoyenne, sur le plan aussi des élus eux-mêmes et des partis politiques, et sur le plan de nous, les médias, dans notre métier.

Alors, au niveau de la participation citoyenne, évidemment nul besoin de rappeler le rôle, peut-être pas déterminant, en effet, pour ce qui est des soulèvements du Printemps arabe qui se poursuit encore aujourd'hui, des médias sociaux, mais ils ont quand même joué un rôle important, un rôle d'accélérateur, un rôle mobilisateur. Et on ne peut pas le nier quand même, ce rôle-là, même si, encore une fois, il n'a peut-être pas été déterminant. Et je pense que le rôle a été important parce que, justement, ces événements-là se déroulaient dans des pays... ou se déroulent dans des pays où il n'y a pas une libre circulation toujours de l'information et où les médias dits traditionnels ou grand public sont souvent contrôlés par l'État lorsque ce n'est pas carrément par la police. Donc, les médias sociaux ont été vraiment un outil de démocratie et continuent à l'être.

Même en Europe de l'Ouest et aux États-Unis où, là, il y a une libre circulation de l'information pour ce qui est des médias grand public, les médias sociaux ont été appelés à jouer un certain rôle et le sont encore aujourd'hui.

Bruno mentionnait les mouvements Occupy, et on a vu que ça a traversé la frontière. En effet, même au Canada, à Montréal, à Québec, etc., on a vu une certaine mobilisation par les réseaux sociaux. Donc, ça joue aussi un rôle, je pense, important au niveau de l'éducation et de la conscientisation, d'une partie de la population qui ne participe pas directement à ces mouvements-là, qui ne sont pas là sous les tentes, hein ? Donc, c'est-à-dire la vaste majorité silencieuse. Et, ici, c'est peut-être un petit peu l'erreur qu'on a commise ici, parce qu'il y a des analystes qui se sont... en tout cas qui se sont posés la question, à savoir : puisqu'il n'y a pas eu énormément d'occupants ou de manifestants sous les tentes, peut-on alors tirer la conclusion que les médias sociaux n'ont pas joué un rôle très, très important ?

Ça ne se mesure pas au nombre de personnes qui se déplacent et qui s'installent dans les tentes, mais justement dans la capacité des médias sociaux d'exprimer... de donner la possibilité aux gens d'exprimer cette espèce de parenté de pensée avec les occupants, c'est-à-dire leur ras-le-bol, finalement, du pouvoir de la haute finance et de la complicité un peu de plusieurs gouvernements en Occident à ce niveau-là. Donc, ne mesurons pas ça nécessairement en nombre. On ne peut pas mesurer, je pense, à moyen terme ou à long terme l'impact réel, ça va se faire sur un certain nombre d'années. Ça, c'est le côté positif, disons.

Le côté où ça soulève un questionnement, c'est à se demander si ça n'aurait pas aussi, en même temps, un effet, je dirais, presque contraire, en tout cas antinomique ou paradoxal, c'est-à-dire si ce déferlement-là d'opinions sur les médias, les colères, ce que j'appelle les colères citoyennes, rendues possibles par ces nouvelles technologies-là, n'auraient pas aussi comme effet pervers d'accentuer l'atomisation des citoyens dans la société. C'est-à-dire qu'une fois qu'on s'est exprimé sur les réseaux sociaux, une fois qu'on a exprimé sa colère, une fois qu'on a traité tel politicien de ceci et tel autre de cela, bien, on reste dans son foyer et on ne va pas nécessairement plus voter, on ne va pas nécessairement s'intéresser au processus démocratique. Et même, parfois, ça va même ralentir cette conscientisation-là, puisqu'on a l'impression qu'on a fait quelque chose. On a l'impression qu'on a fait quelque chose. Et ça, souvent, c'est une illusion.

Il y a aussi tout le phénomène des pétitions en ligne maintenant, hein ? On sait, même le site de l'Assemblée nationale accueille des pétitions en ligne, et on se souvient, il y a un an, de cette fameuse pétition où plus de 200 000 Québécois ont demandé quand même la démission de leur propre premier ministre. Et, s'il est vrai que le premier ministre est toujours en place, c'est tout à fait légitime de l'être, on ne peut pas dire pour autant que, parce qu'il n'a pas démissionné, la pétition n'a pas eu d'impact avec des chiffres aussi importants. C'est quand même un message assez puissant qui a été envoyé en démocratie québécoise.

Donc, comment répondre, de manière définitive, si les médias sociaux, les nouvelles technologies vraiment contribuent à renforcer la démocratie ? Je pense que c'est trop tôt vraiment, parce qu'on a justement ces mouvements qui sont contradictoires et paradoxaux un peu et on va voir évoluer ça dans les prochaines années. Et, comme le disait Bruno aussi, il y a un phénomène générationnel. D'ici quelques années, les gens qui vont être sur les médias sociaux vont être des gens qui n'auront fait que ça, qui seront nés là-dedans, donc peut-être qui vont en développer un type de langage, une interaction politique que les générations plus âgées n'ont pas nécessairement l'opportunité de faire.

Et les technologies sont appelées à changer aussi elles-mêmes énormément. Alors, lorsqu'on pense seulement qu'au cours des dernières années, on est passés de l'Internet aux courriels, à Facebook, à Twitter, les iPod, les iPad et, certains soirs, quand je suis fatiguée, ce que j'appelle les « I don't care ». Et on peut juste s'imaginer, d'ici seulement cinq ans, à quel point tout ça va avoir changé.

Mais, encore une fois, dans une ère où, paradoxalement, les taux de participation aux élections générales ne cessent de chuter, même lorsqu'il y a un scandale, mettons, des compteurs d'eau ou présence d'enjeux majeurs dans une campagne électorale, on ne peut pas conclure à la contribution absolument parfaite des médias sociaux à l'amélioration de la démocratie. Et il ne faut pas non plus prendre pour acquis que, dans un contexte de technologies aussi changeantes, ces médias-là aussi ne peuvent pas être, disons, utilisés ou instrumentalisés à des fins, disons, moins nobles que celles de nourrir la démocratie. Parfois, ça peut être aussi utilisé pour essayer de l'affaiblir.

Maintenant, si on va au deuxième plan, c'est-à-dire ceux des partis, des élus eux-mêmes, alors je pense qu'il n'y a pas vraiment besoin de revenir sur, peut-être, l'exemple le plus spectaculaire de l'usage des médias sociaux qu'on a vu, hein : c'était la campagne de Barack Obama où, non seulement, on a su se servir des médias sociaux pour amasser des sommes considérables d'argent, mais aussi pour mobiliser et pour justement amener des Américains qui n'avaient jamais voté à voter. Alors, bien sûr, il y avait le contexte, élection possible du premier président américain noir, mais quand même ça a joué un rôle — je pense, hein, Bruno — quand même assez important dans cette campagne-là.

Ici, ce n'est pas tout à fait la même chose encore. Sur les médias sociaux, il y a des élus, mais, des fois, c'est difficile à identifier si parfois ça vient d'eux, si c'est eux-mêmes ou si c'est leurs attachés politiques ou si c'est leur personnel. Mais il y a comme une période d'apprentissage et de rodage en ce moment. Et ce qui me frappe, c'est que même le Parti conservateur de Stephen Harper, qui est pourtant une machine redoutable lorsque vient le temps de courtiser l'électorat en le saucissonnant en segments, là, pour pouvoir mieux le séduire, il n'a pas réussi vraiment à se servir des médias sociaux d'une manière... Il le fait de manière locale, mais pas vraiment de manière pancanadienne.

Et on peut aussi s'arrêter au piège, hein, pour les élus, des médias sociaux. Il y a des pièges aussi pour eux. Alors, on pense à quelques scandales sexuels aux États-Unis, avec des petits messages laissés, le cas d'Éric Besson, le ministre français de l'Énergie qui a « tweeté » un soir : « Quand je rentre, je me couche. Trop épuisé. Avec toi ? » Alors, point d'interrogation, « avec toi ? ». Donc, c'est sûr que, bon, on peut... Bon.

On se souvient aussi de l'épouse de Stéphane Dion, lorsque Stéphane Dion était chef du Parti libéral du Canada, qui pensait être sur sa page privée Facebook, qui a dit des choses pas gentilles et ça s'est retrouvé évidemment — pas gentilles mais vraies, hein, il faut quand même le dire — cité partout dans les médias. Bon.

Alors, je vois que le temps avance. Je vais passer... Oui. Et puis, il y a aussi cette histoire de gouvernement ouvert, hein, on parle beaucoup de ça aux États-Unis, on en parle un peu moins ici, mais récemment il y avait... il y a un exécutif du Parti québécois, comté de Crémazie, qui a envoyé une lettre à Pauline Marois l'enjoignant de s'engager à appliquer un gouvernement ouvert, c'est-à-dire un gouvernement qui rendrait accessibles sur l'Internet, mon Dieu, comment dire, non seulement un certain nombre d'informations qu'il ne rend pas accessibles maintenant, mais même ses contrats, ses sous-contractants, le prix de contrats. On peut imaginer, avec ce qui se passe aujourd'hui, ce qu'on pourrait découvrir là. Donc, ça, c'est au niveau des élus.

Je vais aller rapidement sur nous, dans les médias. Bien, évidemment, nous, ça a eu, je ne le répéterai pas, un impact absolument révolutionnaire, parfois pour le meilleur, et parfois pour le pire, parce qu'évidemment, avec les médias sociaux, avec les nouvelles technologies vient aussi l'information continue, vient aussi le syndrome de l'instantanéité. Alors, tout doit être rapporté à

l'instant même. Si ça pouvait être rapporté une demi-heure avant l'événement, on pourra le faire une demi-heure avant. Et là l'événement est rapporté instantanément, il doit être analysé instantanément. Donc, là, on a peut-être une faiblesse aussi qui est en train de se développer là, c'est-à-dire qu'il faut pédaler pas mal fort pour fonctionner dans un milieu où, au niveau de l'analyse en tout cas, pas du reportage mais de l'analyse, il n'y a plus cette journée ou ces deux journées de réflexion, de recherche, de recul. Les gens sont très exigeants maintenant, veulent avoir tout de suite l'analyse, tout de suite l'observation. Alors, parfois c'est bien, parfois ce n'est pas bien. Moi, j'appelle ça un peu le syndrome du « last hour's news », c'est-à-dire que là, ce qui est dépassé, ce n'est plus « yesterday's news », c'est « last hour's news », hein, tellement ça va très, très rapidement.

Mais, en même temps, comme le disait Bruno, que ce soit... surtout sur Twitter, je pense, même si c'est un micro-climat, même si c'est encore quand même une minorité qui est là-dessus, il y a comme une espèce de nouvel agora qui est en train de se créer sur Twitter, une nouvelle place publique où, bon, les journalistes échangent entre eux. C'est assez surréaliste parfois, hein ? On va voir des journalistes, des chroniqueurs, on se parle entre nous. Bien, il y en a qui parlent plus entre eux que d'autres, là, comme s'ils oubliaient qu'il y avait comme quelques milliers de personnes qui voyaient ça en même temps. Ça permet aussi à des politiciens de tweeter à des journalistes, à des chroniqueurs, à des chroniqueurs de tweeter à des politiciens. Il y a des politiciens qui tweetent plus que d'autres aux journalistes, mais enfin. Mais ça crée un espace. On ne sait pas comment il va se définir, mais ça commence à se définir, et ce n'est pas nécessairement inintéressant.

Et il y avait une dame qui posait la question tout à l'heure : qu'est-ce qu'on peut faire sur Twitter, 140 caractères ? J'aimerais rappeler que, le 140 caractères, il inclut lorsqu'on le veut aussi, souvent, des liens donc à des articles. On peut recommander des livres, on peut recommander des études, on peut... C'est aussi un outil de pédagogie, hein, et d'échange, hein ? Ce n'est pas obligé d'être juste : « Aïe, je suis allé au restaurant XYZ, puis la paella était bien bonne, tu sais, bon. » On ne nommera pas personne dans les médias qui fait ça, là, mais... Donc, ça peut servir aussi beaucoup, beaucoup à ce niveau-là.

Donc, pour terminer rapidement, puisqu'il me reste 15, 17 secondes, c'est que, oui, il est trop tôt pour répondre à cette question-là : est-ce que ça contribue vraiment à nourrir la démocratie ? Mais il faut observer un peu le jeu de bascule entre l'aspect positif, là où il y a une participation citoyenne que ça accroît, là où il y a une présence... de la colère citoyenne aussi qui peut s'exprimer, puis le paradoxe finalement, plus que la contradiction, où ça peut avoir un effet même démobilisateur pour ce qui est de la participation active au processus démocratique, lorsqu'on a l'illusion qu'on a fait quelque chose parce qu'on s'est exprimé sur un média social.

Donc, il est à espérer que, dans les prochaines années, ça va converger et que ça va devenir un outil proactif, un outil qui va encourager à prendre part au processus, que ce soit en votant, que ce soit en se mêlant de ses affaires, comme j'aime dire, de la manière qu'on voudra ou des fois, même, à aller manifester, prendre une pancarte, etc., bon, mais ne pas s'exprimer qu'en termes virtuels, mais vraiment en termes de participation citoyenne. Donc, voilà.



Atelier n°3. De gauche à droite : M. Antoine Robitaille, M^{mes} Tamara A. Small, Josée Legault et M. Bruno Guglielminetti.
Photo : Collection Assemblée nationale

on décidait de sortir, puis après, eux autres, ils couvraient l'événement. Moi, en tout cas, du souvenir que j'en ai.

Alors, je me dis, oui, ça a accéléré la communication, l'information passe plus vite d'une personne à l'autre, et tout ça. Mais on n'a pas tendance à donner peut-être un peu trop de crédibilité ? Quand on regarde les mouvements, je me dis, les gens qui, actuellement en ont ras-le-bol, puis ils font du camping, ils l'auraient peut-être fait aussi sans les médias sociaux, parce que l'ampleur de la crise économique qu'on a connue en 2008 a tellement écoeuré le monde — bien, excusez l'expression — que finalement, Twitter ou pas, il y en a peut-être pareil qui auraient eu envie de faire du camping, puis de faire quoi que ce soit. On est déjà sortis dans la rue par le passé pour d'autres causes et on n'a pas eu besoin de ces médias sociaux là.

Alors, je me pose rien que la question, quand je regarde ou j'entends les commentaires : est-ce qu'on est en train de donner plus de crédibilité ? Quand, par exemple, il y en a qui disent... ou le monsieur de Facebook, là, qui dit : « Oui, Facebook n'est pas responsable du Printemps arabe. » Il faut bien comprendre qu'aussi, dans ces pays-là, il y avait un contexte qu'on n'a pas ici, là, des gens crèvent de faim, c'est carrément... c'est inimaginable, là. On n'aurait jamais connu ici ce que

ces gens-là vivent là-bas. Alors, peut-être que, oui, ça a été un catalyseur, un accélérateur de quelque chose, mais de dire que c'est grâce à ça, non, il y avait déjà un niveau d'écoeurite aiguë tellement élevée qu'ils se... la marmite allait sauter d'une façon ou d'une autre. C'était de savoir par quel moyen ça allait se passer.

Alors, c'est dans ce sens-là que je vous pose la question : on n'a pas tendance à donner trop de crédibilité à tous ces médias sociaux-là, puis à oublier un peu l'histoire de notre humanité, en tout cas ?

M. Robitaille (Antoine) : Qu'on exagère l'importance, c'est ce que vous voulez dire ?

M. Labelle (Charles) : Bien, c'est la question que je me pose : est-ce qu'on n'exagère pas, compte tenu qu'il y a eu des mouvements, par le passé, où il n'y avait pas ces médias-là et qu'il y a quand même, comme je vous dis, des révolutions qui se sont créées à travers l'histoire et tout ça, là ?

M^{me} Legault (Josée) : Bien, c'est pour ça que je parlais du paradoxe, et même, même d'une contradiction à la limite, parce que, oui, ces époques-là dont vous parlez, qui ne sont pas si lointaines que ça, où les gens descendaient dans la rue massivement, il y avait aussi des forces qui les organisaient, ce n'était pas toujours spontané. Bon, il y avait quand même des mouvements syndicaux qui organisaient aussi...

M. Robitaille (Antoine) : Pas comme la manifestation de la FTQ, là, qui était spontanée ?

M^{me} Legault (Josée) : Bien, non, Antoine, non, ça, c'était très, très spontané, ça.

Des voix : Ha ! ha !

M^{me} Legault (Josée) : Donc, il y avait aussi des... Et les organisations manquent à l'appel, ici, aujourd'hui. Alors, il faut aussi dire — comment le dire diplomatiquement ? — que certaines organisations qui étaient des contre-pouvoirs maintenant font partie du pouvoir, donc ça laisse les gens un peu plus à eux-mêmes. Alors, oui, mais c'est ça, c'est pour ça qu'il ne faut pas... c'est pour ça qu'on ne peut pas donner la réponse à cette question-là pour le moment, et c'est pour ça que je soulève cette possibilité-là aussi que ça puisse en même temps, paradoxalement, alimenter l'isolement des individus ou les démobiliser, c'est-à-dire, en effet, j'ai l'impression que j'ai fait quelque chose, mais ça...

M. Labelle (Charles) : ...encore tenir le clavier.

M^{me} Legault (Josée) : Pardon. Ça, c'est le premier pas, l'expression, après, il faut poser des gestes, il faut rentrer dans l'action politique, et là je ne parle pas seulement de l'action politique partisane, bien entendu. Mais, le premier geste citoyen, c'est de voter, et on voit que, ça, ça prend pas mal le bord, donc, pour toutes sortes de raisons, mais ça, c'est une autre histoire. Mais, si les médias sociaux peuvent, disons, stimuler un peu cet appétit-là d'aller participer, ça serait bien. Mais, pour le moment, c'est difficile à dire.

M. Robitaille (Antoine) : Mais ce que vous appelez contradiction, il y a peut-être même un lien de cause à effet entre l'émergence des médias et des réseaux sociaux et puis la démobilisation électorale, parce que peut-être qu'on a moins le sentiment aujourd'hui, c'est... Moi, c'est une question qui me trouble, on a peut-être moins le sentiment aujourd'hui de former une nation. Plus on s'informe sur les médias sociaux et les réseaux sociaux, on est d'emblée dans l'international. On l'est d'emblée. Et il y a des gens qui s'intéressent aux mêmes choses, aux même éléments que nous, et on les retrouve un peu partout dans le monde, et peut-être qu'on se dénationalise tranquillement avec ces médias-là. Quand on pense que l'apparition de l'imprimerie est étroitement liée à la naissance des nations. Les mass médias ont approfondi ces phénomènes-là de nations, de nationalismes, mais là, avec l'Internet, est-ce que justement on n'est pas en train de se dénationaliser et de... On a toujours un peu la tête ailleurs aujourd'hui avec ces nouveaux médias là.

M^{me} Legault (Josée) : Et peut-être qu'il y a un vase communicant aussi, et pour reprendre un peu le cliché, du local à l'universel et de l'universel pour aller vers le local.

M. Robitaille (Antoine) : Mais, moi, j'ai l'impression, parce que je suis toujours sur Twitter puis sur Facebook, et tout ça, j'ai l'impression que, même la politique québécoise qui devrait concerner tous les citoyens... Hein, comme dans un bon vieux journal, quand on ouvre un journal, on a toutes sortes de problèmes qui concernent notre nation qui sont tout de suite devant nos yeux.

M^{me} Legault (Josée) : ...

M. Robitaille (Antoine) : Alors que, quand on est dans l'Internet, on est dans la fragmentation et on est dans le PointCast, on est tout de suite dans ce qui nous intéresse. Alors, quelqu'un qui, je ne sais pas, moi, s'intéresse au vin, à la fabrication du vin, va peut-être s'enfermer, à un moment donné, dans ce trip-là, va peut-être s'informer, d'emblée va avoir des fils Twitter sur le vin, Facebook.

Pouf ! à un moment donné il se retrouve à avoir moins de temps pour s'informer sur les affaires de la nation. Et j'ai l'impression que ces phénomènes-là, quand on les démultiplie à travers tous les citoyens, bien, il y a un risque de décrochage national.

M^{me} Legault (Josée) : Bien, il y a un risque de décrochage, mais en même temps je pense encore une fois que c'est trop tôt pour le dire.

M. Robitaille (Antoine) : ...

M^{me} Legault (Josée) : On sait qu'il y a ce paradoxe-là pour le moment, mais je pense que ça va prendre encore quelques années. Il y a quelque chose qui va débloquer à un moment donné de toute manière, hein ? Avec ce qu'il se passe, il y a quelque chose qui va débloquer. Maintenant, de quelle manière, et quelle sera la contribution des médias sociaux à ça ? Elle sera peut-être accessoire, elle sera peut-être relativement importante, mais elle va exister d'une manière ou d'une autre. Alors, à quel niveau ? Ça, ça reste à voir.

M. Tremblay (Jocelyn) : Oui. Jocelyn Tremblay.

M. Robitaille (Antoine) : M. Tremblay.

M. Tremblay (Jocelyn) : Je travaille dans un ministère. Juste avant ma question, je reviendrais sur la remarque, là, qu'Antoine vient de faire, avec laquelle je suis assez d'accord, il y a notre vieux politicien, un Français qui est mort depuis longtemps, qui disait : « La politique, c'est d'abord des gens qui parlent aux gens. » Donc, moi, quand j'ai... Bon, je suis sur Twitter puis, à certains moments, je me demande : est-ce que Denis Coderre a une vie ? Et ce qui est vrai pour Denis Coderre est vrai pour bien des gens aussi parce que, si vous passez trop de temps là-dessus, bien, ça vous en donne moins pour autre chose, y compris pour l'action citoyenne, pour discuter avec des vraies personnes, pour prendre un bon repas en famille ou avec des amis, pour s'occuper de ses enfants, etc.

M^{me} Legault (Josée) : C'est ça l'effet aussi d'atomisation, ça prend cette forme-là aussi.

M. Tremblay (Jocelyn) : Donc, ça, moi, je suis tout à fait d'accord avec ce qu'Antoine vient de dire.

Deux choses rapides. Premièrement, l'utilisation des nouvelles technologies dans les ministères. Moi, je travaille dans un ministère, je ne parle pas au nom du ministère, on a une direction des communications et des affaires publiques. Dans cette direction, il y a des gens qui répondent à des journalistes d'une manière traditionnelle et il y a d'autres gens... il y a un webmestre et des gens qui s'occupent de cet aspect-là aussi. Et, bon, tous les ministères et organismes doivent déposer à l'Assemblée nationale une déclaration de services aux citoyens et, dans cette déclaration-là de services aux citoyens, bien, il y est dit entre autres, là, que, quand un citoyen interpelle un ministère ou un organisme, il mérite une réponse.

Ce qui arrive, c'est qu'autrefois, avant l'apparition des courriels et tout, bien, pour poser une question à un ministère, il fallait prendre un papier et écrire sa lettre, la mettre dans une enveloppe, mettre un timbre, puis aller la poster. Ça vous donne le temps de réfléchir. Aujourd'hui, on reçoit beaucoup de demandes qui sont totalement farfelues, pour ne pas dire imbéciles, et la déclaration de services aux citoyens oblige les ministères et organismes à répondre à ces choses-là, et, bon, le temps qui est passé là-dessus, bien, c'est du temps où les fonctionnaires sont payés par les citoyens. Bon. Je n'ai pas besoin d'en dire plus. Là, ce n'est pas le fonctionnaire qui parle, c'est le citoyen. Deuxième chose...

M^{me} Legault (Josée) : ...contribuable.

Des voix : Ha ! ha !

M. Robitaille (Antoine) : Rapidement, il nous reste 40 secondes. Là, j'ai...

M. Tremblay (Jocelyn) : O.K. Rapidement.

M. Robitaille (Antoine) : ...ça va passer au rouge, là.

M. Tremblay (Jocelyn) : Rapidement. Pour ce qui est de l'effet, si on veut, des nouvelles technologies sur la démocratie, je vais vous citer un exemple international, deux exemples. En Syrie, ce qui se passe en Syrie, les citoyens syriens peuvent informer le reste du monde de ce qui se passe chez eux. Donc, c'est de plus en plus difficile, pour des régimes autoritaires, d'empêcher... l'extérieur de ce qui se passe chez eux. Ça, c'est une bonne chose.

Deuxième exemple — ça va être très rapide — la mort de Kadhafi, il y a quelques jours. Il y a des gens qui avaient des téléphones cellulaires qui l'ont filmé vivant avec leurs téléphones

cellulaires. Ça veut dire que le Conseil national de transition ne peut pas dire ce qu'il aurait fait, que, Kadhafi, on l'a trouvé, il était déjà mort. Il n'est pas déjà mort. Et, quand un gouvernement de transition n'arrive pas...

M. Robitaille (Antoine) : Merci.

M. Tremblay (Jocelyn) : ...à contrôler son armée, il a des problèmes de crédibilité.

M. Robitaille (Antoine) : Mais est-ce qu'on n'avait pas vu Ceausescu comme ça, mort ?

M. Tremblay (Jocelyn) : Il y avait eu de la manipulation à ce moment-là, de la manipulation.

M^{me} Legault (Josée) : On n'avait pas ça dans ce temps-là.

M. Robitaille (Antoine) : Non, mais il y avait de la télé, là.

M^{me} Legault (Josée) : Oui, oui.

M. Robitaille (Antoine) : Il me semble qu'on l'avait vu puis...

M^{me} Legault (Josée) : Oui, oui, ce n'était pas beau.

M. Robitaille (Antoine) : Malheureusement, on vient de passer au rouge. Mais il va y avoir une longue période de questions, plus longue, tout à l'heure, de 35 minutes à partir de 16 h 10. Mon Dieu ! il est 16 h 13. Mais...

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Robitaille (Antoine) : ...quelle horreur! On a pris du retard, je ne sais pas comment. On se fait contrôler par cette bête à plusieurs couleurs. Madame Small...

M^{me} Small (Tamara A.) : Merci beaucoup.

M. Robitaille (Antoine) : ...je sens que vous piaffez d'impatience de nous parler — depuis tantôt, je vous vois prendre des notes — j'ai bien hâte de vous écouter. Madame Small, la parole est à vous.

M^{me} Small (Tamara A.) : [Traduction] Merci beaucoup. Ce dont je veux parler aujourd'hui, c'est la relation entre l'Internet et les politiciens. Et, depuis la campagne électorale de Barack Obama en 2008, il y a eu une... élevée que le politicien devrait adopter, utiliser les médias sociaux. Et on dit que l'utilisation des médias sociaux, c'est informatif, que ça change le ton et la nature du dialogue démocratique. Et l'idée qui est lancée, c'est que, si vous ne les utilisez pas, vous êtes avec un désavantage, si vous êtes un politicien.

Mais, de temps en temps, surtout au Canada, on voit cette accusation que les politiciens canadiens n'utilisent pas les médias sociaux correctement. Après la dernière élection, il y a eu un article dans le *Computerworld magazine* qui disait : la première élection des médias sociaux du Canada a manqué son coup. Et, moi, je me demande toujours, ces déclarations-là... Je pense que ce qu'ils essaient de dire, c'est que, *primo*, les politiciens n'ont pas utilisé les aspects conversationnels des médias sociaux ; deux, qu'ils n'ont pas connecté avec le peuple en n'utilisant pas la technologie de façon qui va plaire aux jeunes. Mais surtout que les politiciens, lorsqu'ils restent avec leur modèle descendant de stratégie, ça cause du tort. Je me demande si c'est une accusation juste parce que je pense que, dans la littérature, dans la littérature populaire, les gens présument que l'Internet est bon parce que ça existe, que les médias sociaux sont bons parce que ça existe, que c'est éminemment démocratique et que ça va automatiquement fournir des avantages pour les citoyens et les politiciens.

Mais, moi, j'ai regardé l'utilisation de l'Internet depuis 2000, alors en commençant avec des sites Web jusqu'à Twitter. Et, moi, ma recherche a montré, comme les autres collègues dans le monde, que les attentes des politiciens et la réalité ne s'agencent pas. Donc, qu'est-ce qui pourrait expliquer cela ? Qu'est-ce qui pourrait expliquer cette différence ? Est-ce que c'est parce que les politiciens sont « nonos » ? Est-ce que c'est parce qu'ils sont trop vieux ? Moi, j'entends souvent ça, bon : « Ils sont trop vieux pour comprendre les médias sociaux ; s'il y avait des gens plus jeunes, ça serait encore mieux. » Ou est-ce qu'ils sont simplement obstinés, qu'ils ne veulent pas le faire ?

Je pense qu'il y a des questions raisonnables, mais, après avoir étudié les médias sociaux pendant des années, c'est qu'en fait je pense qu'il y a des défis présentés par les médias sociaux aux politiciens qui doivent apprendre à s'en servir dans un contexte qui existait longtemps avant que les médias sociaux commencent à exister, c'est-à-dire qu'ils doivent essayer d'utiliser ceux-ci pour fonctionner dans ce contexte-là.

Alors, je vais parler de plusieurs défis qui, selon moi, existent pour les politiciens qui utilisent les médias sociaux. Le premier défi, c'est l'auditoire en ligne. Barack Obama, en ce moment, a 10 millions de gens qui suivent son compte Twitter et 23 millions de gens sur Facebook. Bon, maintenant, un politicien canadien ne pourrait même pas espérer avoir quelque chose comme ça. Mais même les politiciens américains ne peuvent pas espérer des choses comme ça. Alors, moi, j'ai regardé Mitt Romney, 1,1 million sur Facebook ; Rick Perry, il y a moins de gens que Stephen Harper en ce moment. Alors, il y a présomption que l'auditoire en ligne est immense au Canada, 80 % des Canadiens utilisent l'Internet, 50 % d'entre eux ont un site de réseautage social, mais ils ne connectent pas avec les politiciens sur les médias sociaux. Ils ne le font pas.

Bon, on peut regarder d'autres chiffres. Stephen Harper, près de 175 000 ; la chef de l'opposition Nycole Turmel², 3 000. Ça, c'est une immense différence. Durant l'élection en Ontario, la plus récente, seulement 40 000 ont suivi un chef de parti majeur, durant la dernière élection, sur 8 millions d'électeurs. Alors ça, c'est le contexte dans lequel les politiciens utilisent les médias sociaux.

Et, une fois de plus, bon, je reviens aux États-Unis parce qu'on présume qu'à cause de toutes ces choses-là importantes qui se passent... Non, non, mais ce n'est pas vrai. Bon, en 2010, durant les élections, seulement 7 % de tous les Américains ont suivi un politicien américain sur un réseau social. Sept pour cent des Américains seulement. Donc, les gens présumant qu'il y a beaucoup, beaucoup de gens qui essaient de se relier avec les politiciens, et les politiciens sont juste là qui disent : « Non, non. » Non, non, ce n'est pas vrai, ils ne le font pas.

Mais je pense que le problème ici, c'est que plusieurs Canadiens utilisent l'Internet pour se connecter avec des journalistes, ils parlent aux médias, ils parlent avec le sport, mais ils ne parlent pas avec les institutions traditionnelles et politiques. Alors, ce n'est pas que les politiciens sont simplement obstinés, ou niais, ou trop vieux. Ils regardent le nombre de gens qui sont là et ils prennent des décisions stratégiques à propos de qu'est-ce qu'ils vont... ils vont passer le temps sur quoi.

Deuxième défi. Deuxième défi, bon, vous l'avez signalé, l'idée que l'Internet est une cible changeante. Bon, lorsque j'ai fait mon doctorat, c'était sur une nouvelle technologie radicale qui s'appelait les sites Web. Et, aux élections de 2004, ma dissertation était déjà trop vieille. Bon, c'était un doctorat qui avait cinq ans d'âge et ce n'était plus bon, parce qu'à chaque élection qui a passé il y a eu une nouvelle technologie fantastique. D'abord, c'est les sites Web, ensuite c'est le courriel, ensuite c'étaient les blogues, ensuite c'était Facebook, et ensuite c'était Twitter. Ça va être quoi, à la prochaine élection dans les quatre ans ? Je ne le sais pas. C'est difficile pour les politiciens de comprendre ça. Comment ça se fait que chaque application qui sort a ses pratiques, ses règles, ses occasions de réseautage tout à fait uniques ? Facebook n'est pas comme Twitter, Twitter n'est pas comme, bon, YouTube, YouTube n'est pas comme les sites Web. Et les politiciens doivent apprendre, à chaque élection, à chaque fois qu'il y a une nouvelle technologie qui sort, comment utiliser cela correctement. Alors, moi, je pense qu'ils n'apprennent pas, ils reviennent à la seule chose qu'ils savent faire, c'est-à-dire de faire des communiqués de presse : Bon, on sait comment faire des communiqués

² Le 24 mars 2012, le député d'Outremont, M. Thomas Mulcair, a remplacé M^{me} Nycole Turmel au poste de chef de l'opposition officielle à Ottawa.

de presse, donc ce qu'on va faire, on va mettre des communiqués de presse sur l'Internet. Eh bien, c'est... Je ne pense pas qu'ils ont assez le temps pour vraiment utiliser la technologie correctement. Et ça va continuer, parce que la technologie change continuellement.

Troisième défi. Ça a rapport avec l'idée de ressources. Lorsque les gens parlent de Barack Obama, ils parlent comme si c'était juste un bon hasard. Barack Obama voulait utiliser les réseaux sociaux, c'est arrivé comme ça. Non, non. Ce que Barack Obama a fait, c'est qu'il a embauché les meilleures gens qu'il pouvait trouver pour gérer sa campagne. Qui gère une campagne des réseaux sociaux ? Bien, un gars qui a fondé Facebook. Ça coûte cher, ça, ce n'est certainement pas gratuit.

Bon, alors, l'idée que, comme Barack Obama était juste : Ah !, comme ça, là, bah !, je suis bon, alors c'est arrivé naturellement. Non, non, c'est le temps, l'argent, l'effort, les ressources, le personnel... Les politiciens canadiens n'ont pas ce temps, l'argent, les ressources comme ça, de façon efficace.

Alors, les politiciens, une fois de plus, doivent prendre des décisions, savoir comment ils vont utiliser le peu de ressources qu'ils ont, leur personnel, leur temps... Est-ce qu'ils vont produire du nouveau contenu ? Alors, dans une étude que j'ai faite avec Garth Turner, lorsqu'il faisait des blogues, lui a dit qu'il a passé deux à trois heures par jour à créer des entrées de blogues. Ça, c'est beaucoup de temps, juste pour faire des entrées de blogues. Lui, il créait du contenu tout à fait



Atelier n°3. De gauche à droite : M. Antoine Robitaille, M^{mes} Tamara A. Small, Josée Legault et M. Bruno Guglielminetti.
Photo : Collection Assemblée nationale

nouveau plutôt que de mettre des vieux contenus qui avaient été créés ailleurs. Mais ça, ça prenait du temps. Ça l'empêchait de faire d'autres choses, bon, comme le monsieur a dit avant, parler avec des citoyens sur le terrain. Alors, les politiciens doivent décider si ça va les aider, oui ou non. Et les politiciens doivent prendre ces décisions-là en considérant les ressources, les gens qui sont là, qui les écoutent, ainsi de suite. Ça, ensuite, c'est pour M^{me} Legault, ce que j'appelle l'autre auditoire en ligne.

Il n'y a pas beaucoup de gens, là, pour les politiciens, mais il y a d'autres gens, là : il y a des groupes d'intérêts, il y a des journalistes et, ce qui est plus épouvantable, il y a des adversaires, et eux utilisent tous les médias sociaux. J'ai fait une étude, j'ai regardé, bon, qui suivait les gens sur Facebook : 20 % sont journalistes. Ça, c'est un chiffre immense. Alors, si vous prenez le chiffre que j'ai donné et que vous enlevez 20 % des gens, le nombre de citoyens réel, c'est tout à fait réduit.

Maintenant, pour ce qui est des groupes d'intérêt, il y a le lobby sympathique, et ça, ça a rapport avec l'idée que les groupes d'intérêts tentent d'utiliser, tentent de dominer les échanges de médias sociaux avec les politiciens et d'institutions presque au point où c'est comme si, ça, c'est le point de vue dominant. Mais c'est simplement des groupes d'intérêts. Ils organisent... de l'argent. Eux, ils peuvent mobiliser, comme n'importe qui d'autre, des foules pour utiliser les médias sociaux. Alors, c'est comme s'il y avait un mouvement, une tendance de fond à propos d'un dossier, mais c'est simplement une poignée de gens qui font ça. Eh, ce n'est pas le produit de l'ère de l'Internet, mais c'est rendu plus facile par l'Internet.

Bon, la recherche faite par des journalistes et l'opposition a été rendue très facile grâce à l'Internet. Bon, la recherche de l'opposition est devenue... Bon, l'Internet est devenu tellement un lieu où on peut trouver des trésors. Un exemple plus récent, en Ontario : il y a un candidat dans la région du Niagara qui était contre Tim Hudak, un candidat de troisième place, impossible qu'il gagne, mais il avait fait des « podcasts », genre, il y a sept ans, et les libéraux l'ont trouvé, et il avait fait des commentaires à propos des agents de police et à propos des nazis. Ça, c'est devenu une histoire provinciale pendant trois jours, ils ont demandé qu'il prenne sa... qu'il soit congédié. Et, bon, les gens ont parlé de décisions du NPD. En tout cas, il y a toutes sortes d'histoires comme ça, à chaque élection.

Et ce que ça veut dire, c'est que les médias sociaux, ce n'est pas un espace démocratique pour les politiciens, c'est un endroit où ils doivent faire attention à ce qu'ils disent, comme je vous l'avais dit. Ce n'est pas un endroit privé, c'est un endroit public où ils sont toujours écoutés et archivés, et ça, ça a une implication pour la capacité d'utiliser les médias sociaux de façon démocratique. Parce que, qu'est-ce que les politiciens font ? Ils reviennent au comportement qu'ils connaissent déjà, c'est-à-dire de contrôler le message. Ils contrôlent le message hors ligne, et maintenant ils doivent aller en ligne et contrôler le message. Alors, on a, des « tweets » très plates de politiciens, qui disent très peu, parce qu'ils ont peur. Et, une fois de plus, on présume que c'est simplement un espace démocratique, ça va être bon en soi, mais c'est le contexte dans lequel ils travaillent.

Et, certainement, bon... Dans une étude que j'ai faite, les politiciens américains parlaient du fait que, bon, une des choses pour aider... pour mieux contrôler le message en ligne, c'est de payer pour des moteurs de recherche, pour que les moteurs de recherche mettent le genre d'information en haut, lorsque les gens font des recherches Google. Alors, si vous tapez « Rick Perry », pourquoi est-ce que la deuxième personne qui sort, c'est « Mitt Romney » ? Ce n'est pas par hasard, là. Ça, c'est parce que Mitt Romney a payé beaucoup d'argent à Google pour que ça se produise. Ça, c'est le contrôle du message. Ça, c'est le contexte dans lequel les politiciens fonctionnent.

Et, mon dernier défi, c'est l'interactivité. Bon, ça, ça a rapport avec le Saint Graal des médias sociaux, c'est-à-dire l'idée que les médias sociaux rendent l'interaction plus facile que toute autre technologie qui est arrivée auparavant et que, ça, c'est central à cette idée de la démocratie électronique. Et, comme je dis, j'ai regardé les politiciens et l'utilisation de l'Internet pendant plusieurs années, et, en gros, la réponse va être la même. À chaque fois que j'ai regardé, les politiciens évitent l'interactivité autant qu'ils le peuvent, et pour ce qui est des médias sociaux, ils l'ignorent. Alors, les gens fournissent des commentaires, et ils prétendent que ça n'existe pas, ou ils éliminent autant d'aspects conversationnels des médias sociaux qu'ils le peuvent.

Allez voir sur la page Facebook de Stephen Harper, vous ne pouvez pas commenter sur la page Facebook de Stephen Harper, ça a été éteint, ça a été bloqué, même si ça devrait être évident, bon, c'est comme ça qu'on utilise une page Facebook, mais c'est désactivé. Et l'interactivité, selon moi, ça prend trois choses : ça prend des ressources, ça prend une stratégie et ça prend du courage. Pour ce qui est de ressources, Facebook, bon... Un politicien met quelque chose sur Facebook, alors 300 personnes font un commentaire dessus, bien, quelqu'un doit lire tout cela et quelqu'un doit réagir à cela. Donc, une fois de plus, un politicien doit décider qui va faire cela.

Je pense qu'on est naïfs de croire que Barack Obama a été la personne qui a répondu à tous les commentaires sur Facebook qui se sont produits durant la campagne de 2008. On parle comme si c'est lui qui faisait tout, mais, si on y pense, là, moi, je trouve ça difficile à croire. Et les gens reviennent à l'élection de 2004, où il y avait *Blog of America*, le blogue d'Howard Dean, et les chiffres étaient très clairs qu'Howard Dean avait « posté » durant les primaires très peu de fois. C'était un blogue très réussi, mais c'était son personnel de campagne qui, surtout, étaient les gens qui ont contribué à ce blogue-là. Ça a été bien réussi, mais ce n'était pas le politicien qui faisait ça.

Alors, pour ce qui est de stratégie, les politiciens doivent penser à jusqu'à quel point ils veulent être ouverts et interactifs dans les médias sociaux, parce que les médias sociaux, une fois de plus, toute personne qui a lu des commentaires sur le *Globe and Mail* sait que ce n'est pas tous les commentaires qui sont constructifs ou respectueux. Alors, les politiciens doivent s'inquiéter du fait qu'ils ont des commentaires sur leur site Web qui, peut-être, ne seront pas ce qu'ils croient ou ils ne voudraient pas que d'autres personnes pensent qu'ils croient ça. Alors, durant la campagne de 2004, les partis me disaient qu'eux avaient peur que quelqu'un vienne sur leur site et disent : Est-ce que tu es d'accord avec ça parce que quelqu'un l'a écrit sur ton site, et, nous, on ne l'a pas détecté ? Alors, il y a une préoccupation. Les politiciens doivent décider : Est-ce que c'est acceptable, qu'est-ce

qui n'est pas acceptable. Et, s'ils décident qu'il va y avoir des choses qui ne sont pas acceptables, eh bien, quelqu'un doit se débarrasser de tout ce qui n'est pas acceptable. Bon.

J'ai rencontré quelqu'un hier à l'Université Laval qui m'a dit que sa fille travaillait dans une organisation de médias. Et ce qu'elle fait, elle enlève les commentaires inacceptables du site Web. Donc, quelqu'un doit le faire. Ça prend un modérateur à temps plein. Est-ce que c'est vraiment ça, que les politiciens veulent payer avec leurs ressources ?

Mais ça demande du courage parce que, pour ouvrir votre site, ça signifie également que vous allez vous ouvrir à beaucoup de critiques. Et nous savons tous que les politiciens fonctionnent dans un contexte très particulier. Nous avons entendu les trois « derniers » panélistes parler de leurs préoccupations. Et c'est le contexte dans lequel ils travaillent. Donc, ils doivent décider si, bon, ça vaut la peine ou non de faire cela.

Donc, à mon avis, utiliser l'Internet et les médias sociaux, ce n'est pas simplement une question d'avoir un compte Facebook et de mettre un peu de contenu là-dessus. Et, si on doit tirer une leçon de ce qu'il s'est passé avec Barack Obama, c'est qu'en utilisant Internet et les médias sociaux ça demande une stratégie. Et cette stratégie vise non seulement à regarder les avantages démocratiques, mais également à être pleinement consciente des différents défis offerts par Internet. Autrement, être en ligne est une perte de temps et d'énergie. Alors, voilà quels étaient mes commentaires. Merci. *[Fin de la traduction]*

M. Robitaille (Antoine) : Merci beaucoup. Et un élu se présente au micro. Oui.

Une voix : Juste avant l'élu.

M. Robitaille (Antoine) : Oui, Josée.

M^{me} Legault (Josée) : J'ajouterais justement, suite à ce que M^{me} Small disait, c'est que, je ne sais pas si vous avez remarqué aussi, que depuis son élection, disons, la présence de Barack Obama comme président en ligne est devenue beaucoup moins audacieuse, beaucoup plus conservatrice aussi. Donc, ça a changé. La nature a changé aussi.

Une voix : Son équipe a changé.

M^{me} Legault (Josée) : Son équipe a changé. Les objectifs ont changé. Mais c'est beaucoup moins audacieux.

M. Robitaille (Antoine) : Il y avait deux personnes qui s'étaient présentées au micro avant. Je les vois. Monsieur Blanchet, est-ce que vous accepteriez de leur laisser... Vous étiez là d'abord.

M. Blanchet (Yves-François) : ...

M. Robitaille (Antoine) : Lors de la dernière période de questions, Madame, je... Oui.

Une voix : En fait, je m'adressais plus à M. Guglielminetti, alors...

M. Robitaille (Antoine) : O.K. Très bien. Alors, nous allons commencer par M. Blanchet. Yves-François Blanchet, député de Drummond, comment allez-vous ?

M. Blanchet (Yves-François) : D'habitude on coupe la parole au monde, ici. Bonjour. Oui, effectivement, je suis un des occupants plus réguliers de cet espace [le Salon rouge]. Content d'y voir du vrai monde, qui sont les vrais propriétaires de la place. Je suis un usager assez régulier des médias sociaux, et je vous assure que tout ce qui y est écrit sous mon nom est écrit par moi, personnellement. À deux reprises sur des centaines et des centaines, ce dont trois parmi vous sont témoins, j'ai dit à un attaché politique : « Voici ce que tu écris, parce que je suis dans la voiture. » Et donc, je le fais moi-même.

Les médias sociaux ont certainement une culture particulière où, effectivement, je ne sais pas si c'est du courage, tu donnes des coups, tu manges des coups. Et si t'es pas prêt à jouer à ça, ne va pas sur les médias sociaux comme politicien, parce que le monde ne te ménage pas.

Le poids de ça en démocratie me semble potentiellement incontournable dans la mesure où, à l'heure actuelle, il pourrait y avoir cinq personnes ici en train de tweeter ce que je suis en train de dire. La capacité de diffusion des médias sociaux est phénoménale, mais le potentiel est tributaire, je pense, d'une certaine éthique. Lorsqu'on marche dans la rue, puis qu'on croise quelqu'un, on ne lui crie pas de bêtises. Dans les médias sociaux, ça existe encore beaucoup. Et, tant que les usagers ne se seront pas autodisciplinés, il y a des risques. Mais ce risque-là vient selon moi du fait que la spontanéité, comme un autre intervenant le disait, la spontanéité de ce média-là laisse place à l'émotion et à l'immédiat, des fois, à des heures douteuses. Et si c'est vrai pour le politicien, qui est toujours politicien... Je ne peux pas dire : C'est dimanche soir, moi, je me mets à *off*, puis j'écris des niaiseries sur Twitter, parce qu'il y en a qui vont les reprendre, puis qui vont me payer une sacrée « ride ».

Je me demande si le même phénomène ne s'applique pas aux journalistes. Est-ce qu'il n'y a pas une dérive des genres potentielle lorsqu'un journaliste ou même un chroniqueur, mais qui a une certaine éthique, il y a une certaine rigueur dans la façon dont il exerce son métier, lorsqu'il dépose un texte qui va être publié, qui va être imprimé, est-ce qu'il est soudainement dégagé de cette responsabilité éthique lorsqu'il est sur Twitter ou sur Facebook au point de pouvoir mettre des liens ou des commentaires qui, dans un texte, ne seraient jamais écrits parce qu'ils deviennent parfois franchement militants ? C'est ma question.

M. Robitaille (Antoine) : Merci. Madame Small, voulez-vous réagir à cette intervention ?

M^{me} Legault (Josée) : Je pense que maintenant, la plupart des grands médias ont, pour reprendre le mot que j'utilisais tout à l'heure, des paramètres, hein, de fonctionnement. Je pense que Radio-Canada en a, bon, plusieurs en ont, parce que le journaliste qui est sur Twitter ne représente pas que lui-même. Il représente aussi son patron, il représente... Lorsque Antoine est sur Twitter, il représente aussi *Le Devoir*. Je représente le *Voir*. Un autre journaliste va représenter Radio-Canada. Donc, ce n'est pas un loisir, ça. Donc, je pense que les journalistes sont assez conscients de ça quand même.

M. Guglielminetti (Bruno) : Et d'ailleurs, pour ramener ça dans l'actualité, il y a même un journaliste à Radio-Canada qui a tout à payer pour un commentaire qu'il a émis, commentaire personnel qu'il a émis sur une page d'un individu, pas d'un média...

Une voix : ...

M. Guglielminetti (Bruno) : Exactement. Et donc il a dû...

Une voix : Là, il se fait poursuivre, hein ?

M^{me} Legault (Josée) : Bien, c'est-à-dire qu'il a, oui, reçu une mise en demeure, une poursuite, mais il a décidé de quitter tout simplement.

M. Guglielminetti (Bruno) : Alors, il a assumé ses propos, il est parti.

M. Robitaille (Antoine) : Monsieur Giasson.

M. Giasson (Thierry) : Bonjour. Je suis Thierry Giasson, je dirige le Groupe de recherche en communication politique à l'Université Laval. J'ai envie de faire deux petits points d'information, peut-être, sur la conversation qu'on a. Je travaille sur les gens qui utilisent le Web à des fins politiques, je fais des enquêtes auprès de ces gens-là. Donc, je vais vous parler de choses un peu moins anecdotiques et de vraies personnes à qui j'ai parlé pour vrai et qui ont répondu pour vrai à des vraies questions.

Ces gens-là sont des blogueurs politiques. Au départ, on a sondé les blogueurs politiques québécois et les blogueurs politiques canadiens dans deux études distinctes. C'est des gens qui sont sur Twitter, c'est des gens qui sont sur Facebook et c'est des gens qui sont très actifs politiquement, à ce point actifs politiquement que je les ai qualifiés d'hypercitoyens. Donc, la thèse ou l'hypothèse de l'atomisme et de l'atavisme et de la, comment dire, perte d'intérêt qui serait liée à une présence dans les médias sociaux, elle ne se confirme pas.

Donc, cette hypothèse-là, je l'ai invalidée. Nos entrevues nous ont permis d'invalider ça. Ces gens-là sont hyperactifs. Ils votent beaucoup plus, ils militent beaucoup plus. Certains sont des militants politiques, mais pas tous. Ce n'est même pas la majorité d'entre eux qui le sont. Mais ce sont des gens qui sont très, très, très présents, très actifs. Donc, premier point d'information, cette hypothèse-là ne tient pas.

Deuxième point d'information, c'est peut-être aussi... peut-être un mot de prudence par rapport au discours très optimiste qu'on entend de la part de journalistes, de la part de spécialistes en communication sur l'importance — justement, on en parlait tout à l'heure — que les médias sociaux prennent dans la vie politique, l'importance de la population qui est présente sur ces médias sociaux là, l'importance des attentes de ces gens-là. Il y a peut-être 3,5 millions, ou 3,6 millions, ou 3,8 millions de Québécois qui sont sur Facebook. Tous ces gens-là ne sont pas sur Facebook pour faire de la politique, tous ces gens-là ne sont pas sur Facebook pour cette raison-là. La majorité d'entre eux ne le sont pas.

Et il faut faire attention, lorsqu'on est journaliste et qu'on tweete constamment, lorsqu'on est un spécialiste de la communication et qu'on travaille sur des stratégies numériques et qu'on est collé aussi sur ça, d'avoir un peu cette lecture, peut-être facile, qu'on pense être la lecture que tout le monde a. Les gens qui sont dans les médias sociaux ne sont pas tous des hypercitoyens. Ceux qui sont des hypercitoyens le sont, mais tous les gens qui sont sur les médias sociaux n'ont pas ce désir de la politique. On l'espérerait, mais ce n'est pas le cas encore aujourd'hui. Voilà.

M^{me} Legault (Josée) : Bien, c'est ça. C'est un peu ce que je disais, c'est-à-dire que peut-être que cette hypothèse-là est invalidée sur un corpus très précis justement, qui est votre corpus d'hypercitoyens. Mais, moi, ce dont je parlais, c'est la participation citoyenne, point à la ligne. Alors, oui, bien sûr on prend un corpus d'hypercitoyen. Justement, c'est une...

Une voix : ...

M^{me} Legault (Josée) : Oui, oui. Non, je comprends, mais on comprend que c'est un corpus quand même très limité. Ce qu'on regarde — et c'est un questionnement, donc on n'a pas de réponse à cette hypothèse-là encore — c'est au niveau — si je peux terminer — c'est au niveau de la citoyenneté elle-même, de la participation citoyenne. Et, si on regarde Twitter, c'est tellement une infime minorité de la population encore qui est là-dessus, alors c'est pour ça que j'ai dit : « Attention ! attendons quelques années pour voir quel sera véritablement l'impact. » Mais il y a cette inquiétude-là que ça pourrait aussi, paradoxalement, nourrir une certaine atomisation. Ce sont des hypothèses, mais là je ne parle pas d'un corpus précis, je parle de la population « at large », comme on dit en bon québécois.

M. Robitaille (Antoine) : M^{me} Small voudrait faire un commentaire sur ce sujet.

M^{me} Small (Tamara A.) : *[Traduction]* Je comprends ce que vous dites. Mais ce qui est intéressant, c'est que la plupart des médias sociaux sont complètement différents de l'Internet. Ça fait partie de l'Internet. L'Internet, vous le savez, a été créé en 1995. Donc, ça fait longtemps qu'on est en ligne. Et les mêmes débats ont eu lieu. Les mêmes débats que nous avons maintenant avec les médias sociaux ont été faits en 1992. Il y a vingt ans qui ont passé et, bon, ça n'a pas changé vraiment la participation démocratique. Donc, je suis tout à fait d'accord avec vous qu'il y a quelque chose que le Web 2.1 n'a pas, mais ça vient du même endroit. Donc, je pense que nous devons nous dire, comme on a fait hier, nous devons peut-être nous poser différentes questions et voir qu'est-ce qu'il en est des médias sociaux et de la démocratie. Peut-être que la question n'est pas la bonne. *[Fin de la traduction]*

M. Robitaille (Antoine) : Quelle question ?

M^{me} Small (Tamara A.) : *[Traduction]* Alors, je ne sais pas quelle sera la question. Peut-être... Il y a quelqu'un qui en a parlé. Mais la question n'est peut-être pas la bonne question, ce n'est peut-être plus la question qu'on devait se poser. *[Fin de la traduction]*

M. Robitaille (Antoine) : Et quelle devrait être cette bonne question ?

M^{me} Small (Tamara A.) : *[Traduction]* Oh ! je ne sais pas. Mais je pense que c'est tout à

fait raisonnable de se demander... Et, bon, on ne se pose pas la question pour la télévision. *[Fin de la traduction]*

M. Robitaille (Antoine) : On le faisait auparavant.

M^{me} Small (Tamara A.) : *[Traduction]* On le faisait auparavant, mais, bon, à un point on s'est dit, peut-être, ce n'est pas ce que la télévision fait. La télévision fait beaucoup de choses importantes au niveau de la démocratie, en politique. Ça change le point de vue des gens, l'opinion des gens, mobilise les gens pour les aider à aller voter, etc. Mais ça ne l'a pas fait. Donc, je me demande simplement... Alors, ce n'est pas une nouvelle discussion. C'est ce que j'essayais simplement de vous dire. *[Fin de la traduction]*

M. Robitaille (Antoine) : Oui. Vous avez été très patiente. Merci beaucoup.

M^{me} Plante (Raphaëlle) : Pas de problème. Donc, mon nom est Raphaëlle Plante, chef de pupitre au *Journal de Québec*. En fait, je dirais, mon intervention rejoint beaucoup les préoccupations de M. Blanchet. Donc, vous avez déjà répondu un peu en partie à ce que je voulais mettre de l'avant concernant, donc, les médias sociaux et l'utilisation que les journalistes en font. Parce que, bon, moi, je me rends compte évidemment, au sein du quotidien pour lequel je travaille, que c'est énormément mis de l'avant. Et c'est certain que, pour les journalistes, ça leur permet d'aller à la pêche. C'est-à-dire que ça leur permet parfois de trouver des pistes de sujet, et c'est certain que c'est à prendre avec un gros, gros, gros grain de sel parce que, bon, il faut vérifier les sources, et donc ce n'est pas seulement se baser là-dessus, c'est certain.

Mais, moi, en fait, je voulais surtout avoir votre opinion sur, justement, l'utilisation que les journalistes en font, parce qu'on voit qu'ils sont énormément encouragés à étudier les médias sociaux, à, comment dire, mettre des liens sur leurs articles, à faire des liens sur le site du journal, à vanter le travail de leurs collègues et surtout ne pas vanter le travail des collègues des autres médias, voilà. Et donc, au même titre que M. Blanchet disait : « Moi, je suis politicien à temps plein, donc le soir, la fin de semaine, je suis politicien, même chose pour les journalistes... » Et je me dis : « Un chroniqueur, déjà, peut se permettre d'exprimer son opinion. Il ne doit jamais oublier la rigueur. » Mais un journaliste qui rapporte la nouvelle, je me dis, normalement, se doit de rester complètement neutre sur les réseaux sociaux, et on voit que ce n'est pas toujours le cas. On voit, entre autres, ce qui s'est passé à Radio-Canada. Donc, je ne sais pas si vous avez des mises en garde ou certains conseils à faire à ces journalistes qui commencent avec les réseaux sociaux, et certains qui sont plus réticents que d'autres, mais on voit que la tendance les pousse à aller vers ça aussi.

M. Robitaille (Antoine) : On est un peu hors sujet parce que, là, notre préoccupation, c'était la démocratie, mais on pourrait faire un lien. On pourrait faire un lien. Est-ce que ça peut... L'utilisation des médias sociaux par les journalistes, très balisée ou moins balisée, est-ce que ça peut avoir un effet sur la démocratie ?

M. Guglielminetti (Bruno) : Bien, moi, ce que je trouve intéressant avec ce qu'elle soulève, puis je reviens à l'exercice que vous avez fait en fin de semaine au congrès du Parti libéral, c'était assez intéressant de lire la perception que vous aviez de ce qui se disait, de ce qui se faisait en temps réel. Imaginez, il n'y a personne qui avait une machine assez puissante pour savoir ce qui se passait dans votre tête pendant qu'il y avait un événement et qu'il y avait des participants qui parlaient. Et là vous nous ouvriez votre tête et votre lecture des événements.

Alors, un organisateur, là, qui serait assis devant son iPad ou un ordinateur en disant : « O.K., ça, ça passe ; ça, ça ne passe pas ; ça, ça passe ; ça, ça ne passe pas... » Puis après, bien, vous savez comment ça marche en politique quand il y a des événements comme ça, avoir quelqu'un qui vient vous voir puis dit : « Tel point, là, est-ce que tu as bien compris ce qu'il racontait ? » Puis, là il y a quelqu'un qui se met à vous « spinner » un message.

Et donc, si on le prend de l'autre côté, là, ça veut dire ça aussi. Alors, au niveau du journalisme, il y a... Moi, je suis toujours surpris. Et je suis le plus grand utilisateur de ce que vous faites, autant quand vous tweetez pendant les travaux de la Chambre, les comités et les événements politiques comme ça. De l'autre côté, vous laissez des traces. Et, à la fin, c'est toujours intéressant. Moi, je me fais toujours un devoir de...

Une voix : ...

M. Guglielminetti (Bruno) : Non, ce n'est pas un jeu de mots, mais une fois que j'ai couvert... j'ai « couvoir », c'est beau, hein ? Ça, c'est une autre vie. Une fois que je vous ai suivis pour voir ce que vous avez dit pendant un événement, moi, mon plaisir, c'est d'aller voir ce que vous allez écrire le lendemain, dans votre cas, parce que là c'est de voir : ça, ça a été son processus, ça, c'est ce qu'il a compris, c'est ce qui l'a choqué, c'est ce qu'il a plus ou moins aimé. Puis là le lendemain, ça va se décliner comment ? Bien, ça, vous laissez des traces. Vous n'en avez jamais laissé comme ça auparavant.

M^{me} Legault (Josée) : Mais peut-être qu'il y a une piste aussi dans ce que M^{me} a dit, en faisant la distinction aussi entre les reporters et les chroniqueurs, parce qu'évidemment le reporter

rapporte, hein, une nouvelle. Et, comme j'ai dit tout à l'heure, Twitter a cet aspect où parfois il y a des gens qui oublient qu'ils sont sur la place publique. Ils ne sont pas entre eux autour de la machine à café, là, en train de faire des blagues entre eux, etc.

Et donc les journalistes sont humains, ils sont comme tout le monde. Des fois, ils en échappent.

Une voix : ...

M^{me} Legault (Josée) : Ah ! bien, je ne sais pas. En tout cas, ça dépend. Tu sais, moi, je commence à rouiller des fois, là, mais en tout cas. Sauf que le chroniqueur, évidemment, qui gagne sa vie à faire des analyses, je dirais pas seulement des opinions, mais les opinions viennent d'analyses, hein — ce n'est pas comme ça, le « je pense que » — évidemment va utiliser Twitter d'une manière différente. Mais les politiciens aussi le font, hein?

Et je rappellerais que, sur Twitter, il y a eu quelque chose qui s'est passé l'année dernière, je pense que c'était Pierre Duchesne qui avait fait ce reportage-là, où on avait découvert qu'il y avait des partis qui envoyaient des pseudonymes sur Twitter pour haranguer certains journalistes ou certains chroniqueurs dont les points de vue les dérangeaient ou n'allaient pas dans la ligne de parti. Et ces gens-là se cachaient littéralement et parfois c'était des insultes, ça allait très, très loin, là, bon. C'était du harcèlement, littéralement.

Donc, il y a une éthique pour les journalistes, puis il y a une éthique et presque une déontologie à penser aussi pour les partis politiques, à ce niveau-là. Parce qu'on sait que les partis politiques ont toujours envoyé des lettres aux lecteurs dans les journaux sous des pseudonymes, etc. : « Le chef est bien bon, mais je ne suis pas libéral ou je ne suis pas péquiste, etc. » Mais là, sur Twitter, c'est carrément sous des pseudonymes et c'est des attaques militantes. C'est de l'instrumentalisation, là. Donc, c'est des deux côtés aussi, là.

M. Robitaille (Antoine) : Merci. Avez-vous un commentaire ? Oui.

Une voix : Merci. Je vais tenter de faire rapidement. On parle de la contribution des médias sociaux à la démocratie. Vous avez, pour plusieurs d'entre vous, abordé un petit peu un thème qui me semble cher à la contribution à la démocratie, qui est la notion d'exclusion. On parle depuis tout à l'heure à quel point il y a encore une grande partie de la population... En fait, il y a une infime partie de la population qui est sur Twitter, mais même sur les médias sociaux en tant que tels.

Alors, on a vu, par votre présentation, Madame Legault, que les médias sociaux peuvent être porteurs d'un discours d'une participation citoyenne pour une partie de la population, notamment

en contexte de dictature, une très petite partie. Madame Small, vous nous avez bien décortiqué que c'est aussi un processus politique, que c'est une machine en arrière de tout ça qu'il ne faut pas oublier. Il y a une *business* qui est en arrière de ça.

J'aurais aimé vous entendre un petit peu plus sur la notion d'exclusion et, en fait, je ne sais pas qu'est-ce qui existe au niveau de la perception, par exemple, au niveau de l'utilisation des femmes par rapport aux blogues. On savait que les femmes étaient beaucoup moins présentes sur les blogues. Où en sommes-nous ? Où en sont les réflexions sur l'exclusion ? On parle des femmes, entre autres, avec les technologies. On parle de génération qui est née avec toute cette technologie-là. Qu'est-ce qu'on fait des autres générations ? Mais même à l'intérieur des générations, je pense à la pauvreté, je pense au culturel, et comment peut-on — je pose la question — utiliser les médias sociaux pour aller chercher ces gens-là, d'une certaine façon, pour faire un lien quelque part ? La question, elle est au coeur de la démocratie.

M. Robitaille (Antoine) : Le fossé... la fameux fossé numérique, là, oui. Est-ce que... Madame Small... Bruno ? Oui ?

M^{me} Small (Tamara A.) : [Traduction] Je crois que la distinction qu'établit M^{me} Legault entre citoyens, politiciens et journalistes est importante. Car, oui, je crois que les citoyens peuvent en effet utiliser la technologie sans provoquer d'effets monstres. Vous savez, ils ne sont pas des millions à se mobiliser, mais cette participation est quand même très personnelle et très importante. Donc, encore une fois, la technologie peut permettre aux tout petits groupes de surmonter l'exclusion, ici et là sur Internet, sur des sites dont on n'entend jamais parler, mais cela a tout de même un impact. Et je crois que nous accordons parfois toute notre attention aux pages Facebook, qui reçoivent 50 000 visiteurs. Et c'est cela qui devient véritablement important.

En fait, ce n'est pas nécessairement vrai. Je suis plutôt d'avis que les médias sociaux peuvent être réellement importants pour les gens qui les utilisent dans un but politique, même si leur groupe Facebook compte seulement 120 personnes, parce qu'ils créent des liens, qu'ils engagent la discussion, et c'est suffisant. Je crois donc, absolument, qu'on peut surmonter l'exclusion. Et il ne s'agit peut-être pas du genre de gros sites Web comme le site anti-prorogation qui a fait l'objet d'un article du *Globe and Mail*, mais ça demeure très important pour les gens concernés, et donc, je crois que ces choses existent. Les commentateurs parlent des phénomènes les plus médiatisés, mais, vous savez, ici et là sur Internet, il se fait beaucoup de « politique Internet » vraiment très intéressante, dont on n'entendra jamais parler, ni de près ni de loin. Et cela est très important et très satisfaisant pour les gens qui y participent.

M. Robitaille (Antoine) : Merci.

M^{me} Legault (Josée) : Sur la question des femmes, c'est sûr, mais c'est un reflet... parce que, là, on ne parle pas, justement, de ces petits coins, là, de l'Internet dont parle M^{me} Small. Mais vous parlez plus des blogues politiques, je pense, où vraiment, là, c'est... Mais c'est un reflet de la vie politique aussi. Allez dans un congrès d'un parti politique, puis regardez qui s'enfile derrière un micro. C'est quoi ? Sept hommes sur dix, c'est à peu près ça, là, bon.

M. Robitaille (Antoine) : ...Québec solidaire où c'est obligatoire.

M^{me} Legault (Josée) : Ah ! oui, d'accord !

M. Robitaille (Antoine) : Micro homme, micro femme.

M^{me} Legault (Josée) : C'est noté, c'est noté. Moi-même j'ai un blogue, bon, et c'est un reflet. Donc, les femmes, oui, c'est... Et comment le faire ? Écoutez, je m'arrache les cheveux là-dessus presque quotidiennement, mais, malheureusement, c'est ça, c'est un reflet. Plus il y aura de femmes en politique active, dans les groupes... plus il y en aura aussi dans les médias sociaux, plus elles vont intervenir sur les blogues. Mais c'est un grand manque, ça. Ça, c'est une exclusion, c'est ça, c'est une exclusion miroir de la politique active.

M. Robitaille (Antoine) : Je vais prendre une dernière question, malheureusement, étant donné le peu de temps qu'il nous reste. Oui ?

M. Guglielminetti (Bruno) : ...est-ce que je pourrais répondre, rapidement ?

M. Robitaille (Antoine) : Ah ! oui, oui ! Bien sûr, Bruno.

M. Guglielminetti (Bruno) : Je voulais juste ramener l'information. C'est vrai par rapport aux blogues où les femmes étaient très absentes, mais par rapport à l'utilisation des réseaux sociaux dans son ensemble, les trois dernières études que j'ai vues sur le sujet, les femmes sont plus nombreuses.

M. Robitaille (Antoine) : Est-ce que Facebook est plus féminin que Twitter ?

M. Guglielminetti (Bruno) : Selon les dernières études...

M. Robitaille (Antoine) : Ça serait mon intuition, à moi.

M. Guglielminetti (Bruno) : ...oui.

M. Robitaille (Antoine) : Ah ! oui ? C'est ça, oui ?

M. Guglielminetti (Bruno) : Oui.

M. Robitaille (Antoine) : Oui ?

M. Soucisse (Ludovic) : Oui, bonjour. Ludovic Soucisse, je suis boursier stagiaire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant ici, à l'Assemblée. Tout à l'heure, Monsieur. Guglielminetti, vous avez dit que, malgré l'utilisation grandissante des médias sociaux, il faudrait que ça résulte vers une plus grande participation électorale parce que, malgré tous les développements qu'il y a eu, le résultat de la participation aux élections n'était pas... ça n'avait pas d'impact.

Pour ma part, je crois que, bon, le processus démocratique, plutôt que de se faire chaque quatre ans, est un processus, donc, qui se fait pendant les quatre ans. Je voudrais savoir, vous, en tant que spécialistes, analystes, chercheurs à cet effet-là, de quelle manière est-ce que les institutions, le gouvernement, les politiciens, les citoyens peuvent utiliser les nouveaux médias sociaux pour faire avancer, donc, ce processus démocratique là plutôt que seulement l'utiliser pour la joute politique ?

M. Guglielminetti (Bruno) : Bien, si je peux me permettre, bien, en étant présent de façon constante et non pas une fois aux quatre ans, ça serait déjà un bon début. D'ailleurs, je lisais les commentaires sur Twitter et je pense que c'est Mario Asselin qui mentionnait la chose. Et c'est important, c'est un outil de discussion, un outil d'échanges. À un moment donné, vous parliez... il y a quelqu'un qui parlait de transparence, oui, puis, pour certains, ça va être difficile. Mais il faut s'adapter à la chose si on veut avoir une communication.

Et, vous savez, je faisais une petite recherche pendant que j'avais une collègue de « panel » qui répondait, et il y a quelque chose que Josée a dit tout à l'heure, et c'était : « Il ne faut pas seulement tweeter, il faut aller voter ». La phrase est assez punch, c'est un bon slogan, ça. Il y a sûrement quelqu'un qui va la reprendre pendant la campagne.

Mais j'ai regardé, cette phrase-là, ça a atteint 23 000 personnes. Ça a été « retweeté » 13 fois et ça a atteint 23 000 personnes, aujourd'hui, en ce moment, là. Alors, c'est pour vous donner un peu l'effet de réverbération, l'effet d'écho.

Évidemment, ceux qui ne sont pas branchés, pour en revenir à ce que vous disiez tout à l'heure, ceux qui ne sont pas branchés — puis c'est le fossé, là — ceux qui ne sont pas branchés, on n'ira pas les rejoindre. Mais revenez au bon vieux fichier MP3 que Bernard Landry avait envoyé, là. Ça s'adressait aux membres du Parti québécois. Mais la personne qu'elle allait prendre pour aller voter le lendemain, là, peut-être que ce n'était pas un membre du Parti québécois. Puis, si la technique avait marché, peut-être qu'il serait passé. Mais bon, c'est... Voilà, c'était ma réponse.

M. Robitaille (Antoine) : Il y a peut-être un aspect qu'on n'a pas abordé — parce que quand on parle de nouvelles technologies, on ne parle pas uniquement des médias et des réseaux sociaux — c'est les sondages par Internet, c'est-à-dire que ça change considérablement le temps de réaction des firmes de sondage. Et donc, ça, c'est un effet assez... Je pense qu'il peut là y avoir un effet assez important des nouvelles technologies sur la démocratie, puisque 'entre le moment où se passe un événement et le moment où on demande à la population une réaction, le laps de temps est de plus en plus court, et ça...

Une voix : ...

M. Robitaille (Antoine) : Exactement, exactement. Et donc, ça, ça peut être une préoccupation, un sujet de préoccupation pour plusieurs.

M. Guglielminetti (Bruno) : Le problème là-dedans, c'est que même intellectuellement, il y a les journalistes qui voulaient faire une différence entre un sondage Internet et un, entre guillemets, vrai sondage. Le problème, c'est que, quand ça a été livré, souvenez-vous la dernière élection fédérale, Radio-Canada avait parlé d'un sondage non scientifique Internet, sauf qu'à force de le dire, de le dire, de le dire que le NPD était en avance avec ce sondage non scientifique Internet, il a rentré dans la tête des gens que c'était peut-être possible.

Les deux autres sondages qui ont suivi, qui, eux, étaient scientifiques et donc très sérieux...

M. Robitaille (Antoine) : Ont confirmé. Oui, c'est ça.

M. Guglielminetti (Bruno) : ...ont juste été confirmer l'idée, finalement il y a peut-être une possibilité...

M. Robitaille (Antoine) : C'est une prophétie qui s'est autoréalisée... qui s'est autoréalisée.

M. Guglielminetti (Bruno) : Donc, à un moment donné, il faut juste faire attention parce qu'il y a justement... il y a cet effet de réaction, mais, par la suite, qui peut avoir un effet sur, entre guillemets, la vraie vie, là, ou le...

M^{me} Legault (Josée) : Mais le pouvoir d'influence des sondages, c'est juste que là il est accentué par cette rapidité-là. Mais on sait ça, on le vit depuis longtemps.

M. Robitaille (Antoine) : Bien, merci infiniment. Merci à vous tous d'avoir écouté. Merci aux « panélistes ». Merci aussi à l'organisation. Et puis maintenant retournons tous et chacun d'entre nous sur Twitter. Merci. Au revoir.

(Fin de l'atelier 3)

Le jeudi 27 octobre 2011

Conférence de clôture

Conférencier : M. Vicente Fox

Vicente Fox est coprésident de la Centrist Democrat International, une organisation internationale réunissant différents partis chrétiens démocratiques. Il a aussi mis en place le Centro Fox, un lieu d'études sur la démocratie et la liberté où se recoupent des activités culturelles, une bibliothèque, un centre de recherche et une académie de formation en leadership. M. Fox a auparavant été directeur général de la filiale mexicaine de la compagnie Coca-Cola et ensuite directeur du groupe Fox, une entreprise familiale. En 1987, il entre dans la vie politique pour le Partido Acción Nacional et il est élu député fédéral dans une des trois députations de l'État de Guanajuato. En 1995, il devient gouverneur de l'État de Guanajuato. En 2000, Vicente Fox est élu président du Mexique pour un mandat de six ans.

M. Fortin (Frédéric) : Alors, bon après-midi. Bonjour, tout le monde. Nous en sommes déjà rendus à la conférence de clôture de ce colloque. Notre dernier invité, mais non le moindre, compte plusieurs années d'expérience dans la sphère politique et a consacré une grande partie de sa carrière à la promotion de la démocratie. Il est actuellement coprésident de la Centrist Democrat International, une organisation internationale réunissant différents partis politiques chrétiens démocratiques. Il a aussi mis en place le Centro Fox, un lieu d'étude sur la démocratie et la liberté où se recoupent des activités culturelles, une bibliothèque, un centre de recherche et une académie de formation en leadership.

Directeur général de la filiale mexicaine de la compagnie Coca-Cola, il est devenu directeur du Groupe Fox, une entreprise familiale oeuvrant dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'industrie agroalimentaire. Il est devenu président du Mexique en 2000 pour un mandat d'une durée de six ans, et il était auparavant gouverneur de l'État du Guanajuato, de 1995 à 2000. C'est donc un honneur d'accueillir, pour nous, à titre de conférencier de clôture, M. Vicente Fox. Señor presidente.

M. Fox (Vicente) : *[Traduction]* Merci. Merci beaucoup. Je suis très heureux d'être ici dans cette ville très excitante et dans cette magnifique nation. Je veux commencer par vous exprimer toute ma gratitude. Merci au président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, et aussi merci au premier ministre, qui m'a reçu ce matin. Nous avons eu un échange très intéressant. Et aussi merci à chacun d'entre vous. Merci d'être présents. Merci de me donner cette possibilité d'exprimer

certaines idées, des idées de quelqu'un qui vient d'assez loin, qui vient du Mexique, de sorte que ces idées, peut-être, vont provoquer un débat, un dialogue, de façon à ce que, moi, je puisse aussi apprendre de vous. Et peut-être que certaines des idées que je vais vous présenter vous seront utiles, seront utiles aux leaders qui sont présents ici dans la salle.

Évidemment, je ne suis pas un expert dans le domaine des communications. Je ne suis pas un expert dans le domaine de la presse, des médias. Avant, j'étais un expert en marketing, à l'époque où je travaillais pour la compagnie Coca-Cola. Pendant quinze ans, j'ai travaillé pour cette compagnie et, pendant la plupart de cette période, j'étais responsable du marketing du produit, de la publicité et aussi de la partie communication. Vendre un produit, c'est peut-être plus facile que de vendre des idées, n'est-ce pas ? Pour les idéologues, vendre une idée, il s'agit de communiquer avec les consommateurs et c'est plus facile peut-être de communiquer des idées aux citoyens, surtout parce qu'en politique, nous avons un élément qui crée une certaine distorsion entre ce qu'on veut communiquer, ce qu'on veut transmettre comme information et la façon dont les citoyens vont recevoir ce message. Les médias jouent un rôle très important et aussi un rôle tout à fait stratégique dans ce canal de communication au niveau politique.

De sorte que, ces considérations étant dites, j'aimerais également vous dire que je vais parler un petit peu plus que des communications des médias, de la presse, des réseaux sociaux qui, aujourd'hui, constituent un élément clé dans la fonction de la démocratie. C'est vraiment indispensable pour faciliter le processus de gouvernance, le processus de développement d'un pays, d'une province par la bonne communication, c'est-à-dire en communiquant efficacement entre les acteurs politiques et les citoyens responsables.

Je vais également vous parler d'autres éléments fondamentaux qui, évidemment, ont un lien direct avec une communication et une démocratie efficaces et aussi qui permettent l'exercice de la liberté, qui est un élément clé de toute démocratie. La liberté est probablement l'élément le plus important non seulement pour les êtres humains, mais aussi pour l'efficacité générale, pour le fonctionnement de la démocratie. Et aussi, les conditions strictes de respect, de respect de la liberté dans toutes ses formes. Si nous n'avons pas cet élément, je ne pense pas que la démocratie existe, et il y aurait un régime totalitariste, enfin le résultat.

Moi, je viens d'une partie du monde qui s'appelle le Mexique, peut-être aussi un pays qui représente en quelque sorte l'Amérique latine, mais, dans l'ensemble, on est tous pareils, l'Amérique latine, le Mexique. Nous avons la même ressource fantastique, énorme qui est dans la population, dans les communautés, au sein des familles, dans les pays. Une ressource naturelle énorme, pas autant que vous avez ici, mais évidemment nous avons quand même... peut-être que c'est le pays ici où il y a le plus de ressources dans le monde. Moi, je viens d'un endroit où on n'a pas d'eau. Ici, il y a beaucoup d'eau. On n'a pas des rivières comme celles qu'on voit ici. Mais enfin, cette partie du monde d'où je viens, elle est là, comme les autres régions du monde, et les gens me demandent : « Qu'est-ce qui se passe, en Amérique latine ? Pourquoi est-ce qu'il y a tant de pauvreté ? Pourquoi y a-t-il tant d'analphabétisme ? Pourquoi le système ne fonctionne pas de façon efficace, de façon à ce qu'on puisse relever les niveaux de revenus ? »



M. Vincente Fox. Photo : Collection Assemblée nationale

Et, moi, j'ai mon explication personnelle, là-dessus. C'est que, pendant le XX^e siècle, nous tous en Amérique latine on était entre les mains de dictateurs, des dictateurs qui dirigeaient nos vies, des gouvernements autoritaristes qui ne voulaient pas partager, qui ne vivaient pas selon la démocratie, qui ne voulaient pas partager le pouvoir, qui ne voulaient pas respecter le minimum de liberté, le minimum de... la plus petite liberté. Et je veux vous le dire, parce que, vraiment, ça explique beaucoup la situation qui prévaut actuellement en Amérique latine.

Vous, vous savez, quand vous n'avez pas de liberté, il n'y a pas de citoyenneté, parce que les citoyens attendent toujours des choses qui viennent du haut, du Tout-Puissant. Et vous ne vous développez pas, vous ne faites pas vos propres efforts, vous ne développez pas votre indépendance dans un régime totalitaire. Alors, nous, on est traités comme des enfants, comme des enfants à la maternelle, en quelque sorte, sans se développer, sans exercer cette liberté, une liberté de choix, une liberté d'expression pour exprimer nos idées, une liberté aussi de presse qu'on n'avait pas. On n'a pas eu la liberté de presse, de sorte qu'il n'y avait pas de responsabilisation entre le gouvernement et les citoyens, on n'avait pas ça. C'était la situation qui existait dans la société, alors sans liberté, les choses, maintenant, commencent à changer totalement.

Et ceux d'entre vous où il n'y a pas de démocratie ne peuvent construire une citoyenneté, une société forte, une bonne représentation des gens au sein d'un gouvernement, de l'État, quand on n'a pas de démocratie. On suit les ordres qu'on nous donne, et ce n'est pas comme ça qu'on peut

construire un pays. La démocratie contient un ingrédient clé qui est à la base des relations entre les gens et le gouvernement. La démocratie est essentielle pour que les gens se sentent responsables, se sentent intégrés au processus de décision pour la construction d'un pays. Et, encore une fois, en Amérique latine, nous n'avions pas ça.

On parlait d'économie, mais c'était contrôlé par le gouvernement, les ententes prises, les investissements. Ils contrôlaient avec des taxes qui s'accaparaient presque la totalité du revenu des gens. Alors, évidemment, ces éléments étaient essentiels au sous-développement de cette région. Mais regardez ce qui s'est passé dans les années 80, 90. On s'est débarrassés des dictateurs partout en Amérique latine : Uruguay, Brésil, Chili, Pérou, Colombie, Paraguay, nommez-les. Ils sont tous partis. Argentine. Tous ! Alors, pendant ces deux décennies, la situation a changé en Amérique latine, pour la première fois.

On connaît la démocratie pour la première fois. On exerce notre démocratie. Et, aujourd'hui, il faut être tout à fait prudents pour nourrir, faire la promotion, défendre notre démocratie, parce que ce sont des jeunes démocraties. Ce sont des démocraties qui sont en voie de consolidation. Regardez ce qui se passe. Nous avons certaines tendances qui se renversent actuellement, comme au Venezuela. Hugo Chávez, ce gars, il est têtu. Il veut rester au pouvoir toute sa vie, et Dieu sait combien de temps il va vivre. Alors, peut-être que même Dieu va défendre la démocratie au Venezuela.

Mais voilà la situation, et ça se généralise en Amérique latine. On semble revenir au populisme, démagogie en Bolivie, au Nicaragua et en Équateur. C'est pour ça qu'il faut être vraiment prudents, très vigilants en Amérique latine pour défendre nos démocraties, puisqu'il semble que la situation revienne, la situation... Et il y en a qui veulent tirer profit des communications, des stratégies, des communications politiques avec la technologie. Donc, ils veulent contrôler les médias évidemment, les médias de masse, la télévision, la radio. Ils essaient aussi de contrôler même les réseaux sociaux avec l'Internet, YouTube, Facebook, et tout ça. C'est pour ça qu'il faut garder l'oeil ouvert en Amérique latine.

Mais, en deux décennies, le changement s'est fait. Si vous regardez les chiffres de ce qui se passe en Amérique latine, vous allez voir qu'après cette longue période, nous en sommes revenus à une croissance solide au sein de nos économies et au niveau du PNB. Les régions ont connu une croissance de 6 % dans la plupart des régions depuis 10 ans, sauf évidemment 2008 et 2009 où il y a eu cette crise économique et qui a durement touché tout le monde de la même façon. En Amérique latine, heureusement, on a été en mesure de faire face à cette crise beaucoup mieux que les pays industrialisés, parce qu'on avait appris. On a appris comment gérer les prix et, maintenant, certaines des grandes nations, enfin, soi-disant développées n'accordent même pas d'attention à la façon dont nous on a résolu le choc de la tequila qu'on appelle ou la samba du Brésil, qui avait une dévaluation incroyable, cette crise énorme où la plupart des gens ont perdu la moitié de leurs avoirs en une nuit, une inflation de 300 %, les taux d'intérêt de plus de 100 % par année, une dévaluation partout. Mais ça, c'est du passé déjà, et les succès récents de la crise sont à cause de ça, la démocratie et la liberté.

C'est pour ça que c'est si important quand vous allez discuter aujourd'hui, parlez de ça aux experts, parce que c'est très, très intéressant de voir que ces pays veulent se soucier sur la façon dont ils vont utiliser la technologie, comment utiliser les canaux, et les voies, et les moyens de communication au profit des démocraties, au profit de la liberté et de la croissance de notre liberté. Je pense que c'est la bonne chose à faire, et c'est vraiment étonnant pour moi, et c'est vraiment bien que vous consacriez cette journée, une journée entière, à cet exercice, la relation avec la démocratie et les médias.

J'ai lu sur ce que vous faites, et vous avez parlé d'abord de la relation entre la liberté par rapport aux responsabilités. La première discussion, c'était l'information et l'opinion publique, et je pense qu'on a discuté de la responsabilité des médias. C'est très important afin de tirer profit de ce canal de communication, c'est très, très important que des gens participent, ceux qui envoient le message et ceux qui reçoivent le message. Parfois, on parle des médias de façon générale, les médias, c'est vague. Évidemment, c'est très important, mais il faut se demander, l'utilisation de ces médias, comment on les utilise, comment on transmet, comment on reçoit l'information et tous ces messages.

Le Mexique, dans ce cas-là, de 2000 et les années avant, nous avions un gouvernement autoritaire, avec un régime qui a été là pendant soixante et onze ans avec un contrôle total des médias, de sorte que la liberté n'existait pas avant l'année 2000. Et ensuite les choses ont commencé à changer, parce que les médias et les politiciens ainsi que les citoyens ont commencé à apprendre comment utiliser cette liberté récemment gagnée, récemment acquise, mais à la fin, et même aujourd'hui encore, on... Ici, on n'a pas de monopole dans les médias, on a une oligopolie, c'est-à-dire un contrôle des médias. Par exemple, la télé qui, jusqu'à maintenant, c'est le média qui a le plus d'impact, c'est contrôlé à 70 % par un seul propriétaire. Alors, c'est une seule station, alors 70 % de l'auditoire est contrôlé par un seul propriétaire. Et l'autre en contrôle, l'autre propriétaire, 30 %. Et c'est tout, c'est tout ce qu'on a. Alors, c'est quand même assez risqué de n'avoir que deux propriétaires et ce n'est pas très démocratique non plus de n'avoir que deux propriétaires parce que, si une personne ou des intérêts personnels dominant, alors, à ce moment-là, les médias ne pourraient pas fonctionner au profit de la démocratie, au profit des gens.

Deuxièmement, il y a une autre question que vous avez discutée, le contrôle des médias, des institutions. Moi, mon point de vue, c'est qu'il faut avoir autant de médias que possible et il faut respecter tous les médias, il ne faut pas assurer le contrôle des médias et de l'information, il ne faut pas avoir de limites.

Le dernier élément, c'est les réseaux sociaux, l'Internet, et ça se diffuse rapidement dans les médias. Il y a des avantages très, très forts de ce côté-là, du côté des médias sociaux. Mais qu'est-ce qui se passe, c'est qu'on voit de plus en plus poindre des faiblesses. Des avantages, oui, parce que, là, les gens peuvent communiquer directement, sans intermédiaire, sans l'intermédiaire d'une tierce personne, d'un tiers établissement. Le gouvernement, les politiciens peuvent également communiquer directement

avec les citoyens. Mais quand c'est anonyme, alors là on commence à voir les faiblesses du système, parce qu'on ouvre l'Internet et, déjà, on voit des choses qui ne correspondent absolument pas à la réalité, de sorte que nous avons besoin d'un auditoire très bien instruit et éclairé qui reçoit le message.

Ce matin, dans un journal et dans les sociaux, on pouvait lire : Vicente Fox et Marta visitent les « Woodlands » à Houston, et ça a coûté 3 millions de dollars, et M. Vicente semble avoir été très heureux là-bas. Alors, il aime mieux cet endroit que le ranch où il vit.

Bon. Écoutez, il y a un message qui sème pas mal la confusion et qui est un peu agressif, même, à la fin, parce que qu'est-ce que les gens perçoivent ? Qu'est-ce que les gens perçoivent dans le message ? Personne ne signe ces rumeurs, ces messages : Oui, oui, je l'ai vu là, il payait 3 millions pour un endroit qu'ils aimaient bien, j'ai vu signer le... Et c'est faux ! C'est faux, c'est un mensonge, mais on le voit dans les médias sociaux, on le voit sur Internet, et ça, on voit ça tous les jours au lieu de chercher la vérité.

Il y a quelques personnes qui ont décidé de mettre un avertissement sur Internet qu'il y aurait des gros problèmes. Alors, c'est un message qui fait peur. Finalement, les autorités ont découvert les deux personnes qui avaient conté ces histoires sur Internet, les ont emprisonnées. Mais il n'y avait pas de loi, il n'y avait pas de loi qui disait que ça constituait un crime.

De sorte que cet absolu, cette liberté absolue peut être aussi dangereuse et aussi semer la confusion. Maintenant, on voit que les médias traditionnels, les télévisions, les journaux, de plus en plus, tirent profit au maximum de l'Internet, et aussi, dans ce cas-là, peut-être qu'on peut recevoir des messages qui ne sont pas bien étoffés.

La révolution au Moyen-Orient, là, c'est une vague de démocratisation. Depuis les premières démocraties, il y a 200 ans, dans le monde, les États-Unis, la France, la démocratie se consolide et se répand, s'étend dans le reste du monde, de sorte que nous voyons cette vague de démocratisation qui se produit simultanément dans certaines régions en Amérique latine, et alors rien d'étonnant que, pendant ces deux décennies, partout en Amérique latine, on s'est débarrassé des dictateurs. C'est comme dans l'ancien temps, quand il y a eu l'indépendance il y a 200 ans en Amérique latine, quand la Bolivie... le Mariscal Sucre... et aussi au Mexique... Il n'y avait pas de moyens de communication, il n'y avait pas les médias et pas l'Internet, mais, en deux décennies, quand même, toute l'Amérique latine a trouvé son indépendance. Alors, voilà ce qui se passe en ce moment au Moyen-Orient.

De sorte que le président n'a pas à savoir : est-ce que les dictateurs vont être chassés ? C'est vrai, parce que, nous, on veut la liberté. Ce n'est pas à savoir : Est-ce que ça va être le cas ou non ? Non, non, ça va être bien le cas. Mais la question est à savoir que, bon, une fois qu'ils sont chassés, qui va diriger ensuite, qui va assumer la responsabilité de diriger ces démocraties, de construire, de les nourrir, ces démocraties, d'éduquer les gens pour qu'ils puissent diriger en fonction de la démocratie, pour instruire les gens et pour qu'ils exercent cette démocratie avec responsabilité ? On aime bien la démocratie, on aime la liberté, mais, évidemment, il faut qu'il y ait ce volet responsabilité, autant que possible, à intégrer à cette démocratie.

Pour l'instant, ce dont on doit se soucier, c'est les leaders à venir, les leaders à venir dans ces nouvelles démocraties qui se pointent, et je pense que c'est là où il faudra donner un coup de main, et ça va venir, les leaders vont venir, et évidemment ça mène au reste du monde. Je suis convaincu que chacun d'entre nous, sur le plan individuel, chaque famille, chaque communauté et même chaque entreprise ou chaque entrepreneur a une responsabilité d'élaborer les scénarios selon lesquels nous allons nous développer. Il faut développer cette démocratie pacifique harmonieuse stable et avoir ces scénarios en tête, parce que c'est là où nous, les êtres humains, nous sommes à notre meilleur. Donc, il faut construire ces scénarios pour que non seulement nous réussissions, mais que nous tirions profit de cette situation.

Pour l'instant, la transition est commencée, le passage de l'ouest à l'est. On dit que... On nous a avertis, ça s'en vient, on l'a vu dans les livres, on l'a vu à la télé. On sait très bien que, dans 10, 20 ans, l'économie de la Chine sera plus importante que celle des États-Unis, et nous savons aussi, parce que c'est un fait, que, dans les médias, 83 % des enfants iront à l'université. Aucun pays n'a ce taux de succès au niveau du capital humain. Alors, eux se préparent et ils se préparent à diriger, dans l'avenir. Et que faisons-nous, ici ? Qu'est-ce qu'on fait en Amérique du Nord ? Qui nous donne les directions par Internet, dans les conférences ? Où sera le Canada en 2020 ? Où est-ce qu'on veut que le Canada soit en 2020 ? Et où seront les États-Unis aussi en 2020, ainsi que l'Amérique du Nord, y compris le Mexique ? Où voulons-nous être en 2020, les partenaires de l'ALENA ? Est-ce qu'on va laisser l'ALENA dormir le reste de sa vie, comme c'est le cas aujourd'hui ? Est-ce qu'on va le réveiller, l'ALENA, et l'utiliser comme étant l'outil le plus puissant que nous avons sous la main pour créer les emplois dont on a besoin dans ces économies pour défendre aussi les emplois qu'on perd, nous trois, devant les tigres d'Asie, l'Inde et la Chine ? Avons-nous défini où nous voulions aller ? Quel est le prochain visage de l'ALENA ?

Une des raisons pour lesquelles je suis venu ici, c'est que je pense que nous devons travailler avec le leadership de cette partie du monde ci. Il faut avoir une vision et commencer à travailler pour que ça se produise. Et, oui, on peut inverser la tendance de cette fuite vers l'Est, si on peut dire. Les chefs des États-Unis, de l'Europe semblent avoir frappé un plafond, si on peut dire. 60 ans pour bâtir l'union en Europe, une crise survient, et ils ne savent pas qu'est-ce qui s'en vient. Lorsque ces chefs visionnaires, il y a 60 ans, ont dit : « Le plan Marshall : Collaborons, soyons solidaires, soyons unis pour bâtir l'avenir »... eux, il y a 60 ans, ils ont bâti cette puissance, cette région du monde... cette région du monde qui a une des meilleures répartitions de revenus que nous n'avons pas en Amérique du Nord. Mais, maintenant, ils sont tous... ils hésitent. Quoi faire ? Qu'est-ce qu'on fait avec le Portugal ? Qu'est-ce qu'on fait avec l'Espagne, et avec l'Irlande, et la Grèce ? Et le secteur privé ? Sur le banc arrière, ils attendent de voir qu'est-ce que les politiciens vont faire. Ils se servent de l'Internet pour communiquer, pour essayer de voir qu'est-ce qui s'en vient. Et même les politiciens qui ont le volant dans les mains ne semblent pas savoir où ils vont. On manque de leadership. Et, si l'Europe ne trouve pas le prochain objectif, la prochaine phase, aussi bien que nous, en Amérique du Nord, et si, nous, on ne trouve pas non plus une prochaine étape pour l'ALENA, nous allons être perdus aussi.

Et les États-Unis, bien entendu, regardez le chef en ce moment. Il y a de la confusion, là. La plus vieille démocratie dans le monde ne semble pas avoir la capacité aujourd'hui d'avoir une entente, ne semble pas avoir la capacité de sortir des idées que tout le monde appuierait. Donc, nous avons ces batailles, les républicains et démocrates qui se battent comme des chats et des chiens. Et, à l'intérieur du Parti républicain, il y a aussi les souris et les chats qui se battent entre eux. Et la nation, avec le taux de chômage le plus élevé, avec le plus grand déficit jamais vu, avec une dette immense de trilliards, de trilliards de dollars... Bon, quelqu'un devra payer ça dans l'avenir, la prochaine génération. Mais plusieurs disent : « Ah ! Continuez à dépenser. Ah ! Donnez à manger à l'économie avec de l'argent, et ça va régler le problème. » C'est complètement cinglé. Ceux qui ont construit un pays comme le Canada, ils savaient ce que c'était les difficultés, ils savaient c'était quoi travailler fort toute la journée pour bâtir ce que vous avez ici, au Canada. Mais les gens ne dépensaient pas trop, une famille ne dépensait pas. Les gens savaient que, s'ils s'endettaient, ils auraient des problèmes.

Et les États-Unis, par exemple, s'ils ne regardent pas le Mexique... Bon, le Mexique a pu régler la dernière crise immense, au mois de novembre, décembre de 1994. En une nuit, nous avons perdu la moitié de notre richesse. Et il y a un chef visionnaire qui est arrivé. Il a dit : « Voici 50 milliards de dollars pour régler votre problème. » Et on l'a réglé. Et ils ont dit : « Vous aurez bien du temps pour payer. » Deux ans après, le Mexique avait repayé les 50 milliards. Les États-Unis et toutes les institutions financières du monde... ça, ça devrait être fait avec la Grèce. On va essayer de régler votre problème parce qu'on a besoin de vous. Vous faites partie de l'Union européenne. Il faut continuer d'avancer, il faut bâtir l'avenir. Mais personne ne le fait. Alors, les États-Unis doivent régler ces problèmes.

Alors, comment est-ce que nous... Et qui va être chef, mener d'ici pour atteindre la prochaine étape, le prochain objectif ? Moi, je pense au Canada. Bon, je pense au Canada tout le temps. La plupart de vos problèmes internes sont réglés. Votre seul défi, c'est les crises à l'extérieur. Mais, à l'interne, vous avez une démocratie qui a beaucoup de maturité. Ce matin, j'étais avec le président à l'Assemblée nationale et, Jésus Christ, bon, c'est tout un modèle. Nous devrions tous venir voir ce modèle, comment les gens parlent aux gens, comment les gens communiquent avec les gens et comment vous le faites de façon civilisée, avec le respect, le respect l'un pour l'autre. Je pense que c'est excellent ce que j'ai vu ce matin à l'Assemblée nationale. Marta, M^{me} BlackBerry, travaillait à l'hôtel ce matin et elle a bien profité de cela. Je l'appelle comme ça, Señora BlackBerry...

Des voix : Ha ! ha !

M. Fox (Vicente) : ... parce que nous avons d'immenses responsabilités et nous travaillons 24 heures par jour. Nous avons un rêve, nous communiquons toute la journée et toute la nuit, parfois par le BlackBerry, parfois en se parlant en direct et la nuit aussi, on communique.

Mais je pense qu'il est très important de commencer en communiquant et en bâtissant ce genre de travail. Alors, je pense que ce dont vous parlez aujourd'hui, c'est très important, c'est tout à fait essentiel, c'est un ingrédient clé pour le fonctionnement de la démocratie et l'exercice de la liberté. Je suis sûr que vous êtes arrivés avec des nouvelles idées et mon seul sentiment, mon seul désir, c'est que la liberté doit gagner, même s'il pourrait y avoir des gens qui utiliseraient la liberté sans responsabilité, même si l'exercice excessif de la liberté pourrait peut-être causer du tort ou perturber la réalité. Néanmoins, je choiserais quand même la liberté totale jusqu'au bout, et ça, ce doit être fondé sur la capacité de communiquer. Et merci beaucoup pour votre attention.

Et, maintenant, je vais répondre à vos questions. *[Fin de la traduction]*

M. Fortin (Frédéric) : Muchísimas gracias, Señor Fox.

M. Fox (Vicente) : Gracias.

M. Fortin (Frédéric) : À vous la parole.

M. Cloutier (Jean) : *Sorry, I don't speak Spanish. [Traduction]* Les seuls mots que je connais, c'est « vamos a la playa »...



M. Vincente Fox. Photo : Collection Assemblée nationale

Des voix : Ha ! ha !

M. Fox (Vicente) : *Vamos a dónde ?*

M. Cloutier (Jean) : ...mais je peux parler en anglais.

M. Fox (Vicente) : *Vamos a tomar un tequila.*

Des voix : Ha ! ha !

M. Fox (Vicente) : *Un y nada mas.*

M. Cloutier (Jean) : *Una cerveza por favor.* Mais je ne suis pas capable de dire deux fois, je le répète tout simplement deux fois.

M. Fox (Vicente) : O.K.

M. Cloutier (Jean) : *[Traduction]* Mon nom est Jean Cloutier et, il y a trois ans...

Une voix : ...

M. Cloutier (Jean) : J'aime mieux parler en anglais, maintenant.

Il y a trois ans, j'ai été invité en tant que chef vert. J'ai invité les membres verts du Mexique et je me suis rendu compte que ces gens-là connaissent beaucoup de choses à propos de nous. Et même le secrétaire général du Parti vert mexicain a un nom français, francophone, et elle m'a dit que mon nom, Cloutier, est très bien connu dans votre pays aussi et que Manuel Cloutier était important pour votre vie politique.

Et, moi, je suis ému après vous avoir rencontré, sachant que les gens qui vivaient à ce moment-là ici, là... Ça, c'est un tableau qui date du XVII^e siècle — ma famille est arrivée ici au XVII^e siècle — et je ne savais pas, avant trois ans, que les gens d'ici ont été au Mexique et ont aidé

à bâtir votre pays. Et, moi, je suis très fier de vous rencontrer, sachant que des gens de ma famille ont contribué à votre merveilleuse vie politique. Et je peux voir que, ce soir, c'est la première fois que je vous ai entendu en réalité et en face à face, et vous êtes un excellent politicien.

Et une des choses que je pense avoir comprises, il y a trois ans, lorsque les gens du Parti vert du Mexique m'ont parlé de vous, c'est que vous êtes un politicien qui a ouvert le Parlement aux verts. Et nous cherchons un politicien comme vous ici, au Québec. Et je me demandais si c'était les médias qui ont aidé à élire des verts dans votre pays ou est-ce que c'est des politiciens, des actions politiques de votre part ? C'était ma question, qui avait rapport à cela, mais aussi j'aimerais ça que vous parliez de Manuel Cloutier, que je ne connais pas, là, mais je sais que c'est une personne importante pour vous.

M. Fox (Vicente) : Deux commentaires. *Primo*, ça a rapport aux gens qui ont bâti les nations, dont vous avez parlé. Aujourd'hui, c'est un dossier qui est très mal géré. Il semble que les immigrants sont mauvais, ils sont considérés comme étant mauvais pour les nations, et les gens, ou en tout cas nos gouvernements tentent de bâtir des murs, comme le cas des États-Unis, pour empêcher les immigrants, ou qui enlèvent des visas, comme dans le cas avec le Canada avec les Mexicains. Je pense que c'était très injuste, parce que nous sommes des partenaires, il ne faut pas oublier cela. Nous avons décidé d'être partenaires, le Mexique, les États-Unis et le Canada. Il faut bâtir l'avenir ensemble, et nous devons nous respecter les uns les autres. Pour ce qui est des murs, on devrait bâtir des ponts plutôt que des murs. Et cela va nous rendre beaucoup plus efficaces et beaucoup plus puissants.

Dans le cas de l'immigration, aux États-Unis, c'est très difficile. Les Mexicains qui sont aux États-Unis, ils ont la vie difficile ces temps-ci, et j'espère que ça va changer bientôt, parce que ce pays a été bâti par des immigrants. Vous tous, ici, tôt ou tard, dans votre généalogie, avez un immigrant, soit qui venait de l'Europe ou d'ailleurs dans le monde. Et, aux États-Unis, c'est exactement la même chose. Bon, le 300 quelque millions d'Américains, ils venaient presque tous d'immigrants. Alors, nous devrions respecter les immigrants.

Cloutier, bon, très rapidement. C'est mon parrain en politique. Nous ne sommes pas reliés par le sang. Nous étions amis longtemps avant qu'un de nous commence à faire de la politique. Nous étions des fermiers, nous avions des ranchs, mais on était écoeurés avec ce qui se produisait au Mexique et on a décidé de passer du secteur privé au secteur public. On a décidé de participer dans la politique et de bâtir les scénarios, avec nos propres mains, ensemble, avec le reste des gens au Mexique. Alors, nous avons décidé de faire de la politique pour provoquer des changements. Lui, il était un candidat pour la présidence du Mexique. Quelques mois plus tard, il est décédé dans un accident, entre guillemets, sur l'autoroute. Mais, moi, je le considère encore comme mon héros, mon modèle de comportement de comment les choses peuvent être et comment un être humain a une telle puissance en dedans de lui. Chacun d'entre nous avons cela. Parce que vous, vous êtes un chef, vous, vous êtes un chef, nous sommes tous des chefs dès notre naissance. Malheureusement,

plusieurs de nous, nous ne reconnectons pas avec ce qu'il y a en dedans de nous. Nous ne découvrons pas ce chef-là à l'intérieur de nous. Alors, on pense qu'on n'est pas capables de faire de grandes choses, alors on renonce. On renonce au fait de mener. Et ça, cet homme-là, c'est un des hommes qui a exercé un leadership très fort au Mexique. Alors, oui, merci pour avoir parlé de ce nom.

M. Doyle (Louis) : Bonjour, je suis Louis Doyle et je voulais savoir qu'est-ce qu'il y a de mieux pour le Mexique : un mandat de six ans, que vous avez, ou si c'est mieux d'avoir deux mandats. Parce que, bon, vous savez, lorsque vous étiez là, vous saviez que c'était la fin après six ans. Et est-ce que ce n'est pas mieux pour le Mexique, bon, lorsque vous avez un bon président, qu'il soit possible d'avoir un deuxième mandat ? Pas trois, là, mais un deuxième. Parce que, moi, je pense que ce fut difficile pour vous d'accepter que vous aviez seulement six ans pour changer ce pays, et c'est un immense mandat, une immense tâche.

M. Fox (Vicente) : Il y a une explication pour ne pas avoir de réélection au Mexique. La Constitution l'interdit, la réélection. Ça, ça vient de la vieille dictature à la fin des années... la fin du XIX^e siècle, début du XX^e siècle. C'est pourquoi nous avons eu une révolution au Mexique, pour se débarrasser du dictateur, et ça s'est produit. Mais quelqu'un est devenu très futé, et plutôt que d'avoir un autre dictateur, maintenant nous avons un régime... en tout cas, il a fallu attendre pendant soixante-dix ans avant de se débarrasser du régime autoritaire. Et, l'histoire suivante, c'est ça que j'ai déjà expliqué.

Moi, ma propre opinion personnelle, c'est que, oui, il serait... Bon, si on pouvait se faire réélire, je pense qu'on devrait raccourcir le mandat à quatre ans, comme aux États-Unis, et, ensuite, avoir la possibilité d'avoir un autre mandant de quatre ans. Mais, pour aller plus loin que ça, je suis d'accord avec vous. Je pense que chaque chef devrait être assez humble pour comprendre et reconnaître qu'il va toujours y avoir quelqu'un de meilleur que nous. Alors, on n'a pas besoin de rester là pour longtemps.

Je suis très heureux d'être revenu à la maison, à la bibliothèque présidentielle, bon, je profite de l'amour et de l'amitié de Marta, et je bâtis aussi à partir des mêmes idées que j'avais. Bon, l'organisme pour lequel je travaille, c'est à but non lucratif, non religieux, et on se consacre à la défense et la promotion de la liberté et de la démocratie partout en Amérique latine. Nous voulons être les champions pour défendre l'économie de marché avec un visage humain. Et finalement, nous voulons être les champions pour défendre l'égalité des genres. Ça, c'est la passion de Marta, d'ouvrir des occasions, des espaces pour les femmes.

Ça, c'est une de nos grandes faiblesses en Amérique latine. Partout, durant le XX^e siècle, les femmes étaient dans la cuisine, les femmes faisaient des enfants. Avant, on avait 12, 13, 15 enfants par famille et on a manqué ce qu'il y avait de mieux pour bâtir notre avenir, parce que les femmes

ont de la vision, les femmes sont capables de s'engager pour bâtir les scénarios pour que les enfants puissent grandir avec la dignité et des occasions, elles ont la passion et elles ont la compassion, l'amour qui est nécessaire pour gouverner, pour trouver et définir l'avenir. J'aime bien les femmes...

Des voix : Ha ! ha !

M. Fox (Vicente) : Il y a seulement un tiers de femmes dans l'Assemblée, ça devrait être 50-50 au Parlement. N'est-ce pas, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, hein?

M. Doyle (Louis) : Monsieur Fox, vous parliez de l'importance de la liberté pour avoir une démocratie dynamique et je me demandais c'était quoi, votre perception à propos du mouvement d'occupation des indignés de Wall Street et qui se répand partout dans le monde.

M. Fox (Vicente) : Eh bien ! une fois de plus, je pense que c'est de la nouvelle énergie, ce sont des nouvelles idées. C'est un message très puissant, que nous devons rendre nos démocraties et nos économies... nous devons les améliorer. Il y a trop de pauvres dans le monde, il y a trop de pauvres en Amérique latine, au Mexique, il y a trop d'exclus, de gens exclus du développement. Et ni le secteur le privé ni les entreprises, la communauté des entreprises, ils n'ont pas eu les solutions pour ces problèmes-là, et les gouvernements non plus. Alors, je pense que c'est un avertissement, c'est avertissement sévère que nous devons écouter.

M. Fortin (Frédéric) : C'est à vous.

Une voix : *Holà!*

M. Fortin (Frédéric) : Est-ce que vous pourriez, pardon, parler... poser votre question en français pour le bénéfice de tous ? Je pense qu'il n'y a pas tout le monde qui parle espagnol. En français ou en anglais.

Une voix : O.K. Bien, je vais faire les deux parce que mon français n'est pas...

M. Fortin (Frédéric) : D'accord. Merci.

Une voix : Alors, j'aimerais savoir si on devrait prendre les moyens de communication actuels pour afficher les problèmes des narcos, les crimes qu'ils font. Est-ce que c'est bien ? Donc, est-ce que c'est bien de dénoncer pour en parler ou, au contraire, c'est donner de la publicité au mouvement ? Ouf !

Une voix : Très bon français.

M. Fox (Vicente) : *Muchas gracias, paisana !*

M. Fortin (Frédéric) : Oui, bravo !

Une voix : *Gracias !*

M. Fox (Vicente) : *[Traduction]* Merci beaucoup. Nous avons eu le commentaire et la question. C'est un dossier difficile au Mexique en ce moment, bon, la violence, le crime, la drogue, et, à la surprise de plusieurs, et peut-être plusieurs d'entre vous ici, ce qui est clair, c'est que ce n'est pas notre problème. Ce n'est pas un problème du Mexique.

Oui, plusieurs personnes remettent en question qu'est-ce qui se passe au Mexique, pourquoi tant de violence. Est-ce qu'ils sont fous ? Est-ce qu'ils boivent trop de tequila ? Et la réponse, c'est : ce n'est pas notre problème. C'est juste que nous sommes entre des nations qui produisent de la drogue, du Sud, et l'immense et spectaculaire consommateur de drogues au Nord, incluant le Canada.

Mexico... le Mexique est tout simplement entre les deux. Nous ne produisons pas de drogue. Et c'est peut-être surprenant et étonnant pour vous, mais pas un seul kilogramme de cocaïne ou d'héroïne ou toute autre drogue, sauf la marijuana. Et, même avec la marijuana, juste l'État de la Californie aux États-Unis produit plus de marijuana que ce que le Mexique produit.

Alors, on se sert de nous pour transporter et faire le trafic de la drogue. Et c'est pourquoi les cartels sont survenus, pour tenter de contrôler les routes qui mènent au Nord. Et la question ici est : qu'est-ce qu'il se produit une fois que ce cargo-là, ce chargement de drogue traverse la frontière ? Qui le prend de San Diego, en Californie, à Seattle, ou à Washington, ou à Chicago ? Qui vend et distribue la drogue ? Qui recueille l'argent ? Cinquante milliards de dollars américains d'argent, un an, chaque année : ça, c'est la taille du marché des drogues aux États-Unis. Qui fait le blanchiment d'argent ? Et, ensuite, qui le ramène au Mexique, bon, pour donner des pots-de-vin à des agents de police, pour donner des pots-de-vin aux fonctionnaires ? Un jour, peut-être qu'un président mexicain va dire : « Eh ! les gars au nord, si vous voulez continuer à prendre de la drogue, nous allons... Vous,

vous contrôlez la frontière. Si vous ne voulez pas de drogue, bon, fermez la frontière, arrêtez-les là, les drogues. C'est votre problème. Ou, encore mieux, prenez la meilleure décision que nous avons à prendre en ce moment pour ce qui est des drogues : légalisez. »

Le gouvernement canadien est en train d'émettre des recommandations pour légaliser les médicaments comme la marijuana. On dit au consommateur comment la marijuana devrait être utilisée, où, à quelle fréquence. On va dire par exemple : « Si vous fumez de la marijuana, ne conduisez pas pendant quatre heures. » Donc, il y a une tolérance, une acceptation d'un certain côté, et il y a l'application de la loi qu'on essaie de faire de l'autre côté.

Peut-être parle-t-on de la toute dernière petite prohibition qui reste en ce monde. Parce que la prohibition précédente n'a pas fonctionné. La prohibition sur l'alcool n'a pas fonctionné à Chicago. Ils ont dû laisser faire les gens, ouvrir, permettre la consommation d'alcool. Et, en passant, il y a beaucoup, beaucoup plus de gens qui mouraient de consommation d'alcool... qui meurent de consommation d'alcool qu'ils ne le font de consommation de drogues. L'avortement est interdit par la société, par la constitution, par la loi. Bon, maintenant, ce n'est plus interdit partout. Le mariage entre des gens du même sexe, bon, est maintenant accepté. Bon, il y a beaucoup de gens qui sont très heureux de ça. Alors, pourquoi est-ce que les drogues devraient être la dernière chose à être... la dernière frontière de la prohibition ?

Le Portugal a pris une décision il y a 10 ans : 25 % de diminution de consommation de drogues. La Hollande a décidé de légaliser : rien de spécial ne s'est passé, le marché n'a pas explosé, les jeunes ne se sont pas lancés à droite et à gauche pour avoir des drogues. C'est toute une question de responsabilité.

Je pense qu'il n'est pas honnête de dire aux gouvernements : « Ne laissez pas circuler de drogues, je ne veux pas que ça nuise à mes enfants. » On limite l'exercice de la liberté et de la responsabilité chez nos enfants. Ce serait beaucoup mieux d'éduquer nos enfants. Si on les informe correctement, ils pourront prendre les meilleures décisions possible, c'est-à-dire décider d'eux-mêmes qu'ils ne consommeront pas de drogue, parce que c'est nuisible pour leur santé. Au lieu de cela, on a des gouvernements qui dépensent des milliards et des milliards de dollars pour essayer d'arrêter la consommation de drogue. On se retrouve avec un marché noir et, bon, ça ne fonctionne pas.

Alors, imaginez les sommes d'argent qui sont maintenant disponibles au gouvernement du Portugal, et ils ont un 90 % de retour sur investissement quant à la vente des drogues. Avant, ce 90 % était entre les mains des criminels. Maintenant, ça revient au gouvernement. On le remet au gouvernement, qui pourra par la suite faire de l'éducation. Alors, nous devons éduquer les gens et leur dire que c'est très nuisible de consommer des drogues. *[Fin de la traduction]*

M^{me} Houda-Pepin : Alors...

M. Fortin (Frédéric) : Ce sera la dernière question. Pardon. À vous la parole, Madame Houda-Pepin.

M^{me} Houda-Pepin : Très bien. Alors, je vais rétablir l'équilibre linguistique. Je m'appelle Fatima Houda-Pepin. Je suis la première vice-présidente de l'Assemblée nationale. J'aimerais d'abord vous remercier de vous être rendu disponible pour venir partager avec nous vos réflexions.

Je me suis beaucoup arrêtée à la réflexion que vous avez faite sur l'implantation de la démocratie dans les pays du sud. Vous avez fait référence au Moyen-Orient, au Maghreb. J'aimerais vous entendre sur justement ces interventions qui sont faites par les pays occidentaux, l'Europe, les États-Unis, le Canada, dans ces pays, pour pouvoir implanter la démocratie. Un, est-ce qu'on peut implanter la démocratie par le haut ? Deux, comment se fait-il que les interventions qui ont été faites, particulièrement les interventions militaires américaines en Afghanistan, en Irak, en Libye dernièrement avec l'OTAN, ne nous conduisent pas à l'implantation de la démocratie, à l'émergence de la démocratie ? C'est quoi, le chaînon manquant ? Est-ce que ces pays ne tiennent pas compte de la nécessité de développer une culture démocratique, dans ces pays ? D'aider la société civile à s'approprier elle-même la démocratie et à la mettre en œuvre ? Est-ce que c'est peut-être cela ou est-ce qu'il y a d'autres éléments de réflexion sur lesquels on doit effectivement se pencher ? Merci.

M. Fox (Vicente) : *[Traduction]* Merci. C'est idiot, c'est illogique. On ne peut pas imposer la démocratie. Ça vient de l'intérieur de l'être humain lorsqu'on découvre que c'est la meilleure ou, peut-être, la moins pire des solutions pour faire progresser nos nations. Bon, nous avons de plus en plus de pays maintenant qui ont compris et qui ont décidé de devenir des démocraties. Bon, il faut dire qu'on donne aux gens une citoyenneté, une liberté, une économie, un revenu, donc ça fonctionne, mais c'est impossible d'imposer cela aux gens.

Et, lorsque vous dites... la Libye, ces pays-là, quelles devraient être nos interventions pour eux et vu que les gens... former ces gens, je pense que c'est très différent d'imposer une démocratie et d'éduquer les gens pour qu'ils choisissent la démocratie. L'éducation est un outil très puissant, et on n'impose rien. Et même, comme je disais, la prohibition ne fonctionne pas. Quand vous imposez, quand vous forcez les gens à faire quoi que ce soit, ça ne fonctionne pas.

J'ai un débat important au Mexique, à l'heure actuelle, et, moi, je prône la mise en vigueur de la loi pour les drogues, mais ce n'est pas la seule chose qu'on ait à faire. Il y a beaucoup de choses qu'un gouvernement doit faire, il y a beaucoup d'autres façons d'atteindre une entente... d'obtenir une entente sur cette question. Le prix que le Mexique paie, la violence qui y existe est incroyable. Et nous sommes le seul pays à avoir un problème aussi important, et nous devons sortir de ce piège dès que possible, parce qu'on perd des touristes à grande vitesse, l'investissement étranger vient de chuter encore, notre dernier trimestre, une diminution de 35 %. On perd nos talents, les gens s'en

vont à Houston, San Diego, ailleurs, au nord de la frontière, et même à Toronto. Vous avez maintenant des Mexicains qui ont décidé de déménager ici parce qu'ils se sentent davantage en sécurité et, bon, ils vont faire leurs affaires et reviennent ici pour le week-end. Donc, ça coûte beaucoup trop cher, les gens perdent l'espoir, perdent l'estime d'eux-mêmes, la bonne image du pays. C'est très difficile de retrouver cela. Alors, il faut sortir de ce piège, et c'est pour ça que j'ai décidé d'en arriver à cette solution radicale, pour nous permettre de sortir du piège.

Bon, pour ce qui est du Moyen-Orient, je crois... on devrait tous aider et apporter les ressources, mais de façon volontaire, pour ne leur imposer rien, pour que ça soit eux qui décident. Et ça m'amène à une question clé : où est cette institution que nous avons créée il y a 60 ans et qui était censée apporter l'harmonie au reste du monde, qui était censée résoudre les conflits, qui était censée faire la promotion du développement, de l'éducation, de la démocratie, de la liberté ? Où elle est ? Où sont les Nations unies ? Et, lorsque vous n'avez pas une institution forte, active, qui est à l'oeuvre, les pays décident d'eux-mêmes de s'engager et font de grandes erreurs. Bon, on va intervenir directement. Si vous vous rappelez, le différend que j'avais avec le président Bush et avec le premier ministre Jean Chrétien, où nous avons dit aux États-Unis, à chaque jour, nous leur avons dit : « Vous vous trompez, vous n'avez pas à intervenir en Irak, vous ne devriez pas aller en Irak. » Les gens ont dit : « Ah ! mon Dieu, on va avoir des problèmes avec les plus importants, maintenant, parce qu'on refuse d'obéir. » Ils ont essayé de nous convaincre. On n'a pas accepté. On n'a pas accepté, on a décidé de tenir notre bout.

L'institution qui aurait dû être présente sur place était les Nations unies. L'institution qui devrait aller dans les différents pays pour faire de l'éducation, de la promotion, et même régler lorsque c'est nécessaire, et même utiliser la force lorsque c'est nécessaire, devrait être les Nations unies, un organisme neutre n'ayant pas d'intérêts privés autres que le bien-être de l'humanité. Donc, il faut réinventer, reconstruire le Conseil de sécurité des Nations unies et les Nations unies elles-mêmes. C'est un autre défi que, peut-être, ce pays, cette province devrait commencer à mettre en place. Parce que, sans cela, bon, les États-Unis vont continuer à faire des erreurs, intervenir partout, parce qu'on n'a pas les Nations unies qu'on devrait avoir. Même chose pour la Banque mondiale. Donc, toutes ces institutions doivent être remises en place, être renouvelées, réoxygénées, réénergisées. *[Fin de la traduction]*

Une voix : Merci beaucoup. *Gracias.*

(Applaudissements)

M. Fortin (Frédéric) : Alors, j'invite maintenant le président de l'Assemblée nationale à prononcer le mot de la fin.



M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale. Photo : Collection Assemblée nationale

M. Chagnon (Jacques) : Comme toute bonne chose a une fin, je voudrais d'abord, j'ai un peu... Madame la vice-présidente, je l'ai vue tout à l'heure, donc elle a quitté. Madame la vice-présidente, Mesdames, Messieurs les parlementaires, Mesdames, Messieurs les anciens parlementaires, les participants à notre colloque, et Mesdames, Messieurs, ça me fait un grand plaisir évidemment de vous parler. Vous avez été nombreux évidemment à participer à nos différentes activités aujourd'hui et hier qui se sont déroulées dans l'hôtel du Parlement, et c'est avec un réel intérêt pour les questions relatives à la démocratie et les médias que vous avez participé depuis deux jours.

Je voudrais souligner la présence de nombreux jeunes à notre colloque, et ça a été beaucoup de jeunes de nos universités, particulièrement de l'Université Laval, qui ont participé à nos travaux. Et, en marge de ce colloque, bien, c'était encore une fois un colloque qui s'est tenu en fonction de deux événements. Le premier, c'est le 125^e anniversaire de la construction de ce Parlement-ci et, le deuxième, c'est le 140^e anniversaire de la Tribune de la presse. J'ai eu l'occasion, hier, de mentionner que la Tribune de la presse, ici, à Québec, est plus ancienne que la Tribune de la presse des États-Unis, est plus ancienne que la Tribune de la presse de la France ou de l'Angleterre, 1878, 1880, dans les deux autres cas.

Et je voudrais évidemment, puisqu'on parle de Tribune de la presse, ils ont, cette année, mis un comité organisateur pour faire de cet événement un événement qui les touchait aussi, et je voudrais remercier les gens qui ont travaillé au comité organisateur : M^{me} Gisèle Gallichan, M. Gilles Normand, M. Jocelyn St-Pierre que je vois ici, M. Rhéal Séguin qui a travaillé, a participé avec nous à l'organisation de l'ensemble des activités — je voudrais l'en remercier personnellement — M. Uriel Poitras, M^{me} Anne-Louise Gagnon et M^{me} Catherine Vachon.

Évidemment, dans le contexte actuel, plusieurs questions et défis entourant les thèmes dont nous avons parlé sont complexes et les répercussions de ces thèmes amèneront des transformations dans nos pratiques politiques, médiatiques et, probablement aussi, en même temps auront un effet sur la qualité de l'information qui sera dispensée.

Mais on ne peut pas faire autrement que de comprendre que l'importance de la thématique que nous avons étudiée a pu faire en sorte de toucher autant de monde et de toucher autant de gens. Évidemment, l'Assemblée nationale est interpellée par ces enjeux et constitue un lieu de prédilection pour en débattre. Alors, nous croyons et nous croyons encore que c'était le meilleur endroit pour le faire.

Je tiens à remercier évidemment tous les conférenciers, modérateurs. Et modérateurs, je signale encore une fois, comme je l'ai fait hier, tous les modérateurs ont été choisis par la Tribune de la presse pour représenter la Tribune de la presse au cours de ces assises. Et donc je tiens à les remercier. Ils sont venus, dans le cas de nos conférenciers, parfois de loin. Pensez à Jacques Attali qui est arrivé hier matin puis qui est reparti hier soir pour Paris. Il fallait le faire, hein ? Et d'autres conférenciers qui sont venus de Washington, de New York, de Toronto et plusieurs qui sont venus de la région ici.

Un grand merci aux trois députés de l'Assemblée nationale qui ont accepté de partager une expérience assez extraordinaire, en tout cas, ce n'était pas banal, ce midi, au Parlementaire, pour ceux qui ont eu la chance d'assister à la table ronde sur le rôle que jouent les médias et les députés dans notre démocratie.

Je voudrais aussi faire en sorte de saluer les membres du comité organisateur. J'en ai quelques-uns qui sont avec nous. Ils se connaissent, je les ai nommés à l'ouverture du colloque. Je vais essayer d'aller un peu plus vite actuellement. Et je voudrais faire en sorte de les remercier pour avoir mené avec brio l'organisation de ce colloque. J'ai eu à le présider, mais, sans eux, on n'aurait pas pu faire le succès qu'on a fait aujourd'hui.

Évidemment, ça a pris presque deux ans, organiser ce colloque-là, parce qu'on voulait avoir des invités de la qualité de M. Fox, de la qualité de tous nos conférenciers, et, effectivement, on a réussi à avoir une extraordinaire brochette de gens qui étaient intéressants à tout point de vue.

J'en profite pour souligner le travail des différentes directions de l'Assemblée nationale qui ont contribué au bon déroulement du colloque par leur support, leur appui et leur travail impeccable. Je pense ici à M^{mes} Laurie Comtois, Christina Turcot, Catherine Vachon et de même que M. Francis

Gagnon qui est avec nous. Je suis enchanté que cet événement unique ait suscité autant d'intérêt et un si grand nombre de participants, et des participants, encore une fois, de tous les âges et de tous les horizons.

Enfin, permettez-moi de terminer en vous rappelant que ce colloque a été organisé en collaboration avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, la Tribune de la presse, dont j'ai parlé précédemment, le Centre d'études sur les médias de l'Université Laval et les HEC.

Les vidéos de toutes les activités, conférences, ateliers seront disponibles à partir de lundi, et vous pouvez les trouver sur le site Internet de l'Assemblée nationale, qui est à l'adresse que vous connaissez, assnat.qc.ca. Aussi, afin de nous assurer que la réflexion puisse se poursuivre hors des murs de notre parlement, je vous annonce que nous produirons des actes du colloque qui reprendront intégralement tous les propos exprimés. J'ai tenu à le faire pour, entre autres, rendre un peu un condensé de ce que nous avons dit depuis hier soir.

Souvenez-vous de ces paroles importantes, à mon avis. Souvenez-vous de ce que disait Jacques Attali lorsqu'il parlait de la tyrannie de l'instantanéité. Eh bien ! à partir du moment où on fait et on donne des actes, on écrit nos actes, ça nous donne du temps pour réfléchir, du temps pour lire. Et souvenez-vous de cette rareté dont parlait Jacques Attali aussi, lorsqu'il parlait de la rareté du temps, la rareté des événements, la rareté de ce que nous devons vivre.

Évidemment, si c'est rare, ça vaut plus cher, et on a aussi dit que, lorsqu'on aura ces éléments-là, nous pourrions peut-être penser poursuivre, aller plus loin dans notre réflexion, dépasser le niveau de conclusion auquel nous sommes arrivés. Nous avons déjà dit que l'information était un service public dans un milieu commercial, mais c'est d'abord un service public, et c'est une chose que l'on doit non seulement comprendre, apprendre, mais rendre de façon pédagogique plus digestible dans l'esprit public et peut-être même chez nos décideurs politiques.

Bref, nous sommes toujours en espèce de recherche de l'équilibre. C'est le rôle de tous les gens qui doivent être comme les élus dans une société, donc une réflexion sur l'impact des nouvelles technologies sur l'engagement citoyen est aussi une chose importante. On l'a dit, on l'a su, M. Fox en a parlé tout à l'heure, on en a parlé beaucoup aujourd'hui, mais tout cela sera possible parce que cela, évidemment, prend un caractère d'instantanéité. Dans la tyrannie de l'instantanéité, tous ces nouveaux médias sociaux sont tous des sortes de petits tyrans qui viennent nous amener à travailler, écouter ou à communiquer de façon extrêmement rapide, mais de façon aussi parfois... parfois en manquant un peu de crédibilité.

Alors, évidemment, nous aurons, comme société, dans les années à venir, à cause de ces nouvelles technologies, nous aurons certainement un devoir. S'il y a un devoir qui doit être fait, c'est un devoir certainement de prise de conscience, de réflexion, mais aussi de mise en garde, particulièrement des générations qui n'ont jamais été autant bombardées de nouvelles informations en même temps, une mise en garde qui fera en sorte de mieux les défendre en faisant en sorte

de s'assurer qu'ils développent un sens de la remise en question de ce qu'ils reçoivent comme informations et un sens critique de ce qu'ils reçoivent comme informations. Et ça, c'est probablement le dernier message que je veux vous livrer ce soir. Pour tout le monde, mais particulièrement tous ceux qui sont susceptibles d'être dans un monde de communications hyper, hyper rapides et hyper riches : Faites en sorte de toujours vérifier ce que vous entendez, ce que vous voyez. Vérifiez, parce que ce sens critique que nous n'avons pas suffisamment développé pourrait nous jouer des tours quant à la qualité de ce que nous voyons et nous entendons.

Là-dessus, je vous souhaite une bonne soirée, je vous remercie de votre participation et je vous dis d'avance qu'une fois que nous aurons analysé les actes de ce colloque, nous pourrions peut-être penser à la prochaine fois. Merci beaucoup.

M. Fortin (Frédéric) : Alors, merci beaucoup de votre attention. Bon retour chez vous. Merci.

(Fin du colloque)





Place aux citoyens

FONDATION
JEAN-CHARLES BONENFANT



UNIVERSITÉ
LAVAL

*Chaire de recherche sur le gouvernement
et les institutions parlementaires...*

